TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9957 — 32 PAGES — JEUDI 3 FÉVRIER 1977



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 250 L.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

État d'urgence en Sierra-Leone

LIRE PAGE 32

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

LITIGE « NUCLÉAIRE » entre Bonn et Washington

« Le dilemme paraît sans issue : Bonn ne peut se permettre de risquer un heurt sérieux avec la puissance qui garantit à elle seule la sécurité de l'Allemagne de l'Ouest. Mais il ne serait pas *moins dangereux* que la République fédérale, dont l'économie vit pour plus d'un quart des commandes de l'étranger, mette en question sa crédibilité de partenaire commercial en rompant le contrat conclu avec le Brésil. » Ce jugement du « Spiegel » force à peine la note pour résumer le problème auquel le chancelier Schmidt se trouve confronté depuis l'arrivée à la Maison Blanche du président Carter et la tournée européenne de M. Mondale.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Etats-Unis s'opposent au contrat de coopération nucléaire signé entre Bonn et Brasilia en juin 1975. Rappelons que cette affaire — la plus grosse jamais conclue en matière de commerce extérieur par un pays qui est pourtant le champion des exportations d'équipement — porte sur la vente de huit réacteurs nucléaires et de deux usines qui doivent compléter, en amont et en aval, la grande industrie atomique dont veut se doter la principale puissance du continent sud-américain : une installation pour l'enrichissement de l'uranium et une usine de retraitement du combustible irradié.

Ces deux derniers projets inquiètent tout particulièrement les Américains : la technique de l'ultra-centrifugation, choisie par l'Allemagne, même si elle n'est pas encore tout à fait au point, devrait permettre d'obtenir un uranium à très haut degré d'enrichissement propice à la fabrication d'explosif ; quant au retraitement, il produit directement le plutonium, dont sont faites les bombes atomiques. Depuis environ un an l'ancienne administration américaine s'était mobilisée pour empêcher l'exportation de ces installations « sensibles ». La nouvelle est plus vigilante encore, puisque M. Mondale a demandé à M. Schmidt — comme vient de le confirmer publiquement le secrétaire d'Etat, M. Vance — de « geler » purement et simplement l'exécution de l'accord en attendant l'ouverture d'une négociation pour sa révision.

Le succès de cette offensive a été jusqu'à présent assez faible, plus limité en tout cas que ce que Washington a obtenu de la France à propos de l'usine de retraitement promise par Paris au Pakistan. M. Giscard d'Estaing s'est, certes, gardé de dénoncer le contrat conclu avec Islamabad, mais il a laissé entendre qu'il ne s'opposerait pas à une éventuelle annulation de la part de M. Bhutto. Il a affirmé publiquement que, de toute manière, ce contrat serait le dernier. M. Schmidt, lui, tout comme les dirigeants brésiliens, reste ferme, et pas seulement en paroles, dans son intention de remplir ses engagements : les Allemands entendent bien livrer les fournitures promises, y compris les deux usines litigieuses.

En revanche, le chancelier accepte de parler de cette affaire avec Washington (deux secrétaires d'Etat allemands se rendront sous peu, à cet effet, aux Etats-Unis), et de rechercher des formules de nature à apaiser par de nouvelles garanties les craintes des adversaires de la prolifération : les Américains, par exemple, pourraient être associés au contrôle des installations fournies. En attendant, il semble que certaines mesures d'application de l'accord germano-brésilien soient retardées à Bonn.

Cette « résistance en souplesse » satisfera-t-elle les moralistes vigilants de l'administration Carter ? Rien n'est moins sûr, car la politique déclarée des Etats-Unis consiste maintenant à interdire toute exportation d'installations « sensibles », même avec les meilleures garanties. Il en faudrait de toute façon davantage pour dissiper les soupçons assez communément répandus, attribuant tant au Brésil qu'à l'Allemagne des intentions moins avouables concernant la bombe.

Le dénouement de l'affaire Claustre renforce l'influence de la Libye

Arrivés mardi 1er février, à 17 h. 25, à l'aéroport de Toulouse-Blagnac, M. et Mme Claustre ont aussitôt été conduits au centre hospitalier Purpan, où ils sont soumis depuis à des examens médicaux. M. Giscard d'Estaing a, d'autre part, adressé une lettre personnelle au frère du commandant Galopin, le négociateur assassiné par les rebelles toubous.

Notre correspondant à Alger, Paul Balta, expose ci-dessous le contexte géopolitique dans lequel s'insère le dénouement heureux de l'affaire Claustre. Les négociations ayant conduit à la libération des deux otages ont fourni au colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, l'occasion de renforcer son influence auprès de la rébellion tchadienne.

De notre correspondant

Alger. — Le Dr Abba-Sidick a suivi avec « *détachement* » les comptes rendus « *dithyrambiques* » *de la presse française sur la libération de Mme Claustre à Tripoli.* « *Au lieu d'une condamnation sans appel de ces actes odieux, indignes d'un mouvement révolutionnaire qui se respecte, le battage organisé autour de cette affaire s'apparente, en fait, à une prime à la prise d'otages* », nous a déclaré le secrétaire général du Frolinat (Front de libération nationale du Tchad), le mardi 1er février.

En ce qui concerne le « *prétendu Front révolutionnaire tchadien* », sous l'égide duquel, selon les informations en provenance de Tripoli, se serait déroulée la libération des Claustre, le Dr Abba-Sidick a soutenu que celui-ci « *n'existe que dans l'esprit de ceux qui l'ont inventé* » ; il souligne en outre que M. Hissène Habré « *n'a jamais appartenu au Frolinat* » et que « *Goukouni Oueddei en avait été exclu statutairement en 1972 parce que, conseillé par Habré, il était entré en dissidence sur des bases tribales contre la direction légitime du Frolinat* » (1).

Pour les observateurs qui ont suivi à partir d'Alger l'affaire de l'enlèvement de l'ethnologue française, son contexte politico-diplomatique comporte plusieurs zones d'ombre. En recoupant des informations provenant de plusieurs sources diplomatiques ainsi que des mouvements de libération, trois questions se posent : Goukouni est-il aussi désintéressé qu'il le prétend ? A-t-il agi de son propre chef ou n'est-il qu'un pion dans une partie complexe dont la plupart des données lui échappent ? Enfin, pourquoi M. Hissène Habré, longtemps considéré comme la clé de l'énigme Claustre, s'est-il brusquement trouvé hors jeu ? En fait, les réponses à ces questions sont liées au jeu du colonel Kadhafi dans cette région frontalière qui constitue pour la Libye une voie de passage importante vers l'Afrique noire.

Pour comprendre le jeu libyen, il faut savoir que l'un des grands desseins du président Kadhafi est d'installer trois bases militaires à des points stratégiques : à l'est, à la frontière égypto-soudanaise, à l'ouest, à la frontière tunisienne, et au centre, à Aozou, bande du territoire tchadien occupée depuis 1973 par les troupes libyennes.

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 3.)

(1) Les représentants du FROLINAT à Alger avaient annoncé, le mercredi 10 novembre, que M. Goukouni Oueddei, qui avait commandé leur « IIe armée », était revenu au sein du mouvement et était considéré par ce dernier comme un « révolutionnaire sincère » qui avait été trompé par M. Hissène Habré.

Le ton continue de monter entre MM. Giscard d'Estaing et Jacques Chirac

Le chef de l'État ne s'effacera pas « en cas de difficultés ou de tensions politiques »

Au cours de l'émission d'Antenne 2, « Les dossiers de l'écran », M. Valéry Giscard d'Estaing a confirmé une fois de plus, mardi soir 1er février, qu'il ira jusqu'au terme de son septennat et qu'il ne s'effacera pas « *en cas de difficultés ou de tensions politiques* ».

Le chef de l'Etat a, d'autre part, apprécié avec sévérité l'attitude de M. Jacques Chirac, qui avait repoussé quelques heures plus tôt les propositions de M. d'Ornano visant à constituer à Paris des listes d'union de la majorité.

Cinq jours après l'annulation par l'Elysée de la rencontre que M. Giscard d'Estaing avait fait proposer à M. Chirac pour le samedi 29 janvier, le ton continue de monter entre le président de la République et son ancien premier ministre.

Le président du Rassemblement ne s'est pas borné mardi après-midi à repousser les offres de listes d'union de M. d'Ornano en faisant valoir que le candidat de MM. Barre et Giscard d'Estaing ne représente que « *la minorité de la majorité* », tandis que lui-même veut se battre au nom de « *la majorité de la majorité* » ; il ne s'est pas seulement réclamé, pour justifier son action, de la thèse présidentielle sur le pluralisme et les élections primaires ; il a également fait observer avec quelque impertinence que l'on peut être à la fois maire de Paris et député puisque l'on peut être simultanément président de la République et conseiller municipal (M. Giscard d'Estaing l'est demeuré à Chamalières, dans le Puy-de-Dôme).

A la fin de la même journée, le chef de l'Etat, qui était une fois de plus la vedette de la télévision (M. Mitterrand bénéficiera-t-il un jour de deux heures et demie d'antenne ?), ne s'est pas montré tendre pour l'ancien chef du gouvernement. Il ne lui a pas seulement reproché de s'être lancé dans la bataille de Paris sans s'être entretenu de son projet avec M. Barre et d'avoir ainsi enfreint les règles du « *pluralisme organisé* », il a également fait observer, dans le cours du même développement, que « *la liberté ne consiste pas dans le tapage nocturne ou dans le fait de rouler à gauche* ».

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 8.)

Le prix du fuel lourd augmenté de 10,9 % ?

M. Barre semble hésiter à ratifier une hausse du prix du fuel lourd de 10,9 % à compter du 1er février. Le ministère de l'économie et des finances indiquait, ce mercredi 2 février, en fin de matinée, qu'« aucune décision n'a encore été arrêtée ». *La veille pourtant, un « contrat de modération » avait été mis au point entre la direction des prix et la profession pétrolière selon lequel le prix du fuel lourd devait augmenter de 40 F par tonne, les huiles de base (lubrifiants) de 8,60 F pour 100 kilos, les bitumes de 47 F la tonne, les essences spéciales (dont les carburéacteurs) en moyenne de 6 %. En revanche, le prix du naphta ne devait pas changer, et la profession pétrolière s'était engagée à n'opérer aucune majoration de prix sur le gaz de pétrole liquéfié (butane, propane).*

Ce contrat porte sur les produits dont les prix avaient été libérés le 17 mai 1976 (fuel lourd et naphta) et sur les petits produits, soit 35 % des produits pétroliers consommés en France. Les prix des carburants, du gas-oil et du fuel domestique restent soumis à une fixation autoritaire. De nombreuses branches industrielles attendent de connaître le prix du fuel lourd pour signer elles aussi des « *contrats de modération* ». Quant à la profession pétrolière, elle estime que cette hausse serait insuffisante et craint qu'elle ne retarde l'augmentation des prix de l'essence et du fuel domestique, indispensable, selon elle, pour répercuter les hausses des prix décidées par l'OPEP et pour elle, pour répercuter les hausses des tenir compte de la dépréciation du franc par rapport au dollar depuis la dernière augmentation.

Modération ?

Parler de « *modération* » lorsque on parle d'augmenter le fuel lourd de 10,9 % par rapport aux barèmes de septembre peut paraître étonnant. Mais c'est la conséquence logique de la libération des prix de certains produits pétroliers décidée en mai dernier. Bloqués en septembre — dans le cadre du plan Barre — les prix « *français* » du fuel lourd ont pris un retard certain par rapport au cours du marché international.

(Lire la suite page 29.)

AU JOUR LE JOUR

FAIRE-VALOIR

Si, au moment précis où la deuxième chaîne montrait le président dialoguant avec sa mini-République, la troisième diffusait un film qui s'intitulait le Voleur qui vient dîner, *ce n'était évidemment une allusion ni au plan de redressement économique ni à l'innocente habitude qu'a M. Giscard d'Estaing de s'inviter à la table de ses concitoyens.*

Mais il fallait bien trouver un faire-valoir aux exécutants de la symphonie élyséenne. En l'occurrence on aurait pu faire un choix plus courageux et plus significatif en faisant, par exemple, entendre un trio d'union de la gauche sur une chaîne, et un solo de Chirac sur l'autre.

ROBERT ESCARPIT.

L'AFGHANISTAN EN QUÊTE D'UNE RÉPUBLIQUE

Le 30 janvier s'est réunie à Kaboul la première « Grande Assemblée » des représentants du peuple afghan convoquée depuis le coup d'Etat du 17 juillet 1973 qui avait provoqué le renversement du roi Zaher Shah et la nomination du prince Mohammed Daoud — son cousin germain et beau-frère — comme président de la République. Cette « loya jirgah » — pour lui donner son appellation en pashtoun, la langue officielle du pays — doit approuver un projet de Constitution mis au point ces derniers mois par une commission « ad hoc ».

Notre collaborateur Jean-Pierre Clerc, qui s'est récemment rendu en Afghanistan, fait le point de la situation dans ce pays.

De notre envoyé spécial
JEAN-PIERRE CLERC

Kaboul. — Dans les grandes artères de la capitale, un cortège s'avance, un peu fantômatique, au milieu des bourrasques de neige. *Deux à trois mille* personnes défilent en criant, sans excessive conviction, des slogans en pashtoun : « *Vive la République !* » ou « *Vive la Grande Assemblée !* ». Elles portent des banderoles rouges exaltant « *l'unité nationale* » et arborent, à des dizaines d'exemplaires, un portrait fleuri. Cet homme aux traits lourds et au crâne chauve dont l'image — répandue dans tous les lieux publics et les boutiques de l'Afghanistan — semble surveiller les allées et venues de chacun, c'est le « *leader de la révolution* » le ci-devant *sardar* (prince) Mohammed Daoud, président de la République depuis trois ans et demi, après avoir été, pendant dix ans, une sorte de régent du royaume.

La petite troupe des manifestants est composée, pour l'essentiel, d'hommes habillés à l'occidentale. La foule des curieux, qui contemple le défilé, compte, elle, davantage d'hommes portant les traditionnels *tchapan* (manteau) et turban, et de femmes vêtues du *tchadri*, ce voile, noir ou bleu ciel, qui les dissimule de la tête aux pieds. Les familiers de Kaboul ne s'y trompent pas : ces manifestants transis sont, pour l'essentiel, des fonctionnaires des ministères de l'intérieur et des finances, descendus dans la rue en service commandé.

Soudain, alors que le cortège s'écoule, le chef de l'Etat apparaît tête nue dans la bourrasque, tenant son couvre-chef à la main en un geste étonnamment humble. L'homme fort de l'Afghanistan serre des mains, tandis que les manifestants l'ovationnent et lancent dans sa direction des pétales de fleurs qui se mêlent joliment aux flocons.

Les manifestations auxquelles a donné lieu la « campagne » pour la désignation des membres de la Grande Assemblée ne pouvaient guère avoir un contenu politique précis : à quelques jours de la séance inaugurale de cette *loya jirgah*, chargée d'approuver la première Constitution républicaine de l'Afghanistan, nul ne pouvait encore donner la moindre indication sur ce texte, élaboré dans le plus grand secret, des mois durant, par une commission de vingt membres triés sur le volet par le chef de l'Etat. On ne savait même *pas combien de députés compterait* l'Assemblée !

Une seule certitude : aux côtés des quelque trois cent cinquante élus et d'une cinquantaine de personnalités siégeant ès-qualité — *ministres*, membres du comité central de la révolution, membres de la Cour suprême et du comité de rédaction de la Constitution, — des civils et des militaires désignés par le président de la République participent aux travaux de la *loya jirgah*. Ainsi M. Daoud a-t-il entendu atténuer l'incertitude pesant sur la composition de l'Assemblée.

Incertitude relative, néanmoins. Les représentants du peuple, en effet, n'ont pas été élus selon le mode occidental, mais désignés par acclamations à l'occasion d'assemblées de villages ou de quartiers : dans ces circonstances, la notoriété compte évidemment bien davantage que les opinions. Sur le plan idéologique, cela ne pouvait manquer de donner une assemblée fortement conservatrice imprégnée de toutes les nuances de l'esprit islamique, parfois progressiste chez certains élus urbains mais le plus souvent rétrograde.

Le « *leader de la révolution* », le président Daoud, a-t-il songé à *rétablir l'équilibre* par une « injection » massive dans l'Assemblée de militaires et de civils progressistes *désignés* par ses soins ? Bien que la *loya jirgah* ne soit nullement, dans la tradition historique afghane, une institution de nature démocratique (1), le chef de l'Etat ne souhaitait certainement pas prêter le flanc aux accusations de « *manipulation* » ou de « *pseudo-consultation* » que des adversaires intérieurs ou des observateurs étrangers étaient décidés à lui adresser. La « *démocratisation* » du pays n'était-elle pas — avec la lutte contre la corruption — un des objectifs annoncés de la « *révolution* » du 17 juillet 1973 !

(Lire la suite page 3.)

(1) La « loya jirgah » est, à l'origine, l'assemblée des chefs des tribus pashtoun dominant le sud du pays. Elle a été convoquée à de nombreuses reprises dans l'histoire de l'Afghanistan, le plus souvent pour confirmer le pouvoir d'un roi récemment monté sur le trône. La dernière grande assemblée traditionnelle avait été réunie en 1964. Elle avait approuvé la Constitution octroyée par Zaher Shah, qui prévoyait l'élection d'un Parlement. L'un des premiers actes de gouvernement de M. Daoud, en juillet 1973, avait été la dissolution de ce Parlement.

DUCHAMP AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

L'au-delà de la peinture

L'institution supérieurement « organisée » du plateau Beaubourg appareille donc vers l'an 2000. La première manifestation du nouveau Centre est consacrée à un « artiste » qui aborda la peinture, tout enfant, en 1902. Le choix de Marcel Duchamp est une manière *de poser d'emblée la question du* siècle, de se demander dans quel sens il faut le lire, d'y répondre en *écartant les héros traditionnels :* Matisse, Picasso, de considérer d'autres comportements et de s'attacher à des résultats à caractère *conceptuel autant que plastique*.

Par le nombre et le détail des « *pièces* », l'exposition est plus complète et variée que celle d'il y a dix ans, au musée de l'avenue Wilson ; *mais surtout le ton*, l'esprit, sont différents. En 1967 à Paris, comme l'année précédente à Londres, Duchamp apparaissait comme un parfait et brillant « excentrique ». A Beaubourg, il est traité avec le respect que l'on porte aux classiques, respect qui est de rigueur aux Etats-Unis depuis vingt ans. L'écart frappera d'autant plus que les détours explicatifs, les gloses et les publications, ont pris entre-temps une ampleur *incroyable. Pour cheminer à travers les forêts d'exégèse de la* « Duchamp-Forschung », un nouveau style de présentation a été *nécessaire. Les modalités du travail beaubourgeois* se trouvent ainsi explicitées.

(Lire page 13 l'article d'ANDRÉ CHASTEL.)

AMÉRIQUES

LE PARAGUAY OUBLIÉ

III. — Les « nouvelles frontières »

Le Paraguay, petite « île entourée de terre » au milieu de l'Amérique du Sud, somnole depuis plus de vingt-deux ans sous la férule du général Stroessner, qui s'apprête à solliciter de ses compatriotes un cinquième mandat présidentiel. L'anticommunisme est la seule idéologie de ce régime où la fraude, la corruption et le trafic forment l'ordinaire de la vie politique et sociale. (« Le Monde » des 1er et 2 février.)

De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

Asuncion. — Le Paraguay n'est petit qu'en apparence. A l'ouest, passés Asuncion et son fleuve, le pays devient *immense à force* d'être vide. Des arbres à peine feuillus, une végétation qui montre surtout ses griffes, l'eau qui n'apparaît que par flaques, le sol qui n'est que du sable, des troupeaux de bœufs et de buffles qui succèdent à des troupeaux de bœufs et de buffles, quelques forts militaires : le Chaco a *tout* l'air d'une cause perdue. De fait, sur ses quelque 250 000 kilomètres carrés, les habitants sont rares : ils sont à peine plus de cent mille, dont beaucoup d'Indiens encore nomades.

Et pourtant, c'est ce « finisterre » que quelques milliers de colons, depuis un demi-siècle, font prospérer. S'il fallait être juif pour rendre vie aux déserts en Israël, il fallait sans doute être mennonite pour faire reverdir le Chaco. Pacifistes, anabaptistes, les Mennonites ont dû émigrer successivement de Hollande, d'Allemagne et de Russie avant de débarquer ici à la *fin* des années 20 — à la recherche d'un pays qui ne les oblige pas à porter les armes. Ils ont toujours payé cher le droit à la survie.

Aujourd'hui, Filadelfia, leur quartier général, est une ville de western, épurée par les pasteurs. Une coopérative, une petite piste d'atterrissage, une fabrique d'huile d'arachide, des rues tirées au cordeau, des jardins fleuris entretenus avec amour. Mettant les âmes à vif, le vent souffle ici des semaines entières. Il soulève la poussière accumulée au long de la saison sèche, et la fait voler partout.

Les hommes ont des blondeurs, des rousseurs exotiques dans ces parages. Les femmes sont plus étranges encore : osseuses, pâles, des robes tristes, pas un brin de fard, l'œil fuyant les regards masculins. Pas d'alcool (*« c'est contraire à la Bible »*), pas de cigarettes : la pureté de la religion — et de la race — est réservée par des mariages en famille ; les week-ends à huis clos, et un seul entracte, la messe... Visiblement, les Mennonites ne sont pas au monde — et encore moins dans cette partie du monde — pour s'amuser.

Nazis, Croates, Formosans...

Leurs vertus revêches les ont bien servis. Le plus difficile, au début, a été de trouver de l'eau à boire. Ils ont vécu leurs premiers *mois dans* des *trous*, sous des bâches, pour se protéger du soleil. Aujourd'hui encore, c'est la pluie, recueillie dans les gouttières, qui alimente les réservoirs. Les Mennonites cultivent le coton, l'arachide, les haricots, font pousser des arbres fruitiers. Ils élèvent des vaches laitières presque comme en Suisse : leur lait-beurre-fromage est connu *dans tout* le pays. Véritable Etat dans l'Etat — ils s'*auto-administrent* — ils se disent en paix, heureux. Rares sont ceux qui désertent.

Ils ne sont pas les seuls à avoir trouvé au Paraguay une terre d'accueil. Dur à ses paysans et aux opposants, le pays est la providence des ex-nazis aux visages refaits, qui se cachent dans des *estancias* introuvables, des escrocs et des trafiquants en cavale, qui achètent leur permis de séjour au prix fort, de Croates embauchés comme gardes du corps, de Japonais en quête d'espace vital, de Sud-Coréens, de Formosans... Interpol — cela pourrait changer — n'y met pas les pieds...

Les Japonais ont créé plusieurs colonies agricoles, comme celle d'*Iguaçu*, dans le *Haut-Parana*. Formosans et Sud-Coréens ont préféré l'épicerie où ils sont passés maîtres. Le général Stroessner a décidé d'accélérer l'immigration « idéologique » : il entend combler les espaces vides du pays avec des anticommunistes de choc. Près de cent mille Sud-Coréens seraient attendus dans les prochaines années. Même les Sud-Africains sont présents, pour l'instant, par leurs prêts bancaires — avant-coureurs, peut-être, de futurs replis.

Une capitale hydro-électrique

Autre « nouvelle frontière » : le Haut-Parana. Un fleuve qui traîne en longeur, une forêt qui s'effiloche. Face au Brésil, la ville de Presidente-Stroessner n'a longtemps été qu'un bazar éclairé au néon, jusqu'à minuit, pour vendre aux voisins whiskies, cigarettes, champagnes, transistors de contrebande. A quelques kilomètres de là, Hernandarias est un relais obligé, et à peine clandestin, pour les avions venus de Miami et de Panama chargés de « marchandises ». Le trafic est contrôlé par le maire, lui-même coiffé par un général.

Aujourd'hui, Presidente-Stroessner s'apprête à devenir la *« capitale hydro-électrique du continent »*. *En face*, du côté brésilien, Foz-de-Iguaçu revendique sans doute la gloire. Séparés par le Parana, les deux pays se sont associés pour construire Itaipu. 12,6 millions de kilowatts-heure dans dix ans, *« le plus grand barrage du monde »*.

« Ou la plus grande catastrophe ! » Celui qui s'exprime ainsi n'est pas un technicien, mais un observateur étranger qui a eu accès à quelques dossiers. Il n'est pas le premier, *ni* le seul, à s'inquiéter du gigantisme de l'ouvrage. *« C'est comme si on faisait un immeuble de mille étages »*, dit-il. Si le barrage venait à céder,



(Dessin de PLANTU.)

il balaierait une partie du Paraguay, du Brésil et de l'Argentine et noierait des millions d'habitants. *« Il aurait été plus facile de construire trois ou quatre barrages. Mais les Brésiliens ont la folie des grandeurs. Le devis était au départ de 2 milliards de dollars, il est déjà de 6 et nous calculons qu'il sera, en fait, de 10 ou 12. »*

Habitué, vu sa taille, à regarder à ras de terre, le Paraguay — du moins le Paraguay officiel — se laisse gagner, cette fois, par les superlatifs. Il va devenir le plus grand exportateur d'énergie électrique ! Associé *« à égalité »* avec le Brésil, il aura droit à la moitié de l'électricité produite. Comme il ne sera pas en condition de l'utiliser, il l'écoulera à l'extérieur *« Nous gagnerons 100 millions de dollars par an*, dit M. Debernardi, directeur-adjoint d'Itaipu, *pour une exportation qui ne fera sortir aucune marchandise. »*

Cent millions de dollars, c'est plus de la moitié des exportations de l'an dernier. Ce gain justifie les 600 kilomètres carrés inondés par le barrage (côté paraguayen) : Itaipu fera disparaître des terres jusqu'à 200 kilomètres au nord. Pourtant, l'opposition libérale crie à la *« trahison »*. *« Le traité d'Itaipu*, dit-elle, *est inique. Il serait dénoncé par n'importe quel tribunal international. »*

La guerre des mégawatts

Comme le Brésil finance seul l'investissement, le Paraguay devra, pour payer sa quote-part, vendre à son partenaire ce qui lui reviendra de l'énergie produite. *« Mais à un prix fixé d'avance et qui sera dérisoire*, dit M. Luis Maria Vega, sénateur de l'opposition. *Il nous faudra donc plusieurs générations pour rembourser. »* Théoriquement, les Paraguayens pourront utiliser une partie de l'électricité. Il y va même de leur intérêt : ils attireront ainsi les industries. Mais Itaipu fonctionnera sur la fréquence brésilienne — différente de celle du Paraguay. *« Ou nous changeons tout notre système électrique*, dit M. Vega, *ou il faudra construire un transformateur géant, c'est-à-dire allonger la note, nous endetter davantage. »*

Sceptiques quant au montant des *royalties* qu'ils recevront, les Paraguayens constatent qu'ils n'ont pas tiré tout le parti qu'ils pouvaient du fait que le Parana est pour moitié leur propriété. Ils estiment, en général, qu'ils ont renoncé à ce *« privilège de situation »* qui était le leur : celui d'un Etat-tampon qui marchande avec ses deux voisins, ou, pour parler plus élégamment, qui pratique entre l'un et l'autre une politique *« pendulaire »*.

Désormais, la balance penche nettement d'un côté. Le mastodonte du Nord a profité du psychodrame sanglant que vit aujourd'hui l'Argentine pour gagner la « guerre des mégawatts » engagée par les deux rivaux sur le fleuve Parana. Buenos-Aires soutient que c'est par machiavélisme que les Brésiliens ont choisi de construire leur grand œuvre à Itaipu, alors qu'ils l'avaient d'abord prévu à 200 kilomètres plus au nord. A cette hauteur, ils gênent en effet le projet argentin de Corpus, un peu en aval. Ils l'amputent d'une partie de la masse d'eau nécessaire à un nouveau barrage. En outre, si le Paraguay change sa fréquence, actuellement identique à celle des Argentins, il s'attirera, dit M. Debernardi, *« de sérieux problèmes géopolitiques »* avec son voisin méridional. Depuis des mois, les journaux d'Asuncion sont pleins de ces débats hydro et géo-électriques...

Le Brésil ne se contente plus de « ligoter » le Paraguay par les dollars ou les cruzeiros. Il l'investit physiquement. *« Cent vingt mille Brésiliens colonisent nos provinces orientales*, dit M. Domingo Laino, président du parti libéral radical. *Ils ont acheté là-bas 1 million d'hectares. Pendant ce temps-là, les Paraguayens sans terre cherchent du travail en Argentine. Il y a six cent mille Paraguayens à Buenos-Aires. Plus qu'à Asuncion. »*

C'est vrai. De Presidente-Stroessner à Salto-da-Guaira, le Brésil a épanché son trop-plein : la forêt est taillée en pièces par des hommes venus des Etats voisins du Parana ou de Santa-Catarina, qui imposent l'usage de leur langue, de leur monnaie, de leurs habitudes, et apportent même avec eux des affiches de l'ARENA et du M.D.B., les deux partis autorisés de l'autre côté de la frontière.

« Une nouvelle preuve de l'expansionnisme brésilien », dénoncent les libéraux, qui réclament une *« loi de défense des frontières »*, comme chez leurs voisins, pour empêcher l'aliénation des terres riveraines. C'est là l'intrusion d'une civilisation « allogène », *« qui relègue la culture paraguayenne au rang de* sous-culture *dépendante »*, disent les évêques.

Aliénation, dépendance, sous-culture : voilà bien, pour finir, les mots qu'on attendait. Ce sont les mêmes dont se servent, en Amérique latine, des peuples d'une tout autre dimension. Asuncion enfourche, avec simplement quelques zéros en moins, les querelles de Brasilia, de Buesnos-Aires, sur la malfaisance — ou non — du capital étranger. *« Les banques américaines et brésiliennes dominent le marché*, dit M. Domingo Laino. *Deux entreprises, l'une britannique, l'autre américaine, tiennent l'industrie des frigorifiques. Le raffinage du pétrole est aux mains des Etats-Unis, les plantations de café dans celles des Brésiliens et des Américains. En 1976, le gouvernement a accordé à une compagnie américaine le monopole de la prospection de minerai dans toute la région orientale du pays. »*

Un changement inéluctable

M. Bareiro Saguler notait en 1972 : *« Vingt entreprises à capitaux étrangers sont propriétaires de 30 % du territoire national ; quinze possèdent plus de 20 % du bétail bovin. Les entreprises contrôlées par le capital étranger réalisent plus de 80 % des exportations. »*

Intégration à l'économie internationale ? Ou absorption pure et simple d'une nation qui n'a pas assez grandi ? Des Paraguayens ne se résignent pas à ce qui, de loin, paraît inévitable : la dilution d'une économie naine dans des ensembles multinationaux. C'est la défaite de 1870, sanctionnée par l'occupation brésilienne, rappellent-ils, qui a provoqué la dilapidation d'une partie du territoire et l'entrée en force du capitalisme *« allogène »*. Aujourd'hui, pour sortir du sous-développement, le Paraguay reproduit en miniature quelques « modèles » tout proches : une croissance soutenue par le gonflement de la dette extérieure — elle équivaut à deux ans et demi d'exportations. — le déficit croissant de la balance des paiements, un début de concentration des revenus.

Désenclavé, avec l'aide de ses voisins ; lancé, timidement, à la conquête de ses terres vierges, ce qui le dispense d'une réforme agraire ; prêt à exporter une énergie qui peut l'aider, un jour, à s'industrialiser ; spéculant sur sa situation de *« méditerranéité »*, sa position de pays-carrefour au cœur de l'Amérique, le Paraguay de Stroessner est-il en passe d'entrer dans le siècle ? Va-t-il cesser de se ressembler ?

Ce changement paraît inéluctable, mais rien ne dit qu'il sera réussi. Le Paraguay est « fatigué d'être petit ». *« Même si nous étions tous honnêtes*, dit un économiste, *même si nous étions tous travailleurs, même si nous étions tous ingénieurs, le Paraguay continuerait de dépendre totalement des pays riches. Si l'ordre international ne change pas, pour le Paraguay, en tant que tel, il n'y a pas de solution. Autant faire un référendum pour savoir si nous préférons devenir province brésilienne ou argentine. »*

FIN

États-Unis

LE PRÉSIDENT CARTER REÇOIT POUR LA PREMIÈRE FOIS L'AMBASSADEUR DE L'UNION SOVIÉTIQUE

Washington (A.F.P.). — Le président Carter a réservé, mardi 1er février, un accueil extrêmement cordial à l'ambassadeur de l'Union soviétique, M. Dobrynine, qu'il rencontrait pour la première fois à la Maison Blanche. Le secrétaire d'Etat, M. Vance, et M. Brzezinski, conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, participaient à cet entretien, qui a porté sur l'ensemble des relations entre les deux pays, et en particulier sur le problème de la limitation des armements stratégiques et nucléaires.

Accueillant M. Dobrynine, M. Carter a dit : « On m'a dit beaucoup de bonnes choses à votre sujet et sur ce que vous aviez fait à Washington. J'espère avoir des relations très étroites avec vous et avec le secrétaire général du parti communiste, M. Léonide Brejnev. »

L'ambassadeur a indiqué qu'il comptait partir bientôt pour Moscou afin de préparer la mission que le secrétaire d'Etat, M. Vance, doit y accomplir en mars.

Venu plus tard accueillir le vice-président Mondale à la base aérienne d'Andrews, le président Carter l'aurait assuré qu'il avait avisé M. Dobrynine que les Etats-Unis « ne recuileraient pas » sur la question des droits de l'homme à travers le monde.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LE PREMIER CHARGE D'AFFAIRES FRANÇAIS EN REPUBLIQUE POPULAIRE D'ANGOLA, M. Jean Peyronnet, est arrivé mardi 1er février à Luanda, indique l'A.F.P., vingt-quatre heures après que les gouvernements angolais et français eurent annoncé leur décision d'établir des relations diplomatiques au niveau des ambassades (*le Monde* du 1er février).

Chili

● M. JAIME LAVIN FARINA, directeur général du ministère des affaires étrangères chilien, qui avait dû, le 28 janvier, quitter les Etats-Unis après avoir été accusé par Amnesty International d'avoir torturé des détenus au Chili, a été nommé, le lundi 1er février, secrétaire d'Etat adjoint aux affaires étrangères. Les autorités de Santiago ont démenti que M. Jaime Lavin ait torturé personnellement des détenus politiques. L'ambassade des Etats-Unis au Chili a précisé qu'elle ne disposait pas de preuves suffisantes pour corroborer les accusations portées contre M. Lavin. — *(A.P.)*

● L'ATTENTAT CONTRE M. ORLANDO LETELIER, ancien ministre des affaires étrangères chilien, aurait été perpétré par des exilés cubains anti-castristes et téléguidé depuis le Chili, écrit le *Washington Post* du 1er février. Le procureur général adjoint, M. Propper, a confirmé que des *« progrès »* avaient été réalisés dans l'enquête qu'il coordonne, mais il n'a fourni aucun détail.

Chine

● PEKIN ET LA SITUATION EN COREE. — Pékin a réaffirmé, mercredi 2 février, que seul le retrait de toutes les troupes américaines de Corée du Sud pourrait permettre la solution du problème coréen. *« L'occupation de la Corée du Sud par les troupes américaines constitue l'origine profonde de la tension dans la péninsule coréenne ainsi que l'obstacle majeur à sa réunification »*, écrit *Chine nouvelle*. — *(A.F.P.)*

Ethiopie

● LA PRINCESSE EJIGAYEHU, fille aînée de l'ancien prince héritier Asfaw Wossen et petite-fille de l'empereur la nuit du 31 janvier au 1er fé- Hailé Sélassié, est morte dans la nuit du 31 janvier au 1er février, à l'hôpital d'Addis-Abeba. Elle était âgée d'une quarantaine d'années. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● LE PARTI COMMUNISTE estime dans la nouvelle édition de son programme publiée mardi 1er février que *« l'unité avec le parti travailliste constitue une étape cruciale de la route vers une Grande-Bretagne socialiste »*.

Le programme du P.C. intitulé *« La voie britannique vers le socialisme »* a été publié pour la première fois en 1951 et révisé en 1968. La nouvelle édition souhaite la prise du pouvoir par *« un grand parti travailliste de gauche, qui s'appuierait sur un parti communiste devenu plus fort et plus influent »*. — *(A.F.P.)*

Maroc

● LES PROTESTATIONS DE L'OPPOSITION APRES LES ELECTIONS AUX ASSEMBLEES PROVINCIALES. — Après la prise de position de l'Union socialiste des forces populaires (*le Monde* du 29 janvier), Me M'Hamed Boucetta, secrétaire général du parti de l'Istiqlal, a dénoncé à son tour, vendredi 28 janvier, *« une intervention directe et manifeste »* des *« agents d'autorité »* avec *« atteintes flagrantes à la personne des élus, qui ont fait l'objet de contraintes, de pressions et de chantages »* pour priver l'Istiqlal du pourcentage de sièges dans les assemblées provinciales, qui, affirme Me Boucetta, aurait dû normalement lui revenir, compte tenu de ses positions acquises lors des élections communales et municipales du 12 novembre 1976. *« Si le processus démocratique avorte ou est suspendu, ce n'est pas nous qui en serons responsables »*, conclut-il. *(Corresp.)*

Mauritanie

● LE GOUVERNEMENT A ETE REMANIE LUNDI 31 JANVIER. — M. Moujtaba Ould Mohamed Fall, ancien directeur de cabinet du président de la République, a fait son entrée dans le gouvernement comme ministre du commerce et des transports. M. Baro Abdoulaye, ancien ministre de la promotion sociale, devient ministre d'Etat à la promotion rurale. — *(Reuter.)*

Pays-Bas

● UNE COMMISSION DU MINISTERE DE LA JUSTICE est partie mardi 1er février pour l'U.R.S.S., où elle enquêtera sur les crimes de guerre contre des citoyens polonais qu'aurait commis le collectionneur Pieter Menten pendant la seconde guerre mondiale. La délégation est présidée par le juge-commissaire M.H.J.W. van Duuren. Celui-ci a déclaré avant son départ que l'enquête prendra probablement deux semaines. Après l'U.R.S.S., la commission se rendra à Varsovie et à Cracovie. — *(A.F.P.)*

● LE GOUVERNEMENT NEERLANDAIS n'a pas confirmé, lundi soir 31 janvier, les informations selon lesquelles l'Iran lui aurait demandé d'interdire une réunion « anti-iranienne » qui doit se tenir aux Pays-Bas. A Téhéran, le sénateur Mohammad Ali Saffari, président du Comité national iranien pour la protection du consommateur, avait annoncé que cette réunion était organisée par la Confédération des étudiants iraniens et Amnesty International. Le sénateur avait ajouté que, si les Pays-Bas n'interdisaient pas cette réunion, son comité était *« prêt à lancer une campagne de boycottage des activités et des produits néerlandais en Iran »*.

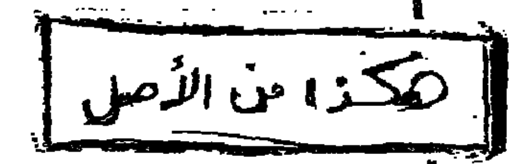
Un porte-parole de la section néerlandaise d'Amnesty International a précisé que cette organisation a commencé, le 29 janvier, une campagne d'information sur l'Iran qui se terminera par un congrès international sur les droits de l'homme en Iran, les 18 et 19 février, à Amsterdam. — *(A.F.P.)*

Tanzanie

● QUELQUE DEUX CENTS « CONSEILLERS MILITAIRES » CUBAINS se trouvent en Tanzanie, où ils entraînent les nationalistes rhodésiens, a indiqué, mardi 1er février, le bureau de l'A.F.P. à Washington, citant des sources proches des services de renseignements américains. Ces « conseillers » auraient été détachés du corps expéditionnaire cubain présent en Angola.

Yougoslavie

● UNE ERREUR DE PILOTAGE a été à l'origine de l'accident qui avait causé le 18 janvier la mort de M. Djemal Bjeditch, premier ministre yougoslave. La commission d'enquête a constaté que l'appareil avait effectué son approche de l'aérodrome de Sarajevo (Bosnie) à une vitesse excessive, à une hauteur inférieure de 300 mètres à la normale, et 5,5 kilomètres plus loin que la procédure ne l'autorisait. — *(A.F.P.)*



هكذا من الأصل

ASIE

L'AFGHANISTAN EN QUÊTE D'UNE RÉPUBLIQUE

(Suite de la première page.)

Mais, surtout, l'homme que la presse anglo-saxonne avait naguère surnommé *« le prince rouge »* n'est peut-être pas désolé d'être en présence d'une « chambre *introuvable* ». M. Daoud a été porté sur le devant de la scène par une poignée de jeunes officiers progressistes, *voire* communisants, dont la conjuration avait peut-être un peu facilement réussi et qui, ne sachant trop quoi faire du pouvoir, l'ont remis au plus prestigieux des militaires afghans (2). Or, depuis plusieurs *mois, le nouvel homme* fort du pays a entrepris de mettre à l'écart les éléments les plus avancés. *Des* ministres, des gouverneurs, des commandants militaires, ont, ainsi, *dû se retirer,* prendre une retraite anticipée ou accepter une ambassade lointaine.

Sur le plan institutionnel, cette évolution s'est manifestée, assez rapidement, par la *mise* en veilleuse du mystérieux comité central — *sorte* de conseil de la révolution, composé d'une douzaine de jeunes officiers — au profit du *gouvernement*, et surtout du président. Celui-ci, qui cumule *les* fonctions de chef de l'Etat et du gouvernement, de ministre des armées et des affaires étrangères, dirige désormais le pays avec une équipe de conseillers et de jeunes ministres dont il exige le dévouement à sa personne plutôt que des brevets de progressisme.

Est-ce à dire que le président afghan a mis au rencart un de ses objectifs proclamés, qui était de faire des *« réformes »* ? Les quelques mesures *importantes prises* en 1974 et en 1975 — nationalisation des banques et des compagnies d'assurances, réforme agraire — demeureront-elles sans suite ? *Beaucoup* d'observateurs créditent, au contraire, l'actuel chef de l'Etat d'excellentes intentions. Ils le situent dans la ligne des monarques qui, au début de ce siècle, cherchèrent à *moderniser* le pays. Il semble, pourtant, que ses déclarations favorables à une *« économie socialisante »* s'espacent.

Elles *pourraient* céder le pas à des proclamations en faveur d'un progressisme *« islamique »* — pavillon susceptible de recouvrir les marchandises les plus *diverses*...

M. Daoud — unanimement reconnu comme un politicien avisé et un fin connaisseur de la réalité de son pays — cherche, sans trop s'embarrasser de dogmatisme, à naviguer entre les deux écueils sur lesquels se sont brisés, à un demi-siècle d'intervalle, deux chefs d'Etat afghans : le « volontarisme », *qui conduisit* le roi Amanoullah à brûler, entre 1919 et 1929, les étapes de la réforme, dressant contre lui les milieux traditionalistes musulmans, et, *finalement, le peuple tout entier* ; et l'immobilisme, qui finit par perdre le très débonnaire Zaher Shah, et, avec lui, la monarchie.

Tout changer pour tout garder

La monarchie, mais pas la famille royale ! La chute du souverain, en 1973, a été à peu près unanimement applaudie par les *Afghans.*

Mais ceux-ci avaient-ils pris conscience que le pouvoir était remis à un homme rien moins que « neuf » ? Neveu de Nader Shah — vainqueur *des Anglais en 1919,* deux fois héros national, roi de 1929 à 1933 et père du souverain déposé en 1973 ; membre du clan pashtoun des Mohammedzai, qui *régnait* sur l'Afghanistan depuis 1836 ; de surcroît ancien premier ministre, et, en quelque sorte, « régent » du pays de 1953 à 1963 : pouvait-on penser que M. Mohammed *Daoud — dont on savait,* à Kaboul, qu'il attendait son heure — se convertirait sans arrière-pensée à l'idée *républicaine* ? Toujours est-il que les personnes de *la* lignée royale ont, dans l'ensemble, gardé les positions qu'elles occupaient avant le coup d'Etat ; que *l'ancien souverain reçoit, dans* son exil romain, une liste civile, apparemment confortable ; et que d'aucuns supputent déjà les chances de succession au pouvoir du *général Abdul Wali, ancien* bras droit de Zaher Shah, arrêté lors du coup d'Etat et libéré il y a quelques mois — une remarquable intelligence politique, dit-on, mais *aussi cousin germain de l'ancien* roi... et de l'actuel président. Dans sa retraite italienne, Zaher Shah médite peut-être sur ce précepte du *« guépard »* de l'écrivain Lampedusa : *« Tout changer, pour tout garder ! »*

Le surnom de *« prince rouge »* avait, en *partie, été donné* à M. Daoud en raison de sa politique étrangère favorable à Moscou entre 1953 et 1963. La conclusion, en 1964, contre le vœu de Kaboul, du pacte militaire de Bagdad, dont faisait partie l' *« ennemi héréditaire » pakistanais;* le refus de Washington de moderniser l'armée afghane : autant de raisons qui l'avaient *alors poussé* à faire entorse au non-alignement rigoureux dont il se réclamait, et à se tourner vers Moscou.

L'Union soviétique n'avait guère hésité à répondre à l'invite, équipant et suréquipant l'armée, construisant des routes et des *infrastructures de toute* nature, offrant ses compétences en matière de planification économique et de prospection géologique, déversant sur le pays des centaines de techniciens... Bien que les chefs de gouvernement qui se sont succédé à Kaboul de 1963 à *1973* aient eu à cœur de faire également contribuer l'Occident — et notamment les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale — au développement du pays, le poids de la présence soviétique ne pouvait qu'inquiéter ce nationaliste sourcilleux que demeure, par-delà les changements de régime, M. Daoud. Il s'efforce, aujourd'hui, d'échapper à *la relative « finlandisation »* de son pays en se tournant vers un autre candidat à l'hégémonie dans cette partie du continent asiatique, l'Iran. Le président afghan a obtenu des prêts si importants du chah que Téhéran a supplanté Moscou comme premier bailleur de fonds de Kaboul.

Si l'on ajoute à cela une amélioration des relations, depuis longtemps médiocres, entre l'Afghanistan et le Pakistan (3), le président Daoud a donc quelques succès à son actif.

La rumeur des mécontentements

Il y a quelques mois, la monnaie locale a été réévaluée de 40 % par rapport... au dollar. Est-ce d'avoir fait de l'afghani la devise... la plus forte du monde *qui donne à M. Daoud la certi*tude qu'il jouit de la confiance de ses concitoyens ? L'afflux des aides étrangères, bien au-delà de ce que le pays peut absorber ; les envois de *fonds* de près d'un million de travailleurs afghans émigrés — surtout en Iran, mais aussi dans le Golfe, au Pakistan et en Inde ; les excédents de la balance des comptes, et, enfin, les bénéfices, moins avouables, que vaut au pays le trafic du pavot vers les nations voisines : autant de sources d'enrichissement *pour l'Afghanistan.*

Mais la prospérité du pays n'est pas nécessairement celle de ses habitants. L'Afghanistan fait partie des vingt-cinq nations les plus pauvres du monde, et le revenu annuel moyen est estimé à 80 dollars par tête. Quatre années successives de bonnes récoltes ont quelque peu éloigné *le spectre de la famine* chez ce peuple demeuré paysan à 80 % (4). Mais chacun sait, ici, qu'un hiver *sans neige ou un printemps* sans pluie provoquerait une catastrophe comparable à celle de 1972. Or bien peu a été fait, depuis trois ans et demi que la *République a été instaurée, pour* améliorer le sort des Afghans. Kaboul se modernise, mais les surfaces irriguées s'accroissent peu. Le réseau de routes asphaltées *s'allonge, mais aucun emploi* industriel n'a été créé. Ce régime, comme le précédent, semble hésiter à donner le coup de pouce qui ferait définitivement sortir *l'Afghanistan de sa torpeur quasi* médiévale. Sage prudence, sera-t-on tenté de dire. Voici un pays sans bidonvilles, sans mendiants, sans la déplorable « clochardisation » et sans cette *ostentation* de la consommation de la part des riches qui sont le lot ordinaire des pays lancés dans un développement trop rapide. Voici *un pays où la société tradition*nelle, paternaliste, protège, relativement, les plus faibles...

Le président Daoud est déjà venu à bout de cinq ou six *« complots » — disqualifiés comme* « réactionnaires » — depuis son retour au pouvoir en 1973. Le dernier remonte à décembre. Enfermé dans le sombre palais pseudo-*médiéval* qu'il a *hérité* de son prédécesseur, au centre de Kaboul, il ne paraît guère entendre la rumeur des mécontentements qui montent du pays : notables empêchés de *faire des affaires* par les mesures « socialisantes » prises ces dernières années ; *Kabouli* victimes de la rénovation urbaine; paysans de plus en plus à l'étroit sur leurs terres ; étudiants et jeunes officiers rêvant d'améliorer le sort du peuple... Il est à craindre que la *loya firgah* ne se fasse l'écho de toutes ces protestations.

JEAN-PIERRE CLERC.

(2) Le sardar Mohammed Daoud avait été commandant en chef de l'armée afghane. De surcroît, comme premier ministre, il s'était particulièrement intéressé à la modernisation des forces militaires du pays.

(3) L'Afghanistan ne reconnaît pas le tracé de sa frontière avec le Pakistan, la « ligne Durand-Mortimer », qui remonte à 1893, époque de la colonisation anglaise aux Indes, et où Londres avait, de surcroît, établi son protectorat sur Kaboul. Il ne cesse de revendiquer le droit à l'autodétermination pour les provinces pakistanaises peuplées de Pathans, qu'il englobe sous l'appellation de « Pashtounistan ».

(4) Les estimations officielles faisant état de 16 à 18 millions d'habitants paraissent fortement « gonflées ». Selon des sources étrangères, cette population serait de 10 à 12 millions de personnes dont 1 à 2 millions de nomades. Un recensement, le premier de l'histoire du pays, est en préparation sous l'égide des Nations unies.

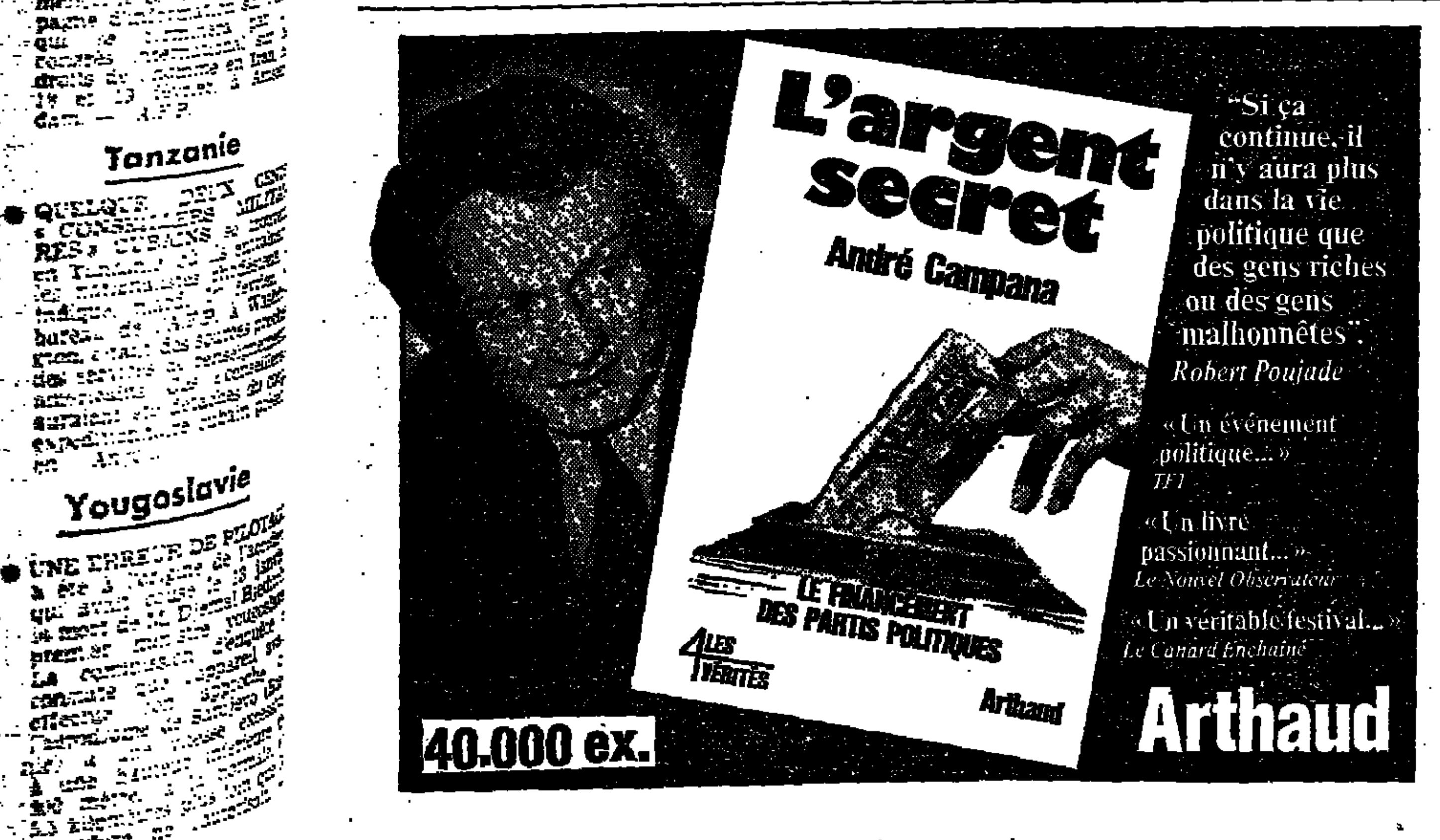
Inde

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE SE RETIRE AVEC ÉCLAT DU GOUVERNEMENT ET DU PARTI DU CONGRÈS

New-Delhi *(A.P., Reuter).* — M. Jagjivan Ram, ministre de l'agriculture, a donné, mercredi 2 février, sa *démission* du Parti du Congrès et du gouvernement. Il a annoncé sa décision au cours d'une *conférence de* presse et a invité les autres membres du parti gouvernemental à se joindre à lui et à s'opposer à Mme Gandhi lors des prochaines élections *générales. Le premier ministre,* a-t-il dit, *« porte atteinte à l'honnêteté dans la conduite des affaires publiques et aux règles fondamentales de la démocratie ».*

[Personnalité de tout premier plan de la vie politique indienne et l'un des « barons » du Congrès à l'époque — jusqu'à la proclamation de l'état d'urgence, en juin 1975, — où la « vieille garde » faisait encore sentir son influence, M. Ram était également, au Parlement, le porte-parole le plus en vue des intouchables, c'est-à-dire d'environ un septième de la population.

Le départ de M. Ram représente, en fait, une véritable et nouvelle scission — la dernière date de 1969 — au sein du parti gouvernemental, puisque aussi *bien l'ancien ministre* a annoncé la constitution d'une nouvelle formation, le Congrès pour la *démocratie,* à laquelle il compte sans doute rallier les milieux les *plus défavorisés, souvent rendus* inquiets moins par la suppression de la démocratie au sein du parti au pouvoir que par les mesures autoritaires de contrôle des naissances. — G. V.]



AFRIQUE

APRÈS LE DÉNOUEMENT DE L'AFFAIRE CLAUSTRE

M. et Mme Claustre *sont arrivés,* mardi 1er février, à 17 h. 25, à l'aéroport de Toulouse-Blagnac, à bord du Mystère-20 de l'unité *aérienne de liaisons ministérielles mis* à leur disposition par la présidence de la République. Accueillis par M. Roche, préfet de la région Midi-Pyrénées, ils ont aussitôt été conduits vers le centre hospitalier de Purpan. Admis à la clinique Dieulafoy, ils seront soumis pendant quarante-huit heures à des contrôles médicaux *dans le service de médecine générale du docteur* Laporte.

Mardi après-midi, un communiqué de l'Elysée avait indiqué : « Il a été convenu avec Mme Treinen, mère de Mme Françoise Claustre, de préparer l'accueil de sa fille dans une clinique de Toulouse, afin de lui faciliter la transition après sa longue détention. » Selon notre correspondant à Toulouse, Léo Palacio, les époux Claustre pourraient *tenir une conférence* de presse avant d'aller se reposer à Tarascon-sur-Ariège, dans la famille de M. Claustre.

M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, s'est « infiniment réjoui », mardi, que « le calvaire de Mme Claustre et de son *mari soit enfin terminé* ». D'autre part, M. Giscard d'Estaing a adressé une lettre personnelle à M. René Galopin, inspecteur central du Trésor à Eygurande et frère du commandant Galopin, le négociateur exécuté par les rebelles toubous.

«Nous n'avons jamais été humiliés...»

Tripoli *(A.F.P.).* — Avant de quitter Tripoli, les époux Claustre ont tenu, mardi 1er février, en début d'après-midi, une brève conférence de presse dont nous avons donné quelques extraits dans nos dernières éditions *datées du 2 février. Mme Claustre* a d'abord exprimé sa gratitude envers le gouvernement libyen, dont le rôle *a été décisif dans sa libération :*

« Je voudrais que tous les Libyens sachent combien nous avons été touchés, mon mari et moi, de l'accueil chaleureux que la Libye nous a réservé. Je n'oublierai jamais ces trois jours. Grand merci. » Elle a ensuite parlé longuement de sa captivité au Tchad, des femmes et des enfants toubous, *« très accueillants »*, qui *« ont compris ma détresse et tenté de leur mieux de m'intégrer à leur vie familiale en dépit de l'état de guerre dans le Tibesti ».*

A un journaliste qui lui demandait si elle s'était sentie abandonnée par la France, elle a répondu : *« Dans les conditions présentes, seul le porte-parole du gouvernement français peut répondre à cette question. Pour ma part, je ne peux parler que de ce que j'ai vu, de tout ce qu'a fait la Libye pour moi. »* Avant d'ajouter : *« Je pense que vous avez tous vu un film à la télévision française, en septembre 1975. »*

M. Claustre a déclaré que, pendant leur détention, ils n'ont *« jamais été humiliés ou placés dans des conditions difficiles sur le plan matériel ».* Puis il a évoqué le sort dramatique des Toubous du Tibesti et affirmé *que* quatre-vingts femmes *étaient* toujours détenues en otages par les troupes régulières tchadiennes.

« Comment voulez-vous, dans ces conditions, a-t-il demandé, *que nous puissions les convaincre que le sort d'une seule femme française est plus important que celui des femmes et des enfants toubous ? »*

En réponse à une journaliste *libyenne qui* lui *demandait son* opinion sur les accusations portées contre la Libye d'appuyer le terrorisme, il a *rappelé* la façon dont le négociateur libyen a su convaincre les révolutionnaires tchadiens *« que la prise d'otage n'est pas un moyen de pression pour des gens qui se battent pour l'avenir ».*

S'adressant à ce propos à la presse européenne et mondiale, M. Claustre a affirmé : *« Il est très bien de s'élever contre le terrorisme international, mais le jour où le terrorisme cessera dans l'autre camp* (les *pays* occidentaux), *peut-être cessera-t-il partout ».*

M. Goukouni Oueddei, le nouveau chef de la *rébellion toubous, qui par*ticipait à la conférence de presse, a fait alors l'historique de la révolution nationale tchadienne. Il s'en est pris à la France, qu'il a accusée d'avoir envoyé au Tchad un corps expéditionnaire afin *« d'épauler le régime en place de Tombalbaye et de ses tortionnaires dans leur immense projet d'assassinat des populations innocentes »,* ajoutant : *« Les raisons qui ont motivé l'enlèvement de Mme Claustre sont d'une évidence éclatante. L'intervention française a laissé des souvenirs amers et inoubliables dans notre peuple : des milliers de martyrs, des veuves, des orphelins, des sans-abri. »* Au nom du Front de libération nationale du Tchad (Frolinat), il a félicité Mme Claustre *« pour son courage héroïque, sa patience exemplaire, sa compréhension et son bon moral dans des moments parfois difficiles ».*

« Nous espérons, a-t-il conclu, *que cette longue détention lui a permis d'avoir une assez large expérience de la réalité de notre lutte, et nous lui souhaitons un bon retour parmi les siens. »*

Après que M. Goukouni eut quitté la salle, le général Bernard Capillon, représentant personnel de M. Giscard d'Estaing, a fait son apparition, accueilli par M. Ali Triki, ministre d'Etat libyen, chargé des affaires étrangères. Ce dernier déclara alors : *« Voilà M. et Mme Claustre. Ils sont libres. »*

« RETROUVER L'OBSCURITÉ DES GENS ANONYMES... »

C'est dans un splendide décor méditerranéen, celui du théâtre de Sabratha, à une centaine de kilomètres de Tripoli, que Mme Claustre a accordé, lundi 31 janvier, sa première interview de « femme libre », devant la caméra de Raymond Depardon et Marie-Laure de Decker, journalistes *de l'agence Gamma,* qui, au printemps 1975, retrouvèrent les premiers la piste de l'ethnologue à travers la rocaille du Tibesti.

A revoir, mardi soir sur TF 1, ce visage que la France avait découvert seize mois plus tôt, à écouter la voix blanche nouée par l'émotion, on ressentait combien, en pareille circonstance, les mots sont dérisoires. Seule importait la larme essuyée d'un doigt furtif sous les lunettes noires. Mme Claustre évoqua l'intérêt éveillé dans la presse par son épreuve solitaire, et en releva les aspects positifs (« cela nous a aidés »), mais aussi négatifs (« on a dit tellement d'erreurs qui ont nui à la cause du peuple toubou »). Elle assura n'avoir pas subi au cours de sa captivité le moindre « lavage de cerveau » : « On ne m'a jamais contraint à écouter une propagande quelconque. *J'ai été* complètement libre de mes pensées. »

La *liberté* ? *« C'est* magnifique. Il faut l'avoir perdue pour en connaître le prix. » « Nous n'approuvons évidemment pas les prises d'otages, note M. Claustre, *mais* ce que *nous avons vu* et vécu là-bas nous a profondément marqués. » Et maintenant ? « J'ai un métier, dit-elle, je vais de nouveau l'exercer. » *Et lui d'ajouter* : « Nous voulons retrouver l'obscurité des gens anonymes. » — J.-P. L.

L'influence de la Libye renforcée

(Suite de la première page.)

Dans la capitale libyenne, on se prévaut, pour justifier cette présence, *d'un accord conclu en janvier 1935* entre Laval et Mussolini par lequel la France, qui occupait le Tchad, cédait à l'Italie, *qui occupait* la Libye, ses droits sur cette portion de territoire. En fait, cet accord, approuvé par *la Chambre des députés,* n'a jamais *été ratifié* par le Sénat français. De plus, lorsque l'Italie déclara la guerre à la France en 1940, l'accord Laval-Mussolini ainsi que d'autres conventions franco-italiennes ont été dénoncés aussi bien par Paris *que par Rome.*

Des contacts existaient depuis 1974 entre la Libye et *le groupe Habré-Goukouni au sujet* de ce territoire qui fait partie du B.E.T. (Borkou-Ennedi-Tibesti). Il semble que, dans *un premier temps,* les Libyens aient obtenu à la fois l'accord de l'ancien président Tombalbaye et de M. Hissène *Habré, alors insurgé contre* le gouvernement de N'Djamena, pour le stationnement de leurs troupes à Aozou. Le chef de l'Etat tchadien, renversé depuis par le général Malloum, aurait même reçu du colonel Kadhafi 5 milliards de francs C.F.A. (100 millions de francs français) à valoir sur un *montant* de 23 milliards de francs C.F.A. (460 millions de francs français) *pour le prix de son consentement.*

De son côté, M. Habré *aurait* accepté le fait accompli, en exigeant cependant que la Libye n'aille pas *plus loin qu'Aozou. Cette entente* a été rompue en 1976 lorsque les troupes libyennes, tentant de franchir la ligne *fixée par* M. Habré, se sont heurtées aux forces de ce dernier entre Aozou et Bardaï. Au cours de l'engagement, les Libyens auraient eu dix morts et dix-sept prisonniers ; ils auraient également perdu *un important* matériel. M. Goukouni, qui se trouvait alors à Tripoli, aurait négocié pour la Libye *la libération des prisonniers,* mais il aurait également dénoncé M. Habré *« comme un élément viscéralement anti-arabe ».*

Un scénario complexe

Cette brèche dans le front Habré-Goukouni devait faire l'affaire des *Libyens. Alors qu'ils* avaient misé sur M. Habré, ils ont changé leur fusil d'épaule et cherché à renforcer à *tout prix* M. Goukouni Oueddeï. Ils gagnaient ainsi sur plusieurs tableaux : ils se maintenaient dans *la bande d'Aozou, et conservaient* un moyen de pression sur le gouvernement Malloum, tout en poursuivant leur tactique qui *consiste* à *soutenir officiellement* le FROLINAT en limitant cependant son autonomie ; enfin, ils négociaient la libération *des Claustre — fermement promise* à M. Jacques Chirac lors de sa visite à Tripoli, en mars 1976 — et, en l'obtenant, ils espèrent en contrepartie *bénéficier* d'un geste de *la* France. Ce geste pourrait être le « feu vert » du gouvernement français à la construction de centrales nucléaires projetée par Tripoli pour prendre la relève du pétrole.

Dans la capitale algérienne, M. Goukouni apparaît désormais comme un « otage politique » entre les mains du colonel Kadhafi, qui tenterait de mettre sur pied, dans la mouvance libyenne, un Front national tchadien avec la participation d'autres dissidents du FROLINAT, relevait M. Bariani, qui *se présente comme le chef de* « l'armée du volcan », au Tibesti. L'épisode Claustre ne serait donc *qu'un élément d'un scénario stra*tégico-politique assez complexe, élément qui aurait permis de tester la *bonne volonté de M. Goukouni* d'entrer dans le jeu de la Libye. Le colonel Kadhafi, il est vrai, n'aurait *pas lésiné sur les moyens pour* atteindre son objectif : il aurait donné au fils du derdeï quelque *5 millions de francs, ainsi que deux* cents fusils Kalatchnikov et cent mille cartouches pour qu'il libère Mme Claustre à Tripoli. *C'était* également une façon de l'indemniser, M. Habré ayant disparu avec les *rançons perçues pour libérer* divers otages, dont l'ethnologue française. Victime d'une machination tribale de M. Goukouni, M. Hissène Habré se serait alors réfugié dans sa tribu d'origine, celle des Anakaza. Il se trouverait, aux dernières nouvelles, dans la région de Largeau.

D'autre part, selon le FROLINAT, le commandant Galopin aurait été *brûlé sur un bûcher*, le 16 décembre 1974, et non pas exécuté en avril 1975, comme on l'a écrit.

PAUL BALTA.

● *Un Suisse,* M. Joseph Clerc, a été par deux fois sur le point d'obtenir, en *1975,* la *libération* de Mme Claustre, mais *« la France l'a mis en échec »,* affirme la *Tribune de Lausanne* dans son numéro du 1er février. Selon ce journal, M. Clerc aurait négocié, fin 1974, avec le chef rebelle Hissene Habré, à la demande du président du Tchad Tombalbaye. — *(A.F.P.)*

«L'AURORE» : pas un mot de remerciement pour le gouvernement de son pays

« Comme il arrive souvent aux otages, encore tout éberluée de n'avoir été en définitive ni torturée, ni exécutée, ni coupée en morceaux, Françoise Claustre a cru devoir louer, à Tripoli, l'exquise courtoisie de ses geôliers toubous. Cependant, M. Goukouni, successeur de Hissène Habré à la tête de ce « Murder Incorporated » africain qu'est le Frolinat, et le colonel Kadhafi se font un piédestal des « principes humanitaires » qui auraient guidé leur action. L'imposture est plaisante : il y a bien longtemps que le premier aurait pu « remettre » sa prisonnière au second, et cette libération, dont se font gloire un terroriste et son complice, n'est intervenue que parce qu'elle était utile à l'un et à l'autre. Peut-être aussi faut-il voir là le salaire de l'expulsion d'un certain Abou Daoud : échange d'otages et de bons procédés.

» Il faut bien en venir à une considération un peu déplaisante : si diserte sur ceux qui n'auraient pas été ses libérateurs s'ils n'avaient d'abord été ses geôliers, Mme Claustre n'a pas encore eu un mot pour remercier le gouvernement de son pays. »

(DOMINIQUE JAMET.)

AFRIQUE

Maroc

Le substitut général a prononcé un sévère réquisitoire contre les « frontistes » jugés à Casablanca

Casablanca. — Le substitut général, M. Saïd Yacini, devait terminer, ce mercredi 2 février, son réquisitoire dans l'affaire des « frontistes » que la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca examine depuis un mois (1). Cinq jours d'audience, coupés par deux pauses brèves, n'ont pas suffi pour formuler les charges et demander les peines à l'encontre des cent soixante-seize accusés, dont trente-neuf sont jugés par contumace. Le cas de deux autres, M. Mohamed Kerfati et Mme Pierra Di Maggio, a été disjoint par décision de la chambre criminelle, *ainsi que l'a précisé le président Afazaz* avant de donner la parole à M. Yacini (2).

De notre correspondant

Outre les magistrats et le service d'ordre, le substitut général a pour auditoire des avocats, des journalistes et un public composé, dans sa quasi-totalité, par des parents ou des amis des accusés. Mais ces derniers sont absents. Expulsés du prétoire le 18 janvier, à la suite d'une manifestation collective, ils poursuivent leur grève de la faim, et, malgré une requête de la défense, n'ont pu reprendre place à leur banc pour entendre le réquisitoire.

Dans celui-ci, M. Yacini a rappelé que le Maroc — comme le dit sa Constitution — est un Etat musulman et que l'islam est la religion de cet Etat, dont le roi, commandeur des croyants, garantit la pérennité et la continuité. Selon la thèse soutenue, les accusés sont donc des criminels d'autant plus *répréhensibles que leur action* était dirigée contre les fondements du royaume et ses institutions. A plusieurs reprises, le substitut général a fait état du marxisme-léninisme ; mais il n'en a pas fait, du moins mardi, le procès. Cette doctrine, il est vrai, avait déjà été condamnée en 1960, quand la Cour d'appel de Rabat prononça la dissolution du parti communiste marocain, et en 1973, quand, dans cette même salle d'audience, un autre représentant du ministère public dénonça le marxisme-léninisme comme l' « *ennemi de la civilisation marocaine et de la religion musulmane* » en requérant contre un groupe d'accusés dont l'appartenance idéologique était la même que celle des « frontistes » jugés aujourd'hui.

Aucun des partis de l'opposition (Istiqlal, Union nationale des forces populaires, Union socialiste des forces populaires, Parti du progrès et du socialisme) ne reconnaît les « frontistes » parmi les siens, et ceux-ci tiennent aussi à se démarquer de ces formations. « *Pour eux,* a dit le substitut général, *M. Ali Yata est un traître.* » (3).

Le réquisitoire a fait l'historique de leur mouvement, lequel est en fait celui de trois groupes : Ilal Amam (En avant), le « Groupe du 23 mars » (4) et Al Moutakatiline (le Rassemblement). Ils devaient constituer un « front révolutionnaire populaire ». Chacun s'est prononcé contre la politique nationale qui rallia l'unanimité des partis en vue d'étendre la souveraineté marocaine au Sahara occidental, et pour l'autodétermination des Sahraouis.

Toutefois le ministère public a apporté cette atténuation : « *Le « Mouvement du 23 mars »,* a-t-il déclaré, *s'est ressaisi en 1976 en faisant connaître par ses organes à l'étranger que l'autodétermination ne pouvait s'appliquer aux Sahraouis ne constituent pas un peuple.* » Pour le substitut général, ces liens avec l' « *étranger* » — *en l'occurrence* la France et la Belgique — sont établis par tout ce que les documents, tracts et autres publications saisis, ont révélé sur les structures des organisations clandestines et sur leurs prises de position ainsi que par les déclarations de certains accusés. Ce mouvement avait ses ramifications à l'Université, où des éléments venus de l'Union nationale des étudiants du Maroc (dissoute par le gouvernement) créèrent le « Front des étudiants démocrates », et dans les lycées, avec le « Syndicat national des lycéens ».

De même, parmi les pièces à conviction, se trouve du matériel *pour la fabrication de fausses pièces* d'identité. C'est pourquoi certains accusés sont poursuivis pour avoir commis des faux en matière de documents administratifs et fabriqué des « *cachets ou marques de l'Etat* ». Selon l'accusation, l'action clandestine qui *tendait à atteindre également* les milieux ouvriers et paysans, devait aboutir à la constitution de « *bases mobiles rouges* » pour « *une guerre de libération* » en vue de l'institution au Maroc d'une république populaire démocratique, dont un des accusés, M. Abraham Serfaty, ingénieur des mines, eût été le président.

Qui les défendra ?

Quand, après un exposé général *des buts des « frontistes »*, M. Saïd Yacini en vint au cas de chaque accusé (il a pu, le 1er février, en « traiter » quatre-vingt-deux sur cent soixante-seize), c'est sur celui de M. Serfaty qu'il s'est le plus longuement étendu. L'accusé, qui appartient à la direction collégiale d'Ilal Amam (ce qu'il ne nie pas) a été présenté comme un théoricien et un stratège pour qui la « *libération des masses du joug de l'impérialisme passe* (au Maroc) *par la libération du régime, laquelle nécessite une formation des cadres militaires responsables pour la lutte armée* ». Si ces projets n'ont pas abouti, c'est, dit le substitut général, parce que des arrestations ont permis de stopper à temps le processus qui s'engageait. D'où l'inculpation d' « *attentat* » avec le but de changer le régime et de faire prendre les *armes contre l'autorité royale, et de « complot »* pour parvenir à ces fins. Tous les accusés sont poursuivis sous ces qualifications. Ils risquent au maximum la réclusion perpétuelle. De même, le délit de constitution d'association illicite a été retenu *à leur encontre. Qui les défendra ?* Quarante-six ont écrit au bâtonnier de Casablanca pour signifier leur volonté de n'être pas défendus par les avocats qu'ils ont choisis, ou qui ont été désignés d'office car, estiment-ils, toute défense est inutile étant donnée la façon irrégulière et contestable, à leurs yeux, dont le procès a été conduit.

Au terme de l'audience du 1er février, il ne semblait pas qu'au moins les avocats commis d'office puissent renoncer à la mission qui leur a été impartie.

LOUIS GRAVIER.

(1) *Le Monde* des 5, 6, 14, 19 et 20 janvier.

(2) M. Mohamed Kerfati fut le premier accusé entendu par la chambre criminelle. Il a manifesté par la suite des troubles mentaux qui ont nécessité son hospitalisation. Mme Di Maggio, en liberté provisoire depuis décembre, n'a pas pu prendre place parmi les accusés en raison de son état de santé.

(3) Secrétaire général du Parti du progrès et du socialisme (communiste).

(4) Date à laquelle, en 1965, une émeute, limitée à certains quartiers, eut lieu à Casablanca.

LE RAPPORT DE L'OBSERVATEUR DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES JURISTES DÉMOCRATES.

Mandaté par l'Association internationale des juristes démocrates pour suivre le procès de Casablanca, Me Yves Baudelot, du barreau de Paris, a rédigé un long rapport dans lequel, après avoir rappelé les chefs d'inculpation, il écrit :

« *...Concrètement, il est essentiellement reproché aux accusés : d'avoir appartenu à un mouvement « clandestin » ; d'avoir disposé d'un matériel d'imprimerie ; de s'en être servi pour fabriquer et diffuser des bulletins et des tracts dont l'objet était de propager la doctrine marxiste-léniniste ; d'avoir ...entretenu des contacts avec l'étranger et notamment avec les représentants du Polisario à Paris.* »

« *...Il apparaît ainsi,* ajoute le rapport, *que c'est essentiellement à raison de leur opinion que les accusés sont jugés.* »

Alors que sa durée légale maximum est de six jours, poursuit le texte, de nombreux accusés ont subi une garde à vue de plusieurs mois. La plupart se sont plaints de tortures. Celles-ci « *ont été d'une telle violence qu'elles ont entraîné la mort de l'une des personnes gardées à vue : Zerouan, qui est décédé le 14 novembre 1974* ».

Après avoir relevé des anomalies dans le déroulement de l'instruction, Me Baudelot écrit que, « *à l'audience, les droits les plus élémentaires de la défense ont été totalement méconnus, et tout a été fait pour que les accusés ne puissent ni s'exprimer ni se défendre* ». L'avocat rappelle à ce propos que les accusés ont décidé une grève de la faim illimitée (1).

(1) N.D.L.R. — A partir du 17 janvier.

PROCHE-ORIENT

QUAND LE CHEF DE L'ÉTAT SE FAIT PRENDRE A PARTIE PAR DES ÉTUDIANTS

Le Caire (A.F.P., U.P.I.). — Le président Sadate s'est entretenu pendant trois heures, mardi soir 1er février, avec les représentants des étudiants égyptiens, qui n'ont pas ménagé les critiques à son égard. Les étudiants ont notamment reproché au chef de l'Etat « son alignement sur les Etats-Unis » et lui ont demandé d'améliorer les relations de l'Egypte avec l'U.R.S.S. en « suivant une politique étrangère plus équilibrée entre l'Ouest et l'Est ». Répliquant à un étudiant qui réclamait la libération de toute la Palestine, le président Sadate a affirmé que « cela équivaudrait à jeter les juifs à la mer ». « *Il s'agit là,* a-t-il dit, d'un slogan fantaisiste », les deux super-puissances garantissant « les frontières de 1967 de l'Etat d'Israël ».

Le ton a brusquement monté lorsque le même étudiant s'en est pris aux « hypocrites » entourant le chef de l'Etat et a critiqué la politique économique du régime en affirmant qu'elle avait donné naissance à « une nouvelle classe de parasites ». M. Sadate, furieux, s'est écrié : « Soyez poli ! Je ne veux pas en entendre davantage parce que vous avez dépassé les bornes. »

Auparavant, M. Chaaban Hafez, le président du Syndicat des étudiants, avait affirmé que *ceux-ci s'opposeraient à la récente* interdiction des activités politiques dans les universités. « Nous ne sommes pas disposés, *a-t-il dit, à renoncer aux droits* que nous avons exercés en dépit de l'occupation (britannique). »

LE CAIRE SOUHAITE QUE LA CONFÉRENCE DE GENÈVE SE TIENNE AU PRINTEMPS

M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, était attendu, ce mercredi matin 2 février, au Caire, première étape de son voyage au Proche-Orient. Il visitera successivement l'Egypte (du 2 au 4 février), la Syrie (du 4 au 6), l'Arabie Saoudite (les 6 et 7), le Liban (les 7 et 8), la Jordanie (du 8 au 10), Israël (les 10 et 11), puis se rendra à Chypre le 12 février. Une seconde étape en Egypte est prévue avant Chypre.

Avant son départ pour Le Caire, M. Waldheim s'est entretenu, mardi soir à Genève, avec M. Kaddoumi, chef du *département politique* de l'Organisation de libération de la Palestine. La discussion a porté sur les modalités de la rencontre que le *secrétaire général de l'ONU aura* avec M. Arafat au cours de son voyage.

Du Caire, notre correspondant nous signale que les dirigeants égyptiens feront part à M. Waldheim de leur vif désir « *de voir la conférence sur le Proche-Orient se réunir dès le printemps prochain* ».

A Jérusalem, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a indiqué mardi qu'Israël ne prendra pas en compte les récentes propositions de M. Waldheim concernant une nouvelle participation à la conférence de Genève. Celui-ci avait récemment avancé la formule d'une délégation arabe unique — dont ferait partie l'O.L.P. Le porte-parole a rappelé qu'Israël n'accepterait une nouvelle convocation de cette conférence que dans le cadre des résolutions 243 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU. — *(A.F.P.)*

Egypte

Plusieurs ministres sont remplacés à la suite des récentes émeutes

De notre correspondant

Le Caire. — Après les émeutes survenues les 18 et 19 janvier dans une dizaine de villes, la rumeur du départ du premier ministre avait circulé au Caire. Finalement, M. Mamdouh Salem reste à la tête du cabinet qu'il dirige depuis 1975, mais plusieurs ministres font les frais des récents désordres.

M. Salem qui, avant d'être appelé à former le gouvernement, avait, pendant quatre ans, détenu le portefeuille de l'intérieur, reprend celui-ci au général Sayed Fahmi. Il est reproché à ce dernier de n'avoir su ni prévenir ni juguler à temps les troubles du mois passé. L'armée avait dû être appelée à la rescousse, la police étant débordée dès le 18 janvier. Il n'est pas question de revenir au système policier encore en vigueur avant la guerre d'octobre 1973, mais une extrême vigilance des autorités va s'instaurer : M. Salem sera flanqué, pour les affaires intérieures, de deux vice-ministres.

M. Gamal Oteifi est remplacé au ministère de l'information et de la culture par M. Abdel Moneim Saoui. D'inclination libérale M. Oteifi avait opéré une réelle ouverture, à la télévision égyptienne. Ces derniers mois, de libres débats politiques opposant *notamment des personnalités gouvernementales à des* intellectuels marxistes, avaient été proposés aux téléspectateurs. Cette nouvelle donne, pourtant conforme aux instructions du raïs, est aujourd'hui critiquée sévèrement dans les milieux officiels, *le courant marxiste égyptien étant* accusé par ces derniers d'avoir participé aux émeutes.

Journaliste proche du pouvoir, bâtonnier de l'ordre de la presse, le nouveau ministre de l'information et de la culture, M. Saoui, avait démissionné, il y a quelques jours, de son poste de directeur de la maison d'édition d'Etat, Dar-El-Tahrir, qui *publie quatre quotidiens, dont Al-Goumhouria, et le Progrès égyptien* (en langue française). Député progouvernemental du Caire, M. Saoui est vice-président du Parlement. Il passe pour un homme énergique.

A l'intention de la presse étrangère, le directeur de l'information d'Etat, M. Morsi Saadeddine, a déclaré que la censure ne serait pas rétablie, mais « *qu'un minimum de respect pour le chef de l'Etat et son entourage était souhaité* ». C'est pour une entorse à ce principe que David Hirst, correspondant au Caire du *Guardian*, de Londres, a été récemment expulsé (*le Monde* du 1er février), et non pas, comme l'avait d'abord annoncé une autre source autorisée « *pour avoir eu des contacts avec des éléments subversifs* ». « *Les journalistes étrangers peuvent rencontrer qui ils veulent en Egypte* », a indiqué M. Morsi.

Mme Aïcha Rateb, ministre des affaires sociales, perd son portefeuille au profit de Mme Amel Osman, député, qui devient à son tour l'unique femme de cabinet. Le ministère des affaires sociales, paperassier et inefficace, est l'une des administrations dont les Egyptiens ont eu le plus à se plaindre ces temps-ci.

Le remaniement comporte également un volet technique. La *précédente retouche non politique apportée* à l'équipe ministérielle remontait à novembre 1976. Elle avait surtout affecté des portefeuilles économiques. Cette fois, le ministère de l'agriculture et de l'irrigation éclate, M. Abdel Azim Aboul Hatta conservant *ce dernier secteur, tandis que* les affaires agricoles proprement dites sont confiées à un nouveau ministre, M. Ibrahim Choukri. Un secrétaire d'Etat M. Abdel Aziz Hussein, aura en charge les ressources hydrauliques et les relations *avec le Soudan, pays par où passe* toute l'eau qu'utilise l'Egypte.

Le ministre du tourisme et de l'aviation civile, M. Ibrahim Naguib, qui est l'une des deux personnalités chrétiennes du gouvernement, est remplacé par un de ces coreligionnaires, M. Moheb Ramzi Stino.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

● *Un comité « pour la vérité sur les assassinats en France de militants de la cause palestinienne »* vient de se constituer à Paris. Il est soutenu notamment par l'Association médicale franco-palestinienne, l'Association de solidarité franco-arabe, la Conférence mondiale des chrétiens pour la Palestine, le Comité de soutien à la librairie arabe, et le CEDETIM. Pour adhésion et envoi de fonds on peut s'adresser au collectif national pour la Palestine, BP 146 75263, Paris Cedex 06, C.C.P. 18 862 75 Paris (mention : pour le *Comité pour* la vérité sur les assassinats en France de militants de la cause palestinienne).

EUROPE

DIPLOMATIE

…nt remplacés
…es émeutes

Union soviétique

La police confirme puis dément une tentative de suicide par le feu sur la place Rouge

De notre correspondant

Moscou. — La direction de la milice de Moscou a reconnu, mardi après-midi 1er février, pendant quelques heures seulement, qu'un homme avait bien tenté de se donner la mort par le feu, la veille, sur la place Rouge, à quelques mètres du mausolée de Lénine (*le Monde* du 2 février, dernière édition). En fin de soirée, toutefois, les mêmes autorités démentaient avoir confirmé l'information et déclaraient que rien de tel ne s'était passé. Mercredi matin, la direction de la milice confirmait encore son démenti.

Une fois de plus, les correspondants à Moscou ont été alertés, dans cette affaire, par des informations en provenance de l'Occident : à Paris, un touriste français, retour de Moscou, affirmait avoir été le témoin de la tentative d'immolation. Un peu plus tard, à Stockholm, deux journalistes sportifs suédois appartenant à l'*Expressen* et au *Sydsvenska Dagbladet*, eux aussi de retour de Moscou, où ils avaient suivi une rencontre de handball, affirmaient avoir été témoins de la même affaire. Selon eux, le désespéré avait environ une quarantaine d'années et aurait mis le feu à ses vêtements imbibés au préalable d'essence, à une quinzaine de mètres du mausolée. Il se serait aussitôt écroulé dans les flammes ; quelques minutes auraient été nécessaires à des témoins et à la police pour éteindre le brasier humain, et l'homme avait l'air d'être mort lorsqu'il fut emmené à bord d'une voiture de police.

Alertés par leurs rédactions, les correspondants se sont d'abord adressés au poste de milice du quartier, qui a déclaré par téléphone que rien de tel n'avait eu lieu. Un peu plus tard, la direction de la milice reconnaissait, toujours par téléphone, qu'une telle scène s'était bien déroulée, mais affirmait que l'homme n'avait été brûlé qu'à la main, qu'il s'agissait certainement d'un déséquilibré et qu'il avait été conduit dans un hôpital psychiatrique, aux fins d'observation. Cette version des faits devait être répétée à de nombreux correspondants étrangers par la même source. En fin de soirée, cependant, les journalistes qui appelaient le même numéro de téléphone recevaient un vigoureux démenti : aucun tentative de suicide par le feu n'avait eu lieu, lundi, sur la place Rouge. Mercredi matin, on nous a fait encore la même réponse. — J. A.

Les échanges culturels franco-soviétiques vont s'accroître durant les deux années à venir

De notre correspondante

Moscou. — La commission mixte permanente franco-soviétique pour *les relations culturelles*, scientifiques et techniques s'est réunie pour la onzième fois depuis 1957, *la semaine* dernière à Moscou. Il s'agissait de mettre au point les échanges culturels pour les deux années à venir. En fait, la commission a bien failli *ne pas se tenir*, *les autorités soviétiques* ayant refusé son visa à l'un des membres de la *délégation* française, M. Stéphane Tatischeff, ancien attaché culturel à Moscou, et qui devait faire fonction d'interprète. Finalement, le Quai d'Orsay a préféré *ne pas remettre en cause* la coopération culturelle avec l'U.R.S.S., quitte à *faire* part aux Soviétiques de son mécontentement.

En dépit de cet incident, on estime du côté français que « *l'esprit d'Helsinki* » et la perspective de la *conférence de* Belgrade, qui doit s'ouvrir en juin prochain, ont eu un effet plutôt favorable *sur des négociations* qu'on qualifie, en termes diplomatiques, de « *fermes, serrées, avec des moments d'intensité* ».

« *Nous sommes loin d'avoir obtenu tout ce que nous voulions, mais nous avons fait des progrès* », déclarait, après les entretiens, le chef de la délégation française, M. Laloy, directeur *général* des relations culturelles, scientifiques et techniques au Quai d'Orsay.

Voici les principaux échanges décidés :

— En U.R.S.S. : tournées de l'Opéra (avril-mai 1977) de l'Orchestre de Paris (octobre 1977), d'un théâtre *dramatique français non encore* désigné, de dix solistes français. Expositions : *Trois cents ans d'affiches* françaises (février 1977), De Watteau à David (1978), et enfin, Chefs-d'œuvre du musée du Louvre (1979-1980) ;

— EN FRANCE : ballet du Bolchoï (avril-mai 1977), théâtre de la Taganka (automne 1977), *expositions* Soixante ans d'art plastique en U.R.S.S. (1977). La peinture russe de 1850 à 1900 (1978), Les trésors du musée du Kremlin et Les dessins de l'Ermitage (1979-1980).

Il semble que le projet lancé par *M. Michel Guy d'une exposition* des fresques réalisées par Chagall pour le théâtre juif de Moscou ait été abandonné.

NICOLE ZAND.

Le gouvernement britannique proteste auprès de l'ambassadeur de Tchécoslovaquie contre la persécution des signataires de la Charte 77

De notre correspondant

Londres. — Mardi 1er *février*, le ministre d'Etat au Foreign Office, lord Goronwy-Roberts, a protesté auprès de l'ambassadeur tchécoslovaque, M. Jablonsky, contre les persécutions dont sont victimes les *signataires* de la Charte 77. Il a évoqué le cas de quatorze personnes — la *plupart* jouissant de la double nationalité — qui ne sont *toujours* pas autorisées à rejoindre le Royaume-Uni.

Les Britanniques sont de plus en *plus* sérieusement préoccupés par la situation de certaines *familles dont* les membres sont séparés et qui n'obtiennent pas *l'autorisation* de quitter la Tchécoslovaquie. L'automne dernier, *lors de sa visite* à Londres, le premier ministre de Prague, M. Chnoupek, avait cependant donné l'assurance que les cas en question seraient rapidement réglés.

Enfin, lord Goronwy-Roberts a fait savoir à M. Jablonsky que les allégations d'espionnage formulées à Prague contre deux anciens ambassadeurs britanniques n'étaient pas de nature à faciliter les *rapports* entre les deux pays.

Cette démarche britannique montre aussi la confusion qui règne dans les gouvernements occidentaux *en ce qui* concerne la défense des droits humains à l'intérieur du bloc *socialiste*. Les Britanniques sont aussi divisés que les Américains. *La façon* dont M. Carter vient de traiter l'« affaire Sakharov » donne lieu ici à des controverses vigoureuses. Le nouveau président américain est l'objet d'une attaque exceptionnellement sévère dans le *Times*. Le commentateur Bernard Levin écrit : « *Les Français ont coutume de dire que celui qui a parlé précipitamment et sans réfléchir a perdu une excellente occasion de se taire. Le président Carter a perdu une excellente occasion de parler. Ce faisant, il a desservi partout la cause de la liberté et mis en danger ceux qui défendent cette liberté à l'intérieur de l'Union soviétique comme autour de ses frontières.* »

A Whitehall, on incline à plus de modération. Lors de la récente visite à Londres du chancelier Schmidt, le premier ministre, M. Callaghan, et le chancelier fédéral ont paru d'accord pour juger qu'il faut encourager les pays de l'Est à respecter les engagements pris à Helsinki, mais qu'une mise en accusation trop ouverte serait néfaste.

Telle a paru être également l'attitude des ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, réunis lundi à Londres. Il est cependant significatif que le lendemain même de cette rencontre, le Foreign Office ait jugé nécessaire d'attirer publiquement l'attention sur la violation des droits de l'homme en Tchécoslovaquie, et d'exprimer son « mécontentement ».

JEAN WETZ.

● *Vingt-deux membres du Comité de défense des ouvriers polonais*, parmi lesquels l'écrivain Jerzy Andrzejewski, *ont exprimé* leur « *solidarité* » avec « *les citoyens tchécoslovaques et est-allemands luttant pour les droits de l'homme et du citoyen* ».

Dans une déclaration faite mardi soir 1er février au téléphone aux journalistes occidentaux, ils ont dit qu'ils « *se joignaient en ce domaine à la voix du grand homme russe André Sakharov et à celle des intellectuels hongrois* ». Ceux-ci avaient proclamé leur solidarité avec les signataires de la Charte 77 dès le 9 janvier. —

● *A La Haye*, le cardinal Alfrink, président de Pax Christi, mouvement international catholique pour la paix, a adressé un télégramme au président Husak. Il lui demande de mettre fin aux répressions contre les signataires.

Espagne

Les démocrates-chrétiens européens ont apporté leur appui à leurs amis espagnols

De nos envoyés spéciaux

Madrid. — Une seule voie pour l'Espagne : le recours à l'Europe, le retour à l'Europe, tel est le thème qu'ont développé les principaux orateurs à la réunion de l'Union européenne des démocrates-chrétiens, à Madrid, dans les lieux mêmes où, voici quelques mois, le bureau de l'Internationale socialiste avait tenu ses assises. Cette réunion s'est achevée mardi 1er février.

Au nom de « la famille démocrate-chrétienne française », M. Lecanuet, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, a rappelé que, au lendemain de la guerre, en Allemagne, en Italie, en France, « l'idéal personnaliste et communautaire » des démocrates-chrétiens avait été « l'artisan de la renaissance de la démocratie ». Il a exprimé le vœu qu'il en soit de même en Espagne, « pays qui est l'une des patries spirituelles de l'Europe ».

Avant d'intervenir à cette réunion, M. Lecanuet s'était entretenu pendant près d'une heure avec M. Suarez, président du gouvernement.

M. Tindemans, premier ministre belge, intervenant en qualité de président du parti populaire européen, estima que l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. ne pourrait se faire que « lorsque le processus de démocratisation sera achevé ». Il a d'autre part demandé que le parti populaire européen « mette au point son programme politique, se donne une structure nouvelle et convainque l'opinion publique du bien-fondé de ses thèses » avant les élections du Parlement européen en 1978.

Les « Don Quichotte de la politique »

La rencontre de Madrid entre les groupes démocrates-chrétiens qui *ont lutté contre le fran*quisme et les représentants de la *démocratie chrétienne européenne* était une gageure. Tenir un meeting *public dans la capitale* alors que la plupart des dirigeants de l'*opposition démocratique* sont menacés avec insistance par les *commandos ultras constituait* aussi un pari « *sur la détente et la raison* », *comme* l'a souligné M. Ruiz Gimenez dans son dis*cours de clôture brillant, émou*vant, et acclamé par les congressistes.

« *On nous accuse souvent de don quichottisme*, a déclaré le leader de la gauche démocratique, qui est aussi l'avocat des dirigeants de commissions ouvrières. *C'est vrai, nous sommes les Don Quichotte de la politique. Mais nous irons dans tous les villages, dans tous les peuples de l'Espagne, et nous ne trahirons jamais Sancho Pança, qui est le symbole de l'homme du peuple espagnol. Nous nous défendrons et nous nous battrons pour la liberté, l'égalité et la solidarité de tous les Espagnols sans exception. Nous voulons la liberté pour les croyants et les non-croyants, pour les marxistes et pour ceux qui ne le sont pas.* »

Citant le grand philosophe Miguel de Unanumo — « *Que jamais, mon Dieu, mon âme ne puisse être libre aussi longtemps qu'il restera un seul esclave dans le monde* », — M. Ruiz Gimenez, qu a *donné à ce congrès démo*crate-chrétien son grand mo*ment d'émotion*, a aussi *réclamé* « *appui et solidarité pour le Pays basque, la Catalogne, le Pays valencien et la Galice* ». M. Gil Robles, *président de la Fédéra*tion populaire démocratique (*membre des équipes démocrates*-chrétiennes), a affirmé de son *côté que* « *l'unité de la démocratie chrétienne espagnole était faite et était manifeste grâce aux équipes de la D.C. Le monde entier aujourd'hui le reconnaît.* »

Les démocrates-chrétiens espa*gnols libéraux, si longtemps mé*prisés et combattus par le régime *franquiste, ont marqué un point* important avec ce congrès, suivi *par deux mille personnes* environ. A la fin novembre 1976, à *Madrid, des socialistes du* P.S.O.E. de M. Felipe Gonzalez ont obtenu *un appui spectaculaire* avec la venue à leur congrès de dirigeants *de l'Internationale socialiste* : MM. Brandt, Palme et Mitterrand. *En prouvant qu'ils dispo*saient du soutien résolu des *démocrates-chrétiens européens*, les amis de MM. Gil Robles, Ruiz *Gimenez* et *Anton Canyellas* se sont démarqués avec éclat des « *autres* » *démocrates-chrétiens* leaders de formations conserva*trices ou néo-franquistes. C'était* leur objectif majeur. Il a été *atteint. La* « *rencontre avec l'Europe* » a également contribué à *clarifier la vie politique espa*gnole. La démocratie chrétienne *d'inspiration libérale paye encore* sans doute les alliances et les compromissions de *l'Eglise* avec le franquisme. Mais elle repart du bon pied. Entre les formations de gauche plus ou moins marxistes et les groupes conservateurs et néo-franquistes, elle a sa place bien marquée à la veille des confrontations électorales de cette année.

MARCEL NIEDERGANG et JACQUES NOBÉCOURT.

● *Une messe de requiem pour les trois policiers assassinés* la semaine dernière a lieu en l'église *San-Francisco-el-Grande de Madrid*, ce mercredi 2 février, à 13 heures. *Les autorités se sont* gardées d'appeler les Madrilènes à participer massivement à *cette* cérémonie : l'extrême droite ultra et la droit *franquiste souhaitaient*, en effet, répondre dans la rue à la grande manifestation de deuil organisée il y a juste une semaine dans la capitale par le P.C. et les organisations syndicales démocratiques, après le meurtre de plusieurs avocats communistes.

République d'Irlande

Les travaillistes accusent l'opposition de faire obstacle à la mise au point d'une nouvelle Constitution

De notre correspondant

Dublin. — La Constitution de la République d'Irlande, en particulier les articles 2 et 3 qui précisent que l'Ulster fait partie intégrante du territoire national, est à nouveau l'objet de controverse. La polémique montre les divergences grandissantes entre le gouvernement de coalition et le parti de l'opposition Fianna Fail (républicain) à propos de l'Ulster.

Dans un discours, la semaine dernière, le ministre des P.T.T., porte-parole des travaillistes pour les affaires de l'Ulster, M. Conor Cruise O'Brien, a déclaré que si la coalition gouvernementale qui regroupe son parti et *le parti* Fine Gael (centriste) gagne les *élections législatives cette année*, elle demandera qu'on soumette un projet de nouvelle Constitution à référendum. Cette Constitution *ne ferait pas allusion* à la juridiction du sud de l'île sur le nord.

Le ministre, écrivain, polémiste, pense que l'Ulster forme politiquement et culturellement une entité. Il accuse l'opposition d'avoir saboté les travaux de la commission parlementaire instituée *en 1972 pour* élaborer une nouvelle Constitution.

La Constitution actuelle de la République d'Irlande date de 1937, onze ans avant la rupture totale entre Dublin et la Grande-Bretagne, consommée lors de la *proclamation* de la République en 1948. Le gouvernement Fianna *Fail de l'époque et son chef*, Eamonn de Valera, entendaient marquer que l'autonomie du jeune Etat restait inachevée. Le texte est fortement imprégné de la pensée de l'Eglise catholique et romaine de l'époque.

La violence en Ulster et dans le sud de l'île, la pression croissante de plusieurs organisations partisanes d'une libéralisation de la législation sociale, ont mis en évidence les ambiguïtés et certains aspects démodés de cette Constitution. La décision du gouvernement, il y a cinq ans, de supprimer l'article 44 accordant une « place spéciale » à l'Eglise catholique dans l'Etat avait déjà été massivement approuvée par référendum.

JOE MULHOLLAND.

M. Monnet, premier « citoyen d'honneur » de l'Europe

Hier pionnier, aujourd'hui patriarche de l'Europe, Jean Monnet, quatre-vingt-huit ans, a reçu mardi 1er février, dans sa chaumière de Houjarray, minuscule village des Yvelines au milieu des bois fleuris de givre, un diplôme unique en son genre : celui de citoyen d'honneur de l'Europe.

C'est au Conseil européen de Strasbourg, le 2 avril, que les Neuf décidèrent de conférer ce titre à celui qui fut « l'inspirateur du plan Schuman » *et le président de la première autorité européenne.* « Jean Monnet, *dit la résolution qu'ils adoptèrent alors*, s'est attaqué résolument aux forces d'inertie des structures politiques et économiques de *l'Europe dans le but de créer* un nouveau type de relations *entre les Etats, de faire apparaître* les solidarités de fait *existant entre les Etats euro*péens et de les traduire en termes institutionnels. »

M. Gaston Thorn, président du gouvernement de Luxembourg, accompagné de son ambassadeur, M. Dumont, lui remit le parchemin signé du président de la République française et des huit chefs de gouvernement des autres pays de la Communauté, en présence de quelques amis qui, pour occuper aujourd'hui des fonctions ou des positions politiques très différentes, ont tous travaillé avec Jean Monnet dans les temps héroïques : René Pleven, qui le connut en Pologne il y a cinquante-deux ans ; Etienne Hirsch, qui lui succéda comme commissaire au Plan ; Pierre Uri, qui milite aujourd'hui dans l'opposition ; Bernard Clapier, gouverneur de la Banque de France. M. Jean François-Poncet, secrétaire général de l'Elysée, qui fut un temps le benjamin de l'équipe européenne, avait apporté une lettre de félicitations de M. Giscard d'Estaing.

« Nous avons, *dit M. Thorn*, réalisé un petit monument : dès lors qu'il y a un citoyen européen, l'Europe est acquise. » *M. Monnet dit sa joie de recevoir cette distinction des mains du chef du gouvernement du Grand-Duché où, il y a quart de siècle,* « tout a commencé », *et il exprima en conclusion son inlassable optimisme quant aux chances de l'Europe.* — M. D.

NEUF PAYS EUROPÉENS ONT PROPOSÉ UN CALENDRIER POUR LA CONFÉRENCE DE BELGRADE

(De notre correspondant)

Belgrade. — Les représentants de neuf pays neutres et non alignés d'Europe (1) ont étudié, les 31 janvier et 1er février, à Belgrade, diverses questions relatives à la réunion qui fera suite à la conférence d'Helsinki et qui aura également lieu dans la capitale yougoslave.

Tous sont tombés d'accord pour proposer à cet égard un calen*drier. Une réunion préparatoire* au niveau des ambassadeurs com*mencerait comme prévu le 15 juin* et s'achèverait environ six semai*nes plus tard, à la fin juillet*. La conférence elle-même devrait se réunir fin septembre. Elle *comporterait* trois phases d'une durée totale de trois mois. La première serait consacrée aux réunions des représentants des ministres des affaires étrangères. La seconde comprendrait les travaux des cinq commissions.

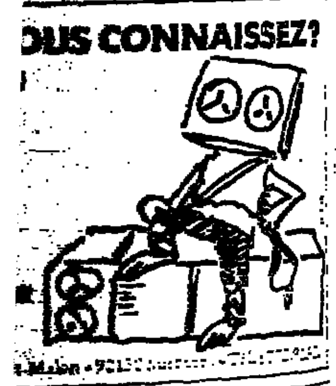
Après quoi les représentants des ministres des affaires étrangères des pays européens se réuniraient une nouvelle fois pour signer, probablement avant Noël, un document dont la dénomination n'a pas été précisée, mais qui, de toute façon, devrait avoir un caractère politique.

PAUL YANKOVITCH.

(1) Suède, Suisse, Autriche, Finlande, Chypre, Malte, Yougoslavie, Liechtenstein et San-Marino.







J.-P. PERONCEL-HUGOZ.
…OUS CONNAISSEZ?
…ISULTANTS
D'AMÉRIQUE, …VEAU

POLITIQUE

Aux dossiers de l'écran

Le président de la République ne s'effacera pas en cas de difficultés ou de

Entre M. Giscard d'Estaing et les Français, une manière de dialogue s'est instauré mardi soir, à la faveur de la formule originale inaugurée par « Les dossiers de l'écran » qui avaient réuni à l'Elysée *un échantillon* de soixante citoyens représentatifs. Ceux-ci ont montré qu'ils n'étaient ni paralysés par la timidité ni emportés par l'agressivité lorsqu'ils étaient mis en présence du chef de l'Etat. Quant à *M. Giscard d'Estaing*, il n'a pas craint de s'exposer aux questions d'invités peu complaisants qui présentaient l'image d'une France insatisfaite.

Pourtant, le dialogue a rapidement *tourné* court. D'abord parce que le président de la République, souvent tendu, parfois agacé, ne s'y est pas véritablement prêté. On l'a vu dès le début de l'émission quand, à une interlocutrice qui lui reprochait de ne pas tenir assez rapidement ses promesses de la campagne *présidentielle, il a répondu*, péremptoire : « Les gens qui sont déçus me reprochent des choses que j'ai faites et non pas des choses que je n'ai pas faites. » On l'a constaté encore lorsqu'il s'est défendu de caricaturer le projet de la gauche ou lorsqu'il a assimilé le programme commun à celui qu'applique le gouvernement britannique. On l'a noté enfin quand, interrogé sur les atteintes à la justice révélées par les récentes « affaires », en particulier celle du « Canard enchaîné », il s'en est pris avec vivacité, en réponse à son interlocuteur communiste, aux régimes des pays de l'Est.

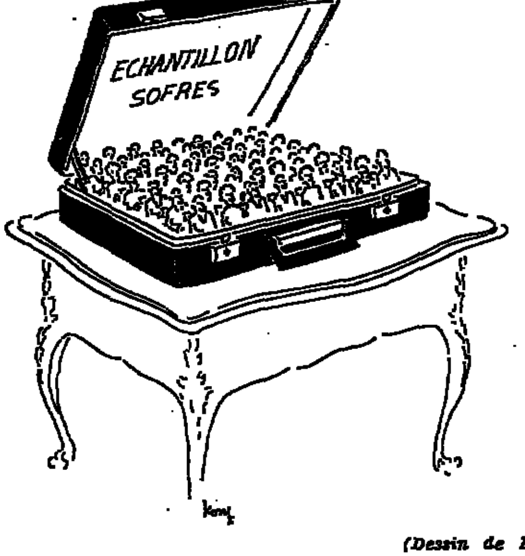
De toute évidence, sur ces différents points, le chef de l'Etat était plus soucieux de « placer » certaines tirades de son répertoire que d'ouvrir la discussion. Il voulait, avant tout, faire savoir — et il l'a fait savoir — qu'il n'était pas « un président de la République qui s'efface » en cas de difficultés ou de tensions politiques. De même, son attaque contre M. Chirac aurait pu être formulée à l'occasion de n'importe quelle conférence de presse : point n'était besoin de rassembler, selon le titre de l'émission, « la France à l'Elysée ». Le débat laissa ainsi la plus

M. Valéry Giscard d'Estaing participait mardi soir 1er février sur Antenne 2 à une émission spéciale des Dossiers de l'écran, intitulée « La France à l'Elysée ». Le chef de l'Etat répondait aux questions de soixante personnes tirées au sort à partir d'un échantillon représentatif de mille deux cents Français choisis par la SOFRES. Vingt-deux des interlocuteurs de M. Giscard d'Estaing se *disaient proches des partis de* gauche (dont huit du P.C.), vingt, des partis de la majorité, et dix-huit sans affinité particulière.

Interrogé sur la déception ressentie par un grand nombre de ceux qui ont voté pour lui en 1974, le président de la République a déclaré notamment :

« *Les Français se prononcent au terme de campagnes électorales qui durent aux alentours d'un mois et pendant lesquelles ils peuvent comparer sur une base égale. A l'heure actuelle, ils ne peuvent pas comparer sur une base égale parce que j'exerce les responsabilités,* donc *tout ce qui va mal, on me le reproche* (...). *Il est naturel que l'opinion ait toujours par rapport à ceux qui exercent les responsabilités un certain état de critique ou de déception* (...). *Ceux qui sont, comme vous dites, déçus sont des gens qui me reprochent des choses que j'ai faites et non pas des gens qui me reprochent des choses que je n'ai pas faites. Il y a des gens que l'imposition des plus-values a inquiétés.* »

M. Giscard d'Estaing a ensuite indiqué que la fonction présidentielle s'est révélée « *plus lourde* » qu'il ne l'avait pensé. « *On est harcelé par les circonstances,* a-t-il dit, (...). *L'action d'un président est constamment brisée par les événements.* » Après avoir estimé que « *le milieu politique français est un milieu honnête* », le chef de l'Etat a répondu au reproche qui lui était fait de n'avoir pas entrepris depuis dix-sept *ans suffisamment* de réformes, en dépit d'idées généreuses que ne renierait pas la gauche : « *Si l'on prend la durée,* a-t-il déclaré, *il y a eu une transformation considérable* (...). *La gauche est enfermée dans le programme commun, et c'est là son problème. Si c'était une gauche de gouvernement, je suis sûr que, sur certaines des mesures que je propose, elle apporterait son concours* (...). *Le programme commun, c'est d'abord un catalogue d'objectifs sociaux dépassés, et c'est d'autre part un programme de désorganisation et de paralysie non réversible de l'économie française. Si on appliquait à l'économie française le programme commun, il ne faudrait pas un plan Barre, il faudrait plusieurs plans Barre pour rétablir la situation économique de notre pays.* »



(Dessin de KONK.)

M. Chirac et la mairie de Paris

A propos de la division de la majorité à Paris, M. Giscard d'Estaing a rappelé que, après son « oui, mais » de 1967, il s'était plié à la candidature unique aux élections législatives de cette année-là. « *J'ai fait passer les exigences de l'unité,* a-t-il dit, *avant toute autre considération personnelle.* » Il a ajouté : « *Lorsque j'ai parlé de pluralisme, j'ai parlé de pluralisme organisé. C'est comme quand on parle de liberté. La liberté, cela ne consiste pas dans le tapage nocturne ou dans le fait de rouler à gauche dans les rues ou, pour vous, madame, qui êtes commerçante, de vendre ses produits au-dessous du prix de revient et de démolir la concurrence. La liberté est organisée. Le pluralisme doit être organisé, ce n'est pas le droit de toutes les familles de la majorité de faire, chacune d'elles de son côté, toute seule, ce qu'elles ont envie de faire. Cela veut dire que chacune d'elles existe, que leur existence apparaît dans les manifestations de la vie nationale, mais qu'elles se concertent et qu'elles discutent. Je prendrai le cas de Paris. Qu'est-ce qui s'est passé ? Le 12 novembre dernier, M. Raymond Barre, premier ministre, a pris une décision qui confiait la mission de conduire l'action de la majorité à Paris à M. Michel d'Ornano. Pourquoi l'a-t-il fait ? Il avait procédé à des consultations, il avait vu tous les partis de la majorité, il avait vu les ministres d'Etat qui s'occupent particulièrement des questions politiques et, compte tenu de leurs avis — pas nécessairement les mêmes, — compte tenu du fait que M. d'Ornano est un bon ministre, qui a bien géré et qui gère bien le département difficile et important de l'industrie, de la recherche, de l'énergie, compte tenu du fait que c'est un maire qui a bien réussi dans sa gestion municipale, que, en même temps, c'est un homme de conciliation, connu pour ce trait de son caractère, il a donc été désigné par M. Barre. Au moment où M. Barre l'a désigné, c'était donc le 12 novembre, et à ce moment-là M. Jacques Chirac était encore en train de faire sa campagne électorale en Corrèze, puisqu'il a été élu le 14 novembre.*

» *Dans la suite, M. Chirac s'est déclaré intéressé par une candidature à la mairie de Paris. Qu'aurait voulu dire le pluralisme organisé ? C'est le fait qu'ayant cette idée — et il pouvait avoir cette idée — il vienne s'en entretenir avec le premier ministre, qui avait donc désigné quelqu'un d'autre, pour lui dire :*
» « *Voilà, c'est quelque chose qui*
» *m'intéresse, parlons-en, je sou-*
» *haiterais que les partis de la*
» *majorité se réunissent pour sa-*
» *voir quelle est leur réaction par*
» *rapport à cette candidature, je*
» *voudrais avoir votre avis per-*
» *sonnel, puis, compte tenu de*
» *tout cela, on verra si une solu-*
» *tion d'union est ou non possi-*
» *ble.* » *Et il y avait en effet toutes sortes de questions à poser. Parmi ces questions à poser, c'est, dans l'hypothèse où finalement il n'y avait pas d'accord : fallait-il qu'il y ait des listes concurrentes partout ? Faut-il, au contraire, que dans les secteurs où l'opposition est forte, soit qu'elle ait des élus, soit qu'elle ait une faible marge, il y ait ou non des listes communes, ce qui était un vrai problème ? Et, d'autre part, ensuite, comment ces candidats issus de deux listes se réuniraient-ils pour administrer Paris ?*

» (...) *Le pluralisme organisé, c'était de poser ces questions, d'en discuter, non pas du tout dans un esprit de tractations politiques, de marchandages, mais pour voir comment réunir ensemble des forces distinctes. Donc il ne fallait pas, à mon sentiment, que la décision soit prise et prête à être rendue publique quelques minutes après le premier entretien avec le premier ministre, il ne fallait pas ensuite refuser de voir celui-ci et il faudrait, à l'heure actuelle, rechercher partout où c'est possible encore dans Paris des solutions d'union. Et si ce n'est pas ce qui s'est passé, ce n'est pas le pluralisme organisé, c'est ce que j'ai appelé la discorde.* »



En cas de victoire de la gauche

En réponse à une question sur « le sort de la France » si la gauche gagnait les élections législatives, M. Giscard d'Estaing a précisé : « *Il y a deux questions. L'une est de savoir ce que le président de la République doit faire — devrait-il dans ce cas-là respecter démocratiquement l'expression du suffrage universel ? — et, deuxièmement, est-ce que cela veut dire qu'il approuverait un choix de cette nature ? Il faut bien voir que les deux questions sont distinctes.*

» *Les Constitutions sont faites pour faire face à toutes les situations. Elles ne sont pas faites pour être uniquement appliquées dans les situations favorables. Lorsque j'ai fait acte de candidature pour être président de la République, j'ai faite acte de candidature pour exercer ma fonction quoi qu'il arrive. Car la Constitution de 1958 donne au président de la République des pouvoirs précis et étendus et que, dans l'hypothèse d'un succès de l'opposition, elle ne pourrait pas modifier. Car vous savez très bien que la modification constitutionnelle, c'est compliqué, qu'il faut une forte majorité à l'Assemblée nationale, une forte majorité au Sénat, ensuite un Congrès, et quels que soient les pronostics qu'on puisse faire sur les élections de*

M. MARCHAIS APRÈS LE PRÉSIDENT...

Après l'entretien du président de la République avec ses soixante interlocuteurs sélectionnés par la SOFRES, M. Armand Jammot, responsable des « Dossiers de l'écran » sur Antenne 2, projette d'autres confrontations spectaculaires : « Nous préparons en ce moment un dossier sur le thème « Etre communiste en France », a déclaré M. Armand Jammot au cours du journal de 20 heures sur Antenne 2, le mardi 1er février. Des négociations avec le P.C.F. ont en effet été engagées à ce sujet : « Nous avons obtenu l'accord de M. Marchais », a ajouté M. Armand Jammot. Cette émission devrait être prête d'ici deux, trois ou quatre mois. C'est à Francis Cailland, auquel avait été confié le film diffusé lors des « Dossiers de l'écran » consacrés à Pétain, qu'on a demandé de réaliser en avant-débat un montage de documents divers concernant le parti communiste français.

La gauche a déjà commencé l'actualisation du programme commun

M. Giscard d'Estaing a quelque peu *enfoncé une porte* ouverte en évoquant la nécessaire actualisation de programme commun de gouvernement de la gauche. Les prix ayant augmenté de 50 % en quatre ans, les trois partis signataires de ce pro*gramme ont décidé — et cela* il y a près de deux ans — de mettre à jour la partie conjoncturelle du document.

Le SMIC, que le texte de 1972 voir fixer à 1 000 F par mois, devrait être porté maintenant à quelque 2 000 francs, disent les partis de gauche, pour tenir compte de la progression de l'ensemble des salaires (il n'est actuellement que de 1 570 francs). La retraite minimale devrait également être fixée, selon eux, à 2 000 francs par mois (le double de son niveau présent.) Et ce n'est pas parce que la cherté des loyers dans les logements sociaux fait qu'actuellement des H.L.M. sont inoccupées qu'il y a lieu, selon la gauche, de renoncer à *l'objectif* de construction de sept cent mille logements par an ; ce rythme, qui correspondrait à son avis aux besoins de la population, n'entraînerait pas la multiplication des appartements vides et les *loyers étaient baissés.*

La plupart des objectifs immédiats du programme commun n'ont d'ailleurs pas à être mis à jour, souligne la gauche, puisqu'ils ne sont pas atteints : l'unification des grilles hiérarchiques de *salaires, l'allégement* de la fiscalité sur les produits de grande consommation, la revalorisation des prestations familiales, le droit à la retraite à soixante ans (cinquante-cinq ans pour les femmes)...

*Quant à la partie du pro*gramme commun consacrée aux réformes de structures, elle demeure valable à quelques détails près, estiment les auteurs de ce programme. M. Mitterrand a fait remarquer à plusieurs *reprises que* deux des groupes dont la nationalisation avait été annoncée sont passés, depuis 1972, sous le contrôle de l'étranger : Honeywell-Bull, entrée dans le giron de l'américaine Honeywell, et Roussel-Uclaf, désormais contrôlée par l'allemande Hoechst. La dégradation de la *sidérurgie française* et les concentrations de l'industrie automobile posent de leur côté des problèmes dont ont commencé à discuter entre eux les partis de gauche. Rappelons d'ailleurs qu'ils ont chargé trois *groupes de travail de mener* à bien l'actualisation nécessaire.

● MINIMUM VIEILLESSE : *Vers une simplification de la procédure.* — L'objectif qu'a évoqué le président de la République n'est pas tant de prévoir un seul organisme payeur pour cette prestation, ce qui existe déjà, mais de simplifier les *conditions d'octroi des allocations* minimales. M. Giscard d'Estaing a demandé au ministère du travail d'étudier une réforme qui permettrait aux caisses d'accorder, sur leur propre initiative, cette allocation *sans qu'il y ait obligatoirement* une demande des intéressés. La réforme dans ce sens pourrait intervenir avant la fin de l'année.

● SMIC. — Son augmentation est plus rapide que celle des autres salaires, a déclaré M. Giscard d'Estaing. Entre octobre 1975 et octobre 1976, le SMIC a en effet augmenté de 16 % (soit un gain de pouvoir d'achat horaire de 5,5 %). Dans le même temps, le taux de salaire horaire des ouvriers a progressé de 14,9 %, la hausse des rémunérations des autres catégories de salariés étant inférieure à ce taux.

● INEGALITES SOCIALES. — M. Giscard d'Estaing a affirmé que les inégalités de revenus se réduisaient en France depuis quelques années. Si l'on s'en tient aux seuls salaires avant impôt, le fait est exact. Le CERC (Centre d'étude des revenus et des coûts), qui fait autorité en la matière, a publié récemment (*le Monde* du 9 décembre) une étude montrant que, depuis 1968, les inégalités tendaient à diminuer dans tous les pays industrialisés sauf aux Etats-Unis. Mais le CERC montrait aussi que les inégalités de salaires étaient plus fortes en France qu'en Allemagne de l'Ouest et en Grande-Bretagne.

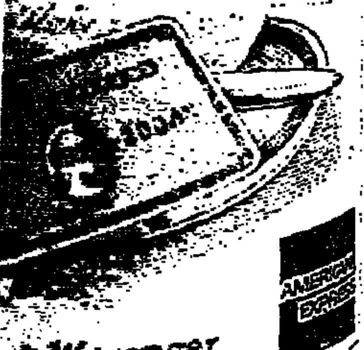
هكذا من الأصل

...fficultés ou d...

...En cas de victo... de la gauche

...DE CONTACT :
...tilisateurs conquis
...oi pas vous ?

...merican Express
...norée par
...de restaurants.



...à l'étranger.

POLITIQUE

... tensions politiques, *affirme M. Giscard d'Estaing*

large part à la propagande, organisée — une fois de plus — autour de « Démocratie française » et servie « in fine » par une question de Joseph Pasteur sur la libération de Mme Claustre, qui devait permettre au président d'apporter une information... déjà diffusée par les journaux télévisés.

Les invités du chef de l'Etat, de leur côté, se sont sans doute un peu trop limités à des questions catégorielles, voire personnelles, auxquelles M. Giscard d'Estaing, il faut le reconnaître, ne pouvait guère répondre autrement que par des généralités. Un peu plus de politique de la part des interpellateurs, un peu moins de la part du président de la République, et peut-être celui-ci, désireux de recueillir, comme il l'a dit, l' « écho » des préoccupations des Français, entendra-t-il autre chose que l'écho de sa propre voix.

THOMAS FERENCZI.

1978, je considère comme tout à fait invraisemblable que la Constitution puisse être modifiée. Donc, le président de la Répuque gardera ses pouvoirs, ce qui veux dire que je garderai mes pouvoirs. Il est important pour la sécurité de la France, pour les libertés de Français, pour la vie constitutionnelle, de savoir qu'ils n'ont pas un président de la République qui, en cas de difficultés ou de tensions politiques, tout à coup s'efface. Il est au contraire essentiel de savoir que j'accomplirai mon mandat présidentiel pour la durée où il m'a été confié. Et il peut se faire qu'il y ait des circonstances où les Français s'en réjouissent.

» Alors, s'il y a une majorité démocratique des Français qui fait le choix d'une certaine politique, je dis ce que disait mon prédécesseur, le président Pompidou, c'est que naturellement il sera tenu compte de la volonté démocratique des Français. Il n'est pas possible, dans une démocratie, de faire autrement. Comment en sera-t-il tenu compte ? Cela dépendra de la manière dont cette volonté se sera exprimée. Il ne faut jamais imaginer une situation parce qu'il y a toujours plusieurs types de situation possibles. Mais je considère que dans une démocratie personne n'a le droit de dire que s'il y avait une volonté démocratique des Français, librement exprimée, il s'y opposerait.

» Alors on en tire la conclusion tout à fait étrange et malveillante qui est de dire : « Mais comment ? Alors, au fond, vous êtes prêt à vous accommoder d'une telle situation ? Je ne suis pas prêt à m'en accommoder, je dis simplement que s'il y a une volonté démocratique, elle existe. C'est un fait de la vie politique française que personne, et notamment quelqu'un qui applique la Constitution, n'a le droit d'ignorer. Je voudrais vous rappeler que si le programme commun n'est pas, à l'heure actuelle, appliqué en France, c'est parce que j'ai été élu président de la République. (...) Ce que je proposais à la France m'a permis d'être élu. Et si j'avais pris des positions de combat, véhémentes, d'agression vis-à-vis d'une grande partie des Français ou de l'opposition, je n'aurais pas été élu. (...) J'ai donc qualité plus que quiconque en France — je dis bien plus que quiconque — à dire que si le programme commun n'est pas appliqué en France c'est en raison de l'action que j'ai conduite moi-même. »

Ne pensez-vous pas que votre différend avec M. Chirac risque de consommer définitivement la division de la majorité ? a-t-on demandé au président de la République, qui s'est contenté de dire : « *Réponse : non.* »

Le chômage

A propos du chômage, son interlocutrice, communiste, lui ayant reproché d'avoir dit, en 1974, qu'avec le programme commun les Français avaient tout à perdre, et notamment leur emploi, alors que, sous sa présidence, le chômage a doublé, M. Giscard d'Estaing a dit : « *Il ne faut pas comparer la situation actuelle de la France avec une situation abstraite. Il faut savoir ce que d'autres auraient fait à notre place. Je considère que si d'autres avaient agi à notre place, la France serait dans une situation incontestablement plus mauvaise. (...) Au total, la compétitivité française s'est dégradée. Nous avons, par rapport aux autres, vu nos prix, nos coûts de production, augmenter plus rapidement que les autres, et finalement on a vu se fermer un certain nombre de marchés pour nos entreprises textiles, chimiques, mécaniques et ainsi de suite. Or, s'il y avait eu l'application du programme commun, ces coûts auraient augmenté beaucoup plus vite, sans l'ombre d'un doute. (...) Il est vrai qu'il faut soutenir notre industrie textile par deux séries de moyens, d'une part en l'aidant à se spécialiser sur les produits pour lesquels il faut une haute technique et, deuxièmement, en nous opposant aux détournements de trafics ou aux concurrences déloyales.* »

« *Il y a en France un grand nombre de travailleurs immigrés,* a souligné le chef de l'Etat, *et nous avons un nombre très inférieur de Français à la recherche d'un emploi. Donc, il y a un équilibre complexe du marché de l'emploi en France. Cela ne veut pas dire naturellement que ce sont les mêmes métiers qui pourraient être faits par les uns et par les autres. Mais lorsqu'il y a quelqu'un qui a une formation véritablement qualifiée, il est très rare qu'il ne trouve pas un emploi très vite. (...) Donc, il y a à la fois un problème global d'équilibre, mais c'est essentiellement un problème de formation. (...) L'amélioration des filières de formation, c'est la clef du problème de l'emploi.* »

A propos de la réforme de l'administration, M. Giscard d'Estaing a déclaré : « *Je reconnais que c'est un problème auquel on s'est insuffisamment attaché depuis quelques années. Il faut être juste. La France a une administration honnête et compétente. Mais nous avons une administration qui est, comme nous-mêmes, issue d'une société d'autorité. Elle a gardé les habitudes, les comportements de la société d'autorité et d'ailleurs d'anonymat. Or cette société change. (...) Cette technique de l'autorité administrative doit être modifiée. (...) Le programme commun, ne vous y trompez pas, c'est la bureaucratisation de la société française. Les Français qui se plaignent d'un peu de bureaucratie voteront finalement pour en avoir davantage. La réforme de l'administration est en effet une des grandes réformes que nous devons entreprendre. Il faut d'ailleurs y associer les fonctionnaires. (...) Je vous indique que je serai conduit à demander au gouvernement prochainement d'entreprendre en particulier la réforme du ministère des finances, et je rendrai publique dans quelques jours une lettre que je vais écrire au premier ministre à cet égard pour lui demander de mettre cette réforme en chantier.* »

Les libertés

En réponse à un jeune communiste qui évoquait plusieurs « affaires » concernant la justice et qui demandait au chef de l'Etat : « *Comment vous croire lorsque vous parlez de liberté ?* », M. Giscard d'Estaing, retournant la question à son interlocuteur, a dit : « *Comment vous croire quand vous parlez de liberté ? Je peux vous dire que la France est un des pays les plus libres du monde, et je le dis sans craindre le démenti de personne. (...) Pour citer comme exemple de liberté au début de 1977 ou à la fin de 1976 les régimes communistes, il faut une singulière ignorance ou inconscience. (...) Vous êtes un communiste et vous parlez avec le chef de l'Etat. Pouvez-vous me citer un pays communiste où quelqu'un qui serait un opposant non seulement au chef de l'Etat, mais au régime serait devant plusieurs millions de personnes en train de poser ses questions ? (...) La France a la chance d'avoir un des régimes les plus libres du monde et tant que je serai président de la République je serai garant de ces libertés, quels que soient les difficultés ou les risques.* »

Le président de la République a conclu, en réponse à une dernière question : « *Les Français, qui ont subi beaucoup d'épreuves, ont peur de l'avenir et, à mon avis, ils ont tort. Le grand problème, c'est de savoir comment les rassurer sur leur avenir. Vous avez le choix entre deux attitudes, une attitude que je ne prendrai pas et une attitude dont j'espère qu'elle persuadera les Français. L'attitude que je ne prendrai pas, c'est de leur dire : il faut surtout ne rien changer. Si on arrête l'évolution de la société française, les problèmes s'accumuleront et, un jour ou l'autre, la société française explosera, comme elle l'a fait dans le passé. Il faut dire aux Français : nous sommes capables de nous adapter. Je considère que la France est capable de s'adapter, si naturellement l'adaptation est conduite avec un minimum de doigté et d'habileté nécessaires. Mon intention, ma volonté, c'est de poursuivre cette adaptation. Et je vous préviens que si un jour les forces de la conservation étroite l'emportaient en France, la société française exploserait. (...) La France est un pays sensible : il ne faut pas donner l'impression qu'on va construire l'avenir en faisant passer la charrue au milieu des Français, en renversant et en déracinant tout. Il y a une question de rythme de l'évolution (...). Je suis optimiste parce que je crois à la capacité d'adaptation de la France.* »

Comme Dieu en France

On ne voit plus que M. Giscard d'Estaing en ce moment à la « télé ». M. Giscard d'Estaing et les femmes, M. Giscard d'Estaing et Mme Claustre ; M. Giscard d'Estaing à Beaubourg, M. Giscard d'Estaing aux « Dossiers de l'écran », en moins d'une semaine, c'est beaucoup, c'est trop. Personne ne comprenait ce qui pouvait bien pousser un auteur comblé, un président en exercice à jouer ainsi les vedettes du show business.

Maintenant, on sait. C'est la première chose que lui ont demandée ses invités, mardi, à l'Elysée : pourquoi avait-il accepté de les recevoir ? Parce qu'on l'en a prié — à croire qu'il ne puisse rien refuser à Armand Jammot — et parce qu'en se mettant ainsi au service d'une télévision très critiquée, il espérait, ce ne sont pas les mots qu'il a employés, mais c'est le sens de ses propos, en relever le niveau. Jamais nulle part on n'avait encore vu un chef d'Etat répondre, en direct, aux préoccupations de ses concitoyens. C'est vrai : jamais vu, jamais fait. Au point même que nous avons reçu, après l'émission, un appel de la B.B.C., très surprise, très amusée et très curieuse de savoir comment s'était déroulée cette « première mondiale ».

Comme une réunion électorale destinée à souligner les bienfaits palpables de la société libérale et les méfaits probables de la société collectiviste.

Simplement, au lieu d'attirer sur des bancs, dans un préau, les habitants du quartier, elle a réuni par petites tables, sous les lambris, soixante Français, de tous les âges, de tous les bords et de tous les horizons, soumis par la SOFRES au choix d'un ordinateur, à partir de leurs réactions, bonnes ou mauvaises, à la lecture de l'ouvrage du maître de maison.

Très particulières, ou très vagues, forcément — chacun parle de ce qu'il sait, de ce qu'il sent, cela allait du remboursement des lunettes et des dentiers à la réduction des inégalités, — leurs questions autorisaient les dérobades et les bravades de tradition dans ce genre de faux débat, de faux dialogue qui ne donne pas le droit de réponse à la réponse. Et aux éternelles comparaisons avec le passé et l'étranger. Grâce au président et à son gouvernement, en France, sur tous les chapitres, les travailleurs immigrés, le pouvoir d'achat, les handicapés, le plan Barre, les libertés, le chômage, c'est mieux qu'avant, mieux qu'ailleurs. Et si c'est un peu moins bien, c'est toujours mieux qu'en Angleterre ou en Inde ! Et ce serait encore pis si l'union de la gauche l'emportait en 1978. Chez Mme Gandhi, on meurt toujours de faim, chez M. Giscard d'Estaing, on n'a jamais autant consommé.

C'est possible, mais cela ne change rien, nos porte-parole à l'Elysée ont vainement tenté de l'exprimer, au malaise grandissant que provoque — toutes leurs interventions le prouvaient — l'injustice sociale.

A tous les niveaux : formation, retraites, loyers, revenus, loisirs. A une aide-soignante qui signalait le contraste choquant entre les millions de gens qui gagnent moins de 2 000 F par mois, et la croisière organisée par un directeur de journal pour une bagatelle de 6 millions, il a été répondu que le SMIC avait augmenté plus vite que la moyenne des salaires et la moyenne des salaires plus vite que les prix. Eternel divorce entre les chiffres et la vie.

Divorce aussi entre l'idée qu'on se fait des libertés dans les pays de l'Est et de l'Ouest. Jamais, en U.R.S.S., vous n'auriez été autorisé à exposer vos griefs au chef de l'Etat si vous aviez appartenu à l'opposition, lançait M. Giscard d'Estaing, indigné, à ce jeune communiste qui s'inquiétait, après avoir pris bien soin de marquer ses distances avec le régime du Goulag, des interventions pour le moins intempestives de M. Poniatowski, des affaires Charette ou Ceccaldi, et de celle du *Canard enchaîné*. Bon, et après ?

Divorce, enfin, entre l'image qu'ont les Français du premier d'entre eux et celle qu'il tente en vain de leur donner. Il fallait l'entendre résumer les étapes de sa carrière, en essayant de prouver qu'elle ne devait rien à ses origines, à sa caste. Après quelques mois de guerre dans une unité de Nord-Africains — rendez-vous compte ! — il est entré à Polytechnique, à l'Ecole nationale d'administration, puis au ministère des finances. Rien que de très ordinaire, comme on voit.

CLAUDE SARRAUTE.

Libres opinions

Les beaux messieurs des abois dorés

par TANGUY KENEC'HDU (*)

MESSIEURS venus de vos châtellenies chasser à courre dans les rues de la capitale, qu'un Breton sans libertés (mais *qui ne porte* le bouton d'aucun de vos équipages) prenne celle, du moins, de vous admonester.

Par-delà les ridicules que, flairant un gibier, d'évidence vous ne sentez plus, tâchons d'apercevoir où mènent vos emportements

Constatons que le mécanisme subtil des institutions grippe sitôt qu'aux ambitions personnelles d'emblée ne s'impose plus une autorité suzeraine. En des temps peu anciens, un simple froncement de sourcils élyséen eût tôt fait rentrer la gent grenouillère en ses grottes profondes. Quel spectacle aujourd'hui !

* * *

Le réseau d'impasses vers quoi galopent les meutes peut encore se compliquer d'une année l'autre. C'est dire combien le premier porteur de l'habit constitutionnel eut tort de se le faire tailler sur mesure, lui-même pouvant gouverner le navire à son gré, en ramant au besoin contre le texte, comme on le vit.

Quand il aurait dû, au contraire, connaissant son monde, ces sales gosses, incapables de se conduire, commander au tailleur : *« Surtout, hein, du solide — et du peu salissant, — ils ne cessent d'attraper des taches et de se faire des accrocs »*, sachant bien *que le temps reviendrait où le porteur* d'habit *serait plus* démuni.

L'actuel titulaire paraît se satisfaire à l'idée qu'il est l'unique élu véritablement national, le seul choisi par l' « *ensemble* » des citoyens.

Pour ma part, je ne vois pas que, par exemple, neuf soit davantage neuf, qu'on le considère tout d'une pièce ou, mettons, comme la somme de : cinq + trois + un. On parviendrait encore au même résultat en posant : cinq + trois + deux — un, etc.

A moins que d'enrichir la terminologie maurrassienne d'un nouveau concept, le pays légal s'opposant (quand il n'en est plus *l'image fidèle*) au pays *légitime* ?

Aussi s'achemine-t-on vers les diverses solutions, de type immémorial, propres à sortir des impasses où nous fourvoient les meutes. Ces solutions se situent entre la fameuse recette de Lautier, l'omelette parlementaire sans queue ni tête — laquelle ne manquerait pas d'amateurs... certains, déjà, se pourlèchent — et la mitraillette, ce qu'à Dieu ne plaise.

* * *

En attendant d'y voir plus clair, il convient, dans le cas d'espèce, d'adopter une solution d'urgence qui aurait du reste une heureuse portée générale. Qu'on établisse sans délai que, dans les villes de plus de trente mille habitants, les fonctions de maire ne peuvent en aucun cas se cumuler avec tout autre mandat électif. Nul ne pouvant, n'est-il pas vrai, être au four et au moulin.

Du même coup, serait jeté un pont vers le rapport Guichard — « Vivre ensemble » — sur les collectivités locales.

Coup double, puisque, ainsi, le laisser-courre des beaux messieurs aurait servi à autre chose qu'à ébaudir la province.

(*) Sous-préfet en retraite.

LA « BATAILLE » POUR

M. Chirac prévoit « une campagne passionnée et passionnante »

C'est à la Mutualité, dans le cinquième arrondissement, où il se présentera, et où il est né 59, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, dans le même immeuble que son ami M. Tiberi, député R.P.R., que M. Jacques Chirac a tenu, mardi 1er février après-midi, la première conférence de presse de sa campagne électorale.

En présence des candidats qui conduiront ces listes dans tous les secteurs — y compris M. Frédéric-Dupont, député républicain indépendant, qui avait pris place sur la tribune, — le président du Rassemblement, qui veut communiquer à ses amis sa volonté de victoire, a proclamé sans le moindre doute apparent qu'« aucun secteur n'était susceptible d'être gagné par l'opposition ».

Dans l'exposé de son programme — qui sera détaillé au rythme d'une conférence de presse par semaine, — il s'est employé à donner de lui une image nouvelle. Tout en parlant de « rêve », de « cœur », de « solidarité », il s'est montré soucieux du détail, des problèmes concrets et quotidiens, capables de sauvegarder, selon lui, ce « chef-d'œuvre en péril » qu'est le Parisien.

M. Chirac, en tout cas, ne fait pas un pari risqué en assurant que la campagne électorale sera « passionnée et passionnante ».

M. Chirac, en réponse à une question sur les propositions de M. d'Ornano (*le Monde* du 2 février), a déclaré :

« Les choses vont vite. La semaine dernière j'ai dit que j'étais prêt à rassembler autour de moi toutes les composantes de la majorité, y compris, bien sûr, les républicains indépendants. Ma proposition, qui ne date que de quelques jours, a été accueillie par une sorte de délire verbal, qui, d'ailleurs, par moments, a frisé l'insolence, et par des sanctions infligées à ceux d'entre eux qui nous avaient rejoints.

» Aujourd'hui, nos listes sont constituées, et je me suis résolu à les conduire au premier tour dans le cadre du pluralisme majoritaire qui a été préconisé par le président de la République, comme la formule la plus efficace pour lutter contre la coalition socialo-communiste.

» Je me suis engagé à respecter la règle selon laquelle le mieux placé reste seul au deuxième tour et bénéficie du désistement déclaré des autres candidats de la majorité.

» J'attends du reste toujours que les autres candidats de la majorité prennent le même engagement, compte tenu des règles que le président de la République a lui-même fixées. Il n'y a donc rien de nouveau. »

Répondant à M. d'Ornano, qui affirme être le *« candidat unique de la majorité »*, l'ancien premier ministre a déclaré :

« M. d'Ornano est le candidat de la minorité de la majorité, et moi, je suis le candidat de la majorité de la majorité, alors que nous sommes tous les deux candidats de la majorité. C'est très simple. »

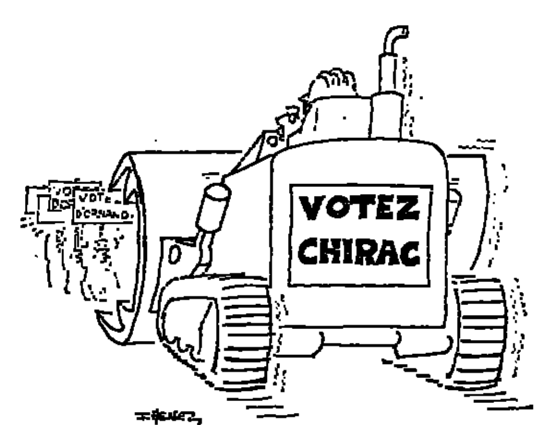
Le président du R.P.R. a indiqué que, s'il était élu maire de Paris — contrairement à M. d'Ornano, — il ne se démettrait pas de ses fonctions, ajoutant :

« Il n'y a aucune incompatibilité entre une fonction électorale locale du type de celle de député avec celle de maire de Paris. Pas plus que les fonctions de conseiller municipal ne sont incompatibles avec celles de président de la République. »

Présentant son programme municipal, M. Chirac a déclaré :

« Pour que nous prenions un bon départ, il faut d'abord une volonté : celle de ne pas retomber sous la tutelle de l'administration, et il faut une équipe composée d'hommes qui connaissent déjà les problèmes. Il est en effet dérisoire de penser que Paris se gère comme une petite ville. Si chaque quartier a et doit avoir sa propre vie, Paris est un tout et Paris est une capitale. »

Cette première conférence était consacrée aux problèmes de *« la vie quotidienne des Parisiens »*. M. Chirac traitera ultérieurement des transports et de la circulation, de l'urbanisme et du logement, des structures sociales concernant les jeunes, l'éducation, la culture, les sports, les loisirs et les problèmes de santé et, enfin, du rôle et du prestige de Paris.



(Dessin de CHENEZ.)

M. Chirac évoque les contraintes de la ville pour les Parisiens :

« Le bruit, la circulation, la fatigue des transports, la trépidation de toutes choses, l'énervement et la violence qui en résulte, la difficulté d'accéder aux loisirs et à la détente.

» Bref, tout ce que les contestataires de 1968 exprimaient, certes avec excès, mais non sans raison : le ras-le-bol du « métro-boulot-dodo ».

» En un mot, ce sentiment d'isolement qui a toujours été le plus insupportable à l'homme. »

A propos de la sécurité, il estime que les effectifs et les moyens de la police doivent être accrus et ses moyens d'intervention perfectionnés par le développement des « *îlotiers* », le logements des gardiens de la paix dans les immeubles de la Ville, une politique de présence aux points difficiles (parcs de stationnement, métro le soir, écoles, rues désertes).

Il ajoute :

« Si je suis maire de Paris, je me sentirai personnellement responsable de la sécurité de tous les Parisiens, dans la rue, dans le métro, même chez soi, partout où elle peut être menacée. Il faut chasser la peur de Paris. »

M. Chirac, évoquant les travaux de voirie, a estimé que *« les chantiers devaient être coordonnés »*, et qu'il fallait appliquer la réglementation qui *« interdit de défoncer une rue qui l'a été depuis moins de trois ans »*.

Il a insisté sur la « participation » entre les habitants et l'administration municipale avec le développement des commissions d'arrondissement et des associations de quartier. M. Chirac a ajouté :

« Paris, capitale politique, centre intellectuel, est aussi, et doit rester, une ville de marchands. Le commerce, l'artisanat, l'industrie, les services, doivent y prospérer de façon équilibrée.

» La ville doit pratiquer une fiscalité locale modérée et équilibrée à l'intérieur des catégories professionnelles et entre tous les Parisiens. »

Pour conclure, le président du R.P.R. a déclaré :

« S'il est vrai, comme l'affirme Aristote, que les hommes sont venus en ville y trouver le bonheur, le Parisien apparaît comme un chef-d'œuvre en péril. »

● *Aguigui Mouna* (M. André Dupont) a annoncé sa candidature dans le 5e arrondissement de Paris, à la tête d'une liste « don Quichotte ». Aguigui Mouna, qui s'était présenté à trois reprises dans cet arrondissement aux élections législatives, notamment à l'occasion de l'élection législative partielle du 14 novembre 1976, était déjà candidat aux élections municipales de mars 1971.

Le ton continue de monter

(Suite de la première page.)

M. Chirac était cairement visé lorsque M. Giscard d'Estaing a dénoncé l'attitude *« étrange et malveillante »* de ceux qui le présentent comme capable de *« s'accommoder »* d'une victoire de la gauche aux élections législatives.

C'est bien en effet ce que le président du R.P.R. avait insinué dans la lettre qu'il avait adressée à M. Barre le 28 janvier (*« on semble envisager que* [les institutions] *pourraient fonctionner normalement avec M. François Mitterrand comme premier ministre »*), et le caractère fondamental des divergences qui existent entre les deux hommes apparaît de plus en plus nettement. La querelle ne porte pas seulement sur la différence qu'il y a entre le *« pluralisme organisé »* et le *« pluralisme sauvage »* dont on a le spectacle à Paris, mais sur la stratégie politique à adopter pour les douze mois qui viennent.

Le 23 janvier, M. Chirac, invité d'Europe 1, avait été catégorique : dans l'hypothèse d'une *« victoire de la Coalition socialo-communiste »*, il serait *« tout à fait exclu »* que le *« rôle »* du président de la République *« puisse se poursuivre, en tous les cas de la façon dont il a été chargé de l'assumer par la majorité des Français »*.

Le 1er février, à Antenne 2, M. Valéry Giscard d'Estaing a fait une fois de plus, mais plus précisément que jamais, une analyse toute différente. Il s'est montré particulièrement sévère à l'égard de la *« gauche enfermée dans le programme commun »*, un programme *« de désorganisation et de paralysie non réversible de l'économie française »*, mais il a très clairement indiqué, à propos des élections législatives du printemps 1978 : *« Naturellement, il sera tenu compte de la volonté démocratique des Français. Comment en sera-t-il tenu compte ? Cela dépend de la manière dont cette volonté se sera exprimée. »* Est-ce à dire qu'il n'en tiendra compte que si la majorité obtenue par la gauche dépasse un certain pourcentage des suffrages exprimés ? Le président, qui, en tout état de cause, *« gardera ses pouvoirs »*, ne *« s'accommodera »* pas d'une victoire de l'opposition, mais appréciera la situation.

M. Chirac estimant qu'une telle façon de voir est totalement démobilisatrice pour la majorité, le divorce entre le président de la République et celui du Rassemblement est total, et deux questions se trouvent posées.

La première concerne les élections municipales, pour lesquelles les jeux devront être faits le 5 mars, date de la clôture des inscriptions. M. Giscard d'Estaing, tout comme M. Barre, se plaît à opposer Paris à la province, mais le tout est de savoir si les départements ne vont pas être contaminés par le *« pluralisme sauvage »* qui sévit dans la capitale.

La seconde question concerne les élections législatives. Il faudrait un complet renversement de tendance au cours des douze prochains mois pour que ce même pluralisme puisse être évité lorsqu'il s'agira de renouveler l'Assemblée nationale. Beaucoup pensent qu'en l'état où se trouve la majorité il ne peut que progresser.

M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, de tempérament très « unitaire » (il a employé une partie de son dernier week-end à naviguer entre le Rassemblement, l'Elysée et l'hôtel Matignon pour prêcher l'apaisement), prévoit 70 % de « primaires » pour mars 1978, alors que l'on n'en avait *enregistré que 14,37 % (68 pour* 473 sièges à pourvoir en métropole) en mars 1973.

RAYMOND BARRILLON.

هكذا من الأصل

LA MAIRIE DE PARIS

M. d'Ornano maintient sa proposition de listes d'union

M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, candidat à la mairie de Paris, a annoncé mardi 1er février qu'il maintenait ses propositions de constituer des listes d'union dans les secteurs menacés par l'opposition.

Lundi 31 janvier, M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., hôte de l'Association de la presse étrangère, avait notamment déclaré : « *La désescalade qui s'est amorcée devrait conduire dans certains secteurs de Paris menacés par l'opposition à constituer des listes communes de la majorité.* »

Le lendemain, le secrétariat politique du ministre de l'industrie et de la recherche faisait savoir en fin de matinée que, « *conformément aux déclarations de M. d'Ornano proposant que des listes paritaires d'union soient établies dans les secteurs de Paris où l'opposition constitue un danger, et à la suite des déclarations du secrétariat général du R.P.R., une délégation est prête à rencontrer les représentants du R.P.R. en vue d'examiner les possibilités d'union dans les arrondissements menacés* ». Au cours de sa conférence du mardi après-midi, M. Jacques Chirac rejetait ces propositions. *(Lire page 8.)*

Commentant le « *refus de M. Jacques Chirac* » de constituer ces listes d'union, M. d'Ornano, lors d'une réunion organisée mardi soir par différents responsables d'associations de la capitale, a déclaré : « *Depuis longtemps j'ai indiqué qu'il était nécessaire que des listes d'union de la majorité soient constituées dans les secteurs tenus ou menacés par l'opposition. Je maintiens mes propositions.* »

A propos d'un désistement éventuel de ses listes au second tour, M. d'Ornano a affirmé que son souci était « *de battre l'opposition* », ajoutant : « *Mais encore faut-il que tout le monde s'y prête.* »

Les directions nationales du P.C.F. et du P.S. devront arbitrer la situation dans la capitale

Une nouvelle réunion de négociations, mardi 1er février, entre les dirigeants des fédérations de Paris du P.C.F. et du P.S. s'est soldée par un échec. Aucune nouvelle rencontre n'est prévue au niveau parisien, et les responsables socialistes ont décidé de saisir de ce conflit leurs instances nationales.

Au cours de la réunion de mardi, il est une nouvelle fois apparu que l'accord est pratiquement réalisé dans les treize secteurs de Paris, où la gauche n'a pas d'élus. Dans chacun de ces secteurs, les partis de gauche sont disposés à céder un siège à une personnalité n'appartenant pas à l'une des formations signataires du programme commun (gaullistes d'opposition et P.S.U., notamment). En revanche, la discussion reste bloquée dans les cinq secteurs où la gauche est sortante. Le P.S. reconnaît au P.C.F. une prééminence dans ces secteurs et se déclare disposé à lui conserver une majorité de sièges. Il a, mardi, admis que le P.C.F. puisse même obtenir un siège supplémentaire lui permettant d'atteindre le total de 21 si, en contrepartie, les communistes acceptent de laisser le P.S. conduire les listes d'union dans les *onzième et dix-huitième* arrondissements. Cette transaction n'a *pas été retenue* par les *communistes* qui font valoir que, placés en tête par le *suffrage* universel, ils n'ont pas à céder la direction de listes qu'ils conduisent victorieusement depuis 1965.

M. PERONNET LANCE UN APPEL AUX RADICAUX DE GAUCHE

M. Gabriel Péronnet, président du parti radical, a déclaré lundi 31 janvier à Vichy, devant l'assemblée générale de la fédération de l'Allier de son parti : « *Je lance un appel à nos amis radicaux de gauche si malmenés par leurs alliés, si peu représentés au sein des listes d'union de la gauche pour les élections municipales et je leurs dis : Venez nous rejoindre, venez vous associer à nous sur les listes qui combattent la coalition socialo-communiste. Votre personnalité, votre indépendance, votre liberté de vote y seront respectées. Vous avez votre place naturelle, sans rien renier de vos convictions, sur ces listes qui vous sont largement ouvertes. Déjà nombre d'entre vous l'ont fait à travers la France. C'est de cette manière, à l'échelon de la commune, que nous amorcerons l'indispensable réunification du parti radical, en attendant le jour où la modification de la loi électorale dans le sens d'une représentation proportionnelle modulée permettra de la réaliser.* »

M. JEAN-PIERRE CHEVENEMENT, *député* de Belfort, membre du bureau exécutif du P.S., a *déclaré*, mardi 1er février à Chenove : « *Il n'y a pas d'intérêt à bloquer plus longtemps, comme le fait le parti communiste en maints endroits, les négociations pour les listes d'union. Ce n'est pas parce qu'on ne s'est pas entendu sur la Canebière qu'on doit se battre place de l'Hôtel-de-Ville. Il faut rompre ce cercle vicieux.* »

LOIRE-ATLANTIQUE

LA BAULE. — Face à la liste conduite par M. Olivier Guichard (R.P.R.), ministre d'État, maire sortant, et à celle d'union de la gauche, une troisième liste se présente. Conduite par le contre-amiral Pierre Rebut (cadre de réserve), cette « *liste d'union pour la défense des intérêts communaux* » se propose « *d'assurer une gestion de la municipalité, de préserver la qualité de vie des Baulois et des estivants (...), d'animer cette grande station en dehors des deux mois traditionnels de vacances des Français, afin de fournir des emplois, surtout aux jeunes et au personnel féminin* ».

l'affaire du marché Saint-Germain

M. PIERRE BAS PROTESTE CONTRE LA DEMANDE DE Mme GIROUD

M. Pierre Bas, conseiller de Paris et député R.P.R. du 6e arrondissement, a protesté mardi 1er février, dans un communiqué, contre la demande de suspension des travaux du marché Saint-Germain, formulée par Mme Françoise Giroud auprès du préfet de Paris (*le Monde* du 2 février).

« *Mme le secrétaire d'État à la culture*, déclare M. Pierre Bas, *en ordonnant l'interruption des travaux entrepris au marché Saint-Germain en exécution d'une délibération régulière de l'assemblée municipale considère comme quantité négligeable* » deux votes à l'unanimité du Conseil de Paris, un concours d'architecture, un jugement du tribunal administratif de Paris et un arrêt du Conseil d'État. « *On ne méprise pas plus cavalièrement un conseil où l'on rêve d'entrer* » (1), ajoute M. Bas pour qui « *le temps va finir où le préfet-maire peut aller contre les intérêts de la Ville de Paris sur ordre du gouvernement.* »

Dans sa lettre au préfet de Paris, Mme Françoise Giroud écrivait notamment : « *Le Conseil d'État vient de rejeter la demande de sursis à l'exécution du permis de construire concernant la construction, sur l'emplacement du marché Saint-Germain, d'un ensemble d'équipements sociaux.* » Elle ajoutait cette phrase qui, sur la foi d'une dépêche de l'*A.F.P.*, n'a pas été reproduite dans son intégralité dans nos éditions de mardi : « *Cette décision a pour effet de conférer un caractère quasi définitif à un permis de construire qu'aucune procédure administrative ne permet, je le regrette, de retirer pour obtenir une utilisation plus satisfaisante de l'espace considéré.* »

(1) Mme Françoise Giroud est candidate aux prochaines élections municipales de Paris, dans le quinzième arrondissement, sur la liste patronnée par M. Michel d'Ornano.

SAINT-MANDÉ : M. Vivien (R.P.R.) se présente contre M. Bertaud (R.P.R.).

Le R.P.R. a décidé d'accorder son soutien à M. Robert-André Vivien, ancien ministre, député R.P.R. du Val-de-Marne. La liste de M. Vivien s'opposera à celle conduite par M. Jean Bertaud, ancien président du groupe U.N.R. du Sénat, sénateur R.P.R. du Val-de-Marne. M. Bertaud nous a déclaré, mercredi matin 2 février, être « *surpris* » de cette décision du R.P.R., précisant qu'« *en règle générale, si les démarches de conciliation échouent entre deux candidats d'une même formation politique, cette dernière n'accorde son soutien ni à l'un ni à l'autre* ».

POLITIQUE

LES INITIATIVES DE Mme PASQUIER

Les partis, les femmes et les municipales

Si plus de 52 % des électeurs français sont des électrices, 4 % seulement des conseillers municipaux élus en 1971 étaient des femmes. Serait-il possible de faire mieux en 1977, deux ans après l'année de la femme ? Mme Nicole Pasquier, déléguée à la condition féminine, elle-même conseillère municipale à Caluire (Rhône), veut le croire. Pour sensibiliser les dirigeants des partis politiques, elle leur avait écrit, en novembre 1976 (*le Monde* du 12 novembre), pour leur demander de « *s'engager publiquement, au nom de leur parti, à présenter aux prochaines élections un nombre plus significatif de candidates* ». Elle vient de faire connaître les réponses.

Parmi les plus prompts à répondre à Mme Pasquier, M. Georges Marchais pense que, dans ce domaine, son parti a enregistré un « *bilan impressionnant* ». « *Le parti communiste*, écrit son secrétaire général, *est celui qui compte le plus d'élues dans les diverses asemblées de notre pays.* » Et M. aMrchais confirme la décision du P.C.F. de faire en sorte que, lors des municipales, les listes qu'il présentera comprennent « *au moins 30 % de femmes* », ce qui ne sera pas difficile, puisque le P.C.F. « *compte déjà dans ses rangs près de cent quatre vingt mille femmes, soit pour plus de 30 % le total de nos adhérents* ».

Même satisfaction du côté du parti radical-socialiste où Mme Jacqueline Nebout — alors secrétaire générale — pouvait encore faire valoir le fait que son parti soit « *le seul qui ait une femme comme secrétaire général* ». Un regret, pourtant : « *Je ne trouve pas de candidates dans bien des cas.* » Chez les républicains indépendants, M. Jacques Dominati annonce que « *30 % des adhérents sont des femmes* », et que « *cette large participation se retrouve aux différents niveaux des responsabilités de la fédération nationale* ».

Mme Hélène Missoffe, député de Paris (R.P.R.), analyse les raisons matérielles et psychologiques qui empêchent les femmes d'entrer en politique : « *Les séances du conseil municipal ont lieu le soir ou le samedi, ce qui pose des problèmes de garde d'enfants pendant des années (...). Aussi est-il indispensable, pour que les femmes puissent s'engager, que les maris acceptent l'engagement. Sinon les victimes seraient les enfants.* » Pour Mme Missoffe, « *la mixité des études, du travail des femmes, de la vie en général, la promotion culturelle féminine, la diminution des tâches familiales, sont des phénomènes qui favorisent l'accès des femmes à la vie politique* ».

Encourageantes — sans être très précises — les réponses qu'a reçues Mme Pasquier illustrent en général une grande bonne volonté jointe à une certaine impuissance. Des radicaux aux démocrates de M. Jobert, des démocrates V[e] de Mlle Dienesch aux socialistes démocrates, des démocrates-sociaux aux indépendants et paysans, les encouragements et les approbations ne manquent pas, *mais rares sont ceux qui proposent* des mesures précises pour faciliter l'accès des femmes à la responsabilité politique dès le printemps 1977. Les plus discrets sont cependant le parti socialiste et le parti socialiste unifié, qui n'ont pas répondu à la missive de la déléguée à la condition féminine. Négligence ou hostilité ?

Br. F.

Mort de deux anciens députés communistes

Jean Bartolini

M. Jean Bartolini, ancien député communiste du Var, est décédé, mardi 1[er] février, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Né le 10 janvier 1899 à Toulon (Var), il entre très jeune à l'arsenal maritime où il exerce le métier d'ajusteur. Désigné en 1929, comme membre de la commission exécutive de la neuvième union régionale unitaire, il devient peu après secrétaire général du Syndicat unitaire des travailleurs de la marine.

Parallèlement à ses activités professionnelles et syndicales il milite, à partir de 1930, au sein du P.C.F. Il fait partie du groupe des dix communistes qui, à la entrent à l'hôtel de ville de Toulon où ils s'opposeront à la faveur d'une élection partielle, municipalité Escartefigue.

En 1935, il est élu au deuxième tour, député de la circonscription de Toulon-Ouest-La Seyne, en remplacement de Pierre Renaudel décédé, devenant ainsi le premier député du Front populaire. Il est réélu en mai 1936. Le 12 décembre 1937 il est nommé membre du bureau fédéral du P.C. du Var et l'année suivante, il entre au comité central où il restera jusqu'en 1954.

Quand arrive la guerre, Jean Bartolini est inculpé, avec vingt-six de ses collègues, d'infraction au décret du 26 septembre 1939 portant dissolution des organisations communistes. Arrêté à Paris en octobre 1939, condamné par un tribunal militaire à quatre ans de prison, il passe les années 1940-1941 à la maison d'arrêt de Valence et est ensuite transféré à Maison-Carrée (Algérie) où il sera le compagnon de cellule de Florimond Bonte, qui évoquera cette époque dans le Chemin de l'honneur. *Libéré le 3 février 1943, trois mois après le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, il est envoyé en Corse par son parti.*

Après la libération, il revient à Toulon où il est élu maire, mandat qu'il exercera de mai 1945 à octobre 1947. En 1956 il est premier adjoint de la municipalité dirigée par M. Le Bellegou (socialiste).

Elu à la première Assemblée nationale constituante en octobre 1945, il se présente avec succès aux élections générales du 2 juin 1946 (deuxième Assemblée constituante) et à celles des 10 novembre 1946, 17 juin 1951 et 2 janvier 1956. Il siégera jusqu'en 1958, date à laquelle il est battu. A plusieurs reprises lors de diverses consultations, il conduira la liste de l'union de la gauche aux municipales de 1971 remportées par le maire sortant (centriste) M. Arreckx. La maladie devait l'obliger à restreindre ses activités.

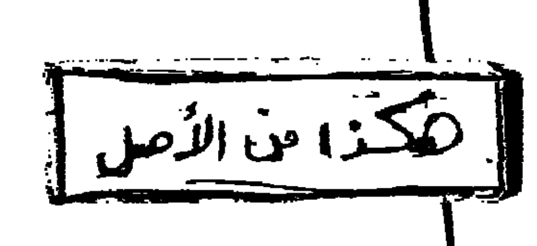
L'Humanité *du 2 février publie le message de condoléances que M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du P.C.F., a adressé à Jeanne Bartolini au nom de la direction de ce parti.*

Georges Morand

M. Georges Morand, ancien député communiste du Maine-et-Loire est mort mardi 1[er] février des suites d'une longue maladie.

[Né le 28 janvier 1900 à Meslay (Mayenne), Georges Morand, cheminot, avait adhéré au parti communiste français en 1929. Interné au début de la guerre à la forteresse de Sisteron, il devait s'en évader et participer à la libération du département des Hautes-Alpes. Elu dans le Maine-et-Loire lors des élections générales du 2 juin 1946 (Assemblée constituante), il entre à l'Assemblée nationale le 10 novembre 1946 et y siégera jusqu'en 1951, date à laquelle il est battu aux élections législatives du 17 juin. Georges Morand a également été conseiller municipal d'Angers de 1947 à 1959, date à laquelle il a été battu.]





هكذا من الأصل

Bureaux: La preuve par douze.

Vue du boulevard périphérique, entre les portes de Champerret et d'Asnières.
Pour y découvrir le "Courcellor 2", reliez les points de 1 à 12.

COURCELLOR 2
21000 m² de bureaux à louer.

1 •Une réception souriante, car la qualité des services se juge dès l'entrée.

2 •Un téléphone performant: l'auto-commutateur TLC 10 permet la prise directe des appels extérieurs, leur transfert sur d'autres postes, et la conférence à trois. De plus, il attribue une numérotation abrégée à vos correspondants habituels et inclut un dispositif d'appel des personnes en déplacement dans l'immeuble.

3 •Un restaurant adapté: 1200 repas par jour grâce à une distribution libre-service de type "super market."

4 •Des salons privés pour vos repas d'affaires.

5 •Trois salles de conférence de 60, 80 et 100 places.

6 •Une caféteria spacieuse dont les baies vitrées surplombent les jardins et la galerie marchande.

7 •Des cloisons amovibles pour adapter l'espace aux besoins de votre entreprise.

8 •Une climatisation efficace avec thermostat individuel pour affiner la température de chaque cellule.

9 •De vrais stores à lames métalliques orientables.

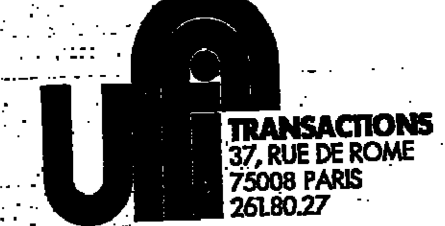
10•Des barrières d'isolation phonique parachèvent le confort et témoignent de la qualité de l'immeuble.

11•Un "éconovent," système qui, recyclant l'air chaud, abaisse de 20% la consommation d'énergie nécessaire au chauffage.

12•Un tennis et des salles de sport pour vous détendre au 21e étage.

...enfin, la gestion du Courcellor 2 est assurée par Uffi, le premier spécialiste de la gestion de bureaux.

Renseignements: 522.12.00



DÉFENSE

SOUS COUVERT DE CODIFICATION DES MATÉRIELS

Quand l'OTAN recense le potentiel industriel de la France...

Chaque année, le ministère de la défense adresse aux entreprises françaises de l'armement un questionnaire qui lui permet de recenser le potentiel industriel national pour le compte de l'OTAN. Depuis 1972, date à laquelle M. Michel Debré était ministre d'Etat, ministre de la défense nationale, ce travail, systématique, est mené sous la responsabilité du bureau interarmées de codification des matériels qui relève de l'état-major des armées et qui siège au fort de l'Est, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

Des industriels supportent de moins en moins facilement, sous le couvert d'une nomenclature, par l'OTAN, une telle procédure de contrôle de leurs activités, des caractéristiques de leurs matériels ou de l'organisation de leurs entreprises. L'emploi de ce système est, du reste, devenu international puisqu'il s'est étendu à des administrations civiles des gouvernements de l'alliance atlantique, à des organisations internationales et à certains pays n'appartenant pas à l'OTAN mais lui achetant divers matériels de guerre.

Cette codification de l'OTAN, exigée pour les matériels employés par l'armée française ou destinés à l'approvisionnement de nations étrangères, se présente sous la forme de fichiers de renseignements traités électroniquement.

A l'OTAN, on explique volontiers que le problème de l'approvisionnement est un élément important du soutien logistique des forces armées nationales. L'existence de stocks importants, comprenant des millions de matériels ou d'articles différents, exige un système centralisé et intégré, de sélection et de manutention rapide, souple et précis. Le système de codification de l'OTAN, auquel la France a donc adhéré, permet d'inventorier et de classer les matériels et, à ce titre, on reconnaît, à l'OTAN, qu'il est un outil idéal pour l'exploitation des renseignements et la standardisation des armes.

Les renseignements demandés aux industriels, outre les caractéristiques des matériels fabriqués, comprennent, notamment, des indications sur la subdivision éventuelle des entreprises concernées en départements, divisions ou branches, l'implantation des centres de production et l'existence de filiales ou d'activités particulières, ainsi que la référence à des brevets.

En France, les armées utilisent, depuis 1972, exclusivement cette nomenclature de l'OTAN, et elles affirment y trouver un grand intérêt financier et logistique. Ce système d'identification des matériels militaires a été mis au point, aux Etats-Unis, par deux mille personnes travaillant pendant une dizaine d'années. Il a permis de diminuer les quantités de matériels en stocks et les frais de gestion. Les fichiers de chaque nation restent, en principe, leur propriété, mais les éléments d'information qu'ils contiennent sont rapidement communiqués par les moyens *informatiques*.

Plusieurs industriels se sont inquiétés, dans un passé récent, des conséquences que pouvait avoir cette procédure indirecte de l'OTAN pour recenser, en définitive, le potentiel industriel des pays alliés. Le bureau interarmées de codification des matériels, à Saint-Denis, leur a répliqué que la France est demeurée membre de l'alliance tout en refusant de mettre son territoire et ses forces à la disposition des commandements de l'OTAN. C'est en vertu de cette appartenance à l'alliance atlantique que la France utilise cette nomenclature, puisqu'elle reste libre d'y subordonner ses moyens ou de ne pas les engager.

C'est sans doute au nom de la même politique qu'un autre organisme américain, le Military Assistance Advisory Group (Groupe de conseillers pour l'assistance militaire), continue d'exercer un droit d'inspection des matériels vendus ou fabriqués en France *au titre des commandes « off shore »* aux Etats-Unis.

La marine nationale subit de telles inspections. Ses relations avec l'OTAN n'ont jamais cessé. Au point qu'on a pu dire qu'elle n'a pas d'autre code de signaux — pour passer un message d'un bâtiment à l'autre — ni de règlement de manœuvre tactique des escadres à la mer, que ceux de l'OTAN, communs à quatorze nations. Rien de ce qui se dit sur les ondes tactiques du commandement français — non chiffré — ne peut échapper aux alliés américains, alors que la réciproque n'est pas vraie, puisque les Etats-Unis se sont réservé un code particulier... — J.I.

MÉDECINE

LE GOUVERNEMENT INTENSIFIERA SON EFFORT EN FAVEUR DU THERMALISME annonce Mme Veil

Quatre cent soixante-dix mille curistes fréquentaient les établissements thermaux en 1974, cinq cent trente mille en 1976 : cette progression témoigne pour le moins que ces cures répondent à un besoin. Les congressistes, réunis récemment sur l'initiative de la Fédération thermale et climatique française (1), ont tenu à souligner combien les stations thermales constituaient un cadre privilégié pour mettre en œuvre les politiques de prévention et d'éducation sanitaire définies comme des objectifs privilégiés par le gouvernement : des études partielles effectuées auprès des caisses d'assurance-maladie montreraient une diminution de l'absentéisme et des dépenses pharmaceutiques après les cures thermales.

L'aide de l'Etat s'est élevée, de 1974 à 1976, à 35 millions de francs : le ministre de la santé, Mme Simone Veil, est intervenu devant l'assemblée générale de la Fédération thermale et climatique française pour annoncer que le gouvernement intensifierait son effort en faveur du thermalisme. *« Si la cure thermale garde toujours sa pleine efficacité dans sa lutte contre certaines affections classiques,* a-t-elle déclaré, *elle voit s'ouvrir devant elle de nouvelles perspectives, notamment dans la thérapie de maladies dites de civilisation »* (surmenage, maladies neuro-psychiques). Le ministre de la santé a souligné en outre l'importance économique des établissements thermaux, qui *« permettent d'offrir directement ou indirectement des emplois permanents ou saisonniers à plus de deux cent cinquante mille personne ».*

(1) Tour Olivier-de-Serres, 78, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris, tél. 842-78-00.

● *Une centaine de jeunes psychiatres,* réunis le 29 janvier sur l'initiative du Syndicat des psychiatres en formation, ont transformé ce dernier en un Syndicat de la psychiatrie (1). Cette nouvelle association, dont le président est le docteur Chouraqui, *« veut s'inspirer du Syndicat de la magistrature »* et poser en *« termes politiques »* l'exercice de la psychiatrie dans notre société.

(1) 21, rue Cujas, 75005 Paris (tél. 326-72-70, le vendredi soir, de 21 h. à 23 h.).

RELIGION

La mort de Mgr Jean Rodhain

« Les brûlures de la charité »

Mgr Jean Rodhain, président du Secours catholique français, est mort mardi matin 1er février, à la Cité catholique de Lourdes. Il était âgé de soixante-dix-sept ans (nos dernières éditions). Ses obsèques auront lieu à Lourdes, le 4 février, à 11 heures.

La forte personnalité de Mgr Jean Rodhain s'est très vite imposée à l'Eglise de France. En d'autres temps, il aurait pu être un évêque de grande race dont le diocèse aurait marché au pas de charge. Car ce prêtre était un fonceur. Il avait l'art d'obtenir de ses collaborateurs le maximum, et son esprit d'initiative était sans limite. Il aplanissait les obstacles, détestait la médiocrité et, avec un art de magicien, transfigurait les réalités les plus poussives.

Ce qu'il n'a pu faire comme évêque — Rome se méfie des fortes têtes, — Jean Rodhain l'a fait dans un domaine réputé lénifiant et de tout repos : l'action charitable. Du coup, son « diocèse » était le monde entier. Après un apostolat courageux auprès des prisonniers et déportés de la guerre 1940-1945, qui lui avait été confié par le cardinal Suhard, Mgr Rodhain créa et développa, tambour battant, le Secours catholique (S.C.), auquel il donna, jusqu'à la fin de sa vie, le meilleur de ses forces.

En d'autres mains, le S.C. aurait pu n'être qu'une œuvre de plus, plus ou moins effacée, où la bienfaisance l'aurait emporté sur l'amélioration des structures et sur la stimulation des pouvoirs publics et des associations ecclésiales. Mgr Rodhain s'est donné pour tâche de rendre l'Eglise présente sur tous les fronts de la misère physique et morale.

L'argent était pour lui un serviteur discipliné. Habile à récolter des fonds, intraitable sur la façon de les utiliser, il a fondé des œuvres d'hébergement et de reclassement pour les anciens détenus et des « cités-secours » en plusieurs villes, notamment à Lourdes, pour les pèlerins démunis. Riches et pauvres ont profité du complexe de pavillons construit avec un goût peu commun au-dessus de la ville de Bernadette, au milieu des champs. Sa fière silhouette campée sur une jeep en compagnie d'un chien-loup devint vite populaire à Lourdes, où le milieu ecclésiastique était peu habitué à ce panache et à cette sobriété.

Tous les aéroports du monde ont vu Mgr Rodhain accourir dans l'immédiat chaque fois que se produisait une catastrophe : famines, sécheresses, séismes, guerres. Des milliers de camions et d'avions spéciaux furent affrétés par lui pour apporter des vivres, des médicaments, des couvertures aux victimes de tout âge et de toute nationalité.

« La justice de demain »

Journaliste remarquable, Mgr Rodhain n'aimait pas répandre sa prose. Il se réservait le plus souvent pour son propre journal, *Messages*, où il diffusait des appels et exposait sans concession sa théologie de la charité. Parmi les slogans qu'il lançait, avec un sens aigu de la publicité, citons : *« Le Christ, c'est le pain partagé », « Plutôt que de distribuer cent pommes, il vaut mieux planter un pommier »,* et surtout *« La charité d'aujourd'hui prépare la justice de demain ».*

Dans son principal ouvrage : *Charité à géométrie variable*, Mgr Rodhain a livré avec pudeur — comme toujours — le secret de sa vie débordante d'activité : *« J'ai un métier qui me donne la fièvre. Une fièvre qui réchauffe aussi le cœur. Même de nos jours on n'a pas encore trouvé de remède aux brûlures de la charité : des brûlures du dedans. »*

Mgr Rodhain était un artiste, passionné par la musique. Il excellait dans le travail manuel et mettait la main à la pâte chaque fois qu'il aménageait un nouvel espace ou un immeuble. Familier des marchés aux puces et des antiquaires des cinq continents, il métamorphosait en un tour de main les locaux les plus ingrats.

Cet homme, aussi exigeant pour lui que pour les autres, n'était pas toujours commode à vivre. Parfois fantasque, taciturne, il surprenait par ses sautes d'humeur et sa brusquerie. Il n'a rien cédé à l'esprit du siècle et ne se montrait guère tendre pour les contestataires de l'Eglise ou un certain clergé peu discipliné. Vatican II, pourtant, dont il fut l'un des experts, ne l'a pas pris au dépourvu. Volontiers en avance d'une idée, il n'avait pas la nostalgie du passé. Mais ce Lorrain têtu se méfiait des semi-compétences et des générosités vagues. Sa réussite, il la doit essentiellement à la rigueur de sa pensée, à la promptitude de ses réactions et à la minutie de ses entreprises

HENRI FESQUET.

[Né le 29 janvier 1900 à Remiremont (Vosges), Mgr Jean Rodhain est ordonné prêtre en 1924 après ses études au grand séminaire de Saint-Dié. Après avoir occupé plusieurs postes, notamment à Epinal et près de Vittel, il est aumônier fédéral de la Jeunesse ouvrière chrétienne française de Paris-Sud (1934-1939). Pendant la seconde guerre mondiale, il est aumônier divisionnaire de la 3e division cuirassée (il est cité à l'ordre de l'armée). Fait prisonnier en 1940, il s'évade un mois après et organise l'Aumônerie des prisonniers de guerre. En 1943, l'Aumônerie des déportés et des travailleurs en Allemagne est adjointe à l'Aumônerie des prisonniers de guerre. Lors de la libération, Mgr Rodhain organise des missions de rapatriement à partir des camps de Dachau, Bergen-Belsen et Buchenwald.

A partir de septembre 1946, date de création du Secours catholique, l'activité de Mgr Rodhain se confond avec cet organisme dont il est le fondateur et le secrétaire général. Il est en même temps aumônier général des prisons. Il devait se rendre à l'île d'Yeu auprès du maréchal Pétain et s'occuper des officiers incarcérés après la guerre d'Algérie.

Nommé prélat de Sa Sainteté en 1950, Mgr Rodhain participe comme expert au concile Vatican II en 1962. Puis il est président de Caritas Internationalis de 1965 à 1972. Membre de la commission pontificale « Justice et Paix » en 1967, il devient président du Secours catholique français en 1972.]

● *Le cardinal Marty, archevêque de Paris, et Mgr Etchegaray, archevêque de Marseille,* ont rendu hommage à Mgr Rodhain en célébrant *« ses dons extraordinaires de pionnier et d'organisateur »* et *« la foi profonde »* du créateur du Secours catholique français.

ÉDUCATION

UN COLLOQUE SYNDICAL A GRENOBLE

De la formation des adultes à celle des professeurs

De notre correspondant

Grenoble. — Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) viennent d'organiser une rencontre nationale consacrée aux problèmes posés par la préparation des maîtres à la formation permanente des adultes, et à la place du service public de l'éducation dans ce domaine. Sans réclamer le « monopole » de cette formation, les syndicalistes entendent que soit mis fin à la prédominance écrasante exercée par les organismes privés ou patronaux.

Pour Mlle Monique Vuaillat, secrétaire nationale du SNES, *« la formation continue doit avoir pour objectif de répondre aux besoins des salariés, de la population, et non aux seules préoccupations des employeurs ».*

Les responsables des deux syndicats estiment que la formation pédagogique des formateurs doit *se faire dans les universités* et non au sein des centres académiques de formation continue, qui sont placés sous la responsabilité directe des recteurs.

Les enseignants reconnaissent que l'arrivée d'adultes dans les établissements de l'éducation nationale leur pose de multiples problèmes. *« Par rapport au public de jeunes, l'hétérogénéité des situations, leur nouveauté, leur complexité sont telles que, sans apprentissage spécifique, les formateurs risquent d'aller à l'échec »,* déclara M. Yves Schwartz, du bureau national du SNE-Sup. Selon lui, une préparation à la formation des adultes devrait inclure une certaine connaissance de la réalité des entreprises, des administrations ou des services, afin de faciliter le dialogue entre le formateur et le salarié.

Mais les enseignants du SNES et du SNE-Sup ont aussi montré comment l'expérience de la formation continue pourrait servir de modèle pour la formation de tous les maîtres. Ils estiment, en effet, qu'il ne doit pas y avoir de préparation qui serait destinée aux seuls formateurs d'adultes. *« Tous les maîtres doivent bénéficier d'une formation unifiée d'une durée de cinq ans »,* devait déclarer M. Schwartz.

CLAUDE FRANCILLON.

● *Fin de « l'affaire Bernand » à l'université de Lille-III.* M. André Bernand vient d'être installé dans ses fonctions de maître de conférences de grec à l'université des sciences humaines, des lettres et des arts de Lille (Lille-III). En décembre 1975, le rejet de la candidature de cet enseignant de réputation internationale par le conseil de l'université, au terme d'une élection à rebondissements (*le Monde* des 3 et 27 décembre 1975), avait provoqué de vives protestations.

Le SNE-Sup (dont M. Bernand est membre) et un certain nombre d'étudiants avaient alors mené diverses actions contre ce qu'ils considéraient comme une manœuvre politico-syndicale et une entrave au renouvellement de l'enseignement du grec. Après l'annulation de l'élection contestée, une nouvelle réunion de la commission des spécialistes en novembre 1976 et une nouvelle élection, M. Bernand n'a finalement dû sa désignation qu'à la voix prépondérante du président de l'université de Lille-III.

● *Le Mouvement d'action syndicale* (MAS) vient de créer l'Association culturelle des étudiants de France (ACEF) afin de *« développer un autre type d'action culturelle sur les facultés ».* L'ACEF se propose d'organiser des concerts et des spectacles dans les locaux universitaires, de diffuser des revues et de créer un service de voyages. A l'occasion de son lancement, l'ACEF organise une fête dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le 3 février à 20 heures. Au programme : Areski et Brigitte Fontaine, les West African Cosmos et la troupe théâtrale du Palais des merveilles (entrée : 15 F).

● *Une mise en garde de la Fédération des parents d'élèves à propos de la candidature de M. Pierre Armand.* — M. Armand, ancien président de la Fédération des parents d'élèves (que préside actuellement M. Antoine Lagarde) se présentant à Paris sur une des listes de M. Michel d'Ornano, la Fédération déclare : *« C'est là le droit de M. Armand en tant que citoyen, mais l'utilisation officielle de sa fonction d'ancien président de la Fédération (...) est un abus que réprouvent les dirigeants actuels. Toute assimilation de l'opinion politique personnelle de M. Pierre Armand à l'image de marque de la Fédération serait fausse et inacceptable en raison du pluralisme d'opinions de ses adhérents. »*

UNE MISSION D'ACTION CULTURELLE AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Une « mission d'action culturelle en milieu scolaire » vient d'être créée au ministère de l'éducation. Elle aura pour tâches principales d'*« assurer les relations du ministère de l'éducation avec tous les organismes qui concourent à l'action culturelle à l'école »* et de *« susciter une réflexion propre à définir une doctrine en ce domaine et à affiner les critères d'aide du ministère ».* Cette mission, dont la responsabilité sera confiée à M. Jean-Claude Luc (auparavant chargé de mission au cabinet du ministre de l'éducation pour les affaires culturelles et sportives), gérera aussi les moyens consacrés à cette action culturelle. Ces crédits atteindront 7 500 000 francs en 1977, grâce à un programme d'action prioritaire du VIIe Plan.

Des actions culturelles en milieu scolaire sont conduites depuis plusieurs années dans diverses régions, souvent en liaison avec le Fonds d'intervention culturelle (FIC). La musique, le théâtre, l'étude des patrimoines culturels et linguistiques locaux en constituent généralement les thèmes.

SPORTS

Ski

UNE PREMIÈRE PLACE POUR L'ITALIENNE GIORDANI

C'est l'Italienne Claudia Giordani qui a gagné, mardi 1er février, le slalom spécial de Mariborg. Elle devance l'Autrichienne Monika Kaserer et la Française Perrine Pelen. Celle-ci, cependant, n'avait pris que la neuvième place de la première manche. Réalisant le meilleur temps de la seconde manche avec plus d'une seconde d'avance sur Monika Kaserer, elle se trouvait alors à trente-huit centièmes de l'Italienne.

Parmi les autres Françaises, Fabienne Serrat s'est classée sixième, tandis que Patricia Emonet et Danienne Debernard ont dû abandonner. Ce fut également le sort de la Suissesse Lise-Marie Morerod, actuellement en tête du classement provisoire de la coupe du monde. Le slalom géant, qui se disputait ce mercredi 2 février, devrait lui permettre de renforcer une position compromise par son mauvais comportement lors des dernières compétitions.

هكذا من الأصل

Rodhain

HENRI FESQUET.

UNE MISSION D'ACTION CULTURELLE AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

SPORTS

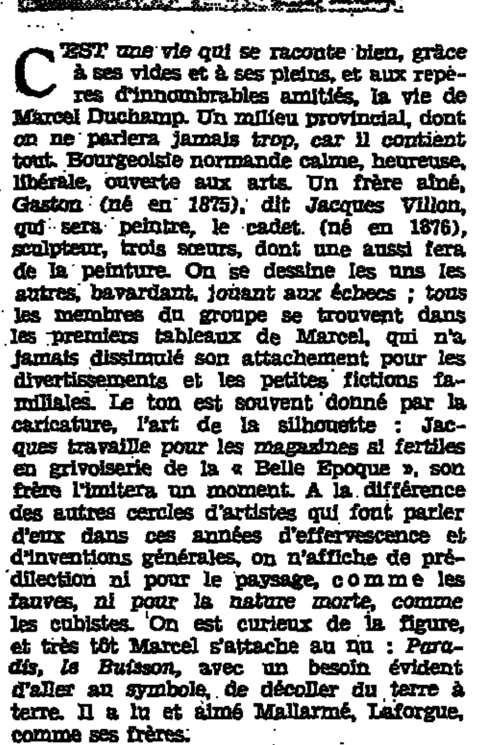
UNE PREMIÈRE PLACE POUR L'ITALIENNE GIORDANI

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

PREMIÈRE AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

L'au-delà de la peinture de Marcel Duchamp

par ANDRÉ CHASTEL



C'EST *une vie qui* se raconte bien, grâce à ses vides et à ses pleins, et aux repères d'innombrables amitiés, la vie de Marcel Duchamp. Un milieu provincial, dont on ne parlera jamais *trop, car* il contient tout. Bourgeoisie normande calme, heureuse, libérale, ouverte aux arts. Un frère aîné, *Gaston (né en 1875), dit Jacques Villon*, qui sera peintre, le cadet. (né en 1876), sculpteur, trois sœurs, dont une aussi fera de la peinture. On se dessine les uns les *autres, bavardant, jouant aux échecs ; tous* les membres du groupe se trouvent dans les premiers tableaux de Marcel, qui n'a jamais dissimulé son attachement pour les divertissements et les petites fictions familiales. Le ton est souvent donné par la caricature, l'art de la silhouette : Jac*ques travaille pour les magazines si fertiles* en grivoiserie de la « Belle Epoque », son frère l'imitera un moment. A la différence des autres cercles d'artistes qui font parler d'eux dans ces années d'effervescence et d'inventions générales, on n'affiche de prédilection ni pour le paysage, comme les *fauves, ni pour* la *nature morte, comme* les cubistes. On est curieux de la figure, et très tôt Marcel s'attache au nu : *Paradis, le Buisson,* avec un besoin évident *d'aller* au *symbole, de décoller du* terre à terre. Il a lu et aimé Mallarmé, Laforgue, comme ses frères.

On s'installe à *Montmartre*, puis à Puteaux. et ce sont les conciliabules avec les camarades, dont le plus agile intellectuellement ou, en tout cas, le plus disert, est *Metzinger. Les secrets de la « section* d'or » sont discutés ; et là aussi se forment quelques convictions durables. La proportion dite *« harmonique », d'une grande simplicité* mathématique, convient à Marcel ; il l'adopte dans le tableau choc, qui va décider de beaucoup de choses : le *Nu descendant l'escalier (1912), transposition ocre en lignes* feuilletées des chronophotographies de Marey. Duchamp le retira des Indépendants, où il y avait des réticences ; mais, en *1913*, à *New-York*, ce fut une sensation, et quand Marcel arriva aux Etats-Unis en 1915, il se trouva célèbre. La peinture ne l'intéressait plus. Il *s'était arrêté* en 1912 à une *série* de *Mariées*, où, par le seul jeu du titre, un assemblage de soupapes et de vagues membranes de caoutchouc prend une valeur provocante. Il ne s'agissait plus d'être un « ouvrier d'art ». A vingt-cinq ans, Marcel mettait le point final à sa « carrière ». Ce *point final allait devenir en Amérique un* point de départ.

Un Normand à New-York

Marcel Duchamp fut découvert par l'Amérique des années 20, et il trouva à New-York le style d'improvisation calculée, de causticité, de désinvolture et de refus qui l'imposa aux poètes, aux artistes, aux bohèmes, à *tous ceux qu'il fréquentait chez* les Arensberg, chez K. Dreier. Avec le concours de Man Ray, qui est son ami dès 1915, Duchamp devient le maître des « practical jokes » à résonance intellectuelle, qui consacrent des revues éphémères et dont les *milieux* informés par Picabia recueillent les *échos* à Paris. C'est le *moment* des « ready made » (le prêt-à-porter, la confection s'opposant à l' « artisterie »), objets improvisés, qui sont simplement des *formes* utiles dépaysées ; le moment aussi d'expériences photographiques et cinétiques conduites avec Man Ray, ou encore de *compositions* à base de jeux de mots : *Fresh widow* (pour window), sur une fenêtre, et l'illustre *Bagarre d'Austerlitz*, titres destinés à *faire vibrer l'absurde*, qui sont soigneusement inscrits sur l'ouvrage. Tout se jouant dans l'étincelle mentale de cette rencontre, *toute* description *devient ridicule.* Hélas ! Tous les commentateurs ne l'ont pas compris à temps.

Pendant toute cette période, l'alibi de *Marcel, son « work in progress » est le Grand Verre*, nouvel avatar de la mariée, cette fois sans peinture, en transparence... qui sera, selon ses propres termes, « *définitivement inachevé* » vers 1930. Le climat étrangement libre et turbulent, naïf et plein d'initiatives entre les deux guerres a été propice à Duchamp, et on ne peut pas l'en séparer. *L'agitation* peu culturelle d'Amsterdam convenait tant à Descartes... La monotonie, la répétition, l'engagement sous toutes ses formes répugnaient à Duchamp, décidé à *ne pas faire* carrière, à ne pas « gagner sa vie », ou, si l'on veut, à démontrer par l'exemple que cela ne compte pas. Un moraliste ou un immoraliste en somme, qui, comme Wilde, a *mis son génie* dans sa vie. Un esthète tour à tour aimable et glacial, dont l'arme favorite est l'humour noir, a toute chance de fasciner les deux sexes. Mais comment *diable pourrait-on restituer cette* aventure dans une exposition, même à Beaubourg ?

Vers les années 30, les concours ou les leçons d'échecs avaient pris *le dessus*. Le *traité sur les « cases conjuguées » — problème rarissime des fins de partie* — est publié par Duchamp en 1932. L'admiration insistante des surréalistes, et avant *tout* d'André Breton, lui est d'autant plus acquise que ses passages à Paris sont plus rapides. Aux Etats-Unis, le courant est plus fort : *exposition à Chicago en 1937 ; élaboration* des fac-similés et documents réunis en valise (1941) ; à Yale, en 1945, exposition des trois frères. L'après-guerre de 1945 redécouvrait celle de 1920. Tableaux-énigmes, objets singuliers, « happenings »..., on s'apercevait que Duchamp avait joué de tout cela *depuis longtemps. New-York avait son* héros. La manière dont Marcel Duchamp, qui proclamait une parfaite indifférence à toutes ces préoccupations, a peu à peu repris bon gré, mal gré du service, a pu étonner. Il prenait goût aux explications, aux « tables rondes », aux entretiens que les fidèles *recueilleront avec dévotion. Duchamp autorise* des « copies » de ses œuvres éphémères, curieuse industrie qui a permis par la suite de multiplier les expositions.

On *commençait* à parler d'un nouveau « grand œuvre », comparable au *Verre* de K. Dreier ; il s'agit d'une sorte de cellule érotique, qui sera remontée en 1969, quelques mois après la mort de l'artiste, au Musée de Philadelphie, non loin des nombreuses pièces déjà déposées par les Arensberg. *Duchamp était devenu citoyen* américain. Dans ce second pays, son exemple, sa simplicité, son acuité de pince-sans-rire, ses trouvailles, étaient devenus l'objet d'une sorte de culte qu'il a supporté avec humour. Les témoignages recueillis dans le catalogue de l'exposition de 1973 à New-York et *à Philadelphie en donnent une idée. « Une sorte de saint »*, répète-t-on un peu ingénument ici ou là. A quoi s'adresse cette vénération ? De jeunes artistes ont cru nécessaire il y a dix ans de composer un *« enterrement de Duchamp »* ; il a laissé faire, sans être tellement amusé. Normand jusqu'au bout.

L'exposition organisée par Jean Clair est moins l'introduction à la méthode de Marcel Duchamp que certains souhaiteraient qu'une somme d'informations données au long d'un itinéraire, complété lui-même çà et là par un document négligé comme les illustrations de Laforgue (1911), petites *projections symboliques, d'humeur* sardonique, où se noue évidemment quelque chose d'essentiel. Au reste, le seuil de 1915 franchi, c'est toujours l'atmosphère d'un laboratoire de physique amusante. Les reproductions des boîtes, des caisses, des montages sont là, bien entendu ; objets si souvent démarqués, *répétés* à droite et à gauche, par la jeune génération, que leur saveur s'évanouit, si le commentaire ne la ravive pas. Un *catalogue géant*, en quatre tomes, comme le veut la mode actuelle (et on comprend bien pourquoi), accompagne donc la présentation, qu'une ingénieuse section de *« sources »* anime à point nommé : Odilon Redon, affiches publicitaires à la gloire de l'automobile ou du bec Auer, traités des *« perspecteurs » classiques...*

Fin de partie

Le souvenir de *l'homme* s'efface, peut-être un peu vite. L'affaire Duchamp réside maintenant tout entière dans l'écart surprenant entre l'œuvre même et ses deux prolongements : d'une part, l'amas accablant des interprétations qui l'étouffent, d'autre part, *l'extraordinaire capacité stimulante* qu'ont eue les initiatives de Marcel Duchamp et ces quelques exemples de manipulation amusante ou *narquoise* qui *subsistent, la* porte *à la fois* ouverte et fermée (celle de la rue Larrey), *objet-dard*, etc. On pourrait meubler avec leur descendance la *moitié* du nouveau Centre. Sans Marcel Duchamp, pas de Calder, pas de Tinguely, pas de César..., rien de ce qui peut aujourd'hui attirer un *sourire et mettre l'esprit en arrêt.* Dans l'inépuisable et factice prolifération d'objets dont les musées d'art contemporain s'encombrent irrémédiablement, il y a aussi la *postérité de* Duchamp ; on voudrait ne lui en rapporter que le meilleur. Tout ce qu'il a tiré de la photographie, par exemple, celle de Marey *pour le mouvement, celle* de Man Ray pour les surimpressions, mérite une analyse serrée ; après tout, *la Mariée* était à l'origine une immense plaque photographique de verre *(1). La suite des travaux* de Beaubourg pourra creuser tout cela, malgré la différence entre le rythme, les besoins, les particularités du jeu américain, et ce qui peut se produire *ici. Saura-t-on démêler* tous ces fils ?

Marcel Duchamp est donc devenu, en un sens, la somme des propos irresponsables tenus sur son compte. Sous le titre « abécédaire », *on en* est réduit à multiplier les points de vue entrecroisés. Là aussi, le cas est exemplaire, dans la mesure où Duchamp a laissé faire. *« L'alchimie ? Je n'en ai jamais lu un livre, mais pourquoi pas ? »* Là-dessus, dénégation fait preuve et de gros *traités sont publiés pour rendre compte* du montage énigmatique des pièces de machine dans le grand *verre* de *la Mariée ;* on a développé là une prédilection d'André Breton, en accord avec la vogue actuelle des images déroutantes ; mais l'occulte, au sens hermétique, suppose l'adhésion à un savoir codifié, ce que Duchamp entend déjouer par l'instabilité irritante des formes et des mots (2). Attention au miroitement.

Entre *la canonisation* et l' *« occultisation »*, il doit exister une voie plus efficace ; les critiques anglo-saxons ont invité à relire Mallarmé et Laforgue et la poésie qui se situe au niveau *des mots : « aboli bibelot... »*, d'autres rappellent la théorie de la « quatrième dimension », dont Marcel Duchamp a lui-même gentiment indiqué où il l'avait prise. Sur un support mathématique assez factice, on rapportait à cette sur-dimension l'effet de dépaysement, le déplacement mental *qui mêle à un objet*, à une *figure*, l'étrangeté de l'inconnu. A Puteaux comme à Montmartre, on s'aidait en ce sens de la géométrie descriptive à des fins toutes poétiques. Pour serrer de près la démarche de Marcel Duchamp, on pourrait comparer aux fameuses *Mariées* des compositions de *J. Villon comme l'Acrobate (1913) ou le Petit Atelier de mécanique* (1914). Car la transcription par la machinerie, alors commune, portait l'imagination.

Stratégique comme Valéry

On peut ainsi déceler sans grimoires la nature de la condensation du *Grand Verre* ; mais il faut tenir compte de l'incorporation des mots disloqués aux images désarticulées ; certains rouages dits célibataires « broient du noir »... Sur ce verre qui remplace le tableau, le résultat tient *du jeu de massacre* (la noce) et de la machine à sous ; pour bien faire, pour que fût vraiment manifesté ici le circuit *fatidique du désir. Il faudrait qu'une* identification soit possible avec ces éléments épars. Le plus bel homme, disait un sage, s'il devenait transparent, ne révélerait qu'un *amas de viscères.* Alors, *la Mariée* ? C'est seulement *« par accident »*, disait Valéry, que nous saisissons l'ensemble.

On est un peu surpris et déçu *que, parmi* tant d'exégètes, aucun ne semble avoir songé à confronter Marcel Duchamp dans sa démarche et sa légende au premier Valéry, *qu'il n'a pas pu ignorer* : il y a du M. Teste dans cette distance, cette *« loofness »*, qui l'a distingué, comme dans sa réflexion sur le *« possible brûlant toute esthétique »*, dans la préoccupation de *« faire des œuvres qui ne soient pas d'art »* (au sens ordinaire, professionnel)... Marcel Duchamp n'a pas l'écriture fine de Paul Valéry, son humour a gardé un côté rapin un peu lassant ; mais l'artiste semble habité de la même *préoccupation « stratégique »* de conserver liberté de manœuvre mentale et d'offensive. Apprécier les conséquences de l'équation. Encore une recherche pour Beaubourg.

On le voit ainsi arriver de loin, se préciser, surgir tout vif avec quelques bonnes *complicités;* rebondir sans fin tout au long de cette carrière qui n'eut pas d'autre fidélité, triompher ostensiblement dans la gloire *tonitruante* d'aujourd'hui *et finalement* expliquer toute cette étonnante glorification posthume. Qui, mais qui donc ? Eh bien cette puissance, cet élément moqueur et inventif sur lequel le philosophe *s'extasie* aujourd'hui, ce seigneur du monde blasé et trop bien pourvu, le goût du jeu, la fête *mentale, le ludisme généralisé.*

Ces yeux vifs surprenaient encore le visiteur. Et puis soudain : « *Salut !* » Deux doigts à son béret *basque, la tête légèrement* tournée de côté. Marcel Duchamp s'éloigne ; il descend l'escalier. Le ton est vaguement ironique, le pas *décidé*, la démarche calme et indifférente. Il a montré pendant une heure un mélange de froideur et de sérieux, sans effet particulier. « *Vous comprenez, la peinture était toute rétinienne... On ne pouvait continuer.* » Il dit : rétinien, comme pour un diagnostic médical. Sur le visage long, osseux, aux yeux aigus *mais vaguement* las, une double expression flotta sans cesse, aussi subtilement que sur la face aux tensions contraires de *la Joconde.* Comme elle, *Marcel Duchamp* est sourire. Un sourire qui dit : la peinture est morte, elle n'a jamais tant occupé l'esprit.

(1) *Duchamp et la photographie*, 180 reproductions, par Jean Clair, édit. Hachette (à paraître).

(2) J. Clair, « La fortune critique de Marcel Duchamp », dans *la Revue de l'art*, nº 34 (décembre 1976).

★ Marcel Duchamp, catalogue en 4 volumes sous la direction de Jean Clair : I. Géographie ; II. *Catalogue raisonné* : 202 numéros ; III. Abécédaire, approches critiques ; IV. *Victor*, roman d'H.-P. Roché, Centre Georges-Pompidou.

★ *Duchamp du trait*, une quarantaine de gravures de 1904 à 1967, livres, manuscrits, portraits. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (jusqu'au 1er mars).

Art indien du Canada à Marseille

CEUX DU CÈDRE



UN petit groupe de sculptures sur bois, toutes récentes, dues à des descendants des sept tribus du « Peuple du cèdre » (titre de l'exposition) constitue l'essentiel d'une présentation d'art contemporain des Indiens du Canada à Marseille. Rien de spécial n'a conduit ces œuvres d'un autre monde au voisinage, dans la belle « Maison diamantée » mutilée devenue musée du Vieux-Marseille, des vitrines de tarots, des théories de santons et des illustrations de la fameuse Peste. Sinon l'occasion de « Journées canadiennes » et la bonne volonté des services officiels désireux de mettre en évidence « la vitalité des ressources indiennes contemporaines » qui, encore imprégnées de traditions, mais affrontées à d'autres modes de vie, doivent faire face à un avenir incertain qualifié de « difficile mais brillant ».

L'exposition n'est pas à l'échelle du problème qu'elle pose. Elle se contente d'attirer l'attention sur ce qu'il reste d'une sculpture particulièrement intéressante dont l'âge d'or n'est pas si loin : on sait qu'en 1774, au moment de la découverte des « Indiens de la côte Nord-Ouest », tous les éléments de cette civilisation étaient déjà bien établis, et qu'elle a produit ses chefs-d'œuvre — grands décors peints des façades des maisons et des mâts sculptés, masques et objets cérémoniels vers le milieu du dix-neuvième siècle. Vers cette date, elle aurait du reste été stimulée deux fois déjà par le contact des Blancs. Celui des Russes, il y a deux siècles, avait porté à une audacieuse monumentalité, grâce à l'apport des outils de métal, son travail du bois. Bois de cèdre, bien entendu (thuja gigantea). Celui des commerçants européens en général, au début du dix-neuvième siècle a permis aux Haïda des îles de la Reine-Charlotte un développement de la sculpture sur argilite. Cette production, ancêtre de la détestable « sculpture d'aéroport », a été parfois d'excellente qualité.

C'est aussi le cas des masques de bois de cèdre ici présents, dans la mesure où ils perpétuent des modèles traditionnels. La comparaison est facile pour un masque « swaixwe » des Salish, qui reprend la figuration révélée dans un rêve d'un être mythique venu du ciel pour vivre dans l'eau des lacs.

On retrouve la simplification des formes, la composition angulaire et les rythmes parallèles du masque du musée de Denver et de celui du musée d'Ottawa recueilli vers 1900 par lord Bossom. Mais les couleurs sont dures et l'ensemble, moins bien équilibré sur un ton strident, n'est pas aussi convaincant. L'« aigle », le « canard », l'« homme sauvage » ou le masque de loup (à transformation) ouvrant sur un visage humain, tous d'une très bonne exécution, ont souvent une tension figée un peu artificielle. Le masque de Stanley est un cri d'angoisse...

On retrouvera encore le cèdre, mais sans l'anxiété, dans les vêtements d'écorce et les boîtes pliées, filles de ces récipients si étanches qu'ils servaient à la cuisson des aliments dans de l'eau additionnée de pierres chauffées à blanc. Ce cèdre nourrissier dont l'écorce interne était mangée au printemps permettait d'allumer le feu comme de construire des canots et couvrait, comme le constate Levi-Strauss, « le domaine entier de la culture ». Au point que le démiurge lui-même n'avait pas d'autres pouvoirs que celui d'en disposer. Son secret découvert, il se retire et, « ayant obtenu l'écorce, l'humanité n'a plus rien d'autre à attendre de la création ». Ceux du cèdre n'en sont plus là. Comme beaucoup d'autres.

Dans une seconde salle, beaucoup d'œuvres graphiques récentes et des sculptures des Indiens du Canada en général. Les Eskimos y confirment leurs dons d'animaliers et leur acuité d'observateurs. Ces producteurs autrefois anonymes sont désormais signées (Kenojouak, né en 1927, par exemple). Rien de très nouveau dans ce secteur puisque l'art graphique de ces peuples, caractérisé souvent par le groupement de figurations imbriquées coupé par un axe de symétrie et l'emploi de perspectives complexes a déjà fait l'objet d'autres présentations.

Assez curieusement une série de vingt-quatres visages admirablement dessinés se détache. Elle est due à Matisse, qui a visiblement aimé les traits nets des habitants d'un ailleurs.

D'un monde moins différent du nôtre depuis que le cèdre ne comble plus les Tlingit, les Haida, les Tsimshian, les Kwakivtl, les Bella Copla, les Nootka et les Salish.

PAULE-MARIE GRAND.

★ « Peuple du cèdre », musée du vieux Marseille.

EN BREF

Les problèmes juridiques de la représentation des images et des sons

En marge du Midem, mais en accord avec son commissaire général, M. Bernard Chevry, quarante avocats représentant neuf pays (dont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Brésil, la Tchécoslovaquie et la France) ont tenu plusieurs réunions de travail sur les nombreux problèmes juridiques qu'entraînent les activités du show business et le développement des moyens audiovisuels (vidéogrammes) de reproduction.

Cette année, les deux sujets retenus — après le dépouillement de cent cinquante lettres-questionnaires — étaient :

1) Les problèmes juridiques relatifs aux vidéogrammes, par Mᵉ Denise Gaudel, du barreau de Paris ;

2) Les contrats en matière de phonogrammes.

Le premier sujet a permis de dresser un inventaire des ayants droit qui se manifesteront, demain, à la mesure de l'immense marché international de la vidéo-communication, par suite du développement de la vidéo-cassette et du vidéo-disque : le producteur de vidéogrammes est-il titulaire d'un *droit d'auteur ? Quelle est la* part respective qui doit revenir au réalisateur, à l'artiste-interprète, à l'organisme de radio-télévision « *reproducteur* » ?

De vastes espaces sont offerts ici à l'imagination des juristes.

C. D.

Daniel Prévost c'est Barju

Daniel Prévost est celui qui, dans l'équipe du « Petit Rapporteur », portait les stigmates du Français moyen : ni beau ni laid, ni vieux ni jeune, ni élégant ni débraillé, et à la fois timide et futé. Avec ces caractères, il s'est composé un personnage *nommé Marcel Barju, dont il* raconte l'irrésistible ascension avec un humour de bande dessinée. Les meilleurs moments sont ceux où il inverse des situations banales, où il témoigne d'une inquiétude morbide, mais ceux-là sont moins efficaces. Quant aux écumes de « peace and love », elles sont vraiment en trop.

Daniel Prévost s'adjoint Nathalie Courval et Bernard Charlan, qui sont bien mieux que des faire-valoir, qui sont eux aussi très bien. Ce n'est jamais la surprise, *mais c'est du rire* cousu main. — C. G.

★ Fontaine. 21 h.

Cent places pour le Théâtre à Montreuil

Restez chez vous, c'est ainsi *que s'appelle la prochaine création* du TEM, mais le Théâtre-Ecole de Montreuil ne cherche pas à ce que son conseil soit suivi. Le TEM — troupe non professionnelle qui existe depuis douze ans — dispose aujourd'hui d'une salle de cent places, 19, rue Antoinette à Montreuil. Elle sera inaugurée le 5 février par M. Dufriche, maire (P.C.) de la ville, *et par* M. Jack Ralite, député de la Seine-Saint-Denis, qui mènera un débat sur la situation du théâtre. De 16 heures à 23 heures, il y aura du spectacle « non-stop » avec *Restez chez vous, des scènes de Brecht, du* mime, de la musique par l'Atelier de recherche du Conservatoire. (Renseignements : 858-65-33.)

Lyrique français en voyage

Œuvres ou artistes, l'art lyrique français devient une valeur sûre à l'exportation. Ainsi, *Carmen*, de Bizet, constituera le spectacle-phare du 31ᵉ Festival d'Edimbourg, l'été prochain, dans une production, il est vrai, internationale, avec, au pupitre, le *responsable artistique* de la Scala de Milan, M. Claudio Abbado, et une nouvelle venue dans le rôle principal : Teresa Berganza.

D'autre part, le Metropolitan de New-York accueille, ce mois-ci, le plus français des opéras français, *Dialogues des carmélites*, de Francis Poulenc, avec Régine Crespin dans le rôle principal. Au pupitre, le Toulousain Michel Plasson.

CONTINUITÉ DES REVUES DE CINÉMA

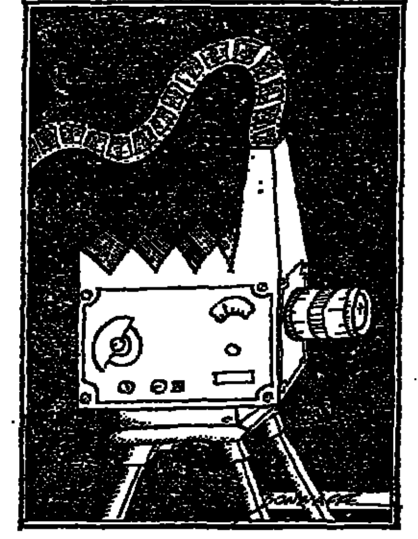
Les 25 ans de « Positif »

POSITIF, revue de cinéma, comptera cette année vingt-cinq ans d'existence. Elle fut fondée à Lyon, en mai 1952, par un étudiant, Bernard Chardère. Avec quelques camarades de khâgne, Chardère fréquentait les ciné-clubs, alors dans leur grande période. Ces jeunes gens s'étaient nourris de *la Revue du cinéma*, de Jean-Georges Auriol — à laquelle avaient succédé *les Cahiers du cinéma* — et *Raccords*, *animée, sous-entendu, révisée, par* Gilles Jacob. Tous pensaient alors, et regrettaient, que le cinéma n'ait pas, du point de vue universitaire et culturel, le rang auquel il leur semblait avoir droit. En 1952, cette exigence était neuve.

Positif, revue lyonnaise, eut d'abord six numéros de petit format, puis, en 1953, un numéro spécial Jean Vigo, dont l'importance fut alors considérable. Un peu plus tard, *Positif* émigrait à Paris pour être publiée aux Editions de Minuit. Reprise par l'éditeur Fasquelle, puis, en 1960, par Eric Losfeld, aux Editions du Terrain vague, la revue, dont la périodicité avait été fluctuante, devenait vraiment mensuelle à partir de 1966. Editeur *non conformiste, tracassé par* la commission de censure et accablé de procès pour la publication de certains ouvrages, Eric Losfeld dut cesser la publication de *Positif* en 1973. Après six mois à la Marge, la revue est accueillie par les *éditions Opta. Avec son grand format*, sa présentation très soignée, ses nombreuses illustrations, elle tire aujourd'hui à douze mille exemplaires, compte trois mille abonnés, est vendue dans les kiosques, les librairies et certaines salles de cinéma.

En vingt-cinq ans, *Positif* a évidemment évolué à mesure que le cinéma prenait de plus en plus d'importance dans la vie culturelle en France, que des rubriques spécialisées se développaient dans les journaux quotidiens et hebdomadaires, et que se créaient d'autres revues concurrentes. Mais elle fut la première à s'affirmer « de gauche », en un temps où c'était, encore, une originalité. Et si son comité de rédaction — qui compte aujourd'hui seize membres — s'est régulièrement renouvelé, on y trouve des gens de chaque « génération » : Jacques Demeure, Paul-Louis Thirard et Albert Bolduc (ils font partie des « anciens » avec Michel Subiela, Charles Chaboud, Ado Kyrou), Robert Benayoun et Jean-Paul Torok, venus à partir du numéro 30, Gérard Legrand et Michel Ciment venus à partir du numéro 60, Michel Sineux et Frédéric Vitoux, venus à partir du numéro 100. Les autres, Olivier Eyquem, Alain Garsault, Jacques Goimard, Michaël Henry, Jean-Pierre Jeancolas, Hubert Niogret et Michel Perez, y sont arrivés plus récemment. Le comité consultatif regroupe Bernard Chardère, Raymond Borde (de la cinémathèque de Toulouse), et Freddy Buache (de la cinémathèque suisse), amis de la première heure, ainsi qu'Eric Losfeld. Le comité de rédaction se réunit chaque semaine pour lire et discuter tous les textes à publier. Et les critiques, qui ont, tous, d'autres métiers, écrivent sans être rémunérés.

Il faut bien, à propos de *Positif*, parler un peu des *Cahiers du cinéma*, car, dans



les années 50, les deux revues furent rivales et entretinrent des polémiques. *Positif* avait aussi sa « politique des auteurs » et soutenait Autant-Lara, Bunuel, Huston, Brooks, Antonioni, Tashlin (mais sans faire de cette politique une théorie systématique) dans la défense inconditionnelle de tous les films de ses favoris. Hitchcock et Hawks, chers aux *Cahiers*, ne furent jamais très appréciés et la « guerre des revues » engendra des partis pris. Truffaut s'attaqua violemment à l'idéologie et à l'esprit de *Positif* (prenant surtout pour cible Kyrou) dans un article aussi brillant que partial (« Positif : copie 0 ») *Positif* dauba sur la « nouvelle vague » des *Cahiers du cinéma* et s'attaqua toujours à Godard. On se renvoyait allègrement la balle, mais l'amour du cinéma, pour ne pas s'exercer sur les mêmes œuvres ou les mêmes cinéastes, n'en était pas moins aussi fort de chaque côté.

On sait que la première rédaction des *Cahiers du cinéma* est passée presque tout entière, à la réalisation de films, ce qui entraîna, d'ailleurs, une transformation radicale de la revue, surtout après mai 1968. Du côté de *Positif*, seuls Benayoun et Kyrou se sont engagés dans les voies de la création cinématographique. *Positif* a donc maintenu, en formant une sorte de famille qui s'élargissait avec les années, l'exercice d'une critique, disons traditionnelle, mais appliquée à suivre les grands courants du cinéma. Elle prend des positions plus analytiques et historiques, par rapport au rôle informatif des quotidiens et des hebdomadaires. Elle se veut lisible *et accessible à tous et se méfie donc du* langage structuraliste qui sévit ailleurs et des options politiques trop tranchées qui amènent certains à donner la priorité au contenu ou aux intentions d'un film sans nuancer les jugements. Aujourd'hui, *Positif* maintient une ligne rédactionnelle « raisonnable » et engage rarement des polémiques avec les autres revues. De sa jeunesse frondeuse, elle a pourtant gardé le goût de l'attaque ironique. C'est ainsi qu'elle a pris, il y a quelque temps, notre collaborateur Louis Marcorelles comme tête de Turc dans un de ses numéros. Ce n'était pas du meilleur goût, malgré l'humour. Nous préférons oublier les défauts de ce *genre pour nous attacher aux qualités qui* tiennent à trois constantes :

— L'intérêt pour le cinéma populaire dit « commercial » qui s'est manifesté, dès le début, par une attention aux genres du cinéma américain. *Positif* a été la première revue à parler du cinéma italien autrement qu'à travers ses grands cinéastes consacrés. Ayant trouvé, à Rome, un correspondant, Lorenzo Codelli, elle a révélé la comédie italienne et Dino Risi, permis la redécouverte de Luigi Comencini longtemps et injustement négligé par la critique française. Dans cette optique, *Positif* a publié, *récemment, un excellent numéro* sur le mélodrame (Borzage, Matarazzo, Fassbinder, Sirk).

— L'intérêt pour le cinéma dit « d'art et d'essai » et les cinéastes marginaux. La célèbre formule des entretiens — qui appartenait aussi aux *Cahiers du cinéma* — permet régulièrement de faire le point sur des œuvres et des auteurs destinés à un public plus restreint. *Positif* ne soutient pas automatiquement tous les films du *tiers-monde, tous les films des cinémas* nationaux, tous les films militants ou tous les films de femmes. Elle aime bien « découvrir », à propos d'un film intéressant, telle ou telle personnalité : l'Américaine Barbara Loden, le Canadien Denys Arcand, le Grec Théo Angelopoulos, l'Anglais Barney Platts-Mills. *Cette action critique* se prolonge, depuis quelques années, dans le soutien accordé par *Positif* à la programmation de certaines salles où sont présentés des films réputés difficiles ou « différents ». Ainsi, en son temps, *la Cérémonie*, du Japonais Oshima. Sous l'égide de *Positif*, le cinéma Le Seine va sortir, le 9 février, un film soviétique de Gleb Panfilov : *Je demande la parole* (la vie professionnelle et privée d'une femme, maire d'une ville industrielle). Il y a aussi les week-ends *Positif*, organisés en province dans les maisons de la culture ou les ciné-clubs (Annecy, les 5 et 6 février prochains), et qui attirent un nombreux public.

Enfin, *Positif* a toujours abordé les films *à travers leur contexte* sociologique, économique et technique (par exemple, le numéro spécial Frank Capra et le populisme américain des années 30). Les cinéastes sont examinés, comme créateurs de formes, à l'intérieur de leur système de production et face aux idéologies dominantes. Si les jugements sont plus nuancés, plus esthétiques que dans les années 50, l'option de gauche est toujours présente dans les regards *portés sur la réalité contemporaine*.

Dans son numéro 189, qui vient de paraître, *Positif* commence une étude sur « Cinéma et histoire » (dont une conversation avec René Allio, Marc Ferro, Philippe Joutard et Emmanuel Le Roy Ladurie), et continue son exploration de la musique de films avec des articles consacrés à Miklos Rozsa. C'est significatif d'une orientation cinéphilique et culturelle : on traite des métiers divers du cinéma, des rapports *du cinéma avec d'autres domaines*. Au bout de vingt-cinq ans, *Positif* garde de ses origines universitaires la *volonté d'établir* et de *transmettre* une culture populaire, de considérer le cinéma comme aussi important que les autres arts, et donc de se référer constamment à son passé, à son histoire, à un système de connaissances générales. C'est *ce qui fait finalement* son succès auprès de ses lecteurs, anciens et nouveaux. C'est ce qui fait sa stabilité.

J. S.

FOUCAULT ET DELEUZE AUX « CAHIERS »

ON pense avec Foucault, avec Deleuze, aujourd'hui, parce qu'ils posent les interrogations de tous ceux qui veulent un monde du maximum de communication et du minimum de hiérarchie. Ils se sont retrouvés, pour une réflexion séparée, au sommaire des *Cahiers du cinéma*, après avoir dialogué jadis, dans *L'Arc*, sur le problème du pouvoir.

L'un et l'autre estiment, on le sait, que Marx et Freud jettent une lumière insuffisante sur cette ténébreuse affaire : qui a le pouvoir ? Les gouvernements ? Plus en apparence qu'en réalité. La classe dirigeante, dominante ? La notion doit en être éclaircie. Les foyers de pouvoir, c'est aussi le responsable d'un service, le gardien d'un immeuble, chaque petit chef où qu'il soit. Et l'intérêt n'est pas l'explication ultime, dit Deleuze, on doit entendre Reich : les masses ont désiré le fascisme, à tel moment. Elles ont aussi désiré Staline, et quelques autres, après lui. *Il faut comprendre pourquoi.*

Foucault participait déjà aux *Cahiers*. Deleuze l'y rejoint. Le premier commente le film *Moi, Pierre Rivière*, et se réjouit qu'il ait laissé dans l'embarras, comme au dix-neuvième siècle, le savoir, le pouvoir des compétents : « *Psychologues et psychiatres ont renoncé à tenir leur habituel et insipide discours ; à part une sotte, une psychanalyste qui a vu là l'illustration même de la paranoïa, personne n'a parlé.* » Le second, lui, se félicite de l'émission de Godard, « Six fois deux », dénonçant le langage en tant qu'il n'est pas moyen d'information mais système de commandement. « *Comment arriver à parler sans donner des ordres, sans prétendre représenter quelque chose ou quelqu'un ?* » Difficile. Peut-être impossible. Au moins doit-on essayer d'énoncer « *juste des idées* », « *sous forme de questions qui font plutôt taire les réponses* », « *ou bien montrer quelque chose de simple, qui casse toutes les démonstrations* ». Deleuze s'y efforce, pour sa part.

L. Ms.

★ *Cahiers du cinéma*, nᵒ 271.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

PARCOURS DISCRET DE DEUX CINÉASTES

Daniel Schmid *ses films le font*

L'OMBRE DES ANGES est le premier film que Daniel Schmid tourne sur un texte déjà existant. Dans *Cette nuit ou jamais* et *la Paloma*, il développait ses idées de base au fil de la réalisation. Cette fois, il a pris une pièce écrite pour le théâtre par Rainer Fassbinder. Ce n'est pas un hasard ; l'auteur et le cinéaste, tous deux se connaissent depuis dix ans et se comprennent, et pourtant l'onirisme sophistiqué de Daniel Schmid, son affectivité pudique, se situent à l'opposé de la froideur agressive de Fassbinder, aux antipodes de sa logique réaliste.

« L'histoire de la prostituée trop belle pour attirer les clients et du juif enrichi dans la spéculation immobilière m'a semblé d'abord un document mystérieux sur une irritation grandiose, dit Daniel Schmid. *Je ne me suis pas arrêté aux problèmes d'urbanisme ni à ceux du fascisme underground qui sont évoqués. Je me suis trouvé devant une comédie folle, un conte de fées triste, un mélodrame magique. Quand j'étais enfant, je voulais toujours entendre les contes de fées qui me faisaient pleurer. Un jeu avec la peur, déjà.*

» En entrant dans la pièce, je voyais de plus en plus clairement que les rôles sont écrits au-delà des personnages : les personnages sont des figures qui recueillent des paroles... Il y a dans le film un travail extraordinaire de Renato Berta sur les éclairages ; les visages semblent à l'extérieur des acteurs. Quand on essaie de saisir les personnages, ils glissent, leurs traits changent, « s'interchangent ». Ils ne sont jamais ce qu'ils sont. Ils sont dans un perpétuel travestissement d'apparences et de sentiments. Leurs rapports sont réduits à des vérités paradoxales : « Je te bats parce que » je t'aime. » Mais dès que les mots sont dits, l'éclairage varie et les personnes échappent aux définitions des psychologismes popularisés que je déteste. Aujourd'hui, chaque businessman a son « psy » qui l'aide à s'adapter en douceur à la machine infernale. L'Ombre des anges *ne montre pas le fonctionnement de la machine, mais ce qui lui permet de fonctionner, la passivité des morts-vivants chez qui toute émotion a été broyée, même la peur. Seuls la prostituée et le juif osent avoir peur, donc ils peuvent évoluer. Les autres s'accrochent à leurs malentendus. Ainsi, les vieux nazis nostalgiques : celui qui croit avoir des siècles devant lui, celui qui regrette que tous les juifs n'aient pas été gazés.*

» A cause de cette scène, nous avons été accusés d'antisémitisme, selon le procédé classique, qui consiste à isoler une phrase et à la faire prendre en charge par les auteurs. Nous avons reçu une lettre officielle nous demandant de rembourser l'aide de l'Etat si nous ne coupions pas les phrases incriminées. La lettre disait : « Le personnage n'est pas montré en nazi incorrigible, mais comme un homme qui pourrait être intégré dans notre société, ce qui pourrait renforcer des clichés dangereux... *» Quels clichés ? L'antisémitisme aurait donc disparu d'Allemagne ? La décision a été prise par une commission où siègent deux anciens de l'époque hitlérienne.*

» Je n'aime pas les films sur le fascisme des années 30 ; ils relèvent d'une sorte de « kitsch social », insupportable. Le fascisme est là, et il n'est pas seulement la somme des réactions irrationnelles de l'homme moyen. Le nouveau fascisme est tellement plus raffiné, plus déguisé... Il est peut-être, comme dans le film, le moteur d'une société où les problèmes sociaux seraient réglés, mais où la question de l'angoisse serait seulement étouffée... Il ne s'agit pas d'un monde de science-fiction robotisé, mais du nôtre dans vingt ans, de la monstrueuse laideur des H.L.M. en décomposition, qui se plaque sur les visages humains et les unifie.

« Nekropolis de l'an 2000 »

» Au départ, je souhaitais tourner à Brooklyn, qui n'est pas Manhattan et représente pour moi un mélange de délire et d'innocence. Un point de vue très touristique, sans doute. J'aurais aimé aussi des décors de Peduzzi (le scénographe de Patrice Chereau), une ville des années 60 en ruine, reconstituée en studio. Nous n'avions pas les moyens, et je me suis dit que cette Nekropolis nous la trouverions au cœur de la vieille Europe, dans les villes les plus baroques, Prague ou Vienne, et nous avons tourné à Vienne, devant des murs de nulle part, dans des catacombes trouées de lumière. De lumière et de musique : des chansons de samedi soir dans les juke-boxes provinciaux, et aussi Franz Lehar et le chant le plus populaire d'Allemagne, si populaire que Gœbbels n'a pas pu réussir à l'interdire, bien qu'il soit de Heine et de Mendelssohn. Peut-on interdire Au clair de la lune *?...*

» Le tournage a débuté en cauchemar. Je croyais que plus je deviendrais professionnel, mieux je me sentirais, mais c'est de pire en pire. Plus le tournage approche, plus l'angoisse monte, j'oublie ce que j'avais décidé. Arrive le jour de la peur culminante, où je suis là, avec des gens autour de moi qui me regardent et attendent. Apparemment, je tiens le rôle de celui qui a quelque chose à dire, alors je parle et, à un moment donné, ça part. Ce n'est pas moi qui fais le film, c'est le film qui me fait et je ne pense plus. Quatre-vingts pour cent de l'énergie et du temps sont dépensés à régler des problèmes annexes : des retards, des costumes qui ne vont pas... Et encore, cette fois, je n'ai eu aucun élément décoratif ; une chaise est là parce qu'on doit s'y asseoir, sinon elle n'est pas là. Travailler est une manière de vivre en coexistence pacifique avec mes angoisses.

» Travailler, ou, quand la situation est intolérable, me regarder la vivre attentivement. Je suis dedans et dehors comme dans ce rêve enfantin de dédoublement, où on se voit sous un arbre et s'éloigner de l'arbre. S'échapper par le voyeurisme est pénible, mais moins pénible qu'une peur incontrôlable.

» Ma peur appartient au climat tendu fait de menaces sourdes dans lequel nous vivons. Elle tient à l'absurdité d'un système fonctionnel qui vise à écraser les individualités. Je pense à Henri Langlois : le cinéma mondial en deuil, trois mille télégrammes et pas un franc pour payer le cercueil... Les gens bien finissent mal. Ce n'est peut-être pas nouveau, mais aujourd'hui, la machine est tellement perfectionnée qu'il devient impossible de vivre à côté, comme nous l'avions rêvé dans les années 60.

Berlin années 60

» Je suis marqué par ces années-là. Je les ai passées à Berlin, venant de ma Suisse natale, d'une bourgeoisie qui jamais ne se met en question, et j'arrivais au refuge de tous les « flippés » d'Allemagne, des gens extrêmes dans une situation extrême. Je rêvais de Berlin depuis que j'en avais entendu parler chez moi, par des réfugiés pleins d'amertume et d'amour. J'avais dans la tête la mythologie du Berlin des années 20 et je tombais dans le paysage le plus futuriste du monde, où étaient réunis tous ceux qui refusaient la machine, car en étudiant à Berlin, on évitait le service militaire. C'était une ville étrange, au milieu d'un pays qui n'existait pas à ce moment-là, et en même temps un piège à rats. J'y ai vécu sept ans, dont deux ans sans interruption, ce qui pour moi est incroyable. Mais là-bas, on perdait la conscience du temps, un peu comme en Californie, un monde fermé aussi, et qui se suffit à lui-même. On y trouve des journaux européens, mais ils datent de plusieurs semaines, on les a oubliés, on les achète, on les lit comme s'ils étaient actuels...

» Je me souviens à Berlin quand nous parlions de l'homme nouveau, de l'éducation nouvelle. Il nous semblait que tout allait radicalement changer. On sait aujourd'hui que c'est faux. L'éducation nouvelle, on en connaît les résultats, ils sont désastreux et ça ne veut pas dire que l'ancienne est meilleure. Nous parlions de Marcuse, de l'homme sans peur. L'homme sans peur me fait peur, la peur est l'un des sentiments les plus profonds en nous, et les plus riche dans ses variations, il nous rapproche les uns des autres.

» Je suis parti de Berlin en 1970, quand tout commençait à s'enflammer, quand les groupes commençaient à dépenser 90 % de leur énergie à se combattre entre eux. Mon envie de faire du cinéma était plus forte que tout ça, je me suis échappé à Venise. J'ai une relation corrompue avec Berlin comme avec ce qui concerne mon passé.

» Je suis revenu à Berlin, il y a deux ans, invité par le Festival de cinéma. J'ai téléphoné à ceux que j'avais connus : ils s'étaient suicidés, ils étaient en prison, ou partis dans la drogue, ou bien ils faisaient carrière ailleurs. A la fin, nous nous sommes retrouvés quelques amis et moi dans ma chambre d'hôtel, remuant nos souvenirs avec tout le sentimentalisme de ma génération, quand il s'agit des années 60. Je n'ai rien vu ni lu sur cette époque qui dépasse l'anecdote, la distance historique nous manque sans doute. Pour ma part, je sais que ces années m'ont changé, et pourtant je reste l'enfant de ma famille, traumatisé par les paranoïas de mes ancêtres. La peur commence là ; dans l'inconnu de son inconscient. Les archétypes familiaux sont trop forts pour qu'on les franchisse. Dès que je vois ma mère j'y suis plongé. J'ai beau me dire « elle est ma fille adoptive »*, ce n'est jamais qu'un jeu.*

» Comme dans l'Ombre des anges, *nous sommes à l'intérieur d'une organisation qui nous a précédés et continuera après nous, un musée de cires, un cabinet de fantômes dénaturés, grandiosement appelé « humanité ». Un labyrinthe de faux-semblants dont je voudrais par mes films « montrer » toutes les implications, comme dans les images de rêves où il n'y a pas de hors-champ. Et je voudrais que le public réagisse à la densité des mots, même s'il ne comprend pas l'allemand. Je connais les trente pièces de Fassbinder. Je peux dire que* l'Ombre des anges *est son plus beau texte. Un style simple, apparemment banal, mais essentiel, qui le rapproche de Büchner ou de Kleist.*

» Kleist s'est suicidé après avoir laissé une lettre pour sa sœur : « Je te souhaite une mort aussi joyeuse que la mienne. Personne ne pouvait m'aider sur cette terre. » *Buchner est devenu fou, comme Hölderlin. On dit que Hölderlin a rendu un grand service aux intellectuels de son temps, il leur a permis de le plaindre, il leur a offert une bonne conscience. Les gens bien finissent mal. »*

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

★ Voir la rubrique « Les films nouveaux ».

Alain Resnais *reconstruit la conscience*

RESNAIS retrouvé ! Aux projections de presse de *Providence*, ces temps-ci, l'enthousiasme était général. Six années de silence et d'une sorte d'exil après *Je t'aime, je t'aime* (1968), puis la relative déception causée par *Stavisky* en 1974 avaient comme rejeté Resnais dans un passé glorieux. Et voilà qu'il revient, comme « *avant* », mieux qu'avant, puisque *Providence* est accueilli, par tous ceux qui l'ont déjà vu, avec une admiration spontanée.

Resnais retrouvé. Mais fut-il jamais perdu ? N'y a-t-il pas, au contraire, dans l'œuvre de ce cinéaste français à éclipses — qui aura cinquante-cinq ans le 3 juin prochain — une continuité de création qui ne s'est jamais démentie ?

Si l'on ne tient pas compte de la filmographie mythique de sa jeunesse (voir pour cela, comme pour tout ce qui le concerne, l'ouvrage de son fervent exégète et ami Gaston Bounoure, publié aux éditions Seghers, collection « Cinéma d'aujourd'hui »), Alain Resnais a réalisé, de 1948 à 1956, huit courts ou moyens métrages : *Van Gogh, Gauguin, Guernica, Les statues meurent aussi, Nuit et Brouillard, Toute la mémoire du monde, le Mystère de l'atelier 15 et le Chant du styrène*. Puis, de 1959 à 1977, sept longs métrages : *Hiroshima mon amour, l'Année dernière à Marienbad, Muriel ou le Temps d'un retour, La Guerre est finie, Je t'aime, je t'aime, Stavisky et Providence*. Il a participé également aux réalisations, en collectif, de *Loin du Vietnam et de l'An 01*.

Tout le monde est d'accord sur un fait : Resnais est un créateur de formes original, *le seul* avec (et avant) Godard à avoir inventé une « modernité » du cinéma français, *et dont le manifeste fut*, sans doute, *Hiroshima mon amour*, aux origines de la « *nouvelle vague* », *à laquelle*, pourtant, Resnais ne saurait être ramené. Il est à part. De tout.

Ses travellings *obsessionnels*, ses montages *émiettant* dans le temps et l'espace des fragments *de mémoire individuelle ou collective* retombant dans le désordre pour faire apparaître des images « *mentales* » (*et non les simples* souvenirs du « retour en arrière » traditionnel), voilà pour l'écriture, *puisqu'il faut bien simplifier. La guerre est finie* et *Stavisky* avaient adopté un style différent. Cela ne *change rien*.

Créateur de formes, donc. Mais auteur ? Question souvent posée. *Resnais* n'écrit pas ses scénarios lui-même. Il fait appel à des auteurs littéraires qui ont leur propre manière et leur propre style : Jean Cayrol pour *Nuit et Brouillard* et *Muriel*, Marguerite Duras pour *Hiroshima mon amour*, Alain Robbe-Grillet pour *l'Année dernière à Marienbad*, Jorge Semprun pour *La guerre est finie* et *Stavisky*, Jacques Sternberg pour *Je t'aime, je t'aime*, David Mercer pour *Providence*. D'où le jugement parfois avancé que la qualité, l'originalité des films de Resnais, varient avec la personnalité de ses *scénaristes* et que sa grande période « nouveau cinéma » tient à sa collaboration avec des gens du « *nouveau roman* ».

La précarité de l'instant

Cependant — certains témoignages recueillis par Gaston Bou*noure le rappellent bien*, — ces écrivains ont travaillé étroitement avec Resnais, qui en obtenait juste *ce qu'il cherchait, chaque fois*, à exprimer. Marguerite Duras et Alain Robbe-Grillet ont *réalisé eux-mêmes des films écrits par eux et*, en dépit de quelques analogies formelles, leur démarche, leur *expression, étaient bien différentes*. Et Jorge Semprun a écrit tout autrement des scénarios pour *Costa Gavras*. On peut parier que celui-ci n'aurait pas accepté de tourner *Stavisky* tel que Resnais l'avait conçu.

Resnais auteur de films, c'est évident. Il a eu en commun, avec *les écrivains* qu'il a choisis, des attitudes de pensée, mais, chez lui, tout (scénario, dialogues, musique) se coule dans la forme cinématographique qui est le moyen de communication essentiel. Resnais n'a *jamais* cessé de construire un *monde* qui lui est propre. On l'a dit cinéaste de la mémoire. Il préfère qu'on dise cinéaste de la conscience. De la conscience humaine, partagée entre le réel et l'imaginaire, soumise, entre la vie *et la mort*, à l'érosion du temps, aux fluctuations désordonnées et parfois désespérées des souvenirs qu'on s'efforce de susciter pour répondre à une question, au moins : qui sommes-nous, nous-*mêmes, et envisagés* par les autres ? Chez Resnais, l'amour est vécu dans la précarité de l'instant, le *passé lutte* contre l'oubli, la guerre revient comme une de ces entités malfaisantes qu'on trouve *dans les romans fantastiques* de Lovecraft.

Dans *Van Gogh*, Resnais livrait à notre *imagination* la vie du peintre, en promenant sa caméra sur ses toiles. Dans *Guernica*, il rappelait *la réalité* d'un « massacre des Innocents » pendant la guerre civile espagnole, en détaillant la vision imaginaire du tableau. Dans *Nuit et brouillard*, deux formes de réalité — ce qui restait concrètement en 1955 des camps de concentration nazis, et les documents horribles tournés à l'époque de leur « fonctionnement », — deux dimensions du temps, étaient rapprochées pour notre plus grande angoisse, *puisque* le passé, voué à l'oubli, défiait l'imagination. Défi encore à l'imagination et au *temps destructeur* que ces entassements de volumes et de manuscrits par lesquels la Bibliothèque nationale prétend conserver *Toute la mémoire du monde*. A Hiroshima, Emmanuelle Riva, la folle d'amour de Nevers sous l'occupation allemande, se perdait dans ses souvenirs de guerre et de passion ; sa conscience courait à travers les images télescopées du temps, tandis qu'une voix incantatoire lui répétait: « Tu n'as rien vu à Hiroshima. » Et *l'Année dernière à Marienbad*, rêverie baroque et glacée autour de Delphine Seyrig, est un admirable exercice sur les jeux de l'imagination et du temps.

Muriel, encore, le plus beau, le plus significatif des films de Resnais (*un insuccès commercial*, malheureusement). Une ville, Boulogne-sur-Mer, qui n'a plus de *passé parce que, détruite par la* guerre, elle a été reconstruite. Une femme (Seyrig métamorphosée) qui *vit dans un appartement dont les* meubles changent sans cesse et qui essaie, elle qui oublie tout, de *raviver son propre passé avec* un amant mythomane. Un jeune homme qui tente d'accumuler les *témoignages sur la réalité traumatisante* de la guerre d'Algérie et se cogne à la mort. C'est *là où, avant Providence, le* langage cinématographique de la conscience a été poussé le plus *loin*.

Changement du mode de récit dans *La guerre est finie*, itinéraire d'un révolutionnaire espagnol, à Paris, en 1965. L'imaginaire évoqué dans le quotidien. Puis, *Je t'aime, je t'aime* (le plus méconnu *des films de Resnais, sans doute* parce qu'il est sorti au moment de mai 1968) est, sur un thème de science-fiction (le voyage dans le temps), la douloureuse expérience d'un rescapé du suicide jeté à travers son passé dont il voulait revivre une minute de bonheur. Enfin, après divers projets non aboutis, vient le film du malentendu, *Stavisky*. Tout le monde attendait la récréation historique d'une affaire politique célèbre. Resnais, sous une forme romanesque « classique », raconta la vie légendaire d'un escroc de charme qui construisait une réalité à l'échelle de son imagination.

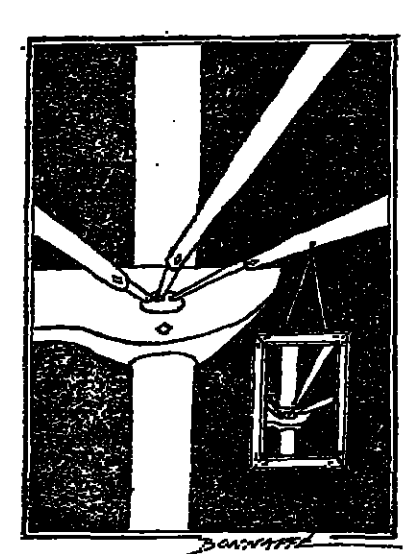
Avec *Providence*, Resnais reprend en beauté l'affrontement du réel et de l'imaginaire dans la conscience d'un vieux romancier au bord de la mort. Et, à travers un labyrinthe d'images mentales superbement organisé, il pose certaines questions — nouvelles chez lui — qui peuvent se poser à un homme de sa génération. On va beaucoup en parler.

Ce retour de Resnais permet, en tout cas, *le bilan*, même *rapide*, de son cinéma. De *Van Gogh* à *Providence*, et malgré les accidents de parcours, ses films — qu'il considère comme des essais successifs — témoignent d'une *unité fondamentale dans la pensée*. Comme dans les thèmes et dans la recherche de structures *cinématographiques qui, si elles* ne visent pas à changer le monde ou la société, changent la percep*tion du spectateur et l'invitent* à scruter sa mémoire affective, sa conscience individuelle.

JACQUES SICLIER.

★ Sortie prévue le 9 février à Paris.

Une sélection



Le Centre Georges-Pompidou vu par Bonnaffé.

Cinéma

LE PRÊTE-NOM de Martin Ritt

Woody Allen, caissier de nuit, prête son nom et sa personnalité à des écrivains de télévision portés sur la liste noire au temps de la chasse aux sorcières. Victimes eux-mêmes du maccarthysme dans les années 50, le scénariste Walter Bernstein et le réalisateur Martin Ritt ont choisi la dérision, se sont appuyés sur le merveilleux humour juif de Woody Allen pour recréer, avec une vigueur vengeresse, ce temps de l'hystérie anticommuniste et de l'intolérance absurde aux Etats-Unis. Grotesque et tragique (un mélange digne de certaines comédies italiennes), c'est le meilleur film américain du moment.

LA ROSE ET LA FLÈCHE de Richard Lester

Robin des Bois revient de guerre. Il est fatigué, meurtri. Tout a changé dans l'Angleterre qu'il retrouve. Marianne, elle-même, sa bien-aimée, lassée de l'attendre, a pris le voile... Contrairement à ce qu'il avait fait dans les Trois Mousquetaires, *Richard Lester ne détruit pas ici le mythe de Robin. Simplement il le réduit à ses dimensions humaines. Le film est beaucoup mieux qu'une parodie : une réflexion sur le temps qui passe et la vieillesse qui approche. Sean Connery et Audrey Hepburn, eux aussi, ont changé. Mais ils n'en sont que plus séduisants.*

UNE FEMME, UN JOUR de Leonard Keigel

A travers la liaison éphémère d'une jeune bourgeoise séparée d'un mari défaillant, avide de sécurité pour elle et son enfant, et d'une homosexuelle, Leonard Keigel a traduit des états d'âme et le poids des contraintes d'une société pourtant dite tolérante. Un univers sentimental, insolite dans le cinéma français. Deux beaux portraits de femme : Caroline Cellier et Mélane Brevan.

ALICE OU LA DERNIERE FUGUE de Claude Chabrol

A cause d'un pare-brise de voiture fracassé, une Alice adulte (Sylvia Kristel), placée sous le signe de Lewis Carroll, passe dans un monde parallèle et vit, sans comprendre, une aventure fantastique et métaphysique, rigoureusement mise en scène par Chabrol en hommage à Fritz Lang. L'angoisse de l'inéluctable.

TODO MODO d'Elio Petri

Contre la démocratie chrétienne, Elio Petri tire à boulets rouges dans ce pamphlet qui raconte la retraite spirituelle que suivent, sous la conduite d'un prêtre impérieux, un groupe de politiciens italiens. Retraite troublée par un série de meurtres inexplicables. Les péripéties de cette parabole politique renvoient à une réalité que Petri qualifie d'absurde et de grotesque. Avec une virulence implacable, le réalisateur attaque sur tous les fronts. Il étrille, fustige, ridiculise, dénonçant à la fois la collusion de l'Eglise et du parti, et la médiocrité des hommes au pouvoir. Un film féroce, parfois bouffon. De l'excellent cinéma.

L'ESPRIT DE LA RUCHE de Victor Erice

Dans un village de Castille, en 1940, au lendemain de la victoire franquiste, deux fillettes découvrent, émerveillées, le Frankenstein *de James Whale. La plus jeune, Ana (Ana Torrent, révélée par le film d'Erice et devenue célèbre dans* Cria Cuervos *de Carlos Saura), veut à tout prix rencontrer le monstre. Mais les monstres ne sont pas là où l'on pense. Victor Erice et son scénariste suggèrent sans jamais prouver, percent la brume du souvenir pour mieux lire l'histoire d'aujourd'hui. Œuvre poétique et fantastique qui confirme l'originalité du jeune cinéma espagnol.*

— ET AUSSI : *l'Apprenti salaud*, de Michel Deville (un vieux célibataire en proie aux démons du vol et de l'amour) ; *le Désert des Tartares*, de Valerio Zurlini (une galerie de portraits dans une forteresse métaphysique) ; *le Juge Fayard dit le Sheriff*, d'Yves Boisset (un petit juge se jette contre un mur de corruption) ; *Cocorico ! Monsieur Poulet*, de Damouré, Lam et Rouch (à travers le Niger, « Ciné-Plaisir » en 2 CV) ; *Dersou Ouzala*, d'Akira Kurosawa (une amitié naît dans la toundra) ; *Marathon Man*, de John Schlesinger (horlogerie policière).

Théâtre

LA SURFACE DE RÉPARATION à Saint-Denis

Sur le bas-côté de cette vieille nationale 7, deux autostoppeurs concurrents, d'abord muets, vont passer par tous les stades de la haine et de l'amitié. Le dialogue provocant de Raymond Dutherque, et surtout l'interprétation épique, sauvage, super-sportive, presque « olympique », d'Olivier Granier et Christian Rauth, font de ce duo routier une belle crise de théâtre.

SPLENDEUR ET MORT DE JOAQUIM MURIETA au Théâtre de Paris

Un peuple en exil raconte les aventures tragiques de cet « honorable bandit » qu'ils suivirent, un jour, vers l'or californien. « Farce de la douleur » que Pablo Neruda invitait à regarder « pour continuer la vie et l'amour », ce spectacle de la détresse et de la joie est présenté en alternance, par les Tréteaux du Midi, avec la quête désespérée d'un autre héros : « Jésus II ».

LES PAYSANS à Gennevilliers

...ou les désordres de la campagne, en Bourgogne, après la Révolution. Partis du roman de Balzac, Bernard Sobel et l'équipe de Gennevilliers créent une comédie bizarre, militante et raffinée.

LE CID à la Comédie-Française

Corneille hurlé à la tartare, comme par les janissaires d'un film de Kurosawa, Chimène a du vrai sang sur les mains, Rodrigue fait voler dans les airs un sabre géant. La gaieté du pastiche espagnol est indiquée par les costumes. Inattendu.

ORAISON au Mouffetard

Le Mouffetard retrouve Arrabal, celui du théâtre panique, avec cette leçon de catéchisme, cette leçon d'amour dans un cimetière sous la protection d'un grand Christ blafard. Ligeon-Ligeonnet, jeune Lyonnais candide et percutant, montre son talent baroque avec ce spectacle, l'un des grands succès du off-Avignon.

LES MIRABELLES à la Cour des Miracles

En robes, en perles et en grimages soignés, les Mirabelles pastichent et parodient sans méchanceté les divertissements folkloriques, les fêtes musicales. Mais là où ils nous enchantent, c'est lorsqu'ils sont eux-mêmes avec la poésie de leurs nostalgies provinciales.

— ET AUSSI : *la Jeune lune...* à la Cartoucherie de l'Aquarium (poésie, gaieté de la vie vraie) ; *les Dames du jeudi*, au Studio des Champs-Elysées (les petits fours du souvenir).

Musique

MINUIT POUR GÉANTS à Arc II

Spectacle très curieux, gai et émouvant. Prenant appui sur un poème de Tristan Tzara, le chorégraphe Alain Germain et le compositeur Claude Ballif créent un rêve de théâtre : à minuit les malades et les infirmières d'une salle commune d'hôpital, peut-être touchés par la folie, se mettent à chanter et à danser une tragi-comédie sur le fil étroit qui sépare la vie et la mort, on dirait plutôt la lisière d'une forêt. La traversée de ce miroir est permise à l'imagination par le jeu des très belles sculptures de Béatrice Casadesus, fantômes blancs, poreux et sensibles, qui marchent, qui vivent, mêlés à des vivants moins agiles ; la même artiste a peint les images géantes de femmes projetées sur le décor, sortes de dunes de portraits-souvenirs sur lesquelles les mourants-survivants glissent avec inquiétude. L'humour tient la barre de ce singulier voyage d'une main ferme. (Musée d'art moderne de la Ville de Paris, lundi 7 et mardi 8 février à 20 h. 30, mercredi 9 à 18 h. 30.)

THE RAKE'S PROGRESS à Angers-Glyndebourne

Le Théâtre d'Angers garde son image de marque lyrique en présentant The Rake's Progress (la Carrière du libertin), *de Stravinski, avec la troupe de Glyndebourne. Cette œuvre néo-classique, qui a fait grincer bien des dents par son mélange de styles (Gluck, Mozart, Bellini, Rossini, Tchaïkovsky...), est cependant une des plus amusantes, charmantes et émouvantes de l'auteur du* Sacre *(Angers, les 4, 8 et 10 février, à 20 h. 30 ; le 6, à 15 h.). Deux autres spectacles à signaler en province :* les Fiançailles au couvent, *une farce anodine et pleine d'entrain de Prokofiev à l'Opéra du Rhin (Strasbourg, les 4, 6, 26 et 27 février ; Mulhouse, les 11, 13 et 19 ; Colmar, le 23), et* les Noces de Figaro *à Lyon dans une distribution toute neuve, sous la direction de Th. Guschlbauer (du 8 au 20 février).*

SINOPOLI au Centre Pompidou

Première manifestation du Centre de création industrielle de Beaubourg : une création de Giuseppe Sinopoli, avec les Percussions de Strasbourg, au Forum du centre (ce mercredi 2, à 18 h).

BEETHOVEN au Théâtre Édouard-VII

J. Desailly, S. Valère et J.-L. Moreau prêtent leurs voix à un spectacle audio-visuel de J.-M. Grenier sur multi-écrans, avec des interprétations de Karajan, Boehm, Kempff, etc., Beethoven et la liberté, *un sujet bateau et dangereux (Théâtre Edouard-VII, tous les jours à 18 h. 15 ; le samedi à 15 h., 16 h. 30 et 18 h. ; à partir du 8 février).*

SEMAINE DU GROUPE DE RECHERCHES MUSICALES

Huit journées-rencontres du G.R.M. au Théâtre Récamier (du 5 au 12 février).

— ET AUSSI : Ch. Ludwig (Champs-Elysées, le 3) ; Quintette Boccherini (Cercle interallié, le 3) ; F. Chapelet (St-Gervais, le 5, à 17 h.) ; Nouveau Trio Pasquier (Opéra, le 6, à 18 h.) ; Rachmaninov et Tchaïkovski, par l'Orchestre Lamoureux, dir. E. Inbal, avec G. Tacchino (Pleyel, le 6, à 17 h. 45) ; Dutilleux, Saint-Saëns, Tchaïkowski, par l'Orchestre de Lyon, dir. S. Baudo (Pleyel, le 7) ; Schubert, par le Trio Rouvier (Palace, le 7, et Congrès, le 8, à 18 h. 30) ; J. Vandeville, hautbois, et W. Christie, clavecin (*Essaïon, le 7*) ; *Quatuor Arcana (Cité* universitaire, le 7) ; Cycle Bach, par l'organiste Lionel Rogg, aux Blancs-Manteaux (les 8 et 10) et à Saint-Thomas-d'Aquin (les 15 et 16, 20 h. 30) ; Schumann et Chostakovitch, par l'Orchestre de Lille, dir. R. Raytscheff (Lille, le 8 ; Dunkerque, le 9 ; Caudry, le 11) ; T. Santos et O. Caceres (Gaveau, le 8) ; une heure avec A. Adorjan, flûte, et H. Dreyfus (Gaveau, le 9, à 1 8h. 45) ; *« Spontaneous sound »* par Ch. Tree (Centre culturel américain, 3, rue du Dragon, les 9 et 10) ; *Don Giovanni* (Opéra de Paris, les 9, 12, 15) ; *9e Symphonie* de Beethoven, par l'Orchestre de Paris, dir. Barenboïm (Congrès, les 2 et 3, à 20 h. 30 ; Champs-Elysées, le 5, à 10 h.).

Danse

NOUREEV au Palais des Sports

Rudolph Noureev donne au public l'occasion de confronter le mythe et la réalité au cours d'un véritable festival de ballets. De la Sylphide *(avec Makarova) et* Giselle *(avec Lyane Seymour) à des œuvres contemporaines (comme le* Pierrot lunaire *de Glen Tetley), un rendez-vous à ne pas manquer.*

LE MOLIÈRE IMAGINAIRE de Béjart au Théâtre des Champs-Élysées

Molière, revu et interprété par Maurice Béjart, vit sa passion du théâtre à la manière de Nijinsky clown de Dieu.

— ET AUSSI : *Solstice*, de Françoise Adret, par le Ballet-Théâtre contemporain (Suresnes, les 4 et 5 février).

Variétés

YVAN DAUTIN au Café de la Gare

Un des chanteurs et musiciens les plus doués de la nouvelle génération. Tendre, amoureux de l'absurde, des jeux de mots. Dautin se présente entouré, pour la première fois, par un petit groupe de musiciens (jusqu'au 5 février, à 22 heures).

GEORGES BRASSENS à Bobino

Le cinquième et dernier mois de Brassens à Bobino. Chansons nouvelles et anciennes dont certaines (le Gorille, la Mauvaise Réputation, la Jolie Fleur dans une peau de vache) *sont découvertes, aujourd'hui, par un nouveau public.*

JEAN-PAUL FARRÉ à la Péniche

« One man show » de Jean-Paul *Farré avec des chansons à histoires, des chansons-flash, des chansons-fleuves (la Péniche, quai de Valmy, 20 h. 30).*

Rock

CHICAGO à l'Hippodrome de Paris

Sans doute le meilleur groupe rock. Celui qui a le plus de cohésion, le plus de puissance, une manière unique d'évoluer, d'innover et de fignoler, de jouer une musique de liberté (les 3, 4, 5 et 6 février).

Expositions

MARCEL DUCHAMP...

— Lire notre article page 13.

...et A PROPOS DE NICE au Centre Georges-Pompidou

La création artistique dans la région de Nice, depuis vingt ans. Une exposition préparée par un Niçois très actif : l'artiste Ben.

PUVIS DE CHAVANNES au Grand Palais

Un hommage au peintre qui fut peut-être le plus décrié du siècle dernier. Si elle ne présente pas l'essentiel de l'œuvre — les grandes décorations, impossibles à déplacer, — l'exposition regroupe quantité de projets, d'esquisses, de tableaux, et révèle un homme beaucoup plus moderne, divers et sensible qu'on ne le croit, un indépendant qui a cheminé seul ou à peu près dans son époque.

LA PEINTURE ALLEMANDE A L'ÉPOQUE DU ROMANTISME à l'Orangerie

Une exposition hautement informative sur un épisode de l'art européen longtemps négligé par le goût français. On y a souligné, plutôt que les grands efforts narratifs et historiques, la recherche d'une peinture sérieuse, chaste, profonde, par le sujet et comme « métaphysique » chez Runge et Friedrich.

— ET AUSSI : *George Sand*, à la Bibliothèque nationale ; *Serizawa* et *La peinture russe à l'époque romantique*, au Grand-Palais ; *Les nouvelles acquisitions du musée d'Orléans*, au Louvre ; *Le cinquantenaire de l'exposition 1925*, au Musée des arts décoratifs ; *La donation Henry-Thomas, Henri Hayden, Maccio* et *Badii*, au Musée d'art moderne de la ville de Paris.

— EN PROVINCE : *Jacques Monory et Jean-Michel Meurice*, chez Maeght à Saint-Paul. *Carle Van Loo*, à Nice. *Présence de Jean Goldman*, à Bourges *John Bennett*, à Chalon-sur-Saône. *Georges Touzenis*, au Musée d'art et d'industrie de Saint-Etienne. *Pignon*, à Marcq-en-Barœul.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Stratégie et tactique du jazz

Les chemins de la liberté de Portal et Silva

APRES Shepp, Portal, et un cabaret Campagne-Première bondé chaque fois, amateurs, musiciens, ont repris possession du sous-sol, dont les issues de secours, d'abord non réglementaires, viennent d'être parachevées. Portal y eut carte blanche pour des soirées en triptyque. Avec Bernard Lubat — « le loup d'Uzeste » — batteur acharné, opiniâtre, qui poussait à la roue, mais aussi créait malignement l'obstacle, coupait le parcours puis relançait le charroi. Avec Pierre Favre et Léon Francioli qui induisaient une musique moins hasardeuse, moins dispersée. Avec les invités enfin, qui, dans l'étouffoir de minuit, firent un bœuf-mode.

Portal se mêlle de l'enfermement stylistique. Dans le jazz, comme chez Mozart, il lui arrive, si l'expérience dure, de souffrir de claustrophobie. Comme beaucoup aujourd'hui, il rêve d'une existence multiple et d'une recherche continuée. Pourtant, l'autre soir, la réussite magnifique (qui se mesurait au plaisir éprouvé, éclatant tout d'un coup chez les acteurs, les auditeurs) rappelait la longue fraternité musicale de Portal avec Favre, la nécessité d'une connivence, d'une unité au moins vague de langage, d'une disposition commune tacite, en bref, d'un élément conventionnel inaliénable qu'exige même l'amour fou.

Cette problématique de la liberté, que semblent à première vue ignorer les « sociétés traditionnelles », on sait qu'elle agite le débat musical de nos milieux en mouvement, de manière implicite depuis longtemps, de manière explicite depuis peu et, dans le jazz, disons depuis vingt ans. Quelques-uns des musiciens « free » de New-York ont renforcé, avec des questions spécifiques, une interrogation très générale. Ils se sont fixés on s'en souvient — c'est le cas de Frank Wright ou d'Alan Silva — dans la capitale, à la fin de 1969 et au début de 1970, venant ainsi grossir la petite colonie des musiciens noirs de Paris.

Certains d'entre eux vont se rassembler en un orchestre de vingt participants, Américains, Européens, Africains, et joueront, sous la houlette d'Alan Silva, « Vertical Strates », la Suite qu'il a conçue (premier mouvement : « Concrete Mess »; deuxième mouvement : « Softly and hardly soft »). Cette Suite sera, selon le vœu de l'auteur, traitée de deux façons différentes et qui alterneront : un soir l'une, un soir l'autre, au fil des quatre jours.

Nous retrouverons là le système auquel Alan Silva est attaché tenacement, celui qu'il avait eu l'occasion d'inaugurer en décembre 1970 à la Maison de l'O.R.T.F. et de reconduire en avril 1971 à Royan. Bernard Vitet, qui fut de l'entreprise à cette époque, est le seul réengagé de l'ancien groupe du festival. L'équipe a changé, bien qu'elle porte le même nom : « Celestrial Communication Orchestra ». Le pari, lui, reste ce qu'il a toujours été : il s'agit pour les interprètes, qui ont travaillé ces jours-ci le matériau thématique, de faire naître une action collective homogène où l'initiative de chacun garde sa part, sous l'impulsion de Silva.

Dans le printemps de Royan, il y a six ans, Portal (et le « New Phonic Art »), Silva (et le « Celestrial »), énonçaient leurs manifestes. Le premier privilégiait la tactique, le second la stratégie. L'un et l'autre continuent de défricher des chemins qui parfois divergent et parfois se rapprochent, sans se rejoindre jamais.

LUCIEN MALSON.

★ Les concerts d'Alan Silva auront lieu du 2 au 5 février au Palace, 8, rue du Faubourg-Montmartre, Paris-9ᵉ, à 20 h. 30.

MUSIBUS ET MINI-OPÉRA

Un orchestre ambulant sur la Côte d'Azur

DIMANCHE après-midi. Il pleut sur Grasse et les parfums sont noyés ; allègre dans cette bruine qu'il *reconnaît, un bus londonien* monte sur la route de Cabris, descend à pic dans une rue étroite, manœuvre à travers les arbres et s'arrête sur *une terrasse face à la montagne,* devant une baie vitrée. Le « Musibus » de la région Provence - Côte d'Azur vient rendre visite aux vieux amis des *Petites Sœurs des pauvres.*

Un troubadour moustachu et une petite fée aux cheveux d'or sautent *du bus, une porte s'abaisse* dans le flanc de la carlingue, dévoilant un piano et toutes sortes de merveilles musicales. Mais d'abord, à cause de *la pluie, petit concert dans la salle :* guitare, galoubet, tambour et tambourin, nos troubadours chantent de vieilles chansons en provençal ; les têtes blanches dodelinent joyeuses, s'exclament en reconnaissant tel air connu, une plaisanterie traditionnelle. Dans leurs chambres sonorisées, les *invalides aussi* écoutent ce vent de jeunesse.

« Voulez-vous visiter notre bus ? » Tous, en file indienne, clopin-clopant, se précipitent, découvrent au rez-de-chaussée la chaîne haute-fidélité, les disques, les livres, le magnétophone, la cabine de projection ; à l'étage, ils puisent dans les coffres toutes sortes d'instruments populaires (tambours marocains, tablas indiens, grelots, cymbales, xylophone, l'instrumentarium Orff, etc.) avec lesquels ils reviennent triomphalement en se bousculant (attention aux jambes fragiles) pour une séance d'« orchestre ».

On imite la forêt bruissante au lever du jour, les chevaux qui trottent, l'incendie qui ravage, on pénètre les arcanes des rythmes les plus complexes et irréguliers, on orchestre une valse avec pour chaque temps une famille d'instruments. Malgré les vieilles oreilles qui parfois ont du mal à se mettre à l'unisson, peu à peu *naît une musique fondamentale de ce* jeu où chacun retrouve une activité autonome.

Laissons le « troisième âge » à ce *plaisir d'un après-midi rose,* dans le climat détendu et jeune que savent si bien attiser la volée des Petites Sœurs qui s'amusent autant que leurs amis. *Demain le gros Musibus rouge* sang de bœuf, bariolé d'images musicales, sera dans une école, dans une rue ou un village, dans un centre de formation d'instituteurs, pour des séances tout autres. Mais partout il apportera, avec un peu de fête foraine, son équipement précieux qui s'adapte à tous les *besoins : prêt de disques et* de livres, concerts de musique enregistrée, projection de films (Messiaen et les oiseaux, opéras de Berg et de *Mozart, Béjart et la danse, etc.), initia*tion instrumentale aux méthodes actives, et bientôt à la pratique des musiques électro-acoustiques, ces *animations pouvant avoir lieu, soit à* l'intérieur du bus aménagé à cet effet, soit en plein air, soit dans les salles.

Ce premier Musibus expérimental (il *doit y en avoir six dans la région à* la fin de l'année) représente une grande espérance, celle d'un « moyen souple enfin susceptible de cristalliser *une vie musicale dans les zones* rurales, les petites communes et les quartiers défavorisés dans les grandes villes », par une action soutenue, le *Musibus repassant dans les mêmes* lieux à date fixe.

Subventionné par le secrétariat d'Etat à la culture et à la jeunesse et aux sports, le Fonds d'intervention culturelle, la délégation à l'aménagement du territoire, le groupe opérationnel des villes moyennes et les collectivités locales, comment ne pas souhaiter que cet instrument tout neuf se répande à travers tout le pays ?

Il n'est pas étonnant qu'il ait pris *naissance en Provence - Côte d'Azur,* à l'initiative du délégué régional de la musique, Jean-Pierre Armengaud, animateur très actif en inventif. Car cette *vaste région est écartelée entre Mar*seille et Nice, avec une guirlande de villes côtières où la vie musicale saisonnière est touristique et assez arti*ficielle ; le reste de la région est un* désert artistique. Jean-Pierre Armengaud s'applique à créer un tissu musical en coordonnant les activités *éparses et en mettant en place une* chaîne de moyens d'action dont le Musibus est le premier maillon.

A *l'autre bout se trouve le nouvel Orchestre régional* Provence - Côte d'Azur, qui représente une chance. A quelque chose malheur est bon : cet ensemble est né du sauvetage de *l'ancien Orchestre O.R.T.F. de Nice* par le secrétariat à la culture qui l'a pris complètement en charge, la municipalité de Nice se contentant de son *orchestre de l'Opéra,* il était donc normal de le mettre au service de la région, projet qui a suscité un vif intérêt auprès des municipalités de *villes moyennes où l'on a compris* l'aubaine qu'il offrait pour le développement culturel. Dès cette année, quatre-vingts concerts auront lieu, en *séries annuelles* à Grasse, Antibes, Saint-Tropez, Fréjus, Saint-Raphaël, Hyères, et à plusieurs reprises à Carpentras, Avignon, Istres, Salon, Ma*nosque et en Corse, sans oublier* Nice, Marseille, Aix-en-Provence et divers festivals.

Cet orchestre de trente-six musi*ciens, dirigé par Philippe Bender* et Kurt Redel, est une formation légère, donc susceptible de se déplacer sans trop de difficultés et de s'adapter à des salles souvent exiguës, mais dont le répertoire est vaste : suites de Bach, symphonies de Haydn et de Mozart, concertos de Beethoven et de Mendelssohn, œuvres de Fauré, Ravel, *Falla, Boucourechliev, Ballif, etc.*

Il était à Grasse, le même jour que le Musibus, dans la magnifique salle du Centre international (six cents *places, installations* d'enregistrement et de projection, traduction simultanée en quatre langues), construite récemment à l'initiative du maire, M. Hervé de *Fontmichel. Le chef, Philippe Bender,* prix Mitropoulos, tient bien en main cet ensemble rajeuni et riche en éléments de valeur. Sa battue large et vigoureuse laissait cependant *un peu* trop de liberté aux musiciens dans la *Symphonie Jupiter,* où l'on notait quelques flottements entre les cordes et l'harmonie, *plus sensibles avec une* formation réduite, mais l'œuvre vivait avec un relief et un enthousiasme très mozartiens.

Yan-Pascal Tortelier (violon solo du Capitole de Toulouse) dans *les Romances* de Beethoven et surtout son père Paul Tortelier donnaient à ce *concert une dimension superbe : dans les Variations sur un thème rococo,* de Tchaïkovski, le grand violoncelliste chantait cette musique élégante et *mélancolique à la manière de Casals,* « comme s'il y avait des *mots* dessous », avec une humanité et une intensité bouleversantes d'être si sim*ples et sincères. Puis, sous la direction* du fils, le père et la mère jouèrent *Alla Maud,* valse pleine d'humour et de tendre émotion où Tortelier célèbre le nom de sa femme par un duo « conjugal » de deux violoncelles rigoureusement homophones, et les époux s'en donnèrent à cœur joie.

JACQUES LONCHAMPT.

★ La délégation musicale régionale Provence - Côte d'Azur a son siège à Aix-en-Provence, 27, rue Venel.

Des taureaux à Lyon sous les lustres dorés

ON ne voit pas souvent des animaux à l'Opéra. Il y en avait partout ce jeudi de janvier, assis sur les fauteuils en velours rouge, *sous les lustres dorés de l'Opéra* de Lyon. Fait plus extraordinaire, ils chantaient à pleins poumons, *les taureaux* qui agitaient des cornes parfois cassées ou pliées, les chevaux à crinières *de laine, les oiseaux roses* dont les ailes étaient en réalité des manches de veste retournées.

Ils se croyaient en Camargue à cause *de la musique et des éclairages, tout au* milieu des étangs en velours passé, des fleurs poussées sous la pluie des violons, dans les éclats de lumière, de piano, de contrebasse et de *xylophone. Il y avait des couacs,* les animaux ne savaient pas toujours leur partition, alors on s'apercevait que c'était des enfants, des garçons, des *petites filles,* de huit à *douze ans, cinq cents,* et qui étaient venus, par car, du groupe scolaire Painlevé, de Sergent-Blondan, de Lumière, de Fabrique-Fayolle... Réunis pendant une heure et *demie,* très *exactement,* ils tentaient une aventure un peu singulière : il s'agissait d'apprendre, puis de donner en spectacle — à soi-même, — *la Terre des rois,* de Malcolm Williamson, *un mini-opéra d'enfants.*

Une drôle d'histoire. Et Jean-Pierre Grégoire, professeur d'éducation musicale, animateur, la raconte comme on raconte le soir *une histoire* aux enfants : « *Et bien voici... il y a de cela fort longtemps, d'un bout du monde sont arrivés les taureaux...* » Il y a un silence et Jean-Pierre Grégoire *s'est assis avec son micro sur la* scène. Il a expliqué rapidement ce qu'est un opéra *(« une pièce de théâtre qui, au lieu de se parler, va se chanter »)* avec *des personnages, un orchestre* (dirigé par Claire Gibault et composé d'enfants du conservatoire), un décor qui va être réalisé sous les yeux mêmes du public par vingt enfants, des éclairages, bref un vrai travail d'équipe.

La Terre des rois est une sorte de parabole — écologique et très poétique — *sur la démocratie. Des taureaux noirs,* des chevaux blancs, des oiseaux roses et magnifiques, arrivent de tous les bouts du monde vers une région déserte qu'on *appelle la Camargue. Ils découvrent là* tout ce qu'on peut souhaiter, décident de se partager l'air, la terre et l'eau quand surgissent les hommes. Après une bataille terrible, ceux-ci doivent reculer devant l'union des animaux. Chacun panse les blessures de l'autre et les hommes demandent pardon. La fête recommence.

Les animaux-enfants écoutent, ils ont répété et appris les chansons dans leur classe avec leur professeur de musique, *mais on ne leur* avait pas dit — exprès — l'histoire. Ils avaient préparé leur costume — crinières, cornes, becs — et on les a répartis : les taureaux en bas, dans les *fauteuils de droite,* les chevaux à gauche, les oiseaux dans les premiers balcons à droite, les hommes, dans les balcons à gauche. Crinières, cornes, becs et moustaches *entendent pour la première fois* ce qu'ils vont faire. Mais la surprise est plus grande et les yeux sont plus brillants quand l'orchestre joue, là, l'arrivée des *oiseaux, là, la fête,* là, la musique des hommes et la plainte des animaux : « *Vous voyez l'opposition ?* », demande l'animateur. Oui, ils voient. « *Mais c'est bien !* », *s'exclame, stupéfait, un petit garçon* bouclé à lunettes. Il en oublie totalement de chanter quand il s'agit cette fois de répéter avec l'orchestre, morceaux par *morceaux. Il regarde* les xylophones, les pianos, les violons, les contrebasses, les lumières qui bougent, les plafonds, la scène où les enfants dessinent des flamants *bleus et des chevaux. « Les taureaux lèvent la patte, les chevaux leurs sabots »,* a dit l'animateur. Un voisin lui pousse le coude, *il est taureau,* il doit *lever la patte* Dans la salle, c'est une levée soudaine de rires et de bras.

« Les taureaux, vous allez prendre vos pattes deux par deux, les chevaux aussi... » Cette fois, c'est la foire, l'excitation monte, on entend des hurlements, des gloussements et des *sifflements,* il faut recommencer une fois, deux fois, on reprend un morceau qui n'est pas bien su, *allegro moderato, andantino...*

3 h. 20. Il reste dix minutes pour donner la *représentation finale. « C'est un moment solennel et critique,* déclare Jean-Pierre Grégoire, *la presse est là, les photographes sont là, et, cette fois, on ne peut pas s'arrêter même si on se trompe.* » Il y a un « *oh !* » de stupeur et d'excitation, tout le monde arrange ses cornes, son bec, déplacés par la bataille. l'animateur *rappelle* brièvement l'histoire. Cela commence bien :

« Il y a un bel endroit dit-on, qui s'appelle la Camaââârgue... »

« On y va, on y va !... »

Les animaux comme convenu disparaissent bientôt derrière les *fauteuils,* pointent une tête pour crier « *Grâce, nous n'avons jamais fait de mal* » dans un mouvement à donner le vertige, l'Opéra se transforme en *chenille claironnante, allegro ma non troppo,* la fête se termine à un rythme échevelé, les parents aux seconds balcons chantent aussi, et les professeurs, et les *ouvreuses, les pompiers* et les gardiens de service. C'est fini, on applaudit interminablement. Il est 3 h. 30, à 4 heures les groupes scolaires — Le grand trou, *Meynis, Hector-Berlioz,* Créqui, Champvert — arrivent...

Près de quatre mille enfants, garçons et filles, de six à treize ans, ont participé *à Lyon à cette expérience étonnante.* Avec *la Terre des rois,* de Malcolm Williamson, mais aussi avec *le Loup des neiges* (du même auteur), un mini-opéra plus élémentaire (les enfants y sont invités en dehors du cadre scolaire, ils apprennent directement sur place les airs). Cette animation, que Louis Erlo, directeur de l'Opéra de Lyon, avait vue réaliser pour la *première fois* il y a près de deux ans au Théâtre de la Ville de Paris, l'avait enthousiasmé au point qu'il avait voulu la préparer avec toutes les écoles de la *ville. L'inspection académique donna son* accord (le spectacle est pris sur le tiers temps pédagogique et il est financé à la fois par la ville et par l'Opéra), les moni*teurs d'éducation musicale furent char*gés d'apprendre les paroles et la musique des chansons, on fit les costumes en classe, *la Terre des rois* demande deux *mois de préparation, soit environ* six séances (ce qui ne fut pas toujours réalisé).

Les *enfants* se sont pris de passion pour la géographie de la Camargue. A l'école Fayolle, on a décidé d'écouter ensemble *l'Arlésienne.* A Fabregue *on* fabrique un journal, ailleurs et un peu partout, on dessine des flamants, des chevaux, on amène des gravures : « *Je n'étais jamais allée à l'Opéra et cela m'a semblé un palais merveilleux et illuminé* », a écrit une petite fille de la rue Bossuet (C.M.2), dans une rédaction, et « *si les violons chantaient bien* », les enfants aussi « *malgré les erreurs* » ont été des animaux heureux.

CATHERINE HUMBLOT.

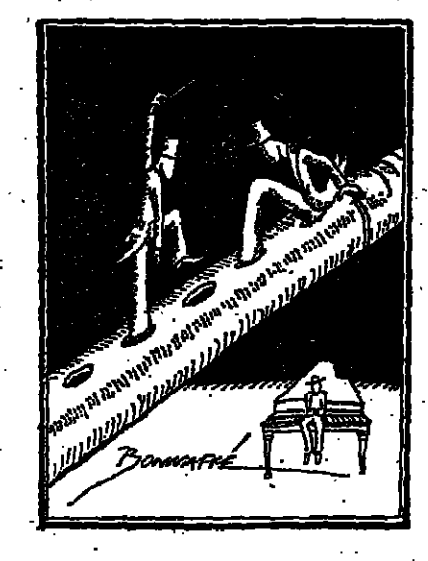
★ *La Terre des rois* sera redonné au mois d'avril à l'Opéra de Lyon.

UN HOTE POUR RADIO-FRANCE

Ce ne sont pas seulement quelques manifestations mais presque une semaine que Radio-France consacre en ce moment à Henri Dutilleux. Commencée samedi matin sur les ondes de France-Musique avec la diffusion d'une séance de travail ardue et passionnée au cours de laquelle Mstislav Rostropovitch confiait à Frédéric Lodéon les secrets que lui a enseignés la pratique régulière du concerto pour violoncelle qu'il a créé voici sept ans, la première « journée » s'achevait au Studio 104 où le Nouvel Orchestre Philharmonique proposait un programme-portrait élaboré par Henri Dutilleux. C'est ce concert qui sera retransmis vendredi soir par France-Musique ; mais d'ici là, le mardi 1ᵉʳ février et ce mercredi, de 22 h. à 23 h. 30 sur la même chaîne, le compositeur s'entretient avec Patrick Szersnovicz, confiant à son interlocuteur un certain nombre de considérations inédites tant sur sa propre démarche que sur la musique en général et la vie musicale contemporaine. Toutes choses qu'on aurait aimé entendre lors de la « mise en question » du samedi après-midi au Studio 105, puisque tel était le titre de ce « concert-débat » transformé, de par le ton convenu des meneurs de jeu, en un échange de propos assez insignifiants compte tenu de la qualité du public ; restait la présence discrète de l'invité et des solistes — Frédéric Lodéon, Daria Hovora, Geneviève Joy, Jacqueline Robin — venus interpréter des pages de Debussy, Messiaen, Dutilleux, Denisov et Ohana qu'il avait choisies.

La projection, immédiatement après, du film de François Bel et Gérard Vienne, le Territoire des autres, *dont Michel Fano a composé la musique, était la marque de l'intérêt que Henri Dutilleux porte à des préoccupations dont on pourrait le croire éloigné : le problème des rapports image-son, et les solutions nouvelles qu'il trouve ici.*

Le concert du soir débutait par un hommage à Jehan Alain, mort à vingt-neuf ans pendant la dernière guerre et dont Henri Dutilleux a orchestré la Prière pour nous autres charnels, *une page brève et puissante pour deux voix masculines et orchestre, qui évite l'emphase grâce à l'emploi de tournures modales.* Assemblages, *de Jean-Pierre Guezec (1934-1971)*

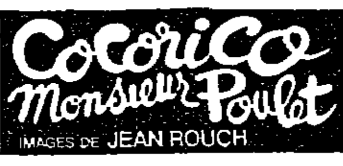


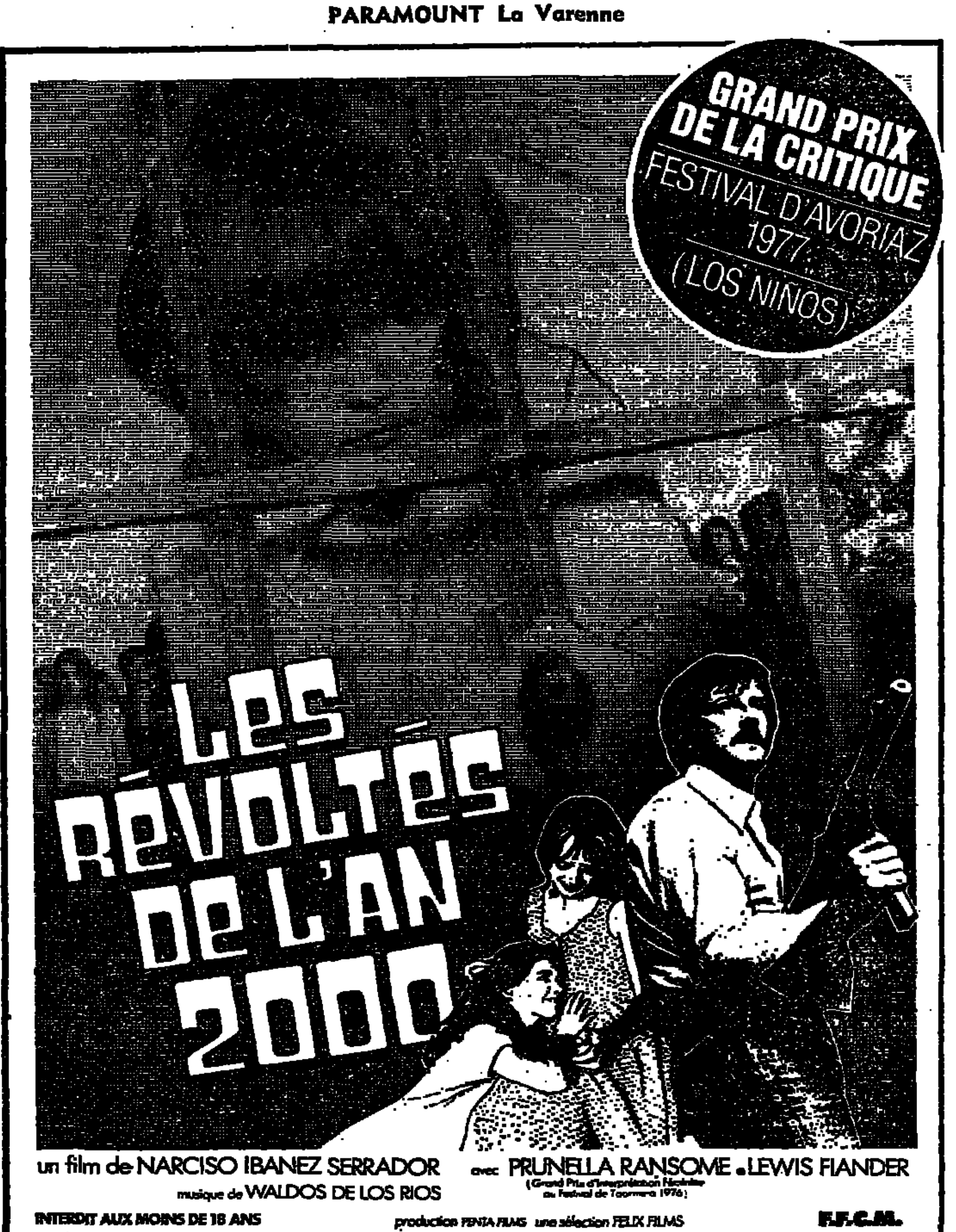
Henri Dutilleux pendant une semaine

pour vents et percussions, a davantage vieilli en moins de temps : ni décorative ni agressive, cette partition laisse l'impression de ne mener nulle part, quelle que soit la richesse de sa palette sonore. Avec les Bandar-Log, *on retrouvait une des œuvres les plus justement célèbres d'un grand oublié : Charles Kœchlin ; les problèmes de direction qu'elle pose ont en outre permis à Lukas Vis de faire preuve d'un métier sûr, fait de précision et de simplicité : refusant de se lever, on a même pu voir les musiciens applaudir spontanément et de bon cœur... Les* Altenberglieder, *de Berg (soliste : Liliane Nejtschewa), ont été servis avec le même soin amoureux du dosage des sonorités, avec une pulsation mouvante, en perpétuel devenir qui convient à cette musique essentiellement viennoise.*

Le concerto de Dutilleux enfin, Tout un monde lointain, *n'est plus une découverte, à son sujet on devrait même parler de certitude ; Frédéric Lodéon en donne une version personnelle, moins « sonnante » (au bon sens du terme) que celle de Rostropovitch, plus mordante, avec cette touche d'« inachevé » qui fait le prix des premières rencontres.*

GÉRARD CONDÉ.





Théâtres

Les salles subventionnées

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

OPERA (073-95-26), les 2, à 19 h. 30 coll. étud.) ; 5, 8 (abonn. C) et 11, à 20 h. : la Force du destin ; les 3 (abonn. E) ; 4 et 10 (dernière), à 19 h. 30 : Pas de quatre, la Sylphide (ballets) ; le 6, à 18 h. 30 : Une heure de musique de chambre Trio Pasquier) ; les 9 et 12, à 19 h. 30 : Don Giovanni.

COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), le 2, à 20 h. 30 : le Temps des cerises (soirée littéraire) ; les 3, 4, 6 et 12, à 20 h. 30 ; le 6, à 14 h. 30 : le Cid ; le 5, à 20 h. 30 : la Paix chez soi, le Malade imaginaire ; les 7 (abonn. F) et 8 (abonn. C), à 20 h. 30 ; les 5 (abonn. 2), 9 (abon. jaune) et 12 (abon. 3), à 14 h. 30 : le Verre d'eau ; les 10, 11 et 13, à 20 h. 30 ; le 13, à 14 h. 30 : Partage de midi. Relâche le 9 en soirée.

ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), les 2, 3, 4 et 5, à 20 h. 30 ; le 6, à 16 h. : Ton nom dans le feu des nuées. A partir du 11, à 20 h. 30 : Falstaf.

PETIT ODEON (L.), 18 h. 30 : Paralchimie (jusqu'au 6). Relâche du 7 au 16.

CHAILLOT (727-81-15), salle Gémier, *les 2 et 3, à 20 h. 15* : Mère Courage et ses enfants. Relâche à partir du 4.

T E P (636-79-09) (J., D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. : l'Otage; les 3, à 20 h., et 5, à 14 h. 30 : cinéma.

PETIT TEP (D. soir., L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. : PAR 3441 ; le 3, à 20 h. 30 : Dialogue d'auteurs.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir., L.), 20 h. 30 ; mat. sam., 14 h. 30 et dim., 14 h. : Volga.

NOUVEAU CARRE (277-88-40) (D. soir., L.), à 21 h. ; mat. dim., 16 h. : la Dame de la mer ; 20 h. (salle Papin 1) : les Sonnets de Shakespeare ; (salle 2) : Emma Santos ; mer., sam. et dim., à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne; lun., 20 h. 30 : Initiation au cinéma ; 21 h. : concert.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39), les 2, 3, 4 et 5, à 18 h. 30 : Beaux Arts (Trio de New-York) ; à partir du 6 : Carolyn Carlson ; les 2, 3, 8, 9 et 12, à 20 h. 30 : les Brigands ; les 4, 5, 10 et 11, à 20 h. 30 : l'Echange.

Les théâtres de Paris

ADYAR, le 6 à 16 h. 30 : Ah ! les femmes) (matinée poétique et théâtrale).
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Parents terribles.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : l'Ecole des cocottes.
ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Bain de vapeur. (S., D.), 14 h. 20 : le Roman de Renart.
ATHENEE (073-82-23 (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Equus (à Partir du 4).
BIOTHEATRE (261-44-16) le 6 à 15 h., le 8 à 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
BOUFFES DU NORD (280-28-04) (D.), 20 h. 30 : la Nuit de l'iguane (à partir du 4).
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : la Jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras.
CENTRE BEAUBOURG (277-12-33) les 2, 3, 4 et 5 à 20 h. 30 ; le 6 à 16 h. : les Mandibules. Au Gueuloir, les 3, 4 et 5 à 18 h. 30 : Lecture de pièces inédites.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (278-66-65) (D., L.), 20 h. : Surfaces.
COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Portrait de Dorian Gray.
ECOLE NORMALE SUPERIEURE (331-76-97) (D.), 20 h. 45 : Hippolyte.
EDOUARD-VII (073-67-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Amphitryon 38.
ESPACE P. CARDIN (266-17-30) (D., le 4), 21 h. : Freaks Society.
ESSAION (278-46-42) (D.), 20 h. 30 : la Tentation occidentale.
FONTAINE (874-74-40) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju ; les 2 et 4 à 14 h. 30 : les Justes.
GYMNASE (770-16-15) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : une Aspirine pour deux.
HUCHETTE (326-38-99) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 17 h. 30 : la Leçon. La Cantatrice chauve.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Pour cent briques, t'as plus rien maintenant.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : les Mains sales.
MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Peau de vache.
MANITOUT (325-60-13) (Mer., D., L., mar.), 18 h. : Vitromagie.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Joyeux anniversaire.
LA MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Acapulco madame.
MODERNE (874-94-28) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Qui est qui ?
MONTPARNASSE *(326-89-90) (D.* soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : l'Oraison.
MUSEE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES (747-69-80), les 2, 3, 4 et 5 à 20 h. 30 : Au cœur de la rose.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Nina.
ORSAY (548-38-53) (V. et Mar.), à 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours ; mer., jeu., sam., à 20 h. 30, dim., à 15 h. : Madame de Sade. — II. A partir du 8, à 20 h. 30 : le Nouveau Monde.
PALACE (770-44-37) (L.), 22 h. 30 : Just a quick sweet dream.
PARIS (874-20-44), les 2, 3, 8, à 21 h. : Jésus II ; les 3, 4 et 5, à 21 h., le 6, à 15 h. : Splendeur et mort de Joaquin Murieta.
PALAIS - ROYAL 742-84-29) (lun.), 20 h. 30, mat. dim à 15 h. : la Cage aux folles.
PLAISANCE (273 - 12 - 65) (D.), à 20h. 45 : la Reine de la nuit.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (dim.), 20 h. 45, sam à 20 h. et 22 h. 30 : Isaac et la Sage-Femme.
PRESENT (205-02-55) (dim. soir et lun.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : les Pavés de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.) 20 h. 30, mat dim. à 17 h. : Hier, dans la nuit de Zelda.
RECAMIER (222-54-88), les 2 et 3, à 20 h 30 : Chatterton (dernière).
STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10), (D. soir, L.), 20 h. 45, mat, dim à 15 h. et 18 h. 30 : les Dames du jeudi.
THEATRE D'ART (508-08-41) (V.), à 20 h. 30, sam et dim à 18 h. 30 : la Femme de Socrate.
THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69). A la Resserre (D., L.), à 21 h. : Deux ; Au Grand Théâtre (D., L.), à 21 h., Pantasio ; A la Galerie (D., L.), à 21 h. : la Paix.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), à 20 h. 45 : Electre ; 22 h. 30 : Jeanne et ses copines.
THEATRE OBLIQUE (805-78-51) (D. soir, L.), 21 h., mat dim., à 15 h. : le Zoulou
THEATRE 14 (805-78-65) (D., L.), 20 h. 30 : la Fausse suivante.
THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Lucienne et le boucher.
THEATRE TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Antoine et Cléopâtre.

Les théâtres de banlieue

ARCUEIL, C.C.C. (657-11-24) le 4 à 21 h. : Quintette Michel Edelin.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 3, 4 et 5 à 20 h. 30 : Marianne, attends le mariage
BOULOGNE - BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), jusqu'au 6 à 20 h. 30 : les Etoiles de l'Opéra de Paris.
CACHAN, Centre culturel (735-66-12), le 5 à 20 h. 45 : Monsieur Klebs et Rozalie.
CHELLES, C.C. (957-98-98), le 3 à 14 h., les 4 et 5 à 20 h. 30, le 6 à 16 h. : la Nuit des pleins pouvoirs.
CERGY-PONTOISE (030-46-01), le 5 à 21 h : Histoire d'un soldat.
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), le 4 à 20 h. 30 Henri Tachan ; le 8 à 20 h. 30 : les Jeanne.
ELANCOURT, APASC (062-82-81), le 5 à 15 h. : Chute libre ; à 20 h. 30 : Peter Goss Ballet
GENNEVILLIERS, Théâtre municipal (793-26-30) (Mer., J. D. soir), 20 h. 45, mat. Dim. à 17 h. : les Paysans.
IVRY, Studio (236-54-39) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. à 16 h. : Martin Eden
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-18-81), les 3, 4 et 5 à 21 h. : Cuarteto Cedron et Juliette Greco.
SAINT-DENIS; Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), les 3, 4 et 5 à 20 h. 30 ; le 6 à 17 h., le 8 à 19 h 30 : la Surface de réparation ; II : les 4 et 5 à 20 h. 30 ; les 6 à 17 h., le 8 à 19 h. 30 : François Béranger.
SARTROUVILLE, Les Gémeaux (860-05-64), le 8 à 21 h. : Bernard Lavilliers ; le 2 à 21 h. : Histoire du petit Nuck.
VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74) (S., Mar.), 21 h., mat. Dim à 16 h. : Vole-moi un petit milliard.
VITRY, Théâtre Jean-Vilar (680-85-20), les 3, 4 et 5 à 21 h ; le 6 à 17 h. : l'Amant militaire.
VILLEPREUX, Théâtre (426-49-97), le 6 à 17 h. : Histoire du soldat.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : Emmanuelle ; 23 h. 30 : Solo pour Vanina.
BLANCS - MANTEAUX (277-42-51) (D.), 21 h. 30 : Au niveau du chou ; 22 h. 45 : C'est la surprise.
CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.), 21 h. : le Désert rose ; 22 h. 30 : Côté, cour, coté en Bourse ; II, 20 h. 30 : Nous chantons, ne vous déplaise ; 22 h. 15 (V. et S. + 23 h. 45) : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. : Topiques ; 22 h. : Yvan Dautin.
AU COUPE - CHOU (273-01-73) (D., L.), 22 h. : Pourquoi pas moi ? 23 h. 30 : Pardon, j' m'esscuse !
LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. (S. + 22 h. 15) : le Président.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 22 h. : les Mirabelles ; à partir du 7 à 20 h. 30 : Napoléon lave plus blanc.
LE PETIT CASINO (747-67-03) (D.), 21 h. 15 : Partez du pied gauche.
LA VEUVE PICHARD (278-67-03) (L.), 20 h. 30 : M. Sergent ; (D., L.), 22 h. 15 : la Revanche de Louis XI.
LE SELENITE (033-53-14) (Mar.). I, 21 h. : C'est très important ; 22 h. : Une maille à l'endroit... une maille à l'envers ; 23 h. 30 : Eh Mec ; II, 22 h. 30 : Jeanne au boucher ; 24 h. : les Hommes-Loups.

***

PREMIER FESTIVAL A PARIS, JUSQU'AU 13 FEVRIER.

AU COUPE-CHOU (D., L.), 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal.
BLANCS-MANTEAUX (D.), 20 h. : l'Intervention.
COUR DES MIRACLES (D.), 23 h. 30 : What a fair foot.
CENTRE CULTUREL DU XVIIe (D., L., Mar.), 20 h. 30 : Jean Mauzac et Jacques Aveline ; 22 h. : Bébé Phoque.
GAITE - MONTPARNASSE (L.), 22 h. 45, Dim. à 21 h. : Croquez le melon.
HOTEL HEROUET, V. et S. à 20 h. 30 : Huy Max Hiri, Simone Escure et le Trio Revival ; du L. au J. à 20 h. 300 : Djalma ; 22 h. : Claude Vence et Dounia ; 23 h. : Jean-Claude Monnet.
PETIT CASINO : 22 h. 30, Dim. à 21 h. 15 : Jess.
PLAISANCE (D.), 22 h. 45 : l'Amour en visites.
SELENITE (Mar.), 20 h. 30 : Je fus nambule.
TANIERE (D. soir), 20 h. 30, mat. Dim. à 15 h. : Tuti Guri ; 22 h. 20, mat. Dim. à 16 h. 30 : Jean Max Brua ; 23 h. 30, mat. Dim. à 17 h. 45 : Promotion jeunes chanteurs.
VIEILLE GRILLE (L.), 22 h. : la Choucroute au cap Horn ; 23 h. 30 : Je suis belge, mais je me soigne.

Concerts

Les concerts

MERCREDI 2 FEVRIER

GAVEAU (225-29-14), à 18 h. 45 : T. Dussaut (Chopin) ; à 20 h. 30 : R. V. Kotschubey et P. V. Schilhawsky (Lieder).
ECOLE NORMALE SUPERIEURE, à 21 h. : C. Laporte, J. Haury et T. Salmona (Beethoven, Roussel, Haydn, Poulenc).
THEATRE DE LA VILLE (887-35-39), à 18 h. 30 : Beaux-Arts Trio (Haydn, Beethoven, Ravel).
PALAIS DES CONGRES (758-27-78), à 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, sol. J.-B. Pommier (Beethoven).
THEATRE LE PALACE, à 19 h. : Christopher Tree (percussionniste).

JEUDI 3 FEVRIER

EGLISE DES BILLETTES, à 20 h. 30 : P. Rabbath et J Pontet (Vivaldi).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 20 h. 30 : Christa Ludwig et Geoffroy Parsons (Schubert, Wolf, Brahms, Strauss, Mahler).
FAC DE DROIT D'ASSAS, à 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas (Bach).
THEATRE DE LA VILLE, à 18 h. 30 : voir le 2.
PALAIS DES CONGRES, à 20 h. 30 : voir le 2.
GAVEAU, à 20 h. 30 : Orch. du Conservatoire de Paris, dir. F. Bilger (Rivier, Wieniawski, Fenelon, Chopin).
***RADIO FRANCE**, Gr. aud., à 20 h. 30 :* A. Ros Marba (de Falla) et Nouvel orchestre philh. et chœurs de R.F., dir., D. Chabrun (Ohana).
THEATRE LE PALACE, à 19 h. : voir le 2.

VENDREDI 4 FEVRIER

THEATRE DE LA VILLE, à 18 h. 30 : voir le 2.
THEATRE LE PALACE, à 19 h. : voir le 2.

SAMEDI 5 FEVRIER

THEATRE DE LA VILLE, à 18 h. 30 : voir le 2.
CONCIERGERIE, à 17 h. 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. : J.-C. Malgoire (Haendel).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 10 h. : voir le 2 au Palais des congrès, à 14 et 15 h. 30 : Heures étoilées (Satie, Debussy).
THEATRE RECAMIER, à 18, 19, 20 h. 30 et 22 h. 30 : Musique image expériences.
THEATRE DE LA MADELEINE, à 17 h. : P. Fontanarosa et L. Domancic (Debussy, Schumann).
THEATRE LE PALACE, à 19 h. : voir le 2.

DIMANCHE 6 FEVRIER

EGLISE DES BILLETTES, à 10 h. 30 : *Chœurs Monteverdi, orch. J. Barthe* (Bach), à 17 h. 45 : voir le 3.
PLEYEL (227-88-73), à 17 h. 45 : orch. Lamoureux, dir. E. Inbal (Rachmaninoff, Tchaïkovsky).
THEATRE D'ORSAY, à 11 h. : Ens. musique vivante, dir. : D. Masso (Mozart).
NOTRE-DAME DE PARIS, à 17 h. 45 : D. Hunter (Widor, Vierne, Peeters).
THEATRE ESSAION, à 18 h. 30 : J. Ridoret (Liszt).
THEATRE RECAMIER : *voir le 5.*
CONCIERGERIE, à 17 h. 30 : voir le 5.
CHATELET, à 18 h. 30 : Concert, dir. : P. Dervaux ; sol. : J.-P. Armangaud (Ravel, Xenakis, Berlioz).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 17 h 45 : Concert Pasdeloup, dir. : G. Devos ; sol. : B. Rigutto et J.-P. Wallez (Charpentier, Tchaïkovski).
THEATRE LE PALACE, à 19 h. : voir le 2
THEATRE D'ORSAY, à 11 h. : Ensemble musique vivante, dir. : *D. Masson (Mozart).*

LUNDI 7 FEVRIER

THEATRE LE PALACE, à 18 h. 30 : Trio Rouvier, Kantorow et Muller (Schubert).
PLEYEL, à 20 h. 30 : Orch. de Lyon, dir. : S. Baudo ; sol. C. Mertens (Dutilleux, Saint-Saëns, Tchaïkovski).
GAVEAU, à 20 h 30 : P.F.R. Fontanarosa (Beethoven, Schumann, Schubert, Fauré).
CITE INTERNATIONALE, à 21 h. : Quatuor Arcana (Haydn, Schumann, Debussy).
CORTOT, à 20 h. 30 : E. Futti et T. Shimizu (Saint Saëns, Debussy, Xenakis).
THEATRE ESSAION, à 20 h. 30 : J. Vandeville et W. Christie (Telemann, Bach, Ballif, Greig).
THEATRE RECAMIER, voir le 5.
NOUVEAU CARRE, à 21 h. : Orchestre de chambre H. Braun (Grieg, Rimbaud, Prokofiev, Bartok).

MARDI 8 FEVRIER

PALAIS DES CONGRES, salle bleue, à 18 h 30 : voir le 7 au Palace.
ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE, à 21 h. : Quatuor Bernède.
GAVEAU, à 20 h 30 : *F. Santos* et O. Cacéros (Cimarosa, Beethoven, Bartok, Albeniz, de Falla, Brower).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, à 20 h. 30 : M Nystrom (Karkoff, Matschaiariani, Stenhammar)
ROSSINI, à 18 h. 30 et 21 h. : Quatuor Loewenguth (Beethoven).
PORTE DE LA SUISSE, 20 h. 45 : voir le 7.
EGLISE EVANGELIQUE ALLEMANDE, 21 h. : Duo Jacqueline Ritchie et Xavier Cauhepe (Dowland, Bach, Haendel...).
EGLISE DES BLANCS MANTEAUX, 20 h. 30 : Lionel Rogg (Bach).
THEATRE LE PALACE, à 19 h. : voir le 2.
EGLISE SAINT-SEVERIN, à 20 h. *45* : « les Quatre Saisons », de Vivaldi.

Variétés

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : R.P.R. ou le nouveau-né a une grande barbe.
DEUX-ANES (606-10-26) (Mar), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
DIX-HEURES (606 - 07 - 48) (D.), 20 h. 30 : Vive la culture (Jacques Biot) ; le 5 à 22 h. : Patrick Font et Philippe Val ; à partir du 7, à 22 h. : Monnaie de singe.

Le music-hall

BOBINO (033-30-49) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : G. Brassens.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h. : Joe Dassin.
PALAIS DES CONGRES (758-27-04) (D. soir), 21 h., mat. dim. à 17 h. : Serge Lama.
RENAISSANCE (208-18-50) D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Guy Bedos.
LA PENICHE (205 - 40 - 39) (L.), 20 h. 30 : Jean-Paul Farre.
STADIUM (583-11-00), le 3, à 21 h. : Mouloudji, Henri Des, Marie-France Roussel.

La danse

PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. 30 : Rudolf Noureev (La Sylphide, Three Dances, To Japanese Music, Four Schumann Pieces). A partir du 8 : Giselle, Moment.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36) (le 3), 20 h. 30 : Ballet du vingtième siècle de Maurice Béjart (le Molière imaginaire).
THEATRE DE LA TEMPETE (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Ballets de la Cité (Alefa), à partir du 4.

Le jazz

PAVILLON DE PARIS (202-02-21), les 3, 4 et 5, à 22 h. : Nana Vasconcelos ; les 6, 7 et 8, à 22 h. : Kenny Clarke, Eddie Louiss, Jimmy Curley ; à partir du 8, à 20 h. 30 : Django Edwards.
NOUVEL HIPPODROME (205-31-47), les 3, 4 et 5, à 20 h. 30 : Chicago.
VOLUME 44, le 2 à 21 h. : D. Humair, M. Solal.
AMERICAN CENTER, le 2, à 21 h. : Rod Dawes et Gary Peterson ; les 3, 4 et 5, à 21 h. : Robert Wood.
LE PALACE (770-44-37), les 2, 3, 4 et 5, à 20 h. 30 : Alan Silva and the Celestrial Communication Orchestra Vertical Stratas.

Les opérettes

HENRI-VARNA - MOGADOR (285 - 28-80), à partir du 5, à 20 h. 30 (D. soir, L.), mat. mer., samedi et dim. à 14 h. 30 : la Belle de Cadix.
THEATRE MARIGNY (256 - 04 - 41) (D. soir), 21 h., mat. dim. à 14 h. 45 et 18 h. 30 ; à partir du 7, à 21 h. (Mer., Jeudi, D. soir) : Nini la chance.
BOUFFES-PARISIENS (073 - 87 - 94) *D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à* 15 h. : la Belle Hélène.

هكذا من الأصل

DES SPECTACLES

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 2 FEVRIER. — 15 h., Magie verte, de J.-G. Napolitano ; 18 h. 30, le Trésor de Cantenac, de S. Guitry ; 20 h. 30, Eddie Sachs à Indianapolis, de R. Leacock (en sa présence) ; 22 h. 30, Son homme, de T. Garnett (en sa présence).

JEUDI 3. — 15 h., le Traître, d'A. Litvak ; 18 h. 30, Noir et blanc, de T. Rentzis ; 20 h. 30, Max et les ferrailleurs, de C. Sautet ; 22 h. 30, Monastiraki, de G. Angeli ; Yelakaki, d'I. Zachmanides ; Abysses, de D. Pantazidis (en présence des auteurs).

VENDREDI 4. — 15 h., Khovantchina, de V. Stroeva ; 18 h. 30, Cinq mariages à l'essai, d'E. Goulding ; 20 h. 30, les Combattants de la nuit, de T. Garnett ; 22 h. 30, Processus, de D. Theos ; 0 h. 30, Sun-Valley serenade, de H.B. Hummerstone.

SAMEDI 5. — 15 h., Non communiqué ; 18 h. 30, Cinq films de G. Franju ; 20 h. 30, César et Rosalie, de C. Sautet ; 22 h. 30, Rashomon, d'A. Kurosawa ; 0 h. 30, Dames, de R. Enright.

DIMANCHE 6. — 15 h., Orfeu negro, de M. Camus ; 18 h. 30, One p.m., de R. Leacock ; 20 h. 30, Classe tous risques, de C. Sautet (en sa présence) ; 22 h. 30, l'Homme qui en savait trop, d'A. Hitchcock ; 0 h. 30, le Serment du chevalier noir, de T. Garnett.

LUNDI 7 — Relâche.

MARDI 8. — 15 h., Quelle joie de vivre, de T. Garnett ; 18 h. 30, les Choses de la Vie, de C. Sautet ; 20 h. 30, la Paloma, de D. Schmid ; 22 h. 30, les Couleurs d'Iris, de N. Panayotopoulos.

Les exclusivités

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Templiers, 3e (272-94-56).
L'AGE DE CRISTAL (A.), v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'AIGLE S'EST ENVOLE (A.), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
ALICE OU LA DERNIERE FUGUE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'APPRENTI SALAUD... POUR RIRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Caravelle, 18e 387-50-70).
BAROCCO (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
BARRY LYNDON (Ang.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE BERCEAU DE CRISTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Montréal-Club, 18e (607-16-21).
COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount Gaîté, 19e (326-99-34) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (266-55-33).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive Gauche, 5e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nation, 13e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70).
ERIC TABARLY ET LES AUTRES (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
FACE A FACE (Suéd., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LE GANG (Fr.) : Cluny Palace, 5e (033-07-76) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées 8e (720-76-23) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Montparnasse Pathé 14e (326-65-13) ; Gaumont Sud, 14e (31-51-16) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74. Berlitz, 2e (742-60-33).
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE JOUET (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.), Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Magic, 15e (828-20-64).
KING KONG (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Diderot, 12e (343-19-29), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL (All., v.o.) : Studio Git-le-cœur, 6e (326-80-25), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA MARCHE TRIOMPHALE (**) (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — v.f. : Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
1900 (**) (It., v.o.) (1re partie) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
1900 (**) (It., v.o.) (2e partie) : Styx, 5e (633-08-40). — v.f. : Templiers, 3e (272-94-56).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (F.-Can., v. angl.) : Dragon, 6e (548-54-74), St-Michel, 5e (326-79-17), Concorde, 8e (359-92-84), Mayfair, 16e (525-27-06). — v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (770-84-64), Les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PREMIERE FOIS (*) (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Biarritz, 8e (723-69-23).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59, Panthéon, 5e (033-15-04), France-Elysées, 8e (723-71-11), Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
RAID SUR ENTEBBE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Balzac, 8e (359-52-70), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES RESCAPES DU FUTUR (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA ROSE ET LA FLECHE (Ang., v.o.) : Paramount-Champs-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (033-48-29), Paramount Opéra, 9e (073-34-37), Convention-St-Charles, 15e (577-09-70), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 13 h.
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
SUNDAY TOO FAR AWAY (Aust., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
SURVIVRE (Mex., v.f.) (*) : Ermitage 8e (359-15-71). U.G.C. Oéra, 2e (261-50-32).
THE MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TODO MODO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Biarritz, 8e (723-69-23).
UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Paramount-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount Bastille, 12e (343-79-17), Paramount Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

Les festivals

L'AMERIQUE VUE PAR FRED WISEMAN (v.o.), Marais, 4e (278-47-86), mer. : High School ; jeu. : Law and Order ; ven. : Welfare ; sam. : Essene ; dim. : Bas Training ; lun. : Primate ; mar. : Hospital.
WOODY ALLEN (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42), mer., lundi : Woody e tes robots ; jeu., sam. : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe ; dim., ven., mar. : Bananas.
FRITZ LANG (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78), jours pairs : Mabuse, le joueur ; jours impairs : Mabuse, démon du crime.
DUSTIN HOFFMAN (v.o.), Boîte à Films, 17e (754-51-50), 14 h. 30 : Little Big Man ; 16 h. 45 : John and Mary ; 18 h. 15 : Macadam Cowboy ; 22 h. 15 : les Chiens de paille.
SEMAINE ANTINUCLEAIRE (v.o.), La Pagode, 7e (705-12-15), tous les jours à 13 h. : Condamnés à réussir ; Arsenal : le Commerce des armes ; Mets pas tes doigts dans ton nez, ils sont radio-actifs. A partir de 14 h., en alternance, chaque jour : le Dernier Rivage ; Kashima Paradise ; le Troisième Cri ; Hiroshima mon amour ; Minamata ; sam., à 20 h. : film-débat.
PASOLINI (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : les Contes de Canterbury ; 15 h. 30 : Carnet de notes pour une Orestie africaine ; 16 h. 45 : Accatone ; 18 h. 45 : Théorème ; 20 h. 15 : Œdipe-Roi ; 22 h. : le Décaméron ; 24 h. : les Mille et Une Nuits.
TEX AVERY (v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AROUND THE STONES (v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

Les séances spéciales

L'AUTRE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h. (S. + 24 h.).
CABARET (A., v. o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h.
CETTE NUIT OU JAMAIS (Fr.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., **, v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h. (sf D.), V. à 24 h.
DEVINE QUI VIENT DINER ? (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar. à 21 h.
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h.
FRANCE MERE PATRIE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 14 h. 20, 16 h. 20 et 20 h. 20.
LE FRERE LE PLUS FUTE DE SHERLOCK HOLMES (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e à 12 h. 20 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 18 h. 20.

Les films nouveaux

OU EST L'ISSUE ?, film égyptien de Saïd Marzoug, v.o. : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) (ven. débat après séance de 22 heures).
LES REVOLTES DE L'AN 2000, (**) film espagnol de N.I. Serrador, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Lord-Byron, 8e (225-03-31), Liberté, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
THE SONG REMAINS THE SAME, film anglais de P. Clifton, avec Led Zeppelin, v. o. : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18), Caméo, 9e (770-20-89).
LA FOLLE ESCAPADE, film américain de N. Tokar, v.o. en soirée : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e en mat., U. G. C.-Gobelins, 13e ((331-06-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
L'OMBRE DES ANGES, film suisse de Daniel Schmid (v. all.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) (le 2, à 20 h. 30, en présence du metteur en scène). Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
UNE FEMME, UN JOUR, film français de L. Kiegel (*) : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18). Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Liberté, 12e (343-01-59).
SŒURS DE SANG, film américain de Brian de Palma (**), v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Mistral, 14e (539-52-43) Maxéville, 9e (770-72-86).
A CHACUN SON ENFER, film français d'A. Cayatte : A.B.C., (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), George-V, 8e (225-41-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Les Images, 18e (522-47-94).
LA REVANCHE D'UN HOMME NOMME CHEVAL, film américain d'Irwin Kershner, v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f : Rotondé, 6e (633-08-22), Helder, 9e (770-11-24), Liberté, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
LA PALOMA (Fr.-Suisse) : St-André-des-Arts, 6e, à 12 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
TAKING OF (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h.
UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 22 h. 20.
TON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sf D.).

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEWSKI (Sov., v.o.) ; Le Seine, 5e (325-95-99).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
BARBARA COAST (A, v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
BALL OF FIRE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
Mistral, 14e (539-52-43), Napoléon, 17e (380-41-46).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) H. sp.
CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
LES COMPLEXES (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39). Mer./Sam.
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). H. sp.
LA FILLE DE LA 5e AVENUE (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
METROPOLIS (A.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (551-04-55). H. sp.
LE SEXE FOU (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39). Dim./Mar.
TO BE OR NOT TO BE (Ang., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES (Fr.) : Cinéac-Italiens, 2e (742-72-19).







Cinéma

Les cinémas de banlieue

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : King Kong ; Olympia (966-11-53) : Ambulances tous risques.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C.-Conflans (972-60-96) : le Juge Fayard ; la Revanche d'un homme nommé Cheval ; les Révoltés de l'an 2000.

LA CELLE - SAINT - CLOUD, Paramount-Elysées 2 (969-89-56) : le Gang, Néa ; mardi soir : le Droit d'aimer.

LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : le Jour de gloire ; la Revanche d'un homme nommé Cheval ; A chacun son enfer ; Lâche-moi les baskets ; Une fille cousue de fil blanc.

MANTES, Domino (092-04-05) : la Revanche d'un homme nommé Cheval ; A chacun son enfer : la Première Fois.

LES MUREAUX, club A et B (474-04-53) : Une fille cousue de fil blanc : L'aigle s'est envolé ; club X et Y (474-94-46) : Lâche-moi les baskets ; les Révoltés de l'an 2000.

POISSY, U.G.C.-Poissy (965-07-12) : L'aigle s'est envolé ; le Juge Fayard dit le shériff ; A chacun son enfer ; Une fille cousue de fil blanc.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : la Folle Escapade ; Lâche-moi les baskets.

VELIZY (946-24-26) : Barry Lyndon ; le Gang ; le Juge Fayard dit le shériff ; la Belle et le Clochard.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : L'aigle s'est envolé ; le Désert des Tartares ; la Folle Escapade ; le Juge Fayard dit le shériff ; le Gang; Raid sur Entebbe ; C 2 L (950-55-55) : Barry Lyndon.

ESSONNE (91)

BUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Une fille cousue de fil banc ; le Gang ; la Rose et la Flèche ; le Grand Escogriffe.

BURES ORSAY, Ulis (907-54-14) : la Petite Fille au bout du chemin : la Revanche d'un homme nommé Cheval : A chacun son enfer ; Lâche-moi les baskets.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : le Juge Fayard dit le sheriff ; Viol et Châtiment ; les Rescapés du futur.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : la Petite Fille au bout du chemin ; Lâche-moi les baskets ; le Gang ; la Marche triomphale ; A chacun son enfer.

GIF-SUR-YVETTE, *Val (907-44-18)* : Barrocco ; Raid sur Entebbe ; l'Age de cristal.

GRIGNY, France (906-49-96) : King Kong : le Jouet.

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS, Les Quatre Perray (016-07-36) : le Désert des Tartares ; l'Apprenti salaud ; Survivre ; le Juge Fayard dit le sheriff.

VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Marathon Man ; Lâche-moi les baskets.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : la Marche triomphale ; la Petite Fille au bout du chemin ; A chacun son enfer.

BAGNEUX, Lux (655-81-43) : la Première Fois.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : King Kong.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : le Grand Escogriffe.

NEUILLY, Le Village (722-83-05) : le Gang.

PUTEAUX, La Défense (788-29-34) : Une fille cousue de fil banc ; les Rescapés du futur.

RUEIL, Ariel (749-46-25) : A chacun son enfer. — Studios (749-19-47) : Une fille cousue de fil blanc ; le Juge Fayard dit le scheriff : les Rescapés du futur.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64) : mer., à 21 h. Nathalie Granger ; sam., à 21 h. : la Dernière Femme.

VAUCRESSON, *Normandy (970-28-80)* : le Jouet, mer., j., 21 h. ; sam., 14 h. 30, 20 h. ; dim., 14 h. 30, 17 h., 21 h. ; 1900, première partie (v.o.), ven., 21 h. ; sam., 17 h., 22 h. 30 ; mardi, 21 h. : Phantom of the Paradise, lundi, 21 h. (v.o.).

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Rocco et ses frères ; Il Bidone ; Théorème.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : King Kong ; le Gang ; la Marche triomphale ; L'aigle s'est envolé.

BOBIGNY, Centre commercial (844-69-70) : King Kong ; Raid sur Entebbe ; le Jouet.

EPINAY-SUR-SEINE, Epicentre (243-89-50) : le Jour de gloire ; l'Appât ; Lâche-moi les baskets.

DRANCY, Trianon (284-17-86), S., D. : les Douze Salopards.

LE BOURGET, *Aviatic (284-17-86)* : la Petite Fille au bout du chemin : King Kong ; Lâche-moi les baskets.

MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : Raid sur Entebbe ; le Jouet ; la Revanche d'un homme nommé Cheval.

PANTIN, Carrefour (843-38-02) : les Sœurs de sang ; la Folle Escapade; la Revanche d'un homme nommé Cheval ; les Rescapés du futur ; L'aigle s'est envolé ; le Juge Fayard dit le sheriff.

ROSNY, Artel (876-11-21) : King Kong ; Une fille cousue de fil blanc ; la Revanche d'un homme nommé Cheval ; le Jour de gloire ; la Belle et le Clochard : le Juge Fayard dit le sheriff.

SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-27), Mer., J., D., 21 h. : l'Empire des sens ; V., S., 21 h. et D. 14 et 17 h. : le Jour de gloire.

VAL-DE-MARNE (94)

BRY - SUR - MARNE, l'Ecran (871-14-44) : l'Ile sur le toit du monde.

CACHAN, La Pléiade (253-13-58) : King Kong; mar. : Nashville (v.o.).

CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : la Marche triomphale ; le Gang ; Lâche-moi les bakets ; A chacun son enfer ; la Petite Fille au bout du chemin.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : la *Belle et le Clochard ; le Jouet ; les* Révoltés de l'an 2000 ; L'aigle s'est envolé ; le Jour de gloire.

JOINVILLE - LE - PONT, Le Royal (883-22-26) : l'Aile ou la Cuisse.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : *le Juge Fayard, dit le* sheriff ; Une fille cousue de fil blanc ; les Révoltés de l'an 2000.

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : L'aigle s'est envolé.

MAISONS - ALFORT, Club (207-71-70) : Survivre ; Barry Lyndon ; l'Apprenti salaud... pour rire !

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : le Juge Fayard, dit le sheriff ; la Folle Escapade ; les Sœurs de sang ; Raid sur Entebbe. — Artel Port (871-01-52) : Une fille cousue de fil blanc.

ORLY, Paramount (726-21-69) : le Gang ; les Rescapés du futur.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : A chacun son enfer ; le Gang ; la Marche triomphale ; la Petite Fille au bout du chemin.

VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (922-08-54) : la Folle Escapade ; la Revanche d'un homme nommé Cheval ; les Sœurs de sang.

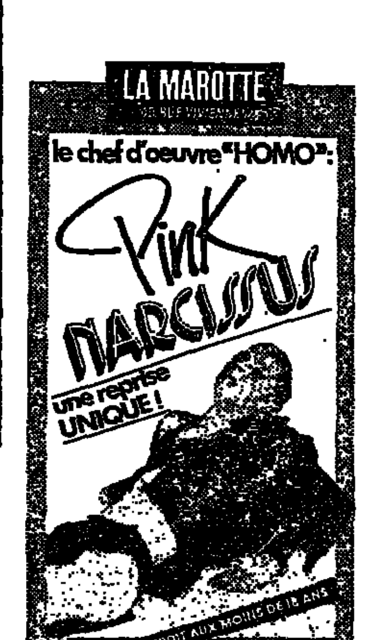
VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : le Juge Fayard, dit le sheriff ; L'aigle s'est envolé ; les Révoltés de l'an 2000 ; Survivre ; Lâche-moi les baskets ; King Kong. — Gamma (981-00-03) : le Gang ; les Rescapés du futur ; la Folle Escapade ; le Désert des Tartares.

CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Une fille cousue de fil blanc ; L'aigle s'est envolé ; A chacun son enfer ; Lâche-moi les baskets.

ENGHIEN, Hollywood (417-00-44) : le Juge Fayard, dit le sheriff. — Le Français (417-00-44) : Raid sur Entebbe ; le Gang ; Une fille cousue de fil blanc ; la Petite Fille au bout du chemin. — Marly (417-00-44) : La revanche d'un homme nommé Cheval.

SARCELLES, les Flanades (990-14-33) : le Juge Fayard, dit le sheriff ; le Gang ; la Revanche d'un homme nommé Cheval ; la Folle Escapade ; la Première Fois.











هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Sauf mardi, de 10 h. à 22 h. (277-12-33).

MARCEL DUCHAMP, rétrospective. — Salle des manifestations temporaires. Entrée : 8 F. Jusqu'au 2 mai.

ACQUISITIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE DU MUSEE NATIONAL D'ART MODERNE : 1971-1976. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 7 mars.

Salle des contemporains

GERHARD RICHTER. — Entrée libre. Jusqu'au 21 mars.

A PROPOS DE NICE : 1956-1976. — Entrée libre. Jusqu'au 11 avril.

ÇA VA ? ÇA VA. — Entrée libre. Jusqu'au 7 mars.

Centre de création industrielle (entrée libre)

ARCHEOLOGIE DE LA VILLE. — Jusqu'au 6 mars.

ANATOMIE D'UN BATIMENT. — Jusqu'au 1er mars.

PAUL DAVIS. — Jusqu'au 15 mars.

FEMMES D'UN JOUR. — Jusqu'au 1er mars.

DESIGN INDUSTRIEL : des meubles pour apprendre ; jouons avec le décor ; le geste mécanique. — Jusqu'en juin.

• •

PUVIS DE CHAVANNES. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (231-81-24). Sauf mardi, de 10 à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F. Le samedi 5 F. Jusqu'au 14 février.

SERIZAWA. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 février. Tous les jours, salle 404, projections de documentaires sur le Japon. Renseignements au musée. Le 2 février, à 17 h. ; le 13 février, à 16 h. : « Cérémonie du thé » par l'école Urasenke.

LA PEINTURE RUSSE A L'EPOQUE ROMANTIQUE. — Grand Palais, entrée avenue de Selves (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 février.

LA PEINTURE ALLEMANDE A L'EPOQUE DU ROMANTISME. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi 5 F. Jusqu'au 28 février.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU MUSEE D'ORLEANS. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-36). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 28 mars.

L'ART 1900 EN HONGRIE. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 28 février.

LIBERO BADII, sculptures polychromes. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Jusqu'au 13 mars.

MACCIO, peintures. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 février.

HENRI HAYDEN, paysages de la Marne. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Du 4 février au 6 mars.

PEAUX DE VACHES ET FOLLE GABARRE. — Exposition-ateliers au Musée des enfants du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York. Jusqu'au 20 février.

CINQUANTENAIRE DE L'EXPOSITION DE 1925. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h. à 18 h. ; Entrée : 8 F. Jusqu'au 28 février. (L'exposition est complétée par des conférences, le samedi, à 14 h. 30 et des visites-conférences. Renseignements au musée.)

LA JEUNE GRAVURE CONTEMPORAINE. — Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard. Sauf jeudi. Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 14 h. à 17 h. ; samedi et dimanche, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 13 février.

GEORGE SAND. — Bibliothèque Nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 10 avril.

HOMMAGE A MAX JACOB (1876-1944). — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). Sauf mardi, de 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dimanche, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'au 28 février.

JERUSALEM. Préservation des sites historiques. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 7 février.

LE PARISIEN CHEZ LUI AU XIXe SIECLE. — Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Entrée : 6 F. Jusqu'au 28 février.

LES ARTS DU METAL. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf lundi, de 13 h. à 20 h. Jusqu'au 14 mars.

JEROME TROLLIET. Les animaux. — Musée de la chasse et de la nature, 60, rue des Archives (277-30-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 28 février.

CENTRES CULTURELS

LOUIS GOSSELIN. Céramiques récentes. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 mars.

HOLDERLIN ET LES POETES DU ROMANTISME SOUABE. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (273-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

RAINER PFNUR. Dessins, eaux-fortes, sérigraphies. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf samedi et dimanche, de 12 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 février.

LE CABINET D'UN AMATEUR. Dessins flamands et hollandais des XVIe et XVIIe siècles. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 6 mars.

PIER STEENSMA. Le sommeil dans un contexte indien. — Institut néerlandais (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 février.

CABINET DES DESSINS : Besançon, Bouvier, Brunswig, Sterin, Vuillement, Woehl, etc. — Institut audiovisuel, 40, rue de Berri (633-59-16). Sauf sam. et dim., de 9 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 février.

ART FUNERAIRE. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (261-58-54). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 26 février.

GLEEN THOMAS. Electric train in a storm work. — AL CAPP, Dogpatch U.S.A. Jusqu'au 4 février. GAIL SKOFF, photographies. Jusqu'au 19 février. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70).

L.G. LUNBERG... et la fête continue. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-67-50). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 11 février.

DIN A 4. 120 artistes réunis par la galerie Silvio R. Baviera, Zurich. — Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe (077-00-29). De 11 h. à 19 h. Jusqu'au 19 février.

CUAU, MARC, KORAICHI, GOUIDER, SAHLI, BOUABANA. Peintures, gravures, sculptures. — Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (salles Sandoz). De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 15 février.

GALERIES

LA MYSTICITÉ CHARNELLE DE RENÉ CREVEL. Gravures de Bacon, Bryen, Camacho, Delaunay, Max Ernst, etc. — Galerie de Varenne, 61, rue de Varenne. Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 12 février.

MATHIGOT, WEBER, WOLMAN : les paysans. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 28 février.

RICHARD ARBOGAST. Dessins fantastiques. — Salons Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt (268-91-41). Jusqu'au 9 février.

JANINE ARLAND. — Galerie Le Soleil dans la tête, 10, rue de Vaugirard (033-80-91). Sauf dimanche et lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 12 février.

FRANCIS BACON, œuvres récentes. — Galerie Claude-Bernard, 5-9, rue des Beaux-Arts (326-23-81). Jusqu'au 25 mars.

FREDERIC BENRATH. — Galerie D.-Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'au 5 mars.

ANNA-EVA BERGMAN. Huit peintures actuelles. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 27 février.

JOSEPH BEUYS. Dessins. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 26 février.

BIGOT 77. Encres, aquarelles, acrylics et collages. — Galerie Principe, 12, rue de la Ferronnerie. De 12 h. à 19 h. Jusqu'au 28 février.

BOZZOLINI, 30 ans de travail : 1947-1977. — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 12 février.

GIOVANNI CANU. — Chambre de commerce italienne, 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré (225-41-88). Jusqu'au 15 février.

L. CAPPIELLO, affichiste. — Galerie de l'Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 31 mars.

LOUIS CHACALLIS. — Galerie Piltzer-Rheims, 38, rue des Blancs-Manteaux (278-74-33). Jusqu'au 13 février.

DAMIAN. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 5 mars.

DUCHAMP du trait. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (326-59-34). Jusqu'au 1er mars.

HENRI DIMIER. Rétrospective. — Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (277-37-92). Sauf dimanche et lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 12 février.

OYVIND FAHLSTROM. — Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 24 février.

GAFGEN. Dessins 1975-1976. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 26 février.

GARAYO. — Galerie E. De Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 19 février.

HANS HAACKE. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 19 février.

VIVIEN ISNARD. — Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine. Jusqu'au 12 février.

LOUTTRE B. Peintureleures. — Galerie A. Dignard, 18, rue de La Reynie. Jusqu'au 25 février.

ANDRE MASSON. Illustrations des « Chants d'ombre » de L. S. Senghor. — Galerie Sagot Le Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 5 février.

HENRI NOUVEAU. 1901-1959. — Galerie M. Lamy, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Jusqu'au 5 mars.

RANCILLAC. Œuvres sur papier. — Galerie Le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). — Les années-vitamines. Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 19 février.

ABEL SAVIN. — Galerie Entremonde, 50, rue Mazarine (033-80-94). Jusqu'au 20 février.

GERARD SCHLOSSER. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (887-31-51). Jusqu'au 12 février.

RICHARD SERRA. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 2 mars.

GERARD SINGER. Dessins de nature. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 26 février.

SOUCHI. « Les Voies du regard. » — Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile (325-14-21). Jusqu'au 12 février.

TALANSIER. — Galerie Valérie Schmidt, 41, rue Mazarine (033-71-91). Jusqu'au 15 février.

LES HABITACLES DE VERRENA. — Atelier Jacob, 45, rue Jacob (222-34-64). Jusqu'au 12 février.

EN PROVINCE

AMIENS. Roger Eskenazi : L'inspiration. Jusqu'au 13 février. — Maison de la culture (91-83-36).

AUXERRE. Jouets populaires d'autrefois. — Maison du Coche d'eau, 3, place du Coche-d'Eau (52-56-22). Jusqu'au 15 février.

BEAUVAIS. Tapisseries françaises, quinzième-vingtième siècle. — Galerie nationale de la tapisserie. Jusqu'au 30 avril.

BORDEAUX. La photo comme photographie : le moment domestiqué. — Centre d'arts plastiques contemporains. Entrepôt Lainé (44-16-35). Jusqu'au 12 février.

BOURGES. Présence de Jean Goldman. — Maison de la culture (24-82-22). Jusqu'au 27 février.

CLERMONT-FERRAND. Les ateliers Augereau (peintures) et César (sculpture) de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris. — Ecole des Beaux-Arts (91-43-86). Jusqu'au 26 février.

GRENOBLE. Images du peuple chinois. — Maison de la culture. Jusqu'au 27 février.

LE HAVRE. Baroque de la superposition (Alejandro, Camacho, Castano, Lam, Llinas, Matilla, Pellon). — Musée des Beaux-Arts. André-Malraux (42-33-97). Jusqu'au 15 février.

LYON. Myriam Bros. Panneaux émaillés. — Musée des Beaux-Arts. Janvier-février.

MARCQ-EN-BARŒUL. Pignon. — Centre d'art Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 11 avril.

MARSEILLE. Prassinos : peintures, sculptures, tapisseries, dessins. — Galerie Influx, 31, cours d'Estienne-d'Orves (33-20-65). Jusqu'au 12 février.

MONTBRISON. La couleur et l'espace chez les peintres océaniens. — Musée d'Allard (58-33-07). Jusqu'au 28 février. — Oiseaux du monde, Musée d'Allard. Jusqu'en octobre.

NICE. Carle Van Loo, premier peintre du roy. — Kees Van Dongen. Musée Jules-Cheret (88-53-18). Jusqu'au 13 mars. — Jean Launois, 1898-1942. Galerie des Ponchettes (85-65-23). Jusqu'au 6 mars. — Paul Rotterdam, rétrospective. Galerie de la Marine, 59, quai des Etats-Unis. Jusqu'au 27 février.

ROUEN. L'Ecorché. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 28 février.

SAINT-OMER. Les batiks de Jérôme Wallace. Musée de l'Hôtel Sandelin (38-00-94) et Maison pour tous, les Glacis. Jusqu'au 20 février.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Jacques Monory : opéras glacés - Jean-Michel Meurice. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 20 février.

STRASBOURG. Musées de Basse-Alsace. Trésors et témoins. Banque de Paris et des Pays-Bas, 10, place Kléber. Jusqu'au 19 février. — Jouets des dix-neuvième et vingtième siècles. Donation Tomi Ungerer. Musée historique (32-44-00). Pont-du-Corbeau. Jusqu'au 20 février.

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 2 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

20 h. 30. Téléfilm : « la Foire » (troisième partie). Réalisat. P. Viallet ; 22 h. Documentaire : Les contes du solstice, d'A. Voisin et J. Cholet (« la Sansouiro »).

La Camargue « éternelle », et l'autre.

23 h. Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30. Série Switch ; 21 h. 30. Magazine d'actualité C'est à dire, prés. J.-M. Cavada (voir Tribunes et débat) ; 22 h. 55. Jazz : Hommage à Jelly Roll Morton ; 23 h. 30. Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. Cinéma 16 : « A 6 », de B. Maigrot, avec J. Gaven, D. Sauvegrain, Cl. Moget.

Deux camionneurs, deux générations sur l'autoroute du Soleil.

21 h. 50. Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes : Beethoven et Goethe ; 22 h. 30, Entretiens avec... C. Jambet ; 23 h., Rencontres avec des metteurs en scène d'opéra ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Musique pour tous... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction F. Quattrocchi, avec J.-P. Collard, pianiste : « Concerto n° 1 en mi mineur pour piano » (Chopin) ; « Symphonie n° 3 écossaise, opus 56 » (Mendelssohn) ; 22 h., Ainsi la nuit... Entretien avec Henri Dutilleux, par P. Szersnovicz ; 23 h. 30, Musique traditionnelle européenne : Irlande ; 0 h. 5, La ruée vers l'or : musiques de Bach ; 1 h., « Grands mages, fermez donc la portière », par A. Noël.

JEUDI 3 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu (à 14 h., Les vingt-quatre jeudis).

20 h. 30, Série : La famille Cigale ; 21 h. 25, Magazine d'actualité : Soixante minutes pour convaincre.

« Pour la vérité des revenus et de l'impôt », avec M. Michel Rocard, secrétaire national du parti socialiste.

22 h. 25, Jazz à Juan : Dizzie Gillespie, réal. M. Rabinowsky ; 22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., Programme ininterrompu (à 15 h. 55, Aujourd'hui magazine).

20 h. 30, Dramatique : Messieurs les jurés (« L'affaire Beauquesne », réal. S. Witta, avec Ch. Parisy, G. Aminel).

A l'issue d'une bamboche, trois jeunes gens prennent le volant et suscitent une avalanche d'accidents. Le dernier fait deux morts. Le conducteur était-il coupable ?

22 h., Emission de l'INA : Le printemps est toujours dans mon village, de J.-N. Delamarre.

A propos des peintres amateurs et paysans, en Chine.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Les grands noms de l'histoire du cinéma (R.) : « les Caprices de Marie », de Ph. de Broca (1969), avec Ph. Noiret, V. Cortese, F. Gravey, M. Keller, J.-P. Marielle.

La fille d'un cafetier d'Ile-de-France, consacrée « Miss Trouville » par un concours de beauté, est demandée en mariage par un milliardaire américain. Elle hésite à dire oui car elle aime l'instituteur de son village. La ravissante Marthe Keller partagée entre deux hommes et deux modes de vie dans une comédie ironique et gentiment pittoresque.

21 h. 55, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « le Jour de la dominante », de R. Escudié, avec G. Leclerc, J.-P. Bisson ; 22 h. 30, Entretiens avec C. Jambet ; 23 h., Rencontres avec des metteurs en scène d'opéra ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, En direct de Munich... Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, direction R. Kubelik : « Symphonie n° 3 en ré majeur » (Schubert) ; « Symphonie concertante » (Hartmann) ; « Symphonie n° 6 en la majeur » (Bruckner) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... « la Ruée vers l'or », par D. Collins et J. Drillon ; 23 h. 15, Musique traditionnelle européenne : Irlande ; 0 h. 5, « Grands mages, fermez donc la portière », par A. Noël ; 1 h., Non écrites : Japon.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 2 FEVRIER

— *MM. Hubert Beuve-Méry, André Fontaine, Jacques Sauvageot, Jean-Marie Domenach, Aimé Guedj, André Frossard, Michel Legris*, participent au débat à propos du « monopole du *Monde* », retransmis sur France-Culture, à 17 h.

— *M. René Dumont*, écologiste, répond aux questions de Jacques Chancel pour « Radioscopie », sur France-Inter, à 17 h.

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, ministre de l'économie et des finances, est l'invité du journal de France-Inter, à 19 heures.

— *La C.G.T.* s'exprime à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *Mme Françoise Giroud*, secrétaire d'Etat à la culture, est le « grand témoin » du magazine « C'est à dire », sur Antenne 2, à 21 h. 30.

JEUDI 3 FEVRIER

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du parti communiste français, est l'invité du « 13-14 » sur France-Inter.

— *Mme E. Baylet, MM. J.-C. Guillebaud, L. Estrangin, A. Audinot, C. Domenach, J.-F. Lemoine, J. Molenat, J. Clauwaert*, participent au débat à propos du « monopole de la presse en province », retransmis sur France-Culture, à 17 h.

— *La Fédération sépharade de France* s'exprime à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *Le parti radical* dispose d'un quart d'heure sur Antenne 2, à 19 h. 45.

— *M. Michel Rocard*, secrétaire national du parti socialiste, a *60 minutes pour défendre* « la vérité des revenus et de l'impôt », sur TF 1, à 21 h. 25.

UNE CONVENTION POUR LES RÉALISATEURS ?

● *Les représentants des syndicats de réalisateurs de télévision* ont rencontré mardi 1er février, les responsables des sociétés nationales de programmes, ceux de la Société française de production (S.F.P.) et ceux de l'Institut national de l'audio-visuel (INA). Ils se réuniront à nouveau mardi 8 février, à 10 heures. Les négociateurs ont conduit l'étude de la *convention collective*, qui devrait définir les conditions générales d'exercice de la profession de réalisateur, pour les émissions produites, commandées et financées en totalité par les chaînes nationales et par l'INA.

D'autre part, le Syndicat français des artistes (S.F.A.-C.G.T.) et l'Union syndicale des artistes (USDA-Autonome) ont décidé *conjointement* de reconduire la grève à Radio-France jusqu'au dimanche 6 février, pour une durée reconductible.

CULTURE

Mort de deux philosophes

DIETRICH VON HILDEBRAND

Le philosophe allemand Dietrich von Hildebrand vient de mourir à *New-York* à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

[Fils du célèbre sculpteur allemand, disciple de Max Scheler et de Husserl, Dietrich von Hildebrand se convertit au catholicisme en 1914. Il enseigne à Munich jusqu'à l'arrivée de Hitler. Il se réfugie alors *en France*, *revient en 1933* à Vienne, où il combat le nazisme. En 1939, il devient professeur à l'université catholique de Toulouse. Condamné à mort, il échappe à la Gestapo grâce à Edmond Michelet. En 1945, il s'établit à l'université Fordham, à New-York.

Dietrich von Hildebrand s'est fait remarquer par la dextérité avec laquelle il utilisa la méthode phénoménologique dans les domaines les plus divers : sociologie, éthique, morale, spiritualité, liturgie. Il est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages : *Pureté et virginité*, *Métaphysique de la communauté*, *Ethique chrétienne*, notamment. *A la suite de Vatican II*, il publie un ouvrage de polémique, *le Cheval de Troie dans la cité de Dieu*, dans lequel il s'en prend avec verve aux progressistes, à la « théologie-fiction » de Teilhard de Chardin et même à son compatriote Karl Rahner, qu'il accuse de s'aveugler sur l'essence du communisme. *Le cardinal Daniélou avait préfacé* ce livre-choc en le comparant au *Paysan de la Garonne* de Jacques Maritain. — H. F.]

ERIC WEIL

On apprend la mort, survenue à Nice le 1er février, du philosophe Eric Weil, qui avait enseigné à l'université de cette ville jusqu'en 1974.

[D'origine allemande, Eric Weil était *né à Hambourg en 1904*. Elève d'Ernst Cassirer, il avait publié une première thèse consacrée au philosophe italien Pietro Pomponazzi. En 1933, Eric Weil devait quitter son pays au moment de l'arrivée au pouvoir de Hitler et du nazisme. Installé à Paris, où il obtenait la nationalité française, il fut mobilisé en 1939 et, prisonnier *de guerre*, ne put reprendre ses activités qu'en 1945. Il fut alors l'un des cofondateurs de la revue *Critique*, en même *temps qu'il donnait* des cours à l'Ecole des hautes études.

Ce n'est qu'après une seconde thèse — *Logique et philosophie* — qu'il accéda à l'enseignement *supérieur* en France. Nommé en avril 1955 à l'université de Lille, il devait y accomplir la plus grande partie de sa carrière, qu'il termina à Nice, où il avait atteint l'âge de la retraite en 1974.

Philosophe de renommée interna*tionale, reconnu comme tel par ses* pairs — Jean Lacroix lui avait consacré plusieurs de ses feuilletons du *Monde*. — il laisse une œuvre qui comporte notamment, outre *Logique de la philosophie*, réédité en 1974, *Hegel et l'Etat*, *Philosophie politique*, *Philosophie morale*, *Problèmes kantiens*, tous ces titres publiés par la librairie Vrin, et *Essais et conférences* (1970 et 1972), deux volumes, chez Plon.]

ÉDITION

AUX ARCHIVES DE FRANCE

Le cent cinquantenaire de la maison Hachette

En 1822, l'Ecole normale supérieure, jugée subversive, fut fermée. Louis Hachette, candidat à l'agrégation, ne cherchera pas *longtemps comment se « reconvertir »*. *Le 9 septembre 1826 — il* a vingt-six ans, — il rachète le petit fonds de la librairie Bredis : six cents volumes pour six titres et les droits sur la traduction des « Catilinaires » par Burnouf. « Sic quoque docebo » ! — ainsi, j'enseignerai encore, — telles furent désormais la devise du chef de la maison et la ligne de conduite de cette maison elle-même, aujourd'hui la plus importante affaire d'édition en France, sinon en Europe.

On le voit en parcourant l'exposition, malheureusement privée (1), présentée aux Archives de France, auxquelles, à l'oc*casion de son cent cinquantième anniversaire, la maison Hachette* vient de remettre, en dépôt, ses archives privées d'entreprise.

« *De tout, pour tous* », telle pourrait être une autre devise pour Louis Hachette et ses successeurs. Ce sont les manuels scolaires qui, à partir de 1833, feront la première fortune de la maison, doublés d'ouvrages aux titres prometteurs comme *Cornélie ou le latin sans pleurs*, *Sidonie ou le français sans peine*, *Eulalie ou le grec sans larmes* (déjà, on s'adresse aux femmes, clientes *attentives*)... Bientôt *paraissent* les grands dictionnaires, celui de Littré, plus tard, de Quicherat, dont on peut lire le contrat pour le *Thesaurus* (1835) dans un des livres portant les contrats d'auteurs qui font partie du dépôt.

Une des vues de génie du fondateur sera d'associer lecture et voyage. Il reprend une idée anglaise et, la perfectionnant, *conclut des accords* avec les diverses compagnies de chemin de fer pour la construction de petits édicules destinés à la vente des livres dans les gares (idée qui sera étendue aux stations du métropolitain récemment construit). Du voyage aux guides, il n'y a qu'un pas, si l'on ose le jeu de mots : les guides Joanne, puis les Guides bleus inciteront *à la découverte de la France et* de l'étranger.

Où l'originalité s'accentue, c'est dans la création de la « Bibliothèque des chemins de fer », dont les auteurs peuvent être Lamartine ou Guizot, parlant respecti*vement de Gutenberg ou des* Etats-Unis d'Amérique, ce qui n'est pas mal pour une collection « populaire ». La qualité de la « vulgarisation » n'a d'égale, ici, que la variété des sujets auxquels elle s'attaque et qu'on retrouvera plus tard dans les titres de magazines tels que *Vie heureuse*, *la Mode pratique*, *Je sais tout*, *le Journal pour tous* (préfigurant *Lecture pour tous*, etc. Déjà, Hachette s'intéresse aux enfants, avec les livres « sous couverture rose », la fameuse « Bibliothèque rose » à laquelle la comtesse de Ségur, un des auteurs de la maison, donnera tant de lustre ; le rachat du fonds Hetzel, qui comporte soixante-six titres de Jules Verne, sert de point de départ à la non moins célèbre « Bibliothèque verte », où d'excellents écrivains apporteront contribution à la littérature enfantine.

Il faudrait, à cette occasion, citer les auteurs auxquels, désormais bien assise, la maison Hachette commence à s'intéresser. Le fonds Eugène-Renduel lui apporte quelques-uns des plus célèbres romantiques, et aussi Taine, Raspail, Duruy, Michelet, etc. On *n'a jamais rien fait de mieux* dans son genre que la collection « Les grands écrivains de la France » : quarante et un volumes à *la gloire de notre littérature*.

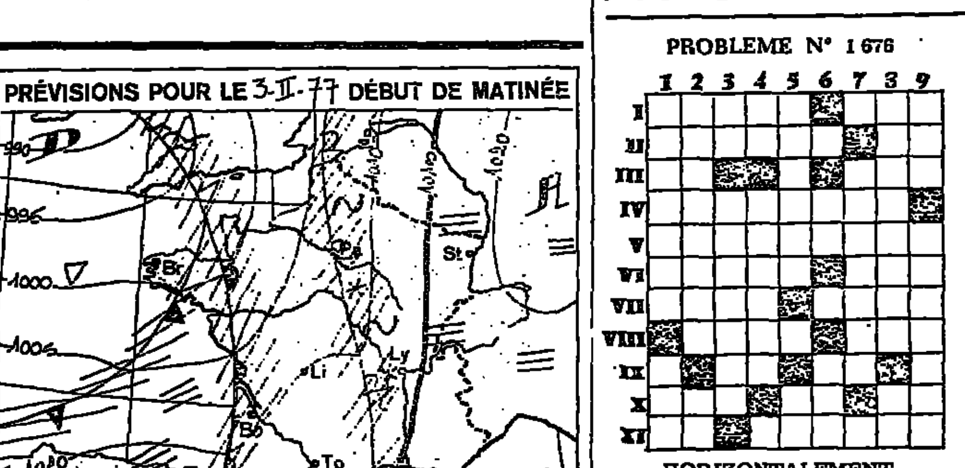
On aimerait tout citer de cette exposition, infime partie des trésors récemment entrés dans notre commun patrimoine. M. Jean Favier, directeur général des Archives nationales, met en relief *l'intérêt de ces documents pour* les historiens futurs : non seulement sur un plan culturel — une société se définit aussi par ce qu'elle *lit*, — *non seulement* parce qu'ils informeront sur la vie intérieure d'une entrprise passée du stade familial au stade de « groupe » puissant, mais aussi parce qu'ils reflètent, étalés sur un siècle et demi, les problèmes posés par l'insertion des différentes catégories socio-professionnelles de la plume dans la société.

Pour toutes ces raisons, la mai*son Hachette a choisi de fêter son* anniversaire en créant plusieurs bourses : bourse du candidat-libraire accordée sur concours à un jeune professionnel désireux de s'installer à son compte ; trois bourses de stage aux Etats-Unis pour de jeunes journalistes français, soucieux de se former aux méthodes américaines ; bourse du grand reporter destinée à révéler *un talent* ; *bourse de chercheur* en communication pour encourager les travaux consacrés à l'étude des mécanismes de communication dans le monde d'aujourd'hui ; bourses grâce auxquelles des étudiants étrangers pourront venir compléter leur savoir en France ; enfin — mais il est encore à l'étude — un Prix du Jeune Théâtre qui aiderait un *jeune auteur dramatique* à s'exprimer.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

(1) Réservée au personnel de l'entreprise et aux professionnels de l'édition et de la presse, on souhai*terait qu'elle se poursuive*, au besoin dans un autre local, et devienne accessible au grand public.

AUJOURD'HUI



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts

Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 2 février à 0 heure et le jeudi 3 février à 24 heures :

Un courant de perturbations s'organise de Terre-Neuve à l'Europe occidentale. Dans ce courant, la perturbation, qui abordait mercredi matin nos régions occidentales, pénétrera lentement sur la France en s'affaiblissant, et l'adoucissement qui *l'accompagne ne* pourra résorber complètement l'air froid antérieur sur nos régions orientales. Les perturbations suivantes pénétreront probablement plus nettement sur notre pays.

Jeudi, le temps restera assez froid sur le Nord-Est et les Alpes, où les nuages deviendront abondants avec quelques chutes de neige. Sur le reste de la France, le temps sera ou deviendra un peu plus doux que les jours précédents. La première perturbation donnera quelques pluies ou neige, et parfois du verglas, des Flandres et des Ardennes au pourtour du golfe du Lion, ces précipitations tendant à s'atténuer. Une autre zone de pluies abordera l'extrême ouest du pays le matin et progressera ensuite vers l'est.

Les vents, qui souffleront du sud ou du sud-ouest, deviendront assez forts sur nos régions occidentales.

Mercredi 2 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 015,1 millibars, soit 761,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er février : le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 12 et 3 degrés ; Biarritz, 10 et 5 ; Bordeaux, 7 et 3 ; Brest, 8 et 5 ; Caen, 8 et —2 ; Cherbourg, 8 et 0 ; Clermont-Ferrand, 5 et —4 ; Dijon, 1 et —2 ; Grenoble, 2 et —5 ; Lille, 2 et —3 ; Lyon, 2 et —5 ; Marseille, 9 et 3 ; Nancy, 2 et —3 ; Nantes, 5 et 2 ; Nice, 13 et 4 ; Paris-Le Bourget, 1 et —1 ; Pau, 10 et 1 ; Perpignan, 11 et 1 ; Rennes, 8 et 0 ; Strasbourg, 2 et 0 ; Tours, 0 et —1 ; Toulouse, 8 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 6 degrés ; Amsterdam, 3 et —1 ; Athènes, 11 (max.) ; Berlin, —1 et —6 ; Bonn, 3 et —5 ; Bruxelles, 2 et 0 ; Iles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, 0 et —3 ; Genève, 5 et 7 ; Lisbonne, 13 et 10 ; Londres, 2 et —1 ; Madrid, 11 et 3 ; Moscou, —6 et —8 ; New-York, —2 et —6 ; Palma-de-Majorque, 12 et 0 ; Rome, 12 et 5 ; Stockholm, —6 et —8 ; Téhéran, 3 et —6.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 676

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II							■		
III			■	■		■			
IV									■
V									
VI						■			
VII					■				
VIII	■					■			
IX		■			■			■	
X				■			■		
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Réplique fidèle ; Sa beauté est chantée par des voix pieuses. — II. Un matricide ; Fut cité. — III. S'applique à Dieu ; Sur la rose des vents. — IV. Manquent de suite dans les idées. — V. Ne ferait aucun effort d'imagination. — VI. Repassas ; Prénom. — VII. Se montre bon prince ; Forme peut-être un tout avec sa moitié. — VIII. Façon de se coucher ou de se lever ; Brise des pierres. — IX. Traditions héréditaires ; Négation. — X. Dura, à Rome ; Se hâte lentement ; Préposition. — XI. Terme musical ; Vilains.

VERTICALEMENT

1. Toujours égal, chez la Joconde ; Cher au cœur d'une amoureuse. — 2. Concourt à un embellissement ; Conjonction. — 3. Symbole ; Compagnons de topographes. — 4. Canton de France ; Empruntés par des paludiers. — 5. Supérieurs quand ils sont hauts ; Abréviation. — 6. Partie de cartes ; Ile. — 7. Offre aux regards mille tentations diverses. — 8. Joue un rôle lors de certaines manœuvres ; Tombe en jouant. — 9. A emporté un certain nombre de nos ancêtres ; Permettent de venir à bout de calculs bien compliqués.

Solution du problème n° 1 675

Horizontalement

I. Ecoliers. — II. Touer ; Aï. — III. Auto ; Rend. — IV. Tri ; Teste. — V. Altesse. — VI. Ag ; Otto. — VII. Rentières. — VIII. Mu ; En ; Sua. — IX. Examen ; P.S. — X. Soues. — XI. Star ; Etna.

Verticalement

1. Etat ; Armées. — 2. Courageux. — 3. Outil ; Ana. — 4. Léo ; Totem. — 5. Ir ; Tétines. — 6. Reste ! ; Noé. — 7. Essors ; Ut. — 8. Santé ; Eupen. — 9. Ide ; Sassa.

GUY BROUTY.

● *Le Touring Club de France* recrute pour les mois de mai à septembre une centaine d'animateurs de soirée, d'animateurs sportifs et d'animatrices d'enfants pour ses villages de vacances. Les candidats doivent être âgés de vingt ans au moins. La période d'emploi minimum est fixée à juillet et août. Les salaires mensuels varient de 1 700 à 2 200 F. Les candidatures doivent être adressées au Touring Club de France, Bureau technique touristique, B.P. 383, 75625 Paris, Cedex 13.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 2 février 1977 :

UN DECRET

● Relatif à certaines dispositions financières concernant les organismes publics de radiodiffusion et de télévision.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à la construction dans les zones de bruit des aérodromes (voir extrait d'une décision d'annulation du Conseil d'Etat).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REJUGÉ PAR LA COUR D'ASSISES DU NORD

Jérôme Carrein est condamné pour la deuxième fois à la peine capitale

De notre correspondant

Lille. — Après cinquante-cinq minutes de délibérés, la cour d'assises du Nord a condamné à mort Jérôme Carrein, accusé d'avoir assassiné une fillette de huit ans, Cathy Petit, le 27 octobre 1975. Jérôme Carrein avait été condamné une première fois à la peine capitale le 12 juillet 1976 par la cour d'assises du Pas-de-Calais, mais la décision avait été cassée par la Cour de cassation (« le Monde » du 1er février). Dans son réquisitoire, l'avocat général Louis Le Flem, au cours d'un plaidoyer en faveur de la peine capitale, a rappelé le verdict de Troyes et a dénoncé le « viol de conscience » opéré dans l'Aube.

Peut-on établir une hiérarchie dans l'horreur que suscite l'assassinat d'un enfant et prolonger la comparaison entre les faits jugés à Troyes et ceux jugés à Douai ? Le crime de Jérôme Carrein est révoltant : une fillette de huit ans enlevée, étranglée, violée, puis, à demi-morte, plongée dans une mare, la tête maintenue dans la vase jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Jérôme Carrein ne nie pas. Il répond à toutes les questions maladroitement, stupidement parfois. Sa seule chance est de prouver qu'il n'y a pas eu préméditation. *« Quand elle s'est débattue, j'ai vu rouge. Je ne savais pas ce que je faisais. Je ne suis pas capable de faire de mal à une mouche. »* La mère de Cathy, présente à l'audience, se dresse : *« C'est avant qu'il fallait dire ça... »*

La *non-préméditation*, l'avocat général Le Flem ne s'y attarde pas. Il s'attache aux faits avec ténacité. Il leur donne un relief saisissant en brandissant une photo en couleur du petit cadavre de la fillette et en clamant : *« Peu importe que vous méritiez la mort trois fois ou deux fois. Il suffit que vous la méritiez une fois... »*

Devant un public nombreux, tendu, l'avocat général qui, déjà la veille, s'était montré redoutable, développe ses arguments en faveur de la peine de mort : *« Alors que l'on se pose tant de questions chez nous, dans une partie des pays d'Europe souffle un vent pour le rétablissement de la peine de mort. Elle est dissuasive à l'égard de ceux qui ont le goût du pari, elle l'est aussi à l'égard de criminels plus instinctifs, moins organisés, tel que Carrein. »*

L'avocat général cite des exemples : l'Italie, la Grande-Bretagne, etc. *« Alors que la criminalité est, en France, de trente-cinq mille, elle est de quatre-vingt-deux mille en Suède, où l'on n'applique pas la peine capitale. Irions-nous chercher des exemples de ce côté ? »*

« Le dernier guillotiné ? »

Le réquisitoire continue, implacable, passionné, dans la sucession de scènes horribles où M. Le Flem présente l'accusé comme un monstre cynique : *« Mesieurs les jurés, essayez de vous représenter l'angoisse soudaine de cette enfant prise à la gorge par l'étau des mains de son agresseur... »*

Pour la partie civile, Me Vaquette, du barreau d'Arras, exprime la douleur des parents de la fillette et leur *« immense soif de justice »*. Il ajoute, faisant allusion à l'affaire Bontems : *« Si les jurés avaient à l'esprit une peine de réclusion criminelle, qu'ils n'oublient pas qu'il est aussi, dans les prisons, des infirmières et des gardiens. »*

L'avocat de Carrein, Me Lefranc, également du barreau d'Arras, *dans sa courte plaidoirie* évoque l'enfance, la jeunesse de *l'accusé, cet isolé social*, fruste, ivrogne, vagabond, *« à la limite de la débilité »*, dont le psychiatre a cependant dit la veille qu'il était pleinement responsable de ses actes. Me Lefranc parle lui aussi de la peine de mort. *« Les jurés peuvent-ils donner la mort pour le martyre de Cathy en ayant l'assurance que cela ne se reproduira pas ? »* Et il poursuit : *« Est-il déraisonnable de penser que, dans quelques années, un an, deux ans peut-être, la peine de mort sera supprimée dans notre pays ? Carrein sera-t-il le dernier guillotiné de France ? »* Mais l'avocat avait sans doute pressenti le dénouement de cette affaire quand, d'entrée, il déclarait : *« De ce dossier se dégage une forte odeur d'alcool mais, de ce prétoire, monte une irrespirable odeur de sang... »*

La décision de la cour a été accueillie par un « ah ! » d'étonnement et des applaudissements.

GEORGES SUEUR.

M. Giscard d'Estaing : en l'absence d'une détention réellement à perpétuité il restera nécessaire de maintenir la peine de mort

M. Giscard d'Estaing a répondu, mardi soir 1er février, au cours de l'émission « Les dossiers de l'écran », à des questions sur le droit de grâce et sur la peine de mort.

A propos de la grâce, il a déclaré : *« C'est une décision très lourde (...). A l'heure actuelle, la France est au fond divisée sur cette affaire de la peine de mort. Il est vraisemblable qu'il y a une majorité de Français plutôt favorable à son maintien, mais il y a également des groupes sociaux nombreux qui s'interrogent, qui posent la question, avec toutes sortes d'arguments (...). La décision que je dois prendre, ce n'est pas de refaire le procès, car j'estime que c'est la justice qui prononce la condamnation. Je n'ai pas à apprécier le jugement, j'ai à savoir s'il y a des facteurs exceptionnels qui peuvent entrer en ligne de compte et qui font que, la peine ayant été prononcée, on décide de ne pas l'appliquer (...) je peux vous dire que dans les décisions que j'ai prises, j'ai eu le sentiment, chaque fois, que la décision était la décision juste (...). Les décisions que j'ai prises, j'estime que c'est celles que je devais prendre (...).*

» Il y a un point très important. (...) Si on donnait le choix entre la peine de mort, qui est une peine très cruelle, très barbare, dans son origine, dans son déroulement, et la détention réellement à perpétuité, les Français se diraient : « En effet, peut-être » que... » Mais ils se disent : « Ce » n'est pas la détention à perpétuité, puisque les condamnés » sortent. » Et c'est vrai. (...) Il y a, en effet, très peu de détenus qui le soient au-delà de dix-sept ou dix-huit ans, il y en a très peu, quelques unités, qui le sont au-delà de vingt ans, bien qu'il y ait eu beaucoup de condamnations à perpétuité. Là aussi, il faut faire attention à ne pas céder à un raisonnement trop simple. Tous ceux qui s'occupent des détenus vous disent, et c'est vrai, que quinze ans, seize ans de détention, c'est très long. Un homme n'est plus le même. S'il a été arrêté âgé, c'est un vieillard. Si c'est un jeune, sa vie active, c'est fini ou pratiquement terminé. D'autre part, les épreuves de la vie en prison font que l'être, très souvent, au bout de ces périodes, est un être brisé. Donc, il y a des raisons qui font que ces libérations conditionnelles sont prononcées.

» Néanmoins, je pense deux choses. D'abord que pour les condamnés qui l'ont été à perpétuité, ou en tout cas les condamnés à mort dont la condamnation serait transformée en une condamnation à perpétuité, le délai devrait être plus long. Nous allons préparer un projet en ce sens — au Parlement d'en débattre, naturellement — pour faire qu'il apparaisse bien que c'est une peine qui, sans être identique à la peine de mort, est tout de même une peine terrible et donc dissuasive. D'autre part, la question se pose de savoir si, pour certains cas, il ne devrait pas y avoir la détention à perpétuité proprement dite. Ce ne pourrait être que dans des cas tout à fait limites, comme l'est la peine de mort à l'heure actuelle, mais peut-être, en effet, en l'absence d'une peine de cette nature, il restera une pression et un besoin de maintenir la peine de mort. »

LA DURÉE MOYENNE DES DÉTENTIONS

Le ministère de la justice a réalisé, pour la première fois, une statistique sur la durée moyenne de la détention réellement subie par les condamnés à des peines de réclusion criminelle. L'étude a porté sur les 271 condamnés à des peines allant de 5 ans à la réclusion criminelle à perpétuité qui ont bénéficié de la libération conditionnelle au cours de l'année 1976, à la suite de grâce ou de réductions de peines.

— 1 condamné à mort gracié : 19 ans et 5 mois ;

— 14 condamnés à perpétuité : 15 ans, 4 mois et 20 jours ;

— 19 condamnés à 20 ans : 11 ans, 10 mois et 27 jours (59,58 %) ;

— 27 condamnés à 15 ans : 9 ans et 9 mois (65 %) ;

— 18 condamnés à 12 ans : 7 ans et 8 mois ;

— 38 condamnés à 10 ans : 6 ans, 7 mois et 6 jours ;

— 7 condamnés à 9 ans : 5 ans et 9 mois ;

— 46 condamnés à 8 ans : 5 ans et 4 mois ;

— 20 condamnés à 7 ans : 4 ans et 6 mois ;

— 34 condamnés à 6 ans : 3 ans et 10 mois ;

— 45 condamnés à 5 ans : 3 ans et 4 mois.

LES SÉNATEURS SOCIALISTES PROPOSENT LA CRÉATION D'UNE COMMISSION PARLEMENTAIRE

Le groupe socialiste du Sénat a déposé une proposition de loi tendant à instituer une commission chargée d'examiner les problèmes posés par le maintien ou la supression de la peine de mort.

Dans leur exposé des motifs, les sénateurs socialistes rappellent que, *« s'agissant d'un problème qui met en jeu les conceptions personnelles et individuelles, les morales, les philosophies, les religions, les assemblées ne sauraient se prononcer sans disposer de l'ensemble des éléments du dossier ».*

Ils suggèrent donc la constitution d'une commission représentative des nombreux et différents courants de la pensée française.

Cette commission étudierait d'une manière approfondie, dans un délai maximum de quatre mois, le problème de la peine de mort et en conclusion de ses travaux, adresserait un rapport au Parlement.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

L'HUMANITE : abolir cette loi.

« Pour condamner à mort Jérôme Carrein, les jurés de Douai se sont appuyés sur une loi surannée, transposition sur le plan pénal de la vieille loi du talion. Cette loi, il faut l'abolir. Car il serait vain d'espérer sa disparition par une sorte d' « extinction naturelle ».

(CLAUDE LARRIBEAU.)

L'AURORE : le contraire de la justice.

« Il n'échappera à personne que les jurés de Douai ont voulu répondre à ceux de Troyes et d'Aix-en-Provence en montrant que pour eux le bourreau ne doit pas être mis au chômage.

» C'est la loi, puisque les jurés n'ont, pour se décider, qu'une règle d'or, une intime conviction, qui peut dépendre de l'impression que leur fait l'accusé, du dossier qui leur est soumis, mais aussi de l'audience, du talent des avocats, des conditions climatiques, etc. Bref, d'un tirage qui ressemble à celui du loto (...).

» Mais un débat au Parlement ne s'impose-t-il pas désormais ? Beaucoup de députés y répugneront peut-être, en raison d'échéance électorale proche. Ce sera un manque de courage. Car les jurés d'assises continuent à siéger. Et les têtes tomberont ou pas, selon le ciel sous lequel elles se trouvent. C'est le contraire même de la justice. »

(JEAN LABORDE.)

LE FIGARO : plus coupable que Patrick Henry ?

« Le miracle de Troyes ne s'est donc pas renouvelé. Ce miracle à propos duquel l'avocat général a dit : « On en a beaucoup trop parlé, au point que des hommes politiques se sont laissé aller à des propos inconsidérés. »

» Un verdict logique ? Oui. Une question, pourtant : Carrein, le rustre, était-il plus coupable que l'arrogant Patrick Henry ? Je ne le crois pas. »

Le Syndicat de la magistrature dénonce les poursuites disciplinaires engagées contre un juge d'instance de Douai

De notre correspondant

Lille. — M. Michel Marcus, juge d'instance à Tourcoing et secrétaire général adjoint du Syndicat de la magistrature, a dénoncé, au cours d'une conférence de presse réunie à Lille, mardi 1er février, les poursuites disciplinaires engagées contre Mlle Claude Joly, juge d'instance au tribunal de Douai. Mlle Joly doit comparaître prochainement devant le Conseil supérieur de la magistrature, afin de répondre d'un dossier comprenant de nombreuses pièces de jugements rendus par elle et considérés comme n'étant pas *« conformes à l'esprit de la loi »*. La sanction demandée est la révocation de ses fonctions et sa mutation.

Selon le Syndicat de la magistrature, cette affaire s'explique par deux faits : le manque chronique d'effectifs et l'accusation par la voie hiérarchique du comportement d'un juge. Nommée en 1975 juge d'instruction au tribunal de Douai, Mlle Claude Joly, affirme M. Marcus, assurait le travail qui devrait être effectué par deux ou trois magistrats. Dans un rapport établi par M. Charrier, premier président de la cour d'appel, il est signalé que les délibérés de Mlle Joly sont souvent rendus avec des retards pouvant atteindre quatre à cinq mois. De plus, certains jugements ne seraient pas conformes à *« l'esprit traditionnel de la justice »*.

Prévenue oralement la semaine dernière de l'accusation dont elle faisait l'objet, Mlle Joly a remis son dossier au syndicat. Il lui est notamment reproché d'avoir relaxé une mineure âgée de quatorze ans, qui avait volé 8,50 F dans un magasin. Dans le cas de jugements pour des loyers non payés ou des expulsions, Mlle Joly a plusieurs fois accordé des délais. Enfin, elle a considéré des contrats de crédit comme nuls parce qu'ils ne respectaient pas la loi et a baissé le montant des honoraires demandés par des huissiers.

Le Syndicat de la magistrature estime que si le magistrat a rendu des jugements non conformes, en ce cas les parties se sentant lésées pouvaient faire appel ou demander un pourvoi en Cassation. Or aucun des jugements rendus par elle n'a suscité des interventions de ce genre.

En conclusion, M. Marcus estime que le dossier très personnalisé préparé sur l'initiative de M. Charrier ne comporte aucun chef d'inculpation. La mesure est donc purement disciplinaire. *« Si le Conseil de la magistrature,* a-t-il déclaré, *accepte la sanction demandée, cela fera dire que l'on ne souhaite des magistrats qu'une certaine forme de la justice. »*

G. S.

● *M. Herve de Vathaire restera en prison.* — Le magistrat instructeur, M. François Petot, a rejeté, mardi 1er février, la demande de mise en liberté déposée par Me Ceccaldi en faveur de l'ancien homme de confiance de M. Marcel Dassault (nos dernières éditions). M. Hervé de Vathaire est détenu depuis le 8 septembre dernier sous l'inculpation d'abus de confiance pour avoir prélevé 8 millions de francs sur le compte de M. Dassault.

● *Libération de deux autonomistes corses.* — MM. Gabriel Valentini et Guy Rossi, qui avaient été emprisonnés, au mois de juin dernier, après un attentat à l'explosif commis contre une raffinerie de Gennevilliers dans les Hauts-de-Seine, ont été mis en liberté mardi 1er février. Les six jeunes autonomistes corses qui faisaient une grève de la faim depuis une semaine dans une église de Bastia pour obtenir cette libération, ont cessé leur mouvement.

VENTES

A DROUOT-RIVE GAUCHE

La bibliothèque singulière de Roger Peyrefitte

Il n'y avait pas seulement des habitués, lundi 31 janvier, pour la vente de la dernière partie de la bibliothèque de M. Roger Peyrefitte (étude Loudmer et Poulain, experts : MM. Guérin et Loliée).

L'Hôtel Drouot accordait quelques moments de purgatoire aux damnés de la littérature, pour la plupart délicieusement reliés en maroquin, qui composaient la « bibliothèque singulière » de l'auteur des Amitiés particulières. L'Arétin de Carrache, *avec les planches en double état, avait lettre et eau-forte pure (35 000 F)* et l'Arétin français, in-octavo, *en grand papier vélin enrichi de très spirituelles figures de Borel gravées par Elluin, apportaient l'hommage filial du siècle de la liberté à celui de la Renaissance.*

Ce dernier ouvrage, qui entrait pour 21 000 F dans quelque nouvel enfer, pouvait s'enorgueillir, sinon se flatter, d'être un damné d'heureuse compagnie, puisqu'il avait, il y a environ cent ans, charmé les loisirs de Sir David Solomons, lord-maire de Londres, et grand amateur de damnés. Provenance illustre encore, celle du Venus et Priape, *d'Hancarville, aux armes de Louis XV (32 000 F). Mais l'art de la reliure du dix-huitième triomphait dans un autre exemplaire d'Hancarville, dont le maroquin bleu, pris dans les mailles d'une fine dentelle d'or comme une nuit semée d'étoiles, s'ornait de deux médaillons peints à la gouache et de cinq miniatures ; l'habileté du peintre avait dissimulé dans les austères profils romains du dos d'aimables images érotiques : ambiguïté et symbole de la reliure, faite autant pour cacher que pour révéler un livre (42 000 F).*

La vente fut une sorte de rétrospective de l'œuvre de Borel (associé au graveur Elluin), dont l'Arétin français, placé en frontispice, annonçait d'autres merveilles perdues entre des lots moins prestigieux comme autant de petits temples du libertinage dans ce grand parc aux cerfs de la littérature : le format in octavo *et un grand papier vélin distinguaient particulièrement le* Meursius français *de Chorier (13 500 F), et un Gervaise de La Touche agrémenté d'un joli papier bleuté (21 100 F). Le* Thérèse Philosophe *de Montigny, illustré de dix-sept gouaches originales anonymes (35 000 F) et le* Diable au corps *de Nerciat, avec vingt planches dans la manière de Bornet (vélin et* in octavo, *21 500 F), confirmèrent que le dix-huitième siècle fut bien l'âge d'or des «* curiosa *».*

C'est sans doute au même artiste que l'on doit douze dessins originaux destinés à l'illustration de Juliette, *en regard desquels de petits papiers, couverts d'une écriture dense et nerveuse, apportaient soudain le témoignage de la souffrance et du combat : celui de Sade, enfermé à Vincennes (130 000 F, acheté par un amateur anglais). En comparaison, les œuvres du dix-neuvième et du vingtième siècle sont pour la plupart apparues bien pâles, hypocrites et sales comme des bourgeois qui s'encanaillent. Ce n'est pas le* « sex libris », *spécialement gravé par Trémois et joint aux livres vendus, qui nous convaincra du contraire. On peut lui préférer la simplicité toute romaine des caractères Garamond de l' « ex libris » original du vendeurs. Mais le commerce a certaines exigences, et la vente a dépassé le million de francs.*

J.-M. G.

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITION

S. 4. - Affiches d'expos. mod. 1900 et 1925.
S. 8. - Collect. d'éventails et d'obj. et marqu. de paille. Bibel. ép. romant. Meubles et sièges ép. Empire. Ch. X.

VENTES

S. 1. - Antiqu. curiosit. Art popul.
S. 2. - Livres ill. anciens et modern.

CARNET

Naissances

— Sylvie, Pierre Massimi et Benoît ont la joie de faire part de la naissance de

Olivier,

le 26 janvier 1977.
Les Cèdres-Cardo, 20200 Bastia.

Fiançailles

— M. et Mme Charles Seydoux,
Mmes René Vaillant et Louis Mathieu,
M. et Mme Thierry Seydoux,
M. et Mme Henri Vaillant,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs petits-enfants et enfants

Christine et François.

« *La Jonchaie* », 78740 Vaux-sur Seine.
15, rue d'Alsace,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

Mariages

— M. et Mme Jean Lesueur,
M. et Mme Olivier Pagès,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Brigitte et Didier,

célébré à Sceaux dans l'intimité le 29 janvier.
9, rue Michel Charaire,
92330 Sceaux.
18, rue du Pré-aux-Clercs,
75007 Paris.

Décès

Edvard Isak HAMBRO

Mme Elisabeth Hambro,
M. et Mme Egil Alnaes, Oslo,
M. et Mme Christian Hambro, Oslo,
M. et Mme Christiand Hambro, Oslo,
M. et Mme Paul Brand, Oslo,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Edvard Isak HAMBRO,
ambassadeur de Norvège en France,

survenu à Paris le 1er février 1977.
Les obsèques auront lieu à Oslo.
34, rue François-Ier, 75008 Paris.

[Né le 22 août 1911 à Oslo, M. Edvard Isak Hambro avait, après des études de droit, obtenu le doctorat ès sciences politiques à l'université de Genève, en 1936. Officier de liaison entre les forces norvégiennes et britanniques en 1940, il travailla ensuite à la B.B.C., à Londres, avant de gagner les Etats-Unis.

Spécialiste du droit international, il a travaillé successivement à Londres pour le secrétariat de l'ONU, puis à la Cour internationale de justice de La Haye, au haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés à *Hongkong*, en Amérique latine et en Afrique. De 1966 à 1971, il a *représenté son pays* aux Nations unies et fut, en 1970-1971, président de la vingt-cinquième session de l'Assemblée générale. De 1973 à 1976, il représenta la Norvège auprès de l'Association européenne de libre-échange et auprès de plusieurs autres organisations internationales *établies à Genève. Enfin, en octo*bre 1976, il devint ambassadeur à Paris.

M. Hambro a publié de nombreux ouvrages de droit international.]

— L'ambassade royale de Norvège a la profonde douleur de faire part du décès de

M. Edvard Isak HAMBRO,
docteur en droit,
ancien député
au Parlement norvégien,
ancien ambassadeur de Norvège
auprès des Nations unies, à New-York,
président de l'Assemblée générale
de l'ONU (1970-1971),
membre de la commission du droit international de l'ONU depuis 1972,
ancien ambassadeur de Norvège
auprès des Nations unies à Genève,
président
de l'Institut de droit international,
membre de l'Association française
de droit international,
ambassadeur de Norvège en France
depuis 1976,
commandeur de l'ordre royal
de Saint-Olav,
médaille de la paix
des Nations unies,

survenu à Paris le 1er février 1977.
Les obsèques auront lieu à Oslo.
Un registre de condoléances sera ouvert à la résidence, 34, rue François-Ier, 75008 *Paris*, le jeudi 3 février 1977, de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures.
28, rue Bayard, 75008 Paris.

Fontainebleau.
— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle M.-A. BATIS,

le 23 janvier 1977.
Suivant son désir, *les obsèques* religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
De la part de
Mme Paule Le Flem, sa sœur,
M. et Mme J.-Paul Le Flem,
M Gilles Le Flem,
Le capitaine et Mme Bruno Le Flem,
Ses neveux et nièces.
Saint-Géry, 33170 Gradignan.

— *M. et Mme Pierre Lebas,*
Mme Robert Jarry, ses enfants et petits-enfants,
Le colonel et Mme Jean Lebas, leurs enfants et leur petit-fils,
M. et Mme Marcel Saussey et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Lebas et leurs enfants,
M et Mme Louis Gillet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul MARAIS DE BEAUCHAMP,
professeur honoraire
à l'université de Strasbourg,
correspondant
de l'Académie des sciences,

leur frère et beau-frère, oncle, grand-oncle et arrière-grand-oncle, endormi dans la paix du Seigneur *le 30 janvier 1977* dans sa quatre-vingt-quatorzième année, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu le jeudi 3 février, à 10 h. 30, en la chapelle de l'hôpital Saint-Joseph, 7, rue *Pierre-Larousse, à Paris-14e*.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 3 mars 1883 à Paris, Paul Marais de Beauchamp fut, à partir de 1906, assistant à la faculté des sciences de Paris, chargé de cours à la faculté *des sciences de Dijon en 1919, maître* de conférences, puis professeur à Strasbourg de 1922 à 1933. Correspondant de l'Académie des sciences depuis 1944, il prit sa retraite en 1945. Il était docteur en médecine et en sciences naturelles. Il avait publié en 1925 des « Leçons préliminaires de zoologie ».]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve CASSAGNAC,
née Jeanne Mahet,

pieusement survenu en son domicile, 160, rue de Grenelle, 75007 Paris, le 28 janvier 1977 dans sa quatre-vingt-quinzième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Luziers (Lot), ont eu lieu dans l'intimité familiale.

— Mme Jules Cavaillès, son épouse,
M. et Mme Jean-Paul Valabrega,
M. et *Mme Mario Calisti*, ses enfants,
Mlle Françoise Calisti, sa petite-fille,
Et tous ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jules CAVAILLÈS,
artiste-peintre,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 29 janvier 1977 à Epineuil.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Epineuil (Yonne).
Le Petit-Molesmes,
89700 Epineuil.
[Le Monde *du 1er février*.]

— L'Association des officiers anciens combattants de l'armée française à titre étranger,
nous prie d'annoncer le décès, survenu le 25 janvier 1977, de son président-fondateur (1947-1967),

Bogdan-Bakchi
EGHIAZAROFF DE NORK
(1894-1977),

officier de l'armée impériale russe,
officier du corps national arménien,
capitaine de cavalerie de l'armée française au titre de la Légion étrangère,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite et de plusieurs autres ordres français et étrangers,
Légionnaire honoraire de
première classe,
conseiller honoraire du commerce extérieur de la France,
fondateur-directeur général
honoraire et administrateur de l'Union pour l'expansion de la presse française dans le monde.

Ses funérailles ont eu lieu dans la stricte intimité le 28 janvier 1977, à l'église russe de Sainte-Geneviève-des-Bois, avec la *participation* de Mgr Kute Nakachian, et l'inhumation dans le carré militaire de l'Association des officiers anciens combattants de l'armée française à titre étranger, au cimetière russe.

— *Le président, le conseil d'admi*nistration et le personnel de l'Union de crédit et de financement (UCEF),
ont le très grand regret de faire part du décès de

M. Jean FAURE,
directeur *général honoraire* de la Banque de France, son fondateur,
président honoraire et
conseiller technique,

survenu le 24 janvier 1977.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité le vendredi 28 janvier, à Ségur-le-Château (Corrèze).

— Le Crédit mobilier industriel SOVAC et les Sociétés du groupe, ont le très vif regret d'annoncer le décès, survenu à Paris, le 24 janvier 1977, de

M. Jean FAURE,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
directeur général honoraire de
l'Escompte de la Banque de France,
président d'honneur de la Banque
de financement immobilier SOVAC,
administrateur de SOVABAIL,
du CREG,
de la CAVIA.

Les obsèques ont eu lieu dans *la* plus stricte intimité, le 28 janvier 1977, à Ségur-le-Château (Corrèze).
[Le Monde *du 1er février*.]

— *Mme Jean Ginsburger a la dou*leur de faire part du décès de son époux,

M. Jean GINSBURGER,

survenu à Paris le 28 janvier 1977 à l'âge de soixante-dix-huit ans.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Remiremont.
25, rue Marsoulan, 75012 Paris.

— Mme Grilichess,
Les artistes de la galerie Coard,
Et les amis du défunt,
ont la douleur d'annoncer la mort de

M. Michel GRILICHESS,

survenue le 18 janvier 1977.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Toulon.
Mme Robert Jaujard.
Le colonel et Mme Georges Jaujard et leurs enfants.
... et Mme Gérard Taupier-Letage ... enfants.
... Mme Claude Vanderkam et ... fants,
... et alliés,
... douleur de faire part du d... du

vice-amiral d'escadre JAUJARD
(C.R.),
grand officier de la Légion d'honneur,

survenu à Toulon le 25 janvier 1977.
Les obsèques ont eu lieu, selon sa volonté, dans la plus stricte *intimité familiale.*
[Le Monde *du 28 janvier.*]

— Le professeur et Mme Le Cannelier,
M. et Mme Claude Henri,
Le docteur Edouard Laffont,
M. et Mme Jean Laffont,
Leurs enfants, sa famille et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Amédée LAFFONT,
maîtresse sage-femme honoraire,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

survenu à La Rochelle le 22 janvier 1977.
Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Luz-Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées) le 24 janvier.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Le Hainaut, 30, avenue Primerose, 06200 Nice.
83, avenue de la République,
17000 Lagord-l'Houmeau.
Villa « Yanna », chemin de Mougins, 06600 Le Cap-d'Antibes.
Chemin de la Conque,
87000 Limoges.

— Mme René Latrille, son épouse,
M. et Mme Roger Perez,
M. et Mme Hubert Marchal,
M. et Mme Dominique Latrille,
M. Jean Latrille,
M. et Mme Jean-Pierre Dulac, ses enfants,
Mme Maria Correia,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René LATRILLE,
conseiller honoraire
à la Cour de cassation,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918 avec palmes,
médaille de la Résistance,

survenu le 30 janvier dans sa quatre-vingt-cinquième année en son domicile, 35, rue Jean-Dolent, à Paris-14e.
Le service religieux sera célébré le jeudi 3 février en l'église Saint-Dominique, 20, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris.
Réunion à l'église, à 10 h. 30.
*L'inhumation aura lieu au cime*tière Montparnasse dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Après une vie heureuse et sereine, il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, l'âme de sa fidèle servante, dans sa quatre-vingt-sixième année,

Mme Charles STEVERLYNCK,
née Suzanne Lescène,

à Paris, *le 1er juillet 1890 et pieu*sement décédée à Courtrai (Belgique) le 28 janvier 1977, réconfortée par le sacrement des malades. Elle était décorée de la médaille française des Epidémies.
Conformément au désir de la défunte, les obsèques ont eu lieu en toute intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
14, av. du Ministre-Liebaertlaan,
8500 Kortrijk (Courtrai) - Belgique.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Adrien VECCHIERINI,
croix de guerre 1914-1918,
officier de l'ordre national du Mérite,
receveur principal honoraire
de l'enregistrement,

survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année le 25 janvier 1977.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Nantes le 28 janvier 1977 dans l'intimité familiale.
De la part de :
Mme Adrien Vecchierini, née Aimée de Matra,
M. et Mme Pierre Vecchierini et leurs enfants,
M et Mme Jean Vecchierini et leurs fils,
12, rue Alexandre-Dumas,
44000 Nantes.
41, rue Saint-André-des-Arts,
75006 Paris.
59, rue Félibien, 44000 Nantes.

Remerciements

— Les enfants petits-enfants et arrière-petits-enfants de

Mme J. IMBRECQ,
née Origneur,

très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors de son décès, remercient vivement tous ceux qui, de près ou de loin, se sont associés à leur deuil.

— Landouge, Tours, Villejuif.
Mme Pierre Lacour, ses enfants, petits-enfants, ainsi que toute la famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

M. Pierre LACOUR.

Anniversaires

— *Pour le deuxième anniversaire* du rappel à Dieu du

docteur Clément MAROT,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien déporté du camp
de Neuengamme,
mort pour la France,

Eliane Clément Marot demande à tous ceux qui sont restés fidèles à son souvenir et qui l'ont aimé, d'assister à la cérémonie qui aura lieu sur sa tombe au cimetière du Montparnasse, en présence du Révérend *Père Riquet S.J., le samedi 5 février 1977*, à 15 h. 30 précises.
Entrée porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris (14e).
Drapeaux et décorations.

— Pour le premier anniversaire du décès de

Josette MAIDEMBERG-ROLLAND,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.
De la part de M. Michel Doumergue.

Messes anniversaires

— Pour l'anniversaire de la mort de

Robert DE LA VIGNETTE,

une messe sera célébrée, le *mardi 8 février 1977*, à 18 h. 45, à Saint-François-Xavier.

Communications diverses

— Une exposition biblique est présentée par l'Alliance biblique française et par les communautés religieuses de l'ouest de Paris du 7 au 17 février, de 15 h. à 21 h., dans les salles de l'église réformée d'Auteuil, 53, *rue Erlanger*, Paris-16e (métro Michel-Ange-Molitor). D'autre part, le Père Xavier-Léon Dufour, M. André Dumas et M. Pierre Emmanuel parleront de l'actualité de la Bible, respectivement les 10, 14 et 17 *février*, à 20 h. 45.

— Les lecteurs ayant écrit au sujet du Nobiliaire de France aux archives du Nobiliaire, 5 bis, rue des Dervallières, 44000 Nantes, et qui n'ont pas reçu de réponse sont priés de bien *vouloir écrire* à *nouveau*, car nécessité ayant été au moment des fêtes de faire suivre le courrier, un colis recommandé d'une centaine de lettres a été perdu par les postes. Remerciements.

— Alain Touraine signera ses deux ouvrages : « les Sociétés dépendantes » et « la Société invisible » à la librairie des Sciences politiques, 30, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris, le jeudi 3 février 1977, à partir de 17 heures.

Visites et conférences

JEUDI 3 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques.
10 h. 30 : musée de l'Orangerie, place de la Concorde, Mme Oswald : « La peinture romantique allemande ».
14 h. 30 : devant la statue de Beaumarchais : « Le Marais ».
15 h. : devant l'église, Mme Bouquet des Chaux : « Saint-Germain-l'Auxerrois et la Saint-Barthélémy ».
15 h. : 28, rue des Saints-Pères, Mme Chapuis : « Hôtel de Fleury ».
15 h. : rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « Le couvent de la Visitation ».
15 h. : entrée, Mme Zujovic : « La *Sainte-Chapelle* ».
20 h. 30 : 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « L'Europe romane ».
15 h. : 65, boulevard Saint-Michel : « La collection de minéraux de l'Ecole des mines » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h. : 16, rue Antoine-Bourdelle : « Musée et atelier Antoine-Bourdelle » (Mme Perrand) (entrées limitées).
15 h. : 58, rue de Richelieu : « *Exposition George Sand et son temps* » (Mme Hager).
15 h. : en haut des marches, à gauche : « L'Opéra de Paris » (Tourisme culturel).
CONFERENCES. — 15 h. : Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, M. Michel Hoog : « Manet et l'impressionnisme ».
15 h. : Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas : « Cours de littérature, Cours d'histoire » (Université du milieu de la vie et du troisième âge).
20 h. : 10, rue du Mail, M. Yonten Gyatso : « Enseignement du bouddhisme tibétain ».
17 h. 30 : hôtel de Massa, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, MM. Armand Maudave et Luc Legris : « Pierre Renaud, journaliste et écrivain mauricien : l'homme et l'œuvre » (ADELF).
20 h. : 44, rue de Rennes, M. Léonid Pliouchtch : « La situation des juifs et la lutte politique en *U.R.S.S.* » (*Cercle Bernard Lazare*).

PRESSE

● *Le quotidien « les Echos »* a été transmis pour la première fois par fac-similé, dans la nuit *du 1er au 2 février*, à *Vitrolles*, près de Marseille, dans le centre technique installé par les N.M.P.P. Les exemplaires des *Echos*, destinés au Sud-Est, ont été ensuite tirés dans une imprimerie appartenant à *la Marseillaise*, quotidien communiste.

● *L'Association des journalistes de l'information sociale* (AJIS) déclare, dans un communiqué, qu'en période de conflit et lorsque les parties en présence — personnel et employeurs — présentent des thèses opposées sur les conditions de travail, les journalistes doivent pouvoir avoir accès à « *toutes les sources d'information, y compris les directions* » et doivent pouvoir visiter les entreprises.

L'AJIS précise sa position à l'occasion du recours en appel le 2 février formulé par des journaux condamnés en première instance dans l'affaire des blanchisseries de Pantin à la suite d'un procès en diffamation intenté *par la direction de cette entre*prise.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois régionaux

Il y a 20 ans, nous avons «fait une révolution dans le développement de l'informatique» avec le lancement de l'informatique répartie.
Depuis, nous n'avons cessé d'innover et sommes devenus le premier constructeur mondial de mini-ordinateurs, avec un effectif de 27 000 personnes.
Filiale française du groupe, nous doublons notre C.A. tous les deux ans, et avons la volonté de continuer au même rythme. Pour cela, nous faisons confiance à un marché favorable, à nos produits et surtout à une équipe.
Cette équipe s'agrandit sans cesse et nous souhaitons trouver les hommes capables de réussir avec nous cette croissance, capables de beaucoup travailler, non pour «faire plaisir au Boss», mais par goût, capables d'évoluer rapidement vers de nouvelles responsabilités.
Aujourd'hui, nous recherchons

des INGENIEURS expérimentés ou attirés par la VENTE de MATERIEL INFORMATIQUE

Qui auront pour mission, à LYON ou à MARSEILLE d'équiper une clientèle industrielle et de laboratoires en commercialisant nos systèmes informatiques «PDP».
Vous possédez suffisamment la langue anglaise pour suivre une formation aux USA et pour l'utiliser ensuite dans de nombreux contacts.
Vous pensez que votre conception de la réussite correspond à la nôtre,
Envoyez votre curriculum vitae à :
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
Direction du Personnel
17, rue L. Guérin
69100 VILLEURBANNE

digital

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour son Département
INSTRUMENTATION MEDICALE
région MARSEILLE

INGÉNIEUR DE VENTES

Formation supérieure
SPECIALISATION BIOCHIMIE

Il sera chargé de vendre des analyseurs biochimiques auprès des hôpitaux et des laboratoires (A.P., privés et recherche).

Une expérience en ce domaine ou dans les instruments de mesure est souhaitée. Notions d'anglais appréciées.

Ce poste exige des qualités de contact et l'habitude des déplacements.

Si vous répondez à ces critères, écrivez à :
CAPIC, 18, rue Volney, 75002 PARIS sous n° 77021, en envoyant C.V., références et prétentions.

ENTREPRISE GENERALE
DE CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES
A L'EXPORTATION
(siège à 150 km à l'EST DE PARIS)

recherche LE

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT COMMERCIAL

directement rattaché au Directeur.

- Il aura à encadrer une équipe d'Ingénieurs technico-commerciaux et le service devis.
- Il devra rechercher de nouveaux marchés dans le cadre de la politique commerciale de la société.

INGENIEUR DE FORMATION
(C.H.E.M. - CENTRALE - A.M. ou T.P.)

- Il aura une connaissance approfondie de la construction industrielle à ossature métallique, l'expérience des marchés à l'exportation et l'habitude de la négociation à un niveau élevé. Bonne connaissance de l'Anglais.

Ce poste implique de fréquents déplacements.

Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions et C.V. avec photo sous référence N° 40.554. AMEP P.A. 37, rue du Général-Foy - 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE
Franche-Comté
recherche

ADJOINT au DIRECTEUR COMMERCIAL

Responsable de l'ADMINISTRATION DES VENTES et de la gestion clients

Expérience de quelques années nécessaire. 30 ans minimum. Situation intéressante dans entreprise en développement.
Env. lettre man., C.V., photo, prét. n° 95.655 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE
recherche

INSPECTEUR COMMERCIAL

Le candidat retenu aura :
— quelques années d'expérience de la vente de matériel de Travaux Publics,
— Une bonne connaissance de la langue allemande.

Dans une équipe dynamique et au sein d'une *Société* en expansion *rapide depuis* plusieurs années.

Nous lui offrons :
— Des avantages sociaux parmi *les* meilleurs
— Une rémunération motivante
— Un point d'attache *dans* la région de POITIERS.

Si vous répondez au profil du candidat que nous recherchons, et *si notre* offre vous intéresse, adressez-nous votre C.V. manuscrit, avec photo et prétentions à N° 5.622 H.A.P.. Hall Petites Annonces 7 X 44040 NANTES Cédex.

USINE MOULINEX
SAINT-LO
recherche pour son BUREAU D'ETUDES

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- Minimum trois ans d'expérience dans l'application des composants électroniques

pour études et lancement de dispositifs électroniques adaptés à ses produits.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 3 643 à :

SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

---

directeur administratif

200 km PARIS

PLANIFICATION GÉNÉRALE

chargé de la planification générale de l'entreprise et de la mise en place de l'outil informatique dans une Société Métallurgique en forte expansion, dont l'effectif est supérieur à 1000 personnes.

Agé d'au moins 40 ans, études supérieures et ayant occupé des fonctions à un niveau correspondant, il est **la charnière entre Commercial et Production.**

Les candidats intéressés par ce poste, sont *invités* à écrire sous réf. 002-M

CORBIN S.A. CONSEILS EN ORGANISATION
57, rue du Temple, 75004 Paris
Département Emplois
qui vous adressera une *définition de ce poste.*

SALON DE PROVENCE

Filiale d'un Groupe Français d'implantation internationale recrute un

chef département achat

90 000

[produits alimentaires grande consommation].

Connaissances des besoins de la clientèle, sélection des fournisseurs, responsable du budget, tarifs, procédures, contrats. Il devra pouvoir assurer par intérim, la Direction de la Division France Sud.

Nous souhaitons un candidat ayant plusieurs années d'expérience dans les achats alimentaires et de niveau études supérieures.

Adresser C.V. + photo à M. BLIN sous réf. SA, garant d'une discrétion absolue

Centre P.S.I. *29, Bd Edgar Quinet 75014 Paris*

B.E. GRENOBLE recherche INGENIEUR B.A. Diplômé 10 ans pratique Chebap appréciée, calculateur B.A. Ecrire avec C.V. *détaillé s/n° 545.427 M* REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

SOCIETE IMMOBILIERE
recherche pour ses programmes des Alpes et du Languedoc

RESPONSABLES DE VENTE CONFIRMÉS

Ils devront avoir un caractère *de conquérant, pouvoir prouver* des résultats de premier ordre dans l'immobilier, l'assurance ou le service.
Convenant à jeune ménage *travaillant en équipe* ou à jeune femme ambitieuse. Salaire basé selon les résultats. Prime d'objectifs. Logem. poss. Situat. devant aboutir, pr candi*dats de valeur, à rémunér.* mensuelle entre 5.000 et 10.000 F. Adres. C.V. manuscrit + photo sous n° 28.335, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ETABLISSEMENT FINANCIER PARISIEN recherche pour son agence du Sud-Est

INSPECTEUR-COMMERCIAL

— *Formation secondaire ou universitaire ;*
— Aptitudes aux relations humaines ;
— Bonne présentation et élocution ;
— Age minimum 25 ans ;
— Expérience similaire souhaitée mais non indispensable : stages de formation et de *perfectionnement prévus* au sein de la société ;

— *Rémunération fixe ;*
— *Voiture de fonction ;*
— *Frais de déplacement.*

Adr. C.V., référ.. photo (retournée) et prétentions en indiquant date de disponibilité à n° 2.676, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

SOCIETE ESSO
de recherches
et d'exploitation pétrolières
recherche

FOREUR

pour conduite chantier de forage en France
et *éventuellement à l'étranger.*
— Baccalauréat et I.U.T. (ou *équivalent*) nécessaires ;
— Connaiss. anglais nécessaire ;
— Personne jeune.

Ecrire avec C.V. détaillé : *Service relations sociales*

ESSO REP
B.P. n° 7, 33321 BEGLES.

TOULOUSE
ENTREPRISE
METALLURGIQUE
recherche :
PREPARATEUR FABRICATION
MECANIQUE
Langue allemande nécessaire
Libéré des obligations militaires.

Envoyer C.V. et prétentions à n° E. 5.075, HAVAS 31002 TOULOUSE CEDEX *qui transmettra.*

Importante Société de distribution recherche

2 INSPECTEURS TECHNIQUES

Un pour région
BASSE-NORMANDIE
département CALVADOS
et périphérique.
Un pour région
CENTRE-OUEST.

Expérience exigée en RADIO T.V., HI-FI. Salaire en fonction des *compétences.*

— 13e mois ;
— Avantages sociaux.

Envoyez C.V. et prétentions sous référence 8.955 à ORGANISATION ET PUBLICITE 2, r. Marengo, 75001 Paris, q.t.

Important groupe leader dans son industrie recherche

DIRECTEUR INFORMATIQUE

Ingénieur grandes écoles H.E.C., E.S.S.E.C.

— *Il devra avoir une expér. in*formatiq. de plusieurs années « applications productions » ;
— Il sera rattaché directement à la direction générale ;
— *Son activité sera l'organisa*tion et l'informatique ;
— *Sa réussite sur le plan per*sonnel lui ouvrira des possib. d'évolution au sein du groupe.

Poste à pourvoir au centre de la France.
Ecrire C.V. détaillé et photo n° 2.669, Publicités réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

AIX-EN-PROVENCE

Société distribution composants électroniq., *croissance moyenne* 60 % par an, recherche

DIRECTEUR FINANCIER

pour ses trois sociétés réalisant C.A. annuel de 30.000.000 de FF. Expérience indispensable.
Ecr. C.V. + photo + prétent. à Michel Hugon, EUROMAIL S.A., Z.I. *rue Frédéric-Joliot,* 13290 LES MILLES. Rép. assur.

Société française grande ville *universitaire de l'Est, produits* diététiques et biologiques grand public, recherche

DIRECTEUR DES VENTES

I.E.C.S. ou similaire
3 à 5 ans d'expérience.
MISSION : responsabilité globale de la gestion commerc. et de l'administrat. des ventes de la société, du contrôle et de l'animat. du réseau des ventes. Une expérience de la vente des produits alimentaires ou similaires grand public. Allemand parlé *efficace indispensable.* Les ambitions de la société sur le *marché français* garantissent de bonnes possibilités d'évolution des responsabil. et du salaire.
Adresser C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX,
sous *référence* 711.

---

offres d'emploi — offres d'emploi

LEADER DANS LE DOMAINE DES MINI-ORDINATEURS
ET CONSTRUCTEUR DE GRANDS SYSTEMES
DE REPUTATION MONDIALE
Nous cherchons pour PARIS ET LYON

ingénieurs software logiciel

Pour fournir une assistance à la clientèle sur PDP11 et DECSYSTEM 10/20

Vous avez
— *une solide expérience* (3 ans mini) en Temps Réel Industriel ou en Gestion,
— La connaissance approfondie d'un système d'exploitation, d'un langage assembleur et d'un langage évolué.
— la maîtrise de la langue anglaise.

Le développement de notre Groupe est tel que chacun peut y trouver une évolution de carrière à la mesure de ses capacités et de ses ambitions.
Adresser votre C.V. et photo en précisant la ville de *votre choix à :*

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
Direction du personnel
18, rue Saarinen - Silic 225 94528 RUNGIS CEDEX

digital

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour son établissement de
LA MARTINIQUE

Cadre comptable

possédant une expérience de plusieurs années de la comptabilité générale, analytique, de la paie et des bilans, ainsi que *l'habitude* de diriger du personnel.

Logement assuré. - Avantages divers (voyage payé).

Envoyer C.V. et prétent. sous référence 11.766
HAVAS CONTACT
156, bd Haussmann, Paris-8e.

Sté de traitement d'eau rech. PARIS

TECHNICO-COMMERCIAL

— Etudes et suivi clientèle *industrielle,*
— Expérience confirmée.
Env. C.V. avec référ. et prét. no 2.599 Publicités réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

GROUPEMENT POUR LA GESTION DES RISQUES DE LA CONSTRUCTION
recherche

UN PROGRAMMEUR

2 à 3 ans d'expérience PL/1 OPT exigé. *Matériel 370/145 ss* DOS/VS. - Dégagé des O.M.
Env. C.V., photo et prétent., à GECO Service gestion administrative du personnel
2, r. du Pont-Neuf, 75001 Paris.

Organisme recherche pour Côte-d'Ivoire

DIRECTEUR DE CENTRE DE FORMATION

capable d'animer une équipe pédagogique, de gérer le centre.
Poste libre rapidement.
Env. C.V., prét. et motivations, manuscrites détaillées, à Bleu sous no 92203 B - 17, rue Label, 94300 Vincennes, qui tr.

Sté SATAS
pour activité en expansion recherche

VENDEUR CONFIRMÉ

pour PARIS et PERIPHERIE.
Expérience du traitement de textes et voiture personnelle indispensables.
Langue anglaise souhaitée.
Envoyer C.V. et photo à la *Direction du Personnel*
107, rue Henri - Barbusse, 92111 CLICHY

Important groupe financier recherche pour le développement de ses agences de Paris-Quimper-Lyon-Tours-Bordeaux-Lille-Annecy-Clermont-Ferrand-Saint-Etienne-Nancy-Metz-Reims

CADRES FINANCIERS

Les candidats (tes) devront *posséder : une bonne formation* bancaire (crédit moyen terme, crédit long terme).
De bonnes connaissances comptables, fiscales et juridiques.
La pratique et le goût des contacts. Adr. C.V., photo et prét. s/réf. 3491, à P. Lichau SA, 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Nous sommes un Groupe Industriel Français d'importance internationale.
Notre Division Internationale recherche son

chef du service administratif international

Agé de 30 ans minimum, de formation supérieure commerciale (HEC, IEP, ESSEC, ESC...) parlant Anglais couramment, il devra avoir acquis une expérience de gestion dans une Holding Internationale ou dans une Société à activités internationales, être sérieux et rigoureux dans les méthodes de travail et les contacts, diplomate et travailleur.

Sa mission sera :
D'apporter, avec l'aide des autres Directions du Groupe, son appui à la Division dans *les domaines financier - juridique - fiscal et administratif.*

En priorité, il aura à mettre en place l'outil administratif et de gestion permettant de *suivre le fonctionnement des filiales et le déroulement des contrats d'assistance technique.* Il assurera la logistique administrative et financière de la Division, notamment en ce qui *concerne les opérations internationales d'investissement ou d'assistance technique.*

Localisation : PARIS LA DÉFENSE – Voyages occasionnels.

RÉMUNÉRATION : sera intéressante en fonction de l'âge et de l'expérience du candidat.

Envoyer C.V.+photo+prétentions sous référence 520-M – 25, rue du Renard, 75004 Paris.

PROSSEL *international*
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Nous sommes un Groupe Industriel Français d'importance internationale.
Notre Division Internationale recherche son

controller de la filiale USA

Agé de 30 ans minimum, de formation supérieure (Centrale, Mines, Physique et Chimie *de PARIS + INSEAD, ISA, MBA), parlant Anglais couramment, il devra avoir acquis une* expérience du contrôle de gestion ou industrielle dans le secteur des investissements lourds en activité internationale, être doté d'autorité et de diplomatie.

Sa mission sera :
- de participer activement à la définition des nouvelles politiques de la filiale, à son organisation, à la mise en place des moyens financiers, aux différents contacts que ce groupe *développe* aux U.S.A.
- *de contrôler la gestion de la filiale pour la rendre profitable.*
- d'organiser et de coordonner les liens entre la maison mère et la filiale.

Localisation : PARIS LA DÉFENSE – *Fréquents déplacements aux U.S.A.*

RÉMUNÉRATION : sera intéressante en fonction de l'âge et de l'expérience du candidat.

Envoyer C.V.+photo+prétentions, sous référence 521-M – 25, rue du Renard, 75004 Paris.

PROSSEL *international*
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Sté de Transports Internationaux Paris-8e, recherche :

UN DIRECTEUR
pour son siège à Paris
Possédant solide expér. Transit.

UN CHEF TRANSIT
Libre rapidement.
Téléph. au 265-26-57 - 265-13-99.

POUR VELIZY

PUBLICITAIRE

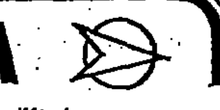
pour travaux de création exécution jusqu'à imprimerie sachant sélectionner les couleurs, calibrage de textes.
Tél. pour R.-V. : 735-96-50.

BANQUE INTERNATIONALE
de taille moyenne (Paris-8e)
en pleine expansion recherche

COLLABORATEUR (TRICE) CREDITS DOCUMENTAIRES

La personne retenue aura une bonne connaissance de l'anglais et si possible une première expérience des opérations documentaires. *Personnalité dynamique primera* sur compétence technique immédiate.
Excellentes perspectives.
Ecr. sous réf. CMO/RB à TAS, 77, rue La Boétie, PARIS-VIIIe.

MATRA



recherche pour les laboratoires d'étude et développement du Secteur Civil

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Grande Ecole, débutants à 2 ans d'expérience industrielle, intéressés par des projets de systèmes de *Télécommunications ou par des études de Traitements* numériques Temps réel. Réf. NK 188/1

INGENIEUR

confirmé dans le domaine de la T.V. professionnelle pour définition et étude d'équipements analogiques *ou numériques.* Réf. NK 188/2

AGENTS TECHNIQUES

BTS ou DUT, éventuellement débutants pour études de *prototypes* mettant en oeuvre des Techniques de Traitement de signaux à large bande. Réf. NK 188/3

Adresser C.V., rémunération souhaitée en précisant la référence du poste

MATRA Monsieur KORFAN
BP. n° 1 - 78140 VÉLIZY.

Société d'Electronique (200 personnes) proche banlieue Ouest, recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN POSITION IIIC

— âge minimum 30 ans ;
— solide expérience en logique - Microprocesseur - Télétransmission ;
— capable de répondre à des appels d'offres ;
— autorité indispensable (direction d'une équipe d'ingénieurs d'études) ;
— salaire annuel : 150.000 F. Promotion assurée.

Envoyer C.V. manuscrit détaillé à C.G.P., n° 486, 25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

ENTREPRISE RAZEL TRAVAUX PUBLICS
recherche pour Région Parisienne

INGÉNIEUR ÉTUDES BÉTON

— Formation Grandes Ecoles exigée (Ecole des Mines, Centrale, E.S.T.P.).
— Expérience min. de 2 ans souhaitée.

Ecrire avec C.V. et photo :
ENTREPRISE RAZEL
Christ de Saclay, B.P. 109
91403 ORSAY CEDEX

offres d'emploi

Les vrais étudiants — Les vrais chômeurs
Les faux étudiants — Les faux chômeurs

Un débat qu'il ne nous appartient pas d'arbitrer

mais

une opportunité qui peut convenir à ceux qui cherchent autre chose

Les conditions objectives du bon emploi, de la vraie carrière, de l'activité féconde, sont des stéréotypes : sécurité - rémunération - promotion - moyens - conditions de travail

On n'engage pas une campagne publicitaire sans les offrir avec toutes les garanties correspondantes.
Pourtant, toutes les conditions de "réalisation" de l'homme dans son contexte professionnel sont dans sa tête.

En sport de contact on dit :
"Tout est dans la tronche"

Nous avons les moyens. Voyons ensemble ce que vous avez dans la tête

Avez-vous 21 ans au moins ?
une bonne formation générale ?
si oui, écrivez...

Envoyer lettre manuscrite à PUBLI-BANS réf. AG 278 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra.
(Merci de bien vouloir rappeler la référence)

LE GROUPE INTERNATIONAL

ENTREPOSE

cherche à pourvoir pour ses ACTIVITÉS D'ENTREPRISE GÉNÉRALE et INGÉNIERIE PÉTROLE un poste

D'ACHETEUR

pour son Siège à PARIS

Achats sur réquisitions suivant méthodes de l'engineering international.
Anglais parlé et écrit indispensable.
Bonne formation générale (niveau BAC-BTS/DUT).
Expérience minimale de 5 ans dans les équipements pétrochimie / pipe-lines (pompes, compresseurs, tuyauteries, échangeurs, machines tournantes, chaudronnerie).

Envoyer candidature à ENTREPOSE
Département Travaux Extérieurs,
75, rue de Tocqueville - 75017 PARIS.

Juriste d'Entreprise

- *Nous sommes la filiale française d'une* importante Société internationale de produits de grande consommation, leader sur plusieurs marchés.
- Vous avez une solide formation en DROIT (Doctorat ou D.E.S.) complétée de préférence par plusieurs années d'expérience en Droit des Affaires.
- Vous justifiez d'une très bonne pratique de l'anglais.
- Nous vous offrons de venir étoffer notre Direction des Services Juridiques à notre Siège Social (proche banlieue Ouest de Paris).

Les candidats sont invités à adresser lettre manuscrite et curriculum vitae sous référ. NADEN (mentionnée sur enveloppe) à :

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

TÉLÉCOMMUNICATIONS RADIO ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES
recherchent

INGÉNIEUR
« SYSTÈMES »

INGENIEUR DE HAUT NIVEAU ayant une expérience dans l'activité systèmes appliquée aux réseaux filaires et à l'utilisation de l'informatique temps réel en télécommunications.

INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL

pour département AVIONIQUE

Formation électronique, connaissance des milieux aéronautiques souhaitée.

Adresser C.V. et prétentions : 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

GROUPE CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE
recherche
pour son Siège à
PARIS (16e)

CHEF DU SERVICE APPROVISIONNEMENT

Poste de premier plan convenant à candidat issu des grandes écoles, ayant expérience de la gestion des stocks et de la négociation.

Il sera répondu à toute lettre manuscrite accompagnée d'un curriculum vitae détaillé adressée à (réf. 6.723)
B.E.O. 2, rue Téhéran, 75008 PARIS.

Management Consultant

Arthur D. Little, société internationale, spécialisée dans l'étude des problèmes de stratégie et de développement industriel, recrute pour sa filiale française et ses bureaux étrangers, plusieurs consultants de haut niveau.
Arthur D. Little recherche, en particulier, des experts spécialisés dans les problèmes de distribution des dérivés du pétrole : pétrochimie, plastiques, engrais, etc.
Formation : grande école + formation économique complémentaire (M.B.A. ou équivalent). Age : 30 ans minimum.
Les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion et devront être adressées avec curriculum vitae détaillé au Directeur du Personnel d'Arthur D. Little - France.

Arthur D. Little
90, Champs-Elysées, 75008 PARIS

---

débutant exportation

BSN-Gervais Danone propose à un jeune HEC, ESSEC, ESCP, ESC... débutant, de contribuer au développement de sa branche Verre d'emballage sur le marché allemand.

Rattaché au chef du service export du département Flaconnage, il devra en permanence analyser le marché qui lui sera *confié afin de proposer et de réaliser, par son* action personnelle en clientèle, des objectifs de ventes ambitieux. Si besoin est, son rôle pourra s'étendre à d'autres pays.

La maîtrise parfaite de l'Allemand et de l'Anglais est indispensable.

Lieu du poste :
- Paris dans un premier temps,
- Allemagne à envisager.

Adressez votre candidature, avec c.v. détaillé, sous réf. D 04, à Daniel Hardouin, BSN-Gervais Danone - 7, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

Important Groupe Alimentaire

proximité gare Saint-Lazare
recherche
pour son *Service Documentation*

CADRE DOCUMENTALISTE

pour sélection, placement et études de textes sur réglementation alimentaire française et étrangère.

Le ou la candidate devra avoir :
- Une formation supérieure industrie alimentaire.
- Une très bonne compréhension anglais et allemand écrits.
- Une expérience ou formation documentation.
- Un début de formation ou d'expérience juridique.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions, n° 96.422, *CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.*

ETABLISSEMENT FINANCIER NATIONAL
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRO-MÉCANIQUE

pour participer au développement de systèmes de *LIBRE SERVICE BANCAIRE : distributeurs de* billets, terminaux « POINT DE VENTE », guichets automatiques

Le candidat, ayant 10 ans d'expérience chez un constructeur, a notamment exercé des responsa*bilités en service après-vente ou sur des questions* d'essai de matériel.
— Formation supérieure
— Connaissances Hardware
— Bonne notion des coûts des composants

Adresser C.V., photo et prétentions à n°8718 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010, Paris qui tr.

METAIRIE S.A.

Société de promotion immobilière

spécialisée dans les programmes de tourisme recherche un

CHEF DE PROGRAMME

basé à Paris

Formation supérieure
Expérience nécessaire de l'immobilier

Adressez votre demande accompagnée d'un C.V. et d'une photo à :
METAIRIE S.A., 25, av. de l'Opéra - 75002 PARIS.

PUBLICITAIRE

Vous êtes dans une agence de publicité, chargé d'un important budget national.

Vous voulez maintenant « seconder » le responsable de la division

PUBLICITÉ COMMUNICATION

d'un important établissement dans le secteur tertiaire pour l'aider à suivre et à analyser l'évolution du marché, établir les briefings d'agences, contrôler la création et la réalisation des campagnes.

Vous êtes celui qui, assuré d'une totale discrétion, enverra ses curr. vitae et prétentions sous n° 8.794 à COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

NOTRE GROUPE

TRAITE 1,5 MILLIARD DE C.A. ET COMPREND 5.000 PERSONNES.

Nous attachons une importance primordiale au climat de collaboration et à la qualité des hommes.

Nous sommes largement implantés hors de France.

L'activité multisectorielle de nos 30 filiales *est essentiellement commerciale mais,* en général, à caractère technique.

Notre développpement est souple et constant.

Nous recherchons la collaboration de 2 jeunes :

ASSISTANTS DE DIRECTION FUTURS RESPONSABLES

Diplômés HEC - ESSEC - ESCP ayant déjà de préférence, première expérience.

Nous leur proposerons après un rapide passage au Siège (pendant lequel ils feront connaissance du Groupe et s'initieront à ses activités et méthodes de gestion) une affectation dans une filiale pour complément de formation.

Leur carrière se développera ensuite dans les différentes filiales notamment en Afrique en poste d'exploitation ou d'état-major.

Env. lettre man. avec CV ss le No 96059 à :

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

pour réalisation de systèmes
de lecture optique en temps réel

Indispensable avoir connaissance de l'assembleur PDP 11 et si possible du RSX 11 - et M

Expérience antérieure appréciée.

Lieu de travail banlieue Sud.

Adresser C.V. et prétent. sous n° 96.432 Contesse Publicité, 20 av. Opéra, Paris-1er qui transmettra.

Une Société de Presse
recherche un

chef comptable

de formation supérieure : Expertise ou DECS, minimum 30 ans, doté d'une bonne autorité naturelle, ayant pratiqué comptabilité sur ordinateur et acquis une bonne expérience professionnelle dans une Société du secteur commercial utilisant l'informatique.

Il devra instaurer les procédures comptables classiques, tant au niveau de la comptabilité générale que de la comptabilité analytique, permettant la sortie du compte d'exploitation mensuel.

Il aura de plus la charge de toutes les tâches d'un *Chef Comptable : suivi de la trésorerie, déclarations fiscales, élaboration du bilan, etc...*

Pour accomplir sa tâche, il aura sous ses ordres un Chef de Groupe et 3 comptables.

Localisation : PARIS OUEST.

La rémunération sera intéressante en fonction de l'expérience du candidat.

Envoyer C.V. + photo + rémunération sous réf. 519-M
25, rue du Renard - 75004 Paris.

PROSSEL *international*
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

IMPORTANTE ORGANISATION DE COURTAGE D'ASSURANCES EN EXPANSION
recherche pour une de ses Sociétés

FONDÉ DE POUVOIRS

— diplômé de l'Enseignement Supérieur,
— ayant expérience de l'Assurance des Entreprises.

Ce poste à responsabilité, nécessitant le contact de la clientèle, comporte de larges possibilités de développement.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo à :
Madame Gisèle OAILLAT
12, villa Saint-Pierre, B. 3.
94220 CHARENTON-LE-PONT.

---

banque

Banque Internationale, Paris 8e, recherche pour l'inspection de ses Agences et Filiales **principalement en Afrique Noire.**

JEUNES CADRES CLASSE V ou VI

Diplômés de l'Université ou de Grandes *Ecoles Commerciales.*

- 3 à 5 ans d'expérience bancaire dans le domaine de la comptabilité et des opérations,
- esprit d'analyse et de synthèse,
- aptitude aux contacts humains,
- objectivité de jugement,
- disponibilité pour voyages fréquents en Afrique au rythme de 4 mois en Afrique et 2 mois en France,
- anglais courant souhaité.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 6873-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉINFORMATIQUE
recherche

INGENIEURS SYSTEMES

CONFIRMÉS

Pour gros centre banlieue sud. Connaissance Control Data appréciée.

Envoyer C.V. et prétentions s/réf. 5168 à P. LICHAU S.A., 10 rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

URGENT

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING

Recherche PARIS

ADJOINT ADMINISTRATIF

27 ans minimum, B.T.S. ou D.U.T.
Comptabilité - Gestion des entreprises exigé.
Les candidats devront avoir :
— La pratique des problèmes financiers, administration des ventes, règlement des litiges.
— *Une bonne compréhension du contrôle de* gestion et du droit commercial.
— La connaissance de l'anglais ou de l'allemand.

Env. C.V. détaillé, photo, prétentions s/référence 6.010 à J.G.M. Conseil, 2, avenue du Maréchal-Foch, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

Nous sommes une des premières Entre*prises françaises de Métallurgie des* métaux non ferreux, nous cherchons pour **PARIS :**

CADRE RESPONSABLE

ADMINISTRATION DES VENTES FRANCE et ETRANGER

pour un secteur de produit à caractère technique. Il devra faire assurer, en animant une équipe de 10 personnes, le traitement des commandes, du lancement au règlement.
Pour être candidat, il faut :
— une expérience de plusieurs années à des postes de responsabilités similaires,
— une *formation de base technique* (électricité, électrotechnique) niveau B.T.
— une très bonne connaissance de l'**ANGLAIS** parlé et écrit et si possible *des notions d'allemand.*

Adr. CV, photo et prét. sous réf. 8933 à
OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
DIVISION INDUSTRIE

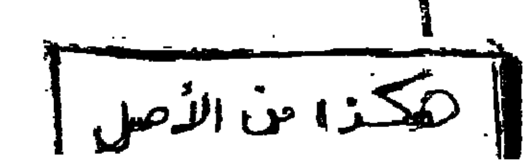
PARIS

pour Société filiale d'un groupe important qui réalise et commercialise des appareils de mesure de haute qualité

MISSION ESSENTIELLE :
- augmenter la force de vente existante et diffuser les produits auprès de nouveaux clients. Cette fonction comprend à l'intérieur, la définition des créneaux de vente et la mise au point des plans de prospection, la rédaction et le chiffrage des devis ; à l'extérieur et principalement : la présentation et la vente des produits de la Société.

Ce poste permet une très large autonomie dans l'action commerciale.
Une expérience de quelques années acquise au sein d'un bureau d'études spécialisé dans le domaine installation de fluides, de la régulation ou éventuellement dans les industries du pétrole, de la chimie, serait considérée comme intéressante.
Une formation d'ingénieur électromécanicien est appréciée mais un autodidacte est accepté.
Rémunération : 90/100 000 F par an.

Adresser C.V. détaillé à n° 1111 Contesse Publ. 20, avenue Opéra, Paris (1er) qui transmettra.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42.00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9.00	10.29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadres"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Revue prof. Transports, cherche RÉDACTEUR pr informations conc. économie, gestion, réglementation, fiscalité. Écr. Mlle Duvernois, 10, rue Folie-Méricourt, 75011 Paris.

Rech. Chef Pâtissier pr trav. en bout., min. 25 a., nourri le midi gratuit., possibilité logement très réduit. pour marié ou chbre pr célibat. fermet. dimanche et lundi. Tél. 204-15-53 ou se prés. 49, r. M.-Thorez 92000 Nanterre.

Les deux stés de notre groupe rech. des COMMERCIAUX RESPONSABLES. Après formation, ils pourront :
- Organiser leur travail.
- Proposer différents services.
- Prétendre à une rémunération très élevée.

Lieux : Paris et banlieue. Écrire G.D.M., 5, rue de Tilsitt, 75008 Paris.

Métro Hoche - Sté recherche
UNE MECANOGRAPHE FACTURIERE sur machine L 400 Burroughs
UNE AIDE-COMPTABLE DACTYLO
Emploi stable
40 h. semaine - 13e mois
Écr. no 6.432 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

URGENT - École Versailles dem. PROFESSEUR natif allem. Expér. Lib. — Tél. : 950-26-58.

Bureau d'études économiques recherche
CHARGE D'ETUDES
Formation grande école ou scientifique + form. économique
Adr. C.V. no T 098081 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur (2e).

Recherche MONITEURS colonies de vacances neige 1er au 7 avril. Cond. Éduc. nat. Écr. no T 098053 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Université de Compiègne
Poste à pourvoir pour un :
INGENIEUR GRANDE ECOLE
Expérience en analyse physique et instrumentation pour enseignement et recherche.
Faire offre écrite :
U.T.C. Service d'analyse physico-chimique - B.P. 233
60206 COMPIEGNE CEDEX.

Ville de Saint-Ouen recherche : PROGRAMMEUR expérimenté GAP II, IBM 3/12
Conn. T.P. appréciées
Tél. : 606-56-62, poste 370
Candidatures av. C.V. à adr. au Maire de Saint-Ouen 93406.

Société juridique recherche COLLABORATRICE ayant gde expérience droit des sociétés. Écrire à F.G.F., 107, rue Cardinet, Paris (17e).

Groupement professionnel rech.
HOTESSE d'ACCUEIL
trilingue français, espagnol, allemand indispensable.
Connaissances dactylo.
Adr. C.V. et prét. annuelles, au Chef du Personnel - AGSAA, 118, rue Tocqueville, 75850 Paris Cedex 17

75009 PARIS
Cie d'ASSURANCES VIE recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
expérimenté
pour études et maintenance sur mini-ordinateur
La connaissance du matériel HEWLETT-PACKARD 9830 est souhaitée.
Lieu de travail : 75009 PARIS.
Adresser C.V. et prétentions, à M. HEIMBURGER, 50, rue Henri-Barbusse - 92110 CLICHY

STE PRESTATAIRE DE SERVICES
recherche
COMPTABLE 2e ECHELON
H. ou F 35 ans minimum
Expér. professionnelle confirmée
POUR ASSISTER
CONTROLEUR DE GESTION
Écrire avec C.V., photo et prétentions, M. Roumagnac, 31, rue du Colisée, Paris (8e)

SOCIETE CAPILLAIRE ET COSMETIQUES
Rég. Nord de PARIS rech.
TECHNICIEN CHIMISTE
Niveau 3. Responsable d'un de ses laboratoires. Adresser C.V., C.G.P., 14, r. J.-Mermoz, 75008 PARIS, qui transmettra.

Sté Import-Export RUNGIS recherche
CHEF COMPTABLE
Libre rapidement. Adr. C.V. manuscrit et prétentions GRAPHIS-CONSEIL, 11, rue du Colisée, 75008 Paris.

VENDEURS (SES)
Meubles, objets décor., excell. présentat. et réf. BOUTIQUE DU BRESIL. Métro Étoile. 720-63-81, à partir de 11 h.

secrétaires

Importante Entreprise nationalisée
La Défense
recherche
pour son Comité d'Entreprise
SECRÉTAIRE
STENO - DACTYLO
— Formation BAC G1, B.T.S., possédant de bonnes connaissances comptables.
— Ayant déjà 1-2 ans d'expérience professionnelle.

ELLE SERA CHARGEE :
- de l'établissement des compte-rendus de séances, commissions de travail...
- de la gestion des titres d'accès au Restaurant d'Entreprise avec tenue de la caisse et des documents comptables.

13e mois - Prime de vacances.
Téléphoner 776-42-25 poste 33-16 ou 33-15 pour R.V.

Entreprise montage industriel recherche libre rapidement
SECRETAIRE STENO-DACTYLO
25 ans minimum, pour seconder chef du personnel, pour l'administration et la gestion personnel (250). Références dans la branche exigées.
Écrire seulement : MIR, 3, sente des Dorées, PARIS-19e.

SOCIETE D'ETUDES ET DE REALISATIONS DE CENTRES COMMERCIAUX recherche
SECRÉTAIRE
capable assurer le secrétariat de direction de services (commercial, promotion immobilier, architecture).
Elle devra :
— Avoir au minimum le B.T.S. ou équivalent ;
— Être parfaite sténodactylo et maîtriser l'orthographe ;
— Aimer les responsabilités et initiatives ;
— Être ordonnée et méthodiq. ;
— Être libre de suite ou tout au moins rapidement.
Connaissances juridiq. dans le domaine immobilier appréciées.
EMPLOI STABLE.
40 h. X 5, 13e mois.
Écr. avec C.V. man., photo et prét. Mme AUGER « personn. », 8, rue de Hanovre, 75002 Paris.

Secrétaire de direction

Société recherche pour directoire Paris
UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Horaire de 11 h. 30 à 20 h. 30.
Expérience indispensable de secrétariat de direction et de sténo.
Connaissance de l'anglais appréciée.
Adresser C.V. avec prétentions no 96.636, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Sténodactylos

EQUIPE JOURNALISTES PHOTOGRAPHES, CINEASTES recherche
DACTYLO
TEL. 542-27-46.

Secrétaire médicale

Service Médecine Travail Interentreprise
NANTERRE
recherche toute urgence
SECRETAIRE MEDICALE expér.
avec pratique sténodactylo
Tél. pour rendez-vous : 204-08-76

représent. offre

Important distributeur papiers impression-écriture recherche
REPRESENTANTS EXCLUSIFS
Pour secteur parisien.
Bonne connaissance des arts graphiques indispensable.
Fixe + commission. Envoyer C.V. manuscrit et photo à :
Papeteries de MONTEVRAIN
153, rue de Stalingrad, 93002 BOBIGNY.

capitaux ou proposit. com.

Transp. céd. au + offrant, part., ind., soc., BREVET d'invention transformation rapide de la caisse des véhicules industriels. Écr. pour premier contact, à no 322, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CINEASTE expér. Import-Exp. allant Indonésie, se chargerait contacts, prospection et report. Pierre SICRE - 780-35-27.

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71

autos-achat

VOUS VENDEZ
Téléphonez-nous
780-54-61/781-39-43

demandes d'emploi

COLLABORATRICE DE DIRECTION
SPECIALISEE IMMOBILIER
18 années d'expérience.
Vente et gestion d'immeubles
cherche
EMPLOI SIMILAIRE.
De préférence en province.
Écrire no 62712 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CHIMISTE - ORGANICIEN
Docteur 3e cycle - 35 ans
9 ans de laboratoire de synthèse organique
cherche place FRANCE-ETRANGER
Synthèse organique, Technico-commercial, Fabrication
Libre sous 3 mois
Écrire no 323 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e

J.F. 32 ans, anglais-espagnol (sténo), lic. lettres, expérience secrétariat haut niveau, cherche poste Association internationale ou culturelle, ou maison d'éditions, revues, etc. Écr. no 62.610 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

CADRE 32 ans ayt responsabilités, exc. prés., gde habitude des contacts à haut niveau. Très bonne connaissance du domaine hospitalier. Espagnol courant, cherche poste dans société dynamique. Écrire sous no T 098.070 M, REGIE-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

SECRETAIRE B.T.S.S., 27 ans, 6 ans expér. Sél. U.S.A. 8 mois, cherche emploi (avec anglais). DOPHUOC, 5, allées du Prunier-Hardy - 92220 BAGNEUX.

26 ans, SC. PO, lib. O.M., étud. toutes propositions, 1er emploi. Ttes régions. DEHOUCK Bruno, 14, rue Littré, 37000 TOURS.

J.F. algérienne, 27 a. et 5 mois, niveau DECS, titul. du certif. d'Étud. jurid., 4 a. d'expérience dans sect. minier et immobilier, ch. poste stable de Comptable, Paris ou pr. banl. 3.200 X 13. Écr. no 6.431, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ECRIVAIN AFRICAIN
Diplômé imprimerie. Stages de rédacteur, cherche place : REDACTEUR ou CORRECTEUR dans imprimerie ou journal.
Écr. J.-R. KOFFI TEYA, 28, r. de la Paix - (94) VINCENNES, ou téléph. le matin au 274-94-94.

Secrétaire 1er ordre ch. trav. 6 heures par jour, 2.200 F net mens. minim. - Tél. : 926-67-59.

DIRECTEUR ADM. ET FINANCIER
Société internationale, 44 ans. Formation : expertise comptable et commerce international
SPECIALISTE FINANCIER GDS MARCHES à l'EXPORTAT.
Problèmes jurid., fiscaux, comptabilité, contr. gestion, méthode anglo-saxonne. Langue : anglais. Recherche poste similaire Paris. Écr. à 288, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHAUFFEUR DE DIRECTION
titulaire
PERMIS GRANDE REMISE
38 ans, bonne présentation, cherche place.
Écr. no 6.430, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE 14 a. expérience, anglais, bonne présentation, ch. poste stable, libre de suite. — Téléph. 228-39-58, de 8 h. 30 à 9 h. 30 et après 19 heures.

ORGANISATEUR 31 ans, E.S.C. 6 ans expérience fonctions :
- Production, prix de revient ;
- Commerciale, ventes ;
- Contrôle gestion ;
- Administrative.

Connaissance informatique.
Anglais lu, parlé, écrit.
Libre rapidement.
Recherche Paris, province poste organisation contrôle gestion
Écrire no 691 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

INGENIEUR MECANICIEN I.N.S.A. LYON, 30 ANS
— Expérience : 3 ans ds société de transformation matières plastiques.
— Chef fabrication d'une unité d'extrusion tubes profilés (70 personnes).
— Cherche situation nouvelle ds industrie et matières plastiques ou mécanique.
Écr. no 98.307 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

DIRECTEUR FINANCIER d'un important groupe immobilier et bancaire, 31 ans, rech. poste de conseil financier à mi-temps. — Écr. no 0318, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 30 a. ch. emploi PROGRAMMEUR GAP II, 2 a. expérience I.B.M. 3/10. Libre sous un mois. PARIS ou BANLIEUE NORD. Écr. no 0316, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ch. place CHAUFFEUR DIRECTION, très sérieuses références. Écr. no 96.470, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

J.H. 19 ans, bac A, ch. emploi dans édition, publ. ou simil. à Paris. Libre de suite. Tél. au 606-53-80, p. 417, ou écr. Studio 417, 2, rue Coustou, Paris (18e).

Homme 42 ans, gde expérience cciale et administrat., habitué responsabilités, ch. poste CHEF DE VENTE ou RESPONSABLE SERVICE COMMERCIAL. Libre rapidement. — Écrire no 35.414, Publicité ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, 75002 PARIS, qui tr.

DAME cherche TRAVAIL NUIT, hôpital, cliniq., personnes âgées, gardienne enfants ou autre. — Écr. no 6.429, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 23 a., secrétaire sténodactylo confirmée, bon. conn. angl., 4 ans expér., ch. poste stable. Dispon. immédiat. C. FABRE, 6, r. de Verdun, 94160 St-Mandé.

Secrétaire sténodactylo, longue expérience, 5 ans secrétaire direction, active, aimant contacts humains, sens de l'initiative, ch. poste à responsabilités proche banlieue Ouest. Écrire no 6.427, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H.E.C. retraité cadre ayant créé dirig. affair. cciale, administr., financ., lang. anglaise, rech. activité, même partielle, missions, contrôl., réorg., régiom., contentieux, etc. Paris, prov., étrang., réduct. import. S.N.C.F., avions. Écr. no 96.387, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

E.S.C. 28 a., expérience animation ventes chez un des premiers constructeurs français de maisons individuelles, rech. poste équivalent ou supérieur. Écrire no E 5.069, HAVAS, 31002 TOULOUSE CEDEX.

INGENIEUR Gdes Écoles ch. SECRETARIAT GENERAL DIRECTION FINANCIERE OU COMMERCIALE. Proposition détaillée ROYBON, B.P. 21-09, 75421 Paris Cedex 09.

H. 28 ans, niveau D.E.C.S., chef comptable dans P.M.E. 50 salariés, 5 ans d'expérience, dont 2 dans la fonction, recherche poste similaire ou poste d'adjoint ds société import. Écr. à M. Alain PHILBERT, 8, rue Émile-Zola, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX. (Tél. 644-21-69, après 18 h. 30.)

J. H. 22 a., dég. O.M., bac de techniques commerciales, brevet technicien supérieur publicité, ch. emploi, libre début mars. — Écr. no 6.415, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE ADMINISTRAT.
43 a., EXPER. GEST. administ., ENCADREM. DU PERSONNEL TECHNIQUE, INFORMATIQUE, ETUDES COMMERCIALES, EXPERIENCE EN INTERIM, LIBRE DE SUITE
recherche
POSTE à RESPONSABILITE.
Écr. no T 97.711 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR A.M.
53 ans, parfaitement polyvalent, ayant occupé poste important ds grosse société, puis
DIRECTEUR GÉNÉRAL
P.M.E. bât., T.C.E. Connaiss. approf. des probl. du bât. et de l'immob., habitué relat. ht niv., à traiter et contrôl. les affaires, cap. s'adapt. à tte sit., offre sa collabor. franche et dynamique Région parisienne de préférence Écr. no 0.319, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE SUPÉRIEUR COMPTABLE ET FINANCIER
parfaitement bilingue français-anglais
Diplômé grande école de gestion
Diplômé études supér. de droit
Expert-comptable I.E.P.
Expérience cabinet d'audit et grandes entreprises
cherche poste de responsabilités ds entreprise gde ou moyenne
Préférence pour postes se situant en Afrique noire francophone
Écr. no 0.317, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

RÉDACTEUR EN CHEF
magazine économ. international
REFER. PREMIER ORDRE
étudierait toutes propositions : presse, relations publiques, etc.
Écr. no 0.253, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

EXPORT
Hme, 29 a., bilingue anglais, expérience 3 ans vente biens d'équipem. industriel. Respons. Europe de l'Est et Pays Arabes. Étudierait toutes propositions. Écrire à no 96.515, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

autos-vente

LANCIA AUTOBIANCHI
GARANTIE 2 ans sur Contrat
11 rue Mirbel PARIS 5e
336.33.35 [illegible]

AUDI 100 GL, 4 P., B.A., 75. 228-20-20

AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans 16e
• 524-50-30 •

VW GOLF L, 4 P., 1976. Créd. 228-20-20.

AUDI 100 S COUPE, 1973. 228-20-20

FIAT-LANCIA
Neuves Disponibles
Occasions Toutes Marques
LAOS 96, Av de Suffren 783.59.79

VENTE PROMOTIONNELLE
VOITURES AMÉRICAINES
NEUVES FIN DE SERIE 1976
Cpés 4 ptes et stations wagons VENDUS PAR IMPORTATEUR avec toute garantie.
STATION WAGON HORNET
4 ptes 6 cyl., 24 CV B.A. rad. No série A-6 C 087 A 286 846
PRIX T.T.C. 42.500 F.
COUPE MATADOR 8 cyl. 28 CV B.A. RADIO No série A 6 A 167 N 121 365.
PRIX T.T.C. 44.900 F.
QUANTITE LIMITEE
AMERICAN MOTORS
28, rue Claude-Terrasse, 75016 PARIS.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI
Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

EMPLOIS'77 CADRES
Séminaire de 2 jours spécia. sur les tech. de rech. d'emploi et de négociation. Déjà suivi par plus de 3500 cadres (déterminant pour 87% d'entre eux.) Tél. 5387340

LE CURRICULUM VITAE
— C'est le premier contact avec votre employeur ;
— Ne négligez rien.
Téléph. : 225-92-79, poste 35-62.

l'agenda du Monde

Antiquités

Achète Meubles anciens toutes époques pour exportation États-Unis. Bronze, pendules, bibelots anciens, cheminées, poupées têtes porcelaine. Paris - Province. Tél. : 533-36-87, de 9 h. à 11 h. et de 17 h. à 20 h.

Artisans

ARTISAN PEINTRE. Libre. Devis sans engagement. Tél. : 207-38-54.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris (4e) - Téléph. : 033-00-83.

Cours

PIANISTE CLAVECINISTE COMPOSITEUR organise cours solfège, piano, clavecin pour débutants. Prix modérés : 526-58-50.

DACTYLOGRAPHIE-STENO Méthode accélérée. 757-86-86.

Débarras

Débarras immédiat cave, grenier. Tél. 533-36-87, de 9 h. à 11 h. et de 17 h. à 20 h.

Décoration

Pose av. molleton et galon au m2
— Le lin 260 cm, 35 F H.T.
— Le shantung 265 cm, 37 F H.T.
— Le daim 140 cm, 39,60 F H.T.
Artmur 2000 S.A.R.L. T. 370-23-69

Déménagement

Dois F.L. Service. Tous volumes qualité artisanale. 12, r. Valadon Paris-7e. Tél. : 555-23-48-02-89.

Expert

BOUTEMY ET DECHAUT Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie. 9, rue St-Florentin, Paris-8e. Tél. : 260-34-80.

Homes d'enfants

« LES BARTAVELLES » Home d'enfants du monde entier 1.200 m hiver 3 à 13 a. Téléski privé. Moniteurs de ski attachés aux Bartavelles. Patinage. Luge. Cours scolaires d'entretien. B. P. 48. 74220 La Clusaz. Tél. 02-24-06.

Jeunesse vacances

Associat. professeurs d'anglais organise à Pâques un séjour de 2 semaines en Angleterre avec logements famille, cours, activités culturelles et sport. Prix 995 F (voyage compris). Renseig. : 702-87-78.

Orfèvrerie

GULDEN
SOLDE
Ses fins de séries et déclassés
GROS RABAIS
COUVERTS - ORFEVRERIE - CADEAUX
du 31-1 au 12-2-1977
84, rue Réaumur - PARIS (2e)
Tél. 233-86-98
de 9 h. à 18 h. 30 sans interruption

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.) Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, postes 396 et 384.

Instruments de musique

Vds piano Schindler anc. 3 ans. 4.900 F. Tél. : 604-12-30.

PIANOS D. MAGNE
Sélection meilleures marques. Neuf, occasion, location, vente, achat, réparation, entretien.
Dix ans garantie.
Crédit location-test, livraison. 50, rue de Rome, 75008 PARIS. Tél. : 522-30-90 et 522-21-74.

Moquettes

30 à 70 % sur stock 10.000 m2 moquette toutes qualités. 757-19-19.

Société spécialisée propose : CONTRAT MOQUETTE à partir de 2.000 F d'achat : vente moquettes gdes marques. POSE INCLUSE (facturation fourniture) moquettes depuis 40 F le m2. Devis gratuits.
Renseignements : 965-01-50. 979-10-97. 979-18-57.

Rencontres

Si vous voulez agrandir le cercle de vos relations participez aux réunions amicales que nous organisons. Notre proch. rencontre autour de la piscine d'une discothèque parisienne. 747-13-67.

Ne rêvons plus d'amis avec qui partager nos joies, nos goûts, quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristiq. Vs les trouverez grâce à « Goûts communs », Colette Lesure, Paris (7e). Tél. : 548-95-16.

Vacances-Tourisme-Loisirs

CORSE Sud-Est villas près plage. Mai à octobre. 3.000 à 7.000 F. 374-02-89.

Hôtes payants reçus ds château Empire aux env. d'Aix-en-Prov. Tr. b. cadre, Parc 6 ha. Gd calme. Sél. conv. partic. aux pers. ayt bes. de détente ds une atmosph. de cult. et de gentil. Écr. Château-Bas, 13120 Mimet.

Ch. mécène pr financer périple polaire. S'adr. Vidal, Les Rebes 16, appt. 57, av. Louis-Ravas. 34000 Montpellier.

790 F. T.C. SKI DE FOND SKI DE PISTE Paris-Paris, 1 sem. fév. à avril. MIGRATOR, 25, rue des Boulangers. Paris-5e. T. 033-05-19.

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

14e Mo DENFERT. Bel imm. pierre de t. Beau 6 pces, cuis., s. de bains, chff. centr. Ascens. Tél. Refait neuf. Chbre de bonne. 3.500 F. T. 246-64-88.

9e Mo POISSONNIERE. Ppfaire loue beau 5 P. tt cft., tél., 2 bs, asc., 2.500 + ch. 526-37-89.

NATION (Métro AVRON) Grand studio ensoleillé, verdure, cuis., s. de bns. ch. individ. élect. Rens. Tél. : 770-22-58.

PARIS-11e
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort.
2 Pces 54 m2, loyer 1.148 F., charges 221 F. Parking 120 F.
5 Pces 108 m2, loyer 2.200 F., charges 409 F. Parking 120 F.
51 bis, à 61 av. Parmentier. Tél. : 355-52-46.

NATION. Bel imm. beau 4 P. ent., cuis., tt cft., balc., tél., 4e ét., asc. 2.000 F. 344-71-97.

Gal-LECLERC. Maison 5-6 P. gd cft., refait neuf. 4.000 F. mensuels. « FAC » 337-49-59.

PARIS (12e)
SANS COMMISSION
Importante société loue dans immeuble neuf bon standing
Studio 37 m2, loyer 980 F, charges 184 F, parking 141 F.
6 pièces 130 m2, loyer 2.266 F, charges 597 F, parkg 141 F.
S'adresser : 220, rue du Faubg-saint-Antoine - Tél. : 345-17-22.

Région parisienne

ORSAY 28' DENFERT - Dans parc privé, neuf, tout conft. Tél. Park. 4 pces, 84 m2, 1.400 + ch. 99, rue de Paris. Lundi, mercredi et samedi, de 14 à 17 h., ou : ALM. 13-72.

locations non meublées Demande

Paris

Étude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 maxi. 283-57-02.

Partic. cherche appt. 5-6 P., 5e, 6e, 7e, 14e et 16e arrondts. Tél. 350-39-95, après 18 heures.

Ch. appt. 3 P. tt cft. Pét. loy. mme av. rep. Jeud-vend. 738-53-49

locations meublées Offre

Paris

MARAIS-BEAUBOURG Studio caract. avec mezz. tout cft. 1.200 F ch. comp. Tél. : 626-15-25, après 20 h.

AV. MATIGNON 785-39-10. Dble liv. 45 m2 tt cft., 3e ét. sur av., gd stdg. Tél. 1600 CC

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE APPARTEMENTS ET VILLAS POUR CADRES ETRANGERS OU DIPLOMATES. GARANTIE PAR SOCIETE OU BANQUE. DUREE 1 à 3 ANS. 551-22-66.

constructions neuves

INVESTISSEZ
CENTRE TOURS IMMEUBLE NEUF
DU STUDIO AU 5 PIECES
PX MOYEN : 3.400 F le m2
PARK., SS-SOL COMPRIS
GARANT LOCATION 2 ans
PRETS SPECIAUX P.I.C.
GAUTARD IMMOBILIER
82, bd MALESHERBES, Paris-8e
292-28-13
DU LUNDI AU VENDREDI

CÔTE VAROISE
BANDOL ET SAINT-MANDRIER
2 IMMEUBLES
de gd standing vendus direct. par promoteur. - Situation 1er ordre. Très belle vue mer. R.-de-ch. avec jardins privatifs. Livrables : 1er et 4e tr. 1977.
S.C.I. LA CLOSERAIE, av. de Bucarins, 83140 Six-Fours-les-Plages. — Tél. : (94) 74-04-86.

forêts

Recherche pour Clients toutes forêts résineux et feuillus. Écr. : HAVAS LYON, no 5.805.

appartem. achat

LAGRANGE 265-53-94
RECH. pour clientèle française et étrangère APPARTEMENTS, HOTELS PARTICULIERS Paris - Neuilly - Boulogne

Achète directement COMPTANT URGENT, 1 à 3 pièces PARIS, avec ou sans travaux, préférence près FACULTE. 873-20-67.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgent STUDIO Paris, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. - 873-23-55.

URGENT, RECHERCHE 4 à 7 pces, tt conft. 16e, 8e, Rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-05.

bureaux

8e SAINT-AUGUSTIN
A LOUER
dans immeuble gd standing
BUREAUX
Climatisation Parkings - Tél. 293-62-52

ASNIERES 100 m Gare Bécon Imm. récent 5 bureaux + réception + salle 40 m2 + archives. tt cft, gd standing. 4.000 F par mois. 793-43-76

PARIS EST
METRO PTE BAGNOLET
Bureaux 120 à 1.200 m2 à louer entièrement équipés et cloisonnés. Restaurant. TEL. : 766-72-42.

8e - PROPRIÉTAIRE
Loue un ou plusieurs bureaux, refait à neuf. Tél. : 758-12-40.

LA DEFENSE - Propriétaire loue 1 à 5 bureaux nfs, meublés, permanence téléphonique possédant Service Secrétariat. Parking assuré - T. : 776-16-42.

A louer Bd MASSENA (13e) près métro Porte-d'Ivry BUREAUX 122 m2, loyer mensuel : 4.100 F + charges : 567.88 - Téléphone : 203-11-85, Poste 390 ou 397.

A LOUER RUEIL - MALMAISON
-2 accès directs R.E.R.
5.000 m2 de Bureaux divisibles, à partir de 500 m2.
Restaurant d'Entreprise. Climatisation. Centre Commercial.
Renseignements : 720-65-21.

Mo ANAT.-FRANCE, pr. Neuilly UN IMMEUBLE de 4.350 m2 + 5.200 m2. Sous-sol. Offrant multiples utilisations. Accès camions. PARKING. IMMO BALZAC - BAL. 12-14.

1 à 20 BURX. Tous quartiers. A partir de 400 F par mois. AG. MAILLOT - 293-45-55

PL. ADOLPHE-MAX (9e) Ppfaire vend 3/4 bureaux. Tél. MARTIN, Dr Droit : 742-99-09.

Boutiques

A VENDRE
EN TOUTE PROPRIETE
LIBRE BOUTIQ. - ATELIERS - BUREAUX - GARAGE
SURF. TOTALE ENV. 1.000 m2
J. et A., 5, r. Alphonse-de-Neuville - Tél. 766-04-17 (p. 255)

locaux commerciaux

15e 300 m2 sans pas-de-porte S/2 niveaux, 3 lignes tél. 9.900 F/mois. 577-96-85, h. bur.

PARTICULIER VEND
BOULOGNE-BILLANCOURT
LOCAL 450 m2
près périphérique pour dépôt ou atelier (travail bruyant autorisé) 2 lignes tél., monte-charge, force 220 et 380 triph. 60 A. Accès petits camions. Sur place ce jour et demain de 10 h. à 17 h. 30
10, rue Maître-Jacques
BOULOGNE-BILLANCOURT
TÉL. 603-91-38 et 969-68-67.

fonds de commerce

A vendre : Librairie-Papeterie Argenton/Creuse ctre, cse retr. Loc. 5 p. cft. - 15 (54) 04-05-79.

Cède bail avec Cabinet recouvrements beaux bureaux 70 m2, bd de Sébastopol. Écr. no 12.554, Centrale d'Annonces 121, rue Réaumur, Paris (2e).

Pour vendre votre commerce : Téléphon. : 834-09-24 - 522-22-00.

locaux indust.

A louer, 25 km d'Avignon, ancienne usine, superf. couverte : 3.100 m2. Possibilité de séparation de locaux. 3 bureaux, chbre froide. Surface terrain clôturé : 8.300 m2. Accès facile. Conviendrait pour petite usine ou dépôt régional. Pour tous renseignem., écrire : « le Monde » Publicité, no 6.422, qui transmettra.

pavillons

TAVERNY Pavillon F4 - Tout confort - 250.000 F. + C.F. — Tél. : 960-35-86.

RUEIL Hôtel particul., centre ville, résidentiel Réception 60 m2, 4 chbres, jard. impeccable - 967-62-63.

Voir la suite de notre immobilier en page 28

ANNONCES CLASSÉES

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

SAGGEL VENDÔME vend à AUTEUIL appart. grand standing, 198 m2. Récept., salon, salle à manger, 3 chbres, s. de bains, s. d'eau, cab. toil. + 2 chbres service. Possib. profession libérale. Prix : 1.200.000 F. Tél. pour rendez-vs 522-97-15

CHAMPS-ÉLYSÉES

Paris Rive gauche

ODÉON

RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe SIÈCLE ENTIÈREMENT RESTAURÉ DE 2 A 5 PIÈCES

RUE DES BERNARDINS

5e PORT-ROYAL

ST-GERMAIN-DES-PRÉS

EXCEPTIONNEL - S/JARDIN

LE MARQUIS

JOR & Cie - Tél. 766-25-32

Région parisienne

CHATOU

BOULOGNE

villas

VÉSINET

ÉTAMPES

PLAISIR (78)

Province

EN TÉLÉPHONANT AU 887-43-40 vous pouvez devenir PROPRIÉTAIRE

LAC LÉMAN

appartements occupés

NEUILLY

immobilier information

hôtels-partic.

AUTEUIL CALME

châteaux

manoirs

fermettes

viagers

F. CRUZ

maisons de campagne

maisons individuelles

propriétés

PALAISEAU

ISLE-ADAM - COTEAU

MAISON FAMILIALE

terrains

villégiatures

EQUIPEMENT

TRANSPORTS

Air Inter en 1977 : le temps des économies

Air Inter se maintient hors du « rouge » : l'exercice 1976 se solde par un bénéfice de 15,9 millions de francs, du même ordre de grandeur que celui de l'année précédente : 12 millions. La compagnie intérieure a transporté quelque 5 010 500 passagers payants sur ses lignes régulières, soit une augmentation de 11,8 % par rapport à 1975. Elle a ainsi dépassé de 5,5 % l'objectif qu'elle s'était fixé.

Malgré la bonne tenue de son trafic, Air Inter entend aller prudemment de l'avant. A court terme, son objectif est de réduire, dans son compte d'exploitation, la part des dépenses de carburant, qui s'élevait à 13,98 % en 1976 au lieu de 8 % environ les années précédentes. A cet égard, la récente mise en ligne de l'Airbus qui dessert Lyon, Marseille et Nice au départ de Paris est une mesure d'économie. Cet avion gros porteur (280 places en classe unique) consomme, en effet, 41 l de kérosène par passager et par heure de vol au lieu de 47 l pour un Mercure-100, 51 l pour une Caravelle-XII et 65 l pour une Caravelle-III.

Le programme 1977 de la compagnie intérieure *se caractérise* donc par une utilisation intensive des deux Airbus, une augmentation du « temps de travail » des dix Mercure, des cinq Caravelle-XII et des neuf Fokker-27 qui consomment... 28 l par heure et par passager. Il se traduit, en revanche, par une réduction d'activité des quinze Caravelle-III partiellement remplacées par des Fokker 27 pour la desserte de Clermont-Ferrand, Grenoble, Lorient et Rennes.

Certaines escales ont été jumelées : un même appareil dessert, au départ de l'aéroport Charles-de-Gaulle, Bordeaux et Toulouse. Sur plusieurs lignes transversales — Lyon-Mulhouse, Lyon-Nantes et Toulouse-Marseille — les fréquences sont ramenées de six à trois. L'ouverture d'une seconde liaison quotidienne Paris-Toulon est différée. Enfin, pendant la période d'hiver — jusqu'au 2 avril, — les avions d'Air Inter ne toucheront plus Tarbes, dans les Hautes-Pyrénées, qu'en fin de semaine.

Une pause

Un tel programme permettra à la compagnie intérieure d'économiser 167 000 hectolitres de kérosène, soit 5,6 % de la consommation initialement prévue. Pour acheminer un passager en 1977, 52 litres seront en moyenne nécessaires contre 54 l'année précédente. Tandis que la consommation de carburant n'augmentera que de 3 % cette année, le nombre de sièges offerts progressera de 12 % et celui de passagers transportés, d'environ 8 %.

Air Inter et les compagnies régionales ont, aujourd'hui, le souci de faire une pause. Il s'agit *pour elles de réduire leurs coûts* et, le cas échéant, de redresser leur bilan. Le temps de l'expansion à tout-va est bel et bien révolu, n'en déplaise aux municipalités et aux chambres de commerce, qui ont poussé à un développement souvent anarchique du réseau aérien intérieur.

Ce réseau est, aujourd'hui, l'un des plus denses d'Europe : soixante-et-onze aéroports sont desservis tout au long de l'année ; Air Inter et les compagnies régionales exploitent plus de cents lignes dans l'Hexagone et entre la province et l'étranger. « *Il est évident que le réseau ne pourra plus s'étoiler considérablement et l'objectif essentiel est maintenant de consolider l'outil existant* », indiquait M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'État aux transports, dans une question écrite au *Journal officiel* du 25 janvier.

Pour M. Cavaillé, « *il importe que les collectivités locales continuent de subventionner certaines lignes qui correspondent à un besoin sur le plan de l'aménagement du territoire et acceptent l'arrêt de l'exploitation dans le cas contraire* ». En tout cas, l'autorité de tutelle « *veillera à ne pas autoriser la création de lignes nouvelles, pour lesquelles les compagnies n'auraient pas obtenu de garanties fermes quant à la prise en compte par les collectivités publiques d'une part du déficit éventuel* ».

A PROPOS DE...

L'ÉTALEMENT DES VACANCES

Demain, des congés hors saison ?

Les travailleurs de l'automobile partiront cet été en vacances du 8 au 30 juillet. C'est une première étape dans la campagne entreprise depuis plusieurs années pour favoriser l'étalement des vacances. Elle concerne deux millions de personnes. Mais elle ne peut avoir d'effet que si elle sert d'exemple et est accompagnée de toute une série de dispositions longuement analysées, au printemps dernier, dans le rapport Labrusse.

M. Vincent Ansquer, ministre de la qualité de la vie, avait indiqué il y a quelques semaines qu'il travaillait dans ce sens. Le résultat de ses « consultations » est très décevant. L'étalement des vacances est en réalité une fois de plus reporté... étalé.

« 1977 sera le début d'une évolution et d'un étalement des vacances », *a indiqué le 1er février M. Vincent Ansquer, ministre de la qualité de la vie.*

Dans un premier temps, une campagne d'information — dont le support sera un dépliant à fort tirage largement diffusé par les offices de tourisme, divers organismes publics et associations, etc. — permettra aux Français de mieux connaître l'action des pouvoirs publics en faveur de vacances mieux préparées et étalées.

Pour permettre aux usagers de diversifier leurs séjours et de choisir « de bonnes dates », le secrétariat d'État au tourisme relancera, pour sa part, l'opération Nord-Sud-Est-Ouest, déjà amorcée l'an dernier, et dont l'objectif premier est de développer les vacances « hors saison ». Une incitation à partir en juin et en septembre s'appuiera sur une sélection de stations pratiquant durant ces deux mois des tarifs inférieurs de 20 à 40 % à ceux pratiqués en juillet et août tout en garantissant aux usagers une animation de bon niveau

Après avoir rappelé que le plan Primevère comme l'opération « Bison futé » (mise en place d'itinéraire « bis ») seraient de nouveau appliqués l'été prochain, M. Vincent Ansquer a annoncé que les points d'accueil routiers seraient renforcés et transformés en véritables aires de repos : sur la nationale 10, par exemple, l'automobiliste en trouvera un tous les 50 kilomètres environ.

Pour ce qui concerne les séjours, le ministre de la qualité de la vie a fait part de son intention de voir porter tous les efforts sur les activités en contact avec la nature.

Abordant enfin sur le fond le problème de l'étalement des vacances, M. Vincent Ansquer a admis que ces changements dans les habitudes « compliquent l'organisation des vacances pour les familles », *et que* « l'organisation actuelle, par sa rigidité, avantage ceux qui partent un mois plein ». *M. Ansquer étudie les mesures à prendre pour résoudre ces difficultés : inciter les chefs d'entreprise à donner aux conjoints qui travaillent la possibilité de prendre leurs congés aux mêmes dates que les salariés de l'automobile ; obtenir des centres de vacances qu'ils puissent accueillir les enfants en dehors des vacances des parents (et, notamment, pendant les trois premières semaines de juillet), etc.*

Pour M. Vincent Ansquer, « l'action engagée — et c'est là sa justification — doit aboutir, même si 1977 n'est qu'une première étape imparfaite, à introduire plus de liberté, plus de choix, dans les loisirs et les vacances ».

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

ENVIRONNEMENT

● LA FIN DES CIMENTERIES POLLUANTES — Il n'existera plus aucune cimenterie polluante en France en 1980. C'est ce qu'affirme le Syndicat national des fabricants de ciments et de chaux dans le bulletin de la profession. Déjà, sur les soixante cimenteries en activité, une cinquantaine, représentant plus de 80 % de la production totale, sont équipées de dépoussiéreurs. Dans quatre ans, les unités les plus anciennes auront été à leur tour équipées. Pour atteindre cet objectif, la profession aura dépensé 250 millions de francs (valeur 1975) durant le VIe Plan et 200 autres millions pendant le VIIe Plan, qui doit s'achever en 1980.

RÉGIONS

Languedoc-Roussillon

Une action majeure : la démoustication

De notre correspondant

Montpellier. — Dans un souci d'efficacité, le comité économique et social du Languedoc-Roussillon veut mettre un terme à la dispersion des crédits. L'établissement public régional — dont les ressources s'élèveront, en 1977, à une quarantaine de millions de francs — a reçu, note-t-il, au titre des *crédits d'investissements* quelque deux cent cinquante projets présentés en ordre dispersé. Un nombre restreint d'entre eux possède un intérêt régional réel. Le comité économique et social constate, en outre, qu'il reste des exercices *financiers précédents un total de* 45 millions de francs de crédits stérilisés faute d'emploi, parce que les opérations annoncées n'étaient pas prêtes à passer au stade de la réalisation. Ce seul chiffre est plus élevé que les ressources prévisibles de *l'année en cours.*

Le comité retient quinze chapitres, qui vont des communications et transports au logement social. Il insiste sur deux actions majeures : en premier, la désinsectisation, qui vise la poursuite de la *démoustication.* Jusqu'à présent, l'État, par la mission interministérielle du littoral Languedoc-Roussillon, assurait la majeure part des crédits. Peu à peu, l'État se retire en laissant la charge aux départements littoraux. Si l'Hérault est décidé à prendre la relève en augmentant ses subventions à l'entente interdépartementale de démoustication, d'autres se montrent très réticents. Le comité estime qu'il s'agit là d'un problème très directement régional.

En second lieu, le comité économique et social veut favoriser la constitution d'un centre d'études et d'intervention pour l'aménagement agricole et rural des zones méditerranéennes et tropicales.

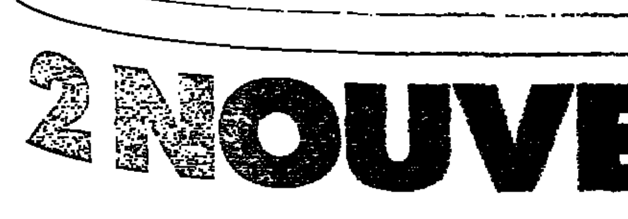
Ce rôle, fait-il remarquer, a été longtemps le privilège exclusif de centres universitaires et de bureaux d'études des États-Unis. La plupart des pays du monde arabe et du monde africain recherchent d'autres références, notamment pour ce qui concerne l'aménagement agricole et rural et l'utilisation des ressources en eau. A *ce titre,* la *région du Languedoc* apparaît comme un interlocuteur privilégié avec ses universités, l'École nationale supérieure agronomique, l'Institut agronomique méditerranéen, auxquels vient à présent de se joindre le Groupement d'études et de recherches pour l'agriculture tropicale. — R. B.

Alsace

PAS DE CENTRALE A GERSTHEIM ?

L'E.D.F. n'a pas décidé d'installer une centrale nucléaire dans la région de Gerstheim (Bas-Rhin) en Alsace, a affirmé M. Jacques Kieffer, chef du groupe de production thermique de l'Est. « *Du reste,* a-t-il ajouté, *il n'y a pas d'études en cours actuellement et une telle décision d'implantation devrait être obligatoirement précédée par une longue série de recherches.* »

Cette mise au point a été faite après l'importante manifestation antinucléaire qui a été organisée le dimanche 30 janvier dans la commune bas-rhinoise. Depuis une semaine, des manifestants installés autour de grands feux de bois montent la garde près d'un pylône météorologique planté par l'E.D.F. et dont on a pu penser qu'il préludait à l'installation d'une centrale.





هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CRÉDIT

Encadrement et «états d'âme»

L'encadrement du crédit commence à « mordre » sérieusement. On en a eu la révélation à la fin du mois de janvier dernier, lorsque les banques dont les engagements débordaient les limites autorisées ont dû payer une prime de près de 4 % (niveau jugé prohibitif) aux établissements moins à l'étroit pour leur céder leur « trop plein ».

Le phénomène, tout à fait soudain, a surpris et inquiété les banquiers, les plongeant dans des « états d'âme » d'une couleur variable suivant leur situation propre. A son origine, on trouve un mouvement inattendu. Habituellement, après une augmentation au mois de décembre pour la couverture des échéances et la préparation des bilans, la demande de crédit décroît sensiblement pendant le premier trimestre pour remonter au début du second.

C'est si vrai que la Banque de France, en fixant, au début de l'automne, les normes de progression du crédit en 1977 (+ 5 % pour toute l'année), avait déterminé les points de passage suivants, sur une base 100 à fin décembre 1976 : janvier et février 98, mars 99. L'indice 100 ne devait être retrouvé qu'en avril et mai, la progression reprenant lentement en juin, juillet et août (101) jusqu'à 105 fin décembre 1977.

Or la demande de crédit n'a pas fléchi en janvier 1977, après la pointe du mois de décembre.

Apparemment, le pessimisme qui régnait encore en septembre, en octobre et en novembre commencerait à s'atténuer, le « dégel » psychologique s'étant effectué, semble-t-il, au début du mois de décembre.

En conséquence, le corset de l'encadrement du crédit, qui était resté souple du fait de la crise économique, surtout au second semestre, va se resserrer. Théoriquement, les normes fixées pour la progression des crédits encadrés (80 % au total) ne sont pas plus contraignantes qu'en 1976, et même un peu moins : + 5 % au lieu de 4,5 %. Mais, en 1977, les banques ne disposeront plus des possibilités de report qu'elles avaient accumulées en raison de la mollesse de la demande

Tout d'abord, les grandes banques nationalisées ou privées maintiendront ou renforceront leur politique de freinage des prêts immobiliers aux particuliers, allant même, dans certains cas, jusqu'à l'arrêt pur et simple. Depuis quelques mois, nombreux sont les candidats à la construction qui ont essuyé des refus, même en offrant de sérieuses garanties. Du coup, on a observé un transfert de la demande vers les établissements spécialisés, dont les taux sont plus élevés (14 % à 16 %).

Ensuite, les petites et moyennes entreprises qui n'exportent pas risquent d'être réduites à la portion congrue (+ 5 %).

Il n'est donc pas étonnant que les banques éprouvent quelques inquiétudes pour les prochains mois, notamment le printemps, et encore plus l'automne si l'activité économique reprend un peu et si les stocks, tombés très bas, se reconstituent, même à l'échelle réduite. Leurs agences — surtout en province, — devront faire face aux récriminations des petites et moyennes entreprises, et concilier les exigences d'une stricte réglementation, le financement de l'activité économique et la sauvegarde des fonds de commerce. Elles savent qu'en principe aucun assouplissement n'est à attendre de M. Barre, sauf peut-être si le corset devenait vraiment trop étroit et que des ajustements ponctuels soient rendus nécessaires.

FRANÇOIS RENARD.

AFFAIRES

La C.F.D.T. envisage d'occuper les aciéries lorraines touchées par les suppressions d'emplois

Les réductions de postes affecteraient près de vingt mille salariés dans la sidérurgie française en trois ans

De notre correspondant

Metz. — L'ensemble des mesures *financières*, industrielles et *sociales* concernant la sidérurgie devraient *être connues à la fin de février*. D'ici quelques jours, les trois experts, *M. de l'Estoile, directeur général de* l'industrie, Oheix, délégué à l'emploi, *de la Roslère, directeur général du* Trésor, présenteront leurs conclusions *au premier ministre*.

Mardi, 1er février, à Metz, à l'occasion d'une entrevue avec les maires et les parlementaires des régions sidérurgiques de Moselle et de Meurthe-et-Moselle-Nord, M. de l'Estoile a donné quelques précisions concernant ce qu'il est convenu *d'appeler le « plan acier »*. *Le directeur* général de l'industrie a annoncé *que douze schémas sont possibles*. L'un d'entre eux pourrait aboutir à *une simple prise en charge par l'Etat* des charges sociales (1,6 milliard de *francs) mais sans s'engager dans une* politique de diversification industrielle. *Un autre serait de renoncer* aux suppressions d'emplois prévues, *mais alors l'Etat supprimerait toute* aide pour la modernisation de la sidérurgie. *Un autre schéma, issu* d'un *« diagnostic cynique »*, selon une expression de *M. de l'Estoile*, serait d'amener la sidérurgie à réduire ses effectifs de vingt-quatre mille personnes d'ici à 1980 et, parallèlement, de réaliser 12 milliards d'investissements pour redevenir compétitive (1). Enfin, face aux élus lorrains, le directeur général de l'industrie a confirmé que l'Etat n'apporterait son aide qu'à deux conditions : un contrôle de l'attribution et de l'utilisation des fonds publics, un engagement effectif d'investir de la part des holdings financiers dont dépendent les sociétés sidérurgiques. En ce qui concerne la Lorraine, M. de l'Estoile estime que Sacilor-Sollac devrait investir 3 milliards d'ici à 1980 (y compris l'aciérie de Serémange : 650 millions de francs) et qu'Usinor devrait construire une nouvelle aciérie à Longwy (800 millions).

Parallèlement, toujours selon M. de l'Estoile, un certain nombre de *fermetures* seraient nécessaires : démantèlement des petits trains de laminoirs à Homécourt, Knutange et Rombas. Dans les milieux de la sidérurgie, les chiffres de vingt-quatre mille emplois supprimés et de 12 milliards d'investissements sont jugés très excessifs. De sources habituellement bien informées on croit savoir que les suppressions d'emplois pour les années 1977, 1978 et 1979 seront de l'ordre de dix-neuf à vingt mille, dont treize mille en Lorraine. Par ailleurs, ces mêmes sources confirment que les interventions financières de l'Etat ne sauraient dépasser 3 milliards de francs, dont 1 milliard pour le seul plan social.

Bien *évidemment* la préparation du « plan acier » provoque de vives réactions dans les milieux politiques et syndicaux. Les maires du bassin *sidérurgique* de Moselle et Meurthe-et-Moselle Nord, qui seront reçus le *9 février* à Matignon, entendent bien demander qu'aucun emploi ne soit supprimé avant que de nouveaux emplois ne soient créés dans d'autres secteurs d'activité. Récemment le parti communiste, appuyé par la C.G.T., a lancé une grande campagne en faveur de la nationalisation de la sidérurgie. Mardi, à Metz, c'est la C.F.D.T. qui est passée à l'offensive.

La première opération sera une grève dans le bassin sidérurgique lor*rain le 11 février. Selon M. Michel* Rolant, secrétaire confédéral, la *C.F.D.T. entend mener une action « dure et soutenue qui pourrait aller jusqu'à l'occupation des usines touchées par la restructuration »*.

Mardi à Metz, M. Jacques Chérèque, secrétaire général de la fédération C.F.D.T. de la métallurgie, a violemment critiqué le patronat de la sidérurgie. *« Les dirigeants de la sidérurgie utilisent la conjoncture pour mieux s'orienter dans une nouvelle opération de restructuration industrielle. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'un chantage sur le gouvernement pour l'inciter à apporter une nouvelle aide (...). En 1965, les sommes allouées n'ont pas été consacrées à la modernisation mais à boucher les trous. Les pouvoirs publics réclament aujourd'hui une gestion plus riguoreuse, mais ne marquent aucune volonté de lier le dossier de la sidérurgie à un plan sur les débouchés de l'acier. Finalement l'ardoise s'élèvera à une aide de 6 milliards de francs, dont 3 milliards de subvention, et s'accompagnera de la suppression de vingt à vingt-cinq mille emplois d'ici à 1980-1982. »*

JEAN-CHARLES BOURDIER.

(1) La Chambre syndicale de la sidérurgie française avait prévu deux hypothèses pour le VIIe Plan (1976-1980) sur la base d'une expansion de l'économie : 14,6 milliards de francs d'investissements, pour porter la capacité de production d'acier à 38 millions de tonnes, et 13,5 milliards d'investissements pour 35 millions de tonnes de capacité de production.

LES INDUSTRIELS DE LA MÉCANIQUE ENTENDENT RECONQUÉRIR LE MARCHÉ INTÉRIEUR

C'est un bilan 1976 finalement fort honorable que présente mardi 1er février M. Philippe Burnel, président de la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux *(F.I.M.T.M.)*. La *déduction* fiscale pour investissement et la progression sensible des ventes de biens de consommation ont, en effet, permis à la profession d'enregistrer une progression de 3 % en volume de son chiffre d'affaires, qui a atteint 101 milliards de francs, dont 43 milliards à l'exportation.

Cette remarquable performance sur les marchés étrangers devrait permettre aux *industries* mécaniques de dégager un excédent commercial compris entre 9 milliards et 10 milliards de francs. Reste que les importations ont crû plus vite (+ 36 %) que les *exportations* (+ 16 %). Ce phénomène inquiète les *professionnels*.

Certes, l'année 1976 a été exceptionnelle puisque la France, du fait de la déduction fiscale, a été le seul pays « *acheteur* » *des grands pays* industrialisés. Il n'en demeure pas moins que le taux de pénétration des produits étrangers sur le marché français reste très supérieur à celui de ses voisins. Hostiles à toute campagne « Achetez français », les *responsables de la mécanique* entendent cependant « reconquérir le marché national ». A cet égard, M. Georges Imbert, directeur du F.I.M.T.M., a dénoncé le « snobisme » et l' « attitude suicidaire » des industriels et des consommateurs français qui les *poussent* à *acheter des produits* étrangers sans même consulter les fabricants français.

Les responsables de la F.I.M.T.M. sont restés prudents pour 1977, même si une certaine reprise est actuelle*ment perceptible*. Il sera nécessaire de soutenir l'activité pour permettre aux entreprises de restaurer leur situation financière, a affirmé M. Burnel.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● LA *COMMISSION* TECHNIQUE *DE LA SOUS-TRAITANCE* EST MISE EN *PLACE*. — *M. Claude Coulais*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie et de la recherche, a installé officiellement, le mardi 1er février, la nouvelle commission technique de la sous-traitance. Présidée par M. Jacques Oudin, cette commission, qui comprend vingt-trois membres (fonctionnaires, professionnels, représentants des organismes consulaires), devrait présenter au cours de l'année des mesures *propres* à *développer* la sous-traitance.

Agriculture

● MM. RAYMOND BARRE ET *JACQUES CHIRAC doivent* se rendre à Clermont-Ferrand pour participer aux Journées des éleveurs du Massif central organisées vendredi 4 et samedi 5 février par la fédération régionale des syndicats *d'exploitants et le centre* régional des jeunes agriculteurs. Le président du R.P.R. doit prendre la parole vendredi et le premier ministre samedi.

● LA COMMISSION DE BRUXELLES va *proposer* aux *ministres* de l'agriculture des Neuf de prolonger jusqu'au printemps la suspension des droits de douane sur les pommes de terre. *De l'ordre* de 18 % pour les pommes de terre courantes et de 15 % pour les primeurs, ces taxes ne sont plus prélevées depuis janvier 1976 en raison des mauvaises récoltes provoquées par les pluies en *1975 et* par la sécheresse en 1976. — *(A.F.P.)*

Conflits et revendications

● BARRAGE DE PENICHES A ROUEN. — Des employés d'une entreprise parisienne de transports fluviaux barrent la Seine, depuis dimanche 30 janvier, à l'aide d'un convoi de barges en amont de *Rouen*. *Les membres* du personnel de la Soflumar (Société fluviale et maritime) entendent protester contre des menaces de licenciement pesant sur une quinzaine des quelque cinquante salariés de la firme.

Énergie

● L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE a désigné, le mardi 1er février, son nouveau président pour remplacer *M. Etienne Davignon* (Belgique), devenu membre de la Commission de la C.E.E. M. Detlev Karsten Rohwedder, jusqu'alors vice-président du conseil de direction de l'A.I.E. et chef de la délégation de la *République fédérale allemande*, occupera désormais la présidence.

● L'ARABIE SAOUDITE VA *FOURNIR A LA ROYAL* DUTCH-SHELL deux cent mille barils supplémentaires par jour de pétrole brut. Un contrat valable pour un an vient d'intervenir entre le groupement *anglo-néerlandais* et la compagnie *américaine* Mobil-Oil, agissant pour le compte des *autorités* saoudiennes, révèle-t-on au siège de la Shell. Ces deux cent mille barils — soit environ 10 millions de tonnes pour l'année entière — *seront livrés aux prix fixés* par le gouvernement saoudien, soit entre 11,37 et 12,09 dollars par baril, suivant la qualité. En contrepartie, Shell s'est engagé à faire bénéficier les consommateurs de ces prix avantageux. Jusqu'alors, le groupe ne retirait que cinquante-quatre mille barils par jour en Arabie Saoudite. B.P., la C.F.P. et l'ENI pourraient signer de tels contrats.

A l'étranger

● EN ALLEMAGNE DE L'OUEST, patronat et syndicat *(I.G. Metall) de l'industrie* métallurgique de trois régions Sarre, Wurtemberg du Sud-Hohenzollern, Allemagne du Nord) se sont mis d'accord sur une augmentation des salaires de 6,9 % pour 1977. Ces accords conclus portent à huit (sur quatorze) les régions tarifaires *de cette branche*, où les partenaires sociaux se sont entendus sur une augmentation salariale de 6,9 %. Ils concernent un ensemble de 3,3 millions de

● LA BALANCE DES PAIEMENTS DU JAPON a été excédentaire de 464 millions de dollars en décembre contre un solde positif de 280 millions en novembre.

Pour l'année 1976, la balance des paiements fait apparaître un excédent de 2,9 *milliards* de dollars contre un déficit de 2,67 *milliards de dollars* un an plus tôt.

Handicapés

● DES STAGIAIRES FONT LA GREVE A L'ASSOCIATION VALENTIN-HAUY. — Pour protester *contre « les conditions de vie à l'intérieur de l'établissement »*, les stagiaires du *centre de reclassement professionnel* pour handicapés visuels adultes, à l'Association Valentin-Haüy, 5, rue Duroc, à Paris, font la grève depuis plus d'une semaine et occupent leurs salles de cours. Afin de ne pas *s'exposer* à des mesures de rétorsion de la part de la direction de l'action sanitaire et sociale, ces stagiaires, dont soixante-cinq sont pensionnaires, organisent un « travail de groupe ». Des négociations sont en cours avec la direction pour la mise à jour d'un règlement intérieur jugé archaïque : interdiction de sortir au-delà de 21 heures et de recevoir des visiteurs dans les chambres, alors que les pensionnaires sont âgés de dix-huit à quarante-cinq ans.

Organisations internationales

● A LA F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), *M. Edouard Saouma*, directeur général, vient de nommer quatre hauts fonctionnaires à des postes vacants, avec le titre de sous-directeur général. Il s'agit de MM. Peter J. Skoufis (Etats-Unis), qui sera chargé *de l'administration et des* finances, *Herman* Watzinger (Norvège), qui, après avoir dirigé la division des industries de la pêche, devient le directeur du département des postes ; Samba Cor Sar (Sénégal), *qui représentera* la F.A.O. en Afrique à Accra ; Pedro Moral Lopez, qui sera le représentant de l'Organisation en Amérique latine, à Santiago-du-Chili, poste *qu'il occupait* à titre intérimaire depuis *décembre* 1974. — *(Corresp.)*

Sécurité sociale

● *M. BEULLAC. — « Il ne saurait être question de modifier la Sécurité sociale »*, a déclaré le ministre du travail, mardi 1er février, à la caisse régionale d'assurance maladie du Centre-Ouest à Limoges. Mais *« il faut assainir cette institution, notamment l'assurance-maladie »*, a poursuivi le ministre, en précisant : *« Ceci veut dire reconstituer les responsabilités à tous les niveaux et procéder à des économies sans que la protection du malade en soit diminuée. »* — *(Corresp.)*

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 1/4	5 1/4	4 1/8	5 1/8	1/2	1 1/2	10	10 1/2
1 mois ..	4 3/4	5 1/4	4 3/8	4 7/8	1 1/8	1 5/8	11	11 1/4
3 mois ..	5	5 1/2	4 3/8	4 7/8	1 1/4	1 3/4	11 3/4	12
6 mois ..	5 1/2	6	4 5/8	5 1/8	1 5/8	2 1/8	12 1/4	12 1/2

CONFLITS ET REVENDICATIONS

La grève de l'E.G.F. a touché 60 % du personnel

La grève des agents de l'E.G.F. a été moins suivie le mardi 2 février, selon la direction, que lors du mouvement des 13 et 14 décembre 1976. Les statistiques de l'E.G.F. indiquent que « 60 % du personnel y ont participé contre 73 % précédemment ».

Cette différence, qui varie selon *les appréciations des syndicats* ou de la direction, provient sans doute, en partie au moins, de l'abstention de la fédération des cadres U.N.C.M.-U.C.T. et de la C.F.T.C., qui, contrairement à ce qui s'était passé en décembre, ne s'étaient pas jointes au mouvement.

Les consignes des fédérations C.G.T., C.F.D.T. et F.O. ont été toutefois largement appliquées *dans certaines régions, surtout* à Marseille, à Bordeaux et à Toulouse, ainsi que dans l'Ouest. Les délestages ont entraîné des interruptions de courant aux heures creuses de la matinée et de l'après-midi.

A Paris, le trafic a été interrompu momentanément sur l'ensemble du réseau du métropolitain et sur certaines lignes de banlieue de la *S.N.C.F.*, notamment au départ des gares Saint-*Lazare et* Austerlitz.

A Bordeaux, le centre de dis*tribution de l'E.D.F.* a été *occupé* de 11 heures à 14 heures par environ deux cents manifestants.

ÉNERGIE

LE PRIX DU FUEL LOURD VA-T-IL AUGMENTER ?

(Suite de la première page.)

L'alignement sur les cours du marché international aurait nécessité une hausse de l'ordre de 80 francs par tonne. La modération vient donc de ces 40 francs de différence acceptés par la profession jusqu'en *mai (à cette date la liberté* redeviendra totale, les pouvoirs publics variant sur *« une évolution raisonnable »* du marché).

Les industriels risquent de se trouver dans une *situation difficile*. Seront-ils autorisés à répercuter cette hausse dans leurs prix ? Certains d'entre eux chercheront sans doute à accroître leur utilisation de gaz ou d'électricité. Mais les pouvoirs publics, là aussi, veillent. Comme le gouvernement l'avait annoncé le 22 décembre, la consommation de *gaz et d'électricité sera encadrée* — des quotas seront fixés — pour les *plus gros utilisateurs*.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A L'ÉTRANGER

L'échec des négociations annuelles sur la politique des revenus alourdit le climat social en Finlande

De notre correspondant

Helsinki. — Après deux mois d'efforts, les négociations entre le patronat finlandais et les organisations de salariés ont échoué. Il s'agissait, comme les années précédentes, de mettre au point un accord général sur la politique des revenus.

Depuis plusieurs années, des critiques s'étaient élevées contre le système en vigueur qui fixe en même temps les revenus des différents groupes de salariés. On lui reproche, entre autres, de ne pas freiner efficacement l'inflation *(14,5 % pour 1976)* et de déplacer vers les organisations du travail les centres de décisions de politique économique, le Parlement se trouvant trop souvent à son gré placé devant le fait accompli.

L'accord général, signé il y a un an, et qui arrive à expiration dans les semaines qui viennent, était loin d'être satisfaisant. Dès le début, la confédération des employeurs avait exigé que l'accord soit conclu pour deux ans, et sans qu'aucune augmentation salariale, même nominale, soit accordée. Consciente des difficultés que traverse l'économie finlandaise, la confédération des travailleurs SAK, qui compte près d'un million d'adhérents, fit des recommandations très modérées visant à garantir, grâce à une indexation, l'actuel niveau de revenus des travailleurs. Les communistes, minoritaires à la SAK, réclamaient une augmentation des salaires réels correspondant à la hausse de la productivité.

Le gouvernement centriste minoritaire se contenta de modifier le barème de l'impôt sur le revenu pour tenir compte de l'inflation. Le médiateur du gouvernement, M. Liinamaa, a déclaré qu' *« il faudrait tenter de trouver un moyen de ralentir l'inflation et d'empêcher l'affaiblissement constant de la compétitivité des entreprises finlandaises ».* Mais le compromis qu'il a proposé — un accord de deux ans : le niveau des revenus serait garanti la première année et légèrement augmenté la seconde — n'a finalement pu être adopté. L'existence des cent trente mille chômeurs, soit plus de 5 % de la population active, alourdit entre le climat.

GILLES GERMAIN.

Les milieux d'affaires américains craignent que M. Jimmy Carter n'impose un certain contrôle des revenus

De notre correspondant

New-York. — *M. Carter, qui* s'était efforcé au cours des dernières semaines de la campagne électorale de rassurer les milieux d'affaires, qui le soupçonnaient de pencher pour une politique des revenus, vient de dévoiler ses batteries : dans un message adressé au Congrès, il a prévenu entreprises privées et syndicats qu'il avait l'intention de renforcer substantiellement l'autorité du Conseil pour la stabilité des prix et des salaires.

De son côté, M. Charles Schultze, conseiller pour les affaires économiques, n'a pas vraiment tranquillisé les hommes d'affaires en précisant que *« le président était toujours opposé à la mise en place d'un mécanisme de contrôle des prix et des salaires ».* Dans la mesure, en effet, où M. Carter va rapidement abolir la réglementation des prix du gaz naturel — qui vont donc augmenter sensiblement, — il devra intervenir pour freiner la poussée du coût de la vie qui en résultera.

Les centrales syndicales pourraient donner leur accord à cette politique, à condition toutefois qu'en échange M. Carter accepte de leurs consentir des satisfactions sur certaines demandes de retour au protectionnisme.

Les rigueurs de l'hiver vont en *tout cas mordre sérieusement sur* la croissance économique. Tous les experts sont d'accord : le froid engloutira les 8 milliards de dollars de réduction fiscale que l'administration Carter *avait prévus pour stimuler l'économie.* Il est question aujourd'hui d'augmenter ces remises. Dans l'immédiat, le Congrès a adopté après le Sénat le projet de loi autorisant le gouvernement à transférer le gaz d'un pipeline à un autre et à le distribuer en priorité aux foyers, aux hôpitaux, aux petits magasins et aux services indispensables. — L. W.

AÉRONAUTIQUE

LES SYNDICATS PROTESTENT CONTRE LES PROPOS DE M. CAVAILLÉ SUR « L'IRRESPONSABILITÉ » DE LA SNIAS

De notre correspondant régional

Toulouse. — La récente déclaration de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, devant la presse de Midi-Pyrénées (*le Monde* du 2 février), a provoqué de véhémentes réactions dans les milieux syndicaux de la Société industrielle aérospatiale (SNIAS). C'est le propos du ministre *sur « une certaine irresponsabilité de l'équipe dirigeante de la SNIAS »* qui a provoqué le plus de remous. Les sections F.O. de l'entreprise font part de *« leur stupeur et enregistrent l'accusation contre le bureau d'études (accusé de manquer d'initiatives) comme une véritable provocation ».* La C.F.D.T., de son côté, demande au nom de qui parle M. Cavaillé, car *« ni les travailleurs de la SNIAS, ni les usagers des transports, ni les simples contribuables »* n'ont été consultés.

Mais la riposte la plus vigoureuse est la lettre que les représentants du bureau d'études ont adressée à M. Marcel Cavaillé : *« Les syndicats,* rappellent-ils, *vous ont soumis un plan d'urgence pour la sauvegarde de l'industrie aéronautique qui propose notamment :*

— La mise à l'étude immédiate d'un avion nouveau de cent à cent vingt places pour répondre à la demande (remplacement des Caravelle notamment) ;

— Les études de versions dérivées de l'Airbus (B-10, B-11, transport militaire, ravitailleur en vol, etc.) ;

— La poursuite des études de l'A.S.-200, liée aux acquis actuels du Mercure-100 ;

— La poursuite et la réalisation de la version améliorée du Concorde actuel ;

— La mise en étude d'un bombardier à eau, indispensable pour la lutte contre l'incendie en forêt ».

« On vous demande de mettre ce plan en application. » — L. P.

● *La société aéronautique britannique British Aircraft Corporation (BAC)* a annoncé, mardi 1er février, qu'elle licenciera, entre juillet prochain et la fin de l'année, mille cinq cent soixante personnes de sa division des avions commerciaux, notamment dans les usines de Filton, de Weybridge et de Hurn. La société BAC, qui cofabrique le supersonique Concorde avec la SNIAS en France et l'avion militaire Jaguar avec le groupe Dassault-Breguet, devrait occuper désormais neuf mille huit cents personnes dans sa division des avions commerciaux. Elle envisage de proposer éventuellement à six cents des mille cinq cent soixante licenciés prévus des emplois de remplacement à l'étranger, dans le service après-vente de ses produits à l'exportation.

AUTOMOBILE

LA PRODUCTION DE LA C.E.E. A AUGMENTÉ DE 17 % EN 1976

En 1976 les pays de la Communauté européenne ont produit 10,2 millions de véhicules automobiles, soit 17 % de plus qu'en 1975, mais 4,6 % de moins qu'en 1973, qui reste l'année record, annonce l'Office statistique de la C.E.E. La production des firmes européennes devance largement celle des constructeurs américains (8,49 millions de véhicules) et japonais (7,84 millions). Dans la C.E.E. la progression la plus forte a été réalisée par les firmes ouest-allemandes (plus 20 à 22 %), la Grande-Bretagne et l'Italie n'ayant vu leur production augmenter que de 6 à 8 %.

En France la production a progressé de 19 % en 1976, atteignant 3,402 millions de véhicules. Celle des voitures particulières a atteint 2,97 millions d'unités (+ 17,02 %) dont 1,50 million ont été exportées, *soit 10,3 % de plus que l'an passé.*

Les immatriculations de voitures ont augmenté plus fortement que la production (+ 25,5 %) atteignant 1,86 million d'unités, ce qui traduit une augmentation de la part du marché détenue par les importateurs (22,7 % du total).

La production de véhicules utilitaires a atteint 423 156 unités, soit 35,6 % de plus que l'an passé

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

INFORMATION SOCIETE GENERALE INFORMATION SOCIETE GENERALE INFORMATION SOCIETE GENERALE

les Sicav du groupe Société Générale

Situation au 31.12.1976

	Segévar	Sogintar	Sogiaco	Sogéparque	Intercroissance	Intersélection	Convertimmo
	Une large diversification	Un portefeuille international	Un équilibre entre valeurs françaises et étrangères	Un placement obligations	Un choix de valeurs de croissance	Une sélection de titres de premier plan	Un placement en valeurs immobilières et en obligations convertibles
Valeur liquidative (F)	322,49	419,81	121,38	250,77	142,67	131,15	117,91
Coupon global (F) (date de paiement)	14,36 (envisagé)	19,52 (envisagé)	5,88 (envisagé)	21,97 (1.10.76)	5,41 (3.1.77)	5,76 (3.1.77)	6,84 (1.7.76)
Actif net total (MF)	*641,5*	*900,7*	*171,0*	*2 014,1*	*153,4*	*125,5*	*194,1*
France :							
- obligations classiques	31,53 %	14,02 %	25,80 %	64,73 %	31,93 %	30,74 %	21,67 %
- actions obligations convertibles et indexées	19,95 %	9,51 %	19,80 %	17,71 %	15,40 %	19,72 %	52,38 %
Etranger :	44,32 %	64,29 %	43,60 %	14,47 %	49,37 %	42,70 %	22,90 %
Liquidités et divers :	4,20 %	12,18 %	10,80 %	3,09 %	3,30 %	6,84 %	3,05 %

C M INDUSTRIES

Une assemblée générale ordinaire convoquée à titre extraordinaire s'est tenue le 25 janvier sous la présidence de M. Gérard Gruson : aux termes *d'une résolution votée à l'unanimité,* le conseil a été autorisé à procéder en une ou plusieurs fois, à concurrence d'un montant maximum de 150 millions de francs, à l'émission d'obligations tant en France qu'à l'étranger.

Au cours de son allocution, le président a déclaré que le chiffre d'affaires consolidé du groupe avait atteint 1 200 millions de francs environ en 1976, marquant une augmentation de 18 % par rapport à *l'exercice précédent : sous réserve de* l'arrêté définitif des comptes, les résultats permettraient de maintenir le dividende au capital augmenté à la suite de la distribution d'actions gratuites (1 pour 10) à laquelle il a été procédé l'an dernier.

Faisant usage de l'autorisation qui lui a été donnée, le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée, a décidé de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire sur le marché suisse des capitaux.

A cet effet, un accord vient d'être signé avec un groupe de banques suisses pour la prise ferme d'un emprunt d'un montant de 30 millions de francs suisses, d'une durée maximum de douze ans et portant intérêt à 5 3/4 %. La cotation des obligations aux bourses de Bâle, Zurich, Genève et Lausanne sera demandée.

Cette opération donnera au groupe, dans des conditions intéressantes, des moyens complémentaires pour financer son développement et sa diversification, tant en France qu'à l'étranger.

Poclain

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 1976 s'élève à la somme de 1 530 295 837 F.

Par suite de l'apport de la division hydraulique à la Société Poclain Hydraulics, il ne comprend plus les ventes de composants hydrauliques effectuées à des tiers.

Il marque donc une progression de 20,9 % par rapport à celui de l'exercice 1975 qui, après exclusion de ces ventes, se trouve ramené à la somme de 1 265 331 832 F.

Société d'investissements immobiliers et de constructions « SIMCO »

Le montant des loyers émis par la société au cours des quatre trimestres de l'année 1976 s'élève à : 82 958 835 F contre 77 085 821 F pour les quatre trimestres de l'année 1975.

Ce montant ne tient pas compte des sommes à recevoir au titre de la garantie en raison du blocage des loyers pour le quatrième trimestre.

CREDIT LYONNAIS

EUROPARTENAIRES :
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

SITUATION AU 4 janvier 1977

La situation au 4 janvier 1977 s'établit à 178 540 millions contre 159 259 millions au 30 novembre 1976.

Au passif, le poste Institut d'E*mission, Banques et Entreprises* non bancaires admises au marché monétaire se chiffre à 55 252 millions. Les Comptes d'Entreprises et *Divers totalisent* 24 300 millions et les Comptes de Particuliers 46 926 millions. Les Bons de Caisse atteignent *19 583 millions.*

A l'actif, les Crédits à la Clientèle Portefeuille s'élèvent à 56 282 millions et les Comptes débiteurs à 24 720 millions.

Les Crédits mobilisés, hors bilan s'inscrivent pour 16 542 mil*lions.*



LES MARCHÉS FI
LONDRES
NOUVELLES DES SOCIÉTÉS
BOURSE DE PARIS - 1er FÉVRIE

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
1er FÉVRIER

Marché creux

A l'issue d'une séance particulièrement calme — les cotations ont été expédiées en trois quarts d'heure tout au plus —, une majorité de valeurs françaises se sont encore inscrites en baisse ce mardi à la Bourse de Paris.

Toutefois, quelques compartiments seulement (le bâtiment, les pétroles, l'alimentation, la construction mécanique) ont subi un recul quasi général. Ailleurs (les laboratoires pharmaceutiques, les valeurs diverses, les magasins, la construction électrique et la métallurgie), la tendance était plutôt irrégulière. Aux établissements de crédit, l'on a même relevé quelques confortables hausses (Crédit du Nord, Crédit National).

Les reculs les plus sensibles ont été enregistrés par Navigation Mixte (— 4 %), L.M.T. (— 5 %), Lyonnaise des Eaux (— 3,5 %) et Nouvelles Galeries (— 3,5 %).

Chacun reste persuadé, au palais Brongniart, qu'aucune tendance précise ne se dessinera sur le marché tant que ne seront pas réglés, ou même simplement aplanis, les problèmes politiques de la majorité gouvernementale. En attendant, les bonnes nouvelles, relatives, en provenance de l'économie ne sont guère prises en compte.

Aux valeurs étrangères, hausses et baisses ont alterné en dépit des indications négatives de Wall Street. Les allemandes ont été résistantes, tandis que les mines d'or se sont repliées dans leur grande majorité. Aux pétroles internationaux, seul Royal Dutch a pu tirer son épingle du jeu.

Sur le marché de l'or, où le volume d'échanges s'est encore contracté à 2,76 millions de francs contre 3,65 millions, le lingot a coté 21 650 F après 21 680 F, contre 21 675 F, la veille. Deux cours ont également été inscrits pour le napoléon : 236,80, puis 236,60 F contre 236,40 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/2	2/2
1 dollar (en yens)	288 225	288 15

LONDRES

Bien orienté

Le marché maintient ses meilleures dispositions, bien que les banques faiblissent un peu sur la crainte d'une grosse augmentation de capital. Forte hausse des pétroles, notamment B.P., au plus haut.

OR (ouverture) (dollars) : 131 80 contre 132 50

VALEURS	CLOTURE 1/2	COURS 2/2
War Loan 3 1/2 %	28 5/8	28 5/8
Beecham	408 ..	412 ..
British Petroleum	910 ...	930 ...
Shell	502 ...	510 1/2
Vickers	159 ...	159 ...
Imperial Chemical	354 ...	356 1/2
Courtaulds	105 ...	106
De Beers	198 ...	202 1/2
*Western Holdings	10 7/8	10 7/8
Rio Tinto Zinc Corp.	181 ..	181 ...
*West Driefontein	14 1/2	14 1/2

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SOCIETE METALLURGIQUE DE NORMANDIE. — Selon la société, pour 1976, le résultat brut avant amortissements et provisions (mais après 44 millions de francs de frais financiers) sera nettement moins négatif qu'en 1975. La perte nette sera, en revanche, plus élevée que celle de 1975 (32,9 millions de francs).

AMREP. — Les comptes consolidés du groupe pour 1976 feront ressortir un bénéfice voisin de 30 millions de francs (21 millions en 1975) et une marge brute d'autofinancement proche de 60 millions de francs contre 41 millions un an plus tôt. Le dividende global sera fixé à 14,25 F contre 13,50 F.

A.T.T. — La société a enregistré en 1976 des résultats sans précédent : le bénéfice net a atteint 3,8 milliards de dollars, soit 6,05 dollars par action, contre 3,2 milliards en 1975, soit 5,13 dollars. Le chiffre d'affaires s'est établi à 32,8 milliards de dollars contre 29 milliards.

KENNECOTT COPPER CORP. — Le bénéfice net de l'exercice 1976 a atteint 8,80 millions de dollars contre 21,7 millions en 1975, soit 27 cents par titre contre 66 cents.

PROCTER AND GAMBLE. — Le second trimestre de l'exercice en cours s'est soldé par un bénéfice net de 101 millions de dollars contre 86,6 millions, soit 1,22 dollar par titre contre 1,05 dollar en 1975.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 3/4 %

NEW-YORK

Léger redressement

Un léger redressement des cours a été enregistré mardi à Wall Street, où l'indice Dow Jones a gagné 3,99 points, pour s'établir à 958,36.

Le volume d'échanges a légèrement augmenté à 23,70 millions contre 22,92 millions la veille.

En clôture, le nombre de hausses l'emportait nettement sur les baisses pour 914 contre 523 et 442 titres inchangés.

Outre les facteurs techniques — le Dow Jones a tout de même perdu près de 50 points depuis le début de l'année, — les spécialistes attribuaient cette amorce de reprise à deux éléments : l'annonce d'une forte augmentation (+ 4,5 %) des commandes de biens durables en décembre et la hausse de 0,7 %, pour le même mois, des dépenses de construction.

D'autre part, la publication d'excellents résultats pour d'aussi grandes sociétés telles que A. T. T. (voir ci-contre) a également contribué à réchauffer une atmosphère refroidie par l'hiver le plus rigoureux qui ait perturbé la vie du pays depuis soixante-quinze ans.

Indices Dow Jones des transports, 226,89 (+ 0,27) ; des services publics, 109,57 (+ 0,26).

VALEURS	COURS 31/1	COURS 1/2
Alcoa	52 3/4	52 1/2
A.T.T.	63 3/8	63 3/8
Boeing	38 1/4	39 1/2
Chase Manhattan Bank	31 5/8	31 7/8
Du Pont de Nemours	129 3/8	131 1/2
Eastman Kodak	75 3/8	75 ...
Exxon	53 1/2	54 3/8
Ford	60 1/2	59 7/8
General Electric	52 7/8	52 7/8
General Foods	31 1/2	31 5/8
General Motors	74 5/8	74 3/8
Goodyear	22 1/4	22 ...
I.B.M.	275 ...	278 1/2
I.T.T.	33 3/4	33 7/8
Kennecott	28 5/8	28 ...
Mobil Oil	66 7/8	67 ...
Pfizer	27 ...	27 1/4
Schlumberger	59 3/4	61 3/4
Texaco	29 1/2	29 7/8
U.A.I. Inc.	22 3/4	23 ..
Union Carbide	57 1/4	57 1/2
U.S. Steel	45 ...	46 ...
Westinghouse	17 7/8	18 ...
Xerox	54 ...	53 3/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	31 janv.	1er févr.
Valeurs françaises	97,8	97,5
Valeurs étrangères	98,3	98

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	63,4	63,2

BOURSE DE PARIS - 1er FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	42 30	1 019	GAN (Sté) Centr.	610	610	Lyon-Alemand	94	94 ..	UFIMEG	81 ..	81 50
5 %	53 50	0 014	Préservatrice S.A.	325	325 ..	Marseil. Crédit	257 ..	257 ..	U.G.I.M.O.	113 ..	113 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

SICAV

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
612	4,50 % 1973	615 ..	615 ..	615 ..	614 90
1650	C.N.E. 3 %	1649 ..	1650 ..	1650 ..	1642 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 980	4 974	4 93
Canada ($ can. 1)	4 878	4 888	4 91
Allemagne (100 DM)	285 780	286 715	284 50
Autriche (100 sch.)	28 940	29 120	29 15
Belgique (100 F.)	13 485	13 456	13 30
Danemark (100 krd)	84 170	84 280	83 50
Espagne (100 pes.)	7 238	7 231	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 547	8 542	8 57
Italie (1 000 lires)	5 657	5 646	5 375
Norvège (100 k)	93 620	94 070	93 50
Pays-Bas (100 fl.)	196 675	197 050	196 50
Portugal (100 esc.)	15 485	15 460	14 25
Suède (100 krs)	116 920	117 320	116 50
Suisse (100 fr.)	197 975	198 475	197 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/2
Or fin (kilo en barre)	21625 ..	21610 ..
Or fin (kilo en lingot)	21575 ..	21650 ..
Pièce française (20 fr.)	236 40	238 60
Pièce française (10 fr.)	211 90	209 50
Pièce suisse (20 fr.)	205 10	205 ..
Union latine (20 fr.)	191 ..	187 20
Souverain	218 20	208 ..
Pièce de 20 dollars	989 60	988 ..
Pièce de 10 dollars	522 ..	523 ..
Pièce de 5 dollars	346 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	886 ..	888 ..
Pièce de 10 florins	207 ..	206 30



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 2 février 1977 a été tiré à 568 330 exemplaires.

A B C D E F G

ANCIEN AMBASSADEUR DE FRANCE AU VATICAN

M. Gérard Amanrich tue sa femme et ses deux enfants avant de se constituer prisonnier

Ancien ambassadeur de France au Vatican, M. Gérard Amanrich, cinquante-six ans, a tué, mardi 1er février, dans la soirée, sa femme Chantal, née Ubald-Bocquet, cinquante-deux ans, sa fille Inès, dix-huit ans, et son fils Stéphane, seize ans. Il s'est ensuite constitué prisonnier, mardi vers 23 h. 15, à la gendarmerie de Houdan, près de Montfort-l'Amaury (Yvelines).

Selon les déclarations faites par M. Amanrich aux gendarmes de Houdan, puis ce mercredi matin aux responsables de la brigade criminelle, le drame s'est produit vers 22 h. 30 au domicile familial, 35, avenue Bugeaud, à Paris (16e). M. Amanrich, qui se trouvait en compagnie de son épouse et de son fils dans leur appartement du quatrième étage, aurait, après une longue conversation avec sa femme, été pris d'un accès de fureur.

Se servant d'un pistolet de calibre 7,65 mm., M. Amanrich devait alors tuer sa femme et son fils. Puis, toujours armé, il se rendait au troisième étage, dans un autre appartement qu'occupe sa belle-mère, Mme Ubald-Bocquet, et avec laquelle sa fille Inès passait la soirée. Là, il devait abattre cette dernière, n'épargnant sa belle-mère que, vraisemblablement, parce qu'il était à court de munitions. Pour la même raison, M. Gérard Amanrich, qui, selon ses déclarations, avait l'intention de se suicider sur place, dut y renoncer.

Il quittait alors l'appartement et, après avoir erré au volant de son véhicule pendant une demi-heure, il décidait de se constituer prisonnier. Selon les déclarations faites aux gendarmes de Houdan, il semble que M. Amanrich, très vivement affecté par le fait d'avoir dû quitter son poste à l'ambassade de France au Vatican, il y a quelques mois, aurait agi dans un état dépressif.

« Après avoir abattu mon épouse, mon fils et ma fille, je comptais me suicider, mais je n'en ai pas eu le courage, a-t-il déclaré. *J'ai pris ma voiture, j'ai roulé. J'ai tenté de me loger une balle dans la tête, mais mon pistolet n'a pas fonctionné. Un peu plus tard, je me suis rendu sur les berges de la Seine avec l'intention de me jeter à l'eau. Mais, là encore, le courage m'a manqué. C'est alors que je suis remonté dans mon véhicule. J'ai roulé avant de passer devant la gendarmerie de Houdan. Là, j'ai décidé de me constituer prisonnier. »*

Mince, très pâle, avec un regard d'une étrange intensité derrière les lunettes rondes, M. Gérard Amanrich n'avait rien du diplomate futile et snob qui passe son temps en mondanités. Sa componction très ecclésiastique, dissimulait mal une nature passionnée, et son ironie, bien qu'elle fût en demi-teintes, n'en était pas moins coupante. Né en 1921, il avait fait la très brillante carrière que justifiaient ses dons intellectuels, et notamment sa remarquable capacité de synthèse.

Fils d'amiral, ancien élève des jésuites, M. Amanrich a participé à la résistance avant d'entrer à l'ENA, où il fut le condisciple de M. Jobert. Il a servi dans différents postes diplomatiques puis est devenu, de 1959 à 1962, le conseiller diplomatique du premier ministre, alors M. Michel Debré. Il a été par la suite premier conseiller à Belgrade, consul général à Milan et ambassadeur à Budapest. En mai 1974, quelques jours après la mort de Georges Pompidou, il était désigné comme ambassadeur auprès du Saint-Siège. Cette nomination, la seule de cette nature qu'ait signée le président de la République intérimaire, M. Poher, avait suscité d'autant plus de commentaires qu'il était d'usage que la représentation de la France au Vatican échoue à une personnalité en fin de carrière.

M. Amanrich devait payer cette promotion, deux ans plus tard, d'un rappel à Paris nettement prématuré. Depuis six mois, il attendait un poste : celui-ci n'était pas facile à trouver, compte tenu de l'importance des fonctions qu'il avait occupées, et l'inaction pesait terriblement à ce bourreau de travail obligé de ronger son frein à Paris. Il semble que le décalage entre le train de vie du chef d'une importante mission diplomatique de la France à l'étranger et le traitement d'un ministre plénipotentiaire de première classe sans affectation lui ait posé d'assez sérieux problèmes. Mais qui aurait pu imaginer que l'amertume conduirait cet homme si raffiné à une telle folie meurtrière ?

M. MARC FRANCELET INCULPÉ DE FRAUDE FISCALE

Déjà inculpé de recel pour avoir procuré à M. Paul Pétridès des tableaux provenant du cambriolage commis au domicile de M. Lespinasse, P.-D.G. de la société Banania (*le Monde* du 25 octobre 1975), M. Marc Francelet a été de nouveau inculpé, cette fois pour fraude fiscale, par M. Robert Landreau, juge d'instruction à Paris.

M. Francelet fait aussi l'objet d'un redressement qui lui enjoint de payer, avant trois jours, une somme de 204 518 F. M. Francelet avait, en effet, reconnu avoir bénéficié d'une commission de 200 000 F sur la « vente » des tableaux de M. Lespinasse, somme qu'il n'avait jamais déclarée au fisc.

POLICIERS, CHIENS ET BAVURES

L'inspection générale de la police nationale a ouvert une enquête après le dépôt, au mois de novembre dernier, d'une plainte relative à des brutalités dont se seraient rendus coupables des policiers de Nancy. Plusieurs personnes ont, d'autre part, protesté en déclarant avoir été victimes de faits similaires.

La plainte a été déposée par deux jeunes gens de Lunéville contre les policiers de la brigade canine, spécialisée dans les opérations de recherches et de maintien de l'ordre. Les deux plaignants ont déclaré que, venus à Nancy pour assister à un spectacle, ils avaient été pris à partie par les policiers. L'un d'eux avait été jeté à terre et assommé par un chien muselé, sur l'ordre de son maître, tandis que son compagnon était frappé.

Une dizaine de personnes se sont également plaintes de violences de la part des mêmes fonctionnaires de police. Un sous-officier de carrière a notamment déclaré aux gendarmes d'Essey-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle) — en présentant à l'appui un certificat médical — avoir été molesté par une patrouille alors qu'il se trouvait de nuit dans un endroit désert proche de la ville. Un mineur âgé de quinze ans, soupçonné d'avoir volé un cyclomoteur, affirme également avoir été pris à partie et frappé par des policiers ; victime d'un malaise cardiaque, il a dû être hospitalisé à Nancy. Une femme aurait également été l'objet de violences après un accident de la circulation.

● *Le propriétaire d'une clinique de Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais)*, le docteur Jacques Poiteau, a été reconnu par la cour d'appel de Douai responsable de la mort d'un enfant après une intervention chirurgicale pratiquée en 1973. La cour a confirmé le jugement du tribunal d'Arras, qui avait condamné M. Poiteau, le 28 juin 1976, à treize mois d'emprisonnement avec sursis et à 5 000 F d'amende. L'enfant, Dominique Poillon, était décédé après une opération des amygdales. La cour a notamment estimé que les soins post-opératoires avaient été insuffisants.

Le renouvellement des conseils régionaux

M. EDGAR FAURE EST RÉÉLU EN FRANCHE-COMTÉ

(De notre correspondant.)

Besançon. — M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, maire de Pontarlier, a été réélu le 2 février à la présidence du conseil régional de Franche-Comté par 20 voix contre 12 à M. André Boulloche, député socialiste, maire de Montbéliard.

M. Edgar Faure à qui nous avons demandé s'il convenait de lui affecter l'étiquette majorité présidentielle ou R.P.R. nous a répondu : *« Ni l'une ni l'autre, mettez contrat social. »*

L'élection s'est déroulée alors que des manifestants de Lip massés devant les grilles de la préfecture réclamaient audience à l'assemblée régionale. M. Edgar Faure, après avoir prononcé une suspension de séance a reçu une délégation des manifestants qui demandaient que des moyens soient donnés à la mission régionale chargée de la relance de Lip et que l'usine de Palente soit rachetée par les collectivités locales.

Les manifestants de Lip ont réussi à forcer les grilles de la préfecture et à pénétrer dans la cour, défiant la menace du préfet de faire donner la force publique. M. Charles Piaget, qui allait être reçu par le président Edgar Faure, a obtenu que les ouvriers consentent à évacuer la cour de la préfecture non sans y avoir déversé une importante quantité de catalogues et dépliants de la compagnie horlogère. — C. F.

L'ÉTAT D'URGENCE EST PROCLAMÉ EN SIERRA-LEONE APRÈS DES TROUBLES A L'UNIVERSITÉ

Freetown (Reuter). — Le président Siaka Stevens a proclamé, mardi soir 1er février, l'état d'urgence et a imposé un couvre-feu sur l'ensemble du territoire de la Sierra-Leone après des affrontements entre manifestants progouvernementaux et étudiants demandant la démission du chef de l'Etat. Ces affrontements n'ont fait ni mort ni blessés graves. Toutes les écoles et lycées de la Sierra-Leone sont toutefois restés fermés ce mercredi.

Les premiers incidents se sont produits dimanche à l'université de Freetown. Des étudiants ont accueilli le chef de l'Etat, qui venait assister à une cérémonie, aux cris de « démission » et « Nous voulons des réformes économiques ».

Peu après, le comité central du « All People's Congress Party » (Parti du congrès du peuple unifié), la formation du chef de l'Etat, s'est réuni.

Lundi, des manifestants ont marché sur l'université, brandissant des pancartes proclamant « Siaka Stevens est inébranlable », « Supprimons toute aide à l'université ». Des heurts se sont alors produits avec un demi-millier d'étudiants armés de pierres et de bouteilles vides. Quelques personnes ont été légèrement blessées.

● *La radio des forces armées*, qui avait joué un rôle important en contribuant à mobiliser l'extrême droite contre les étudiants lors du dernier coup d'Etat militaire, a cessé d'émettre le 1er février, après avoir vivement critiqué le gouvernement, indique le *Financial Times*. Le journal britannique note *« des signes croissants de désenchantement dans l'armée »* — depuis le retour récent de l'ancien dictateur Prapass à Bangkok, — dont une faction, avance-t-il, pourrait tenter de préparer l'opinion à un nouveau putsch.

A LA DEMANDE DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT

Onze personnalités vont réfléchir sur l'avenir des I.U.T.

Le secrétariat d'Etat aux universités vient de créer un groupe de réflexion sur l'avenir des instituts universitaires de technologie (I.U.T.), destiné *« à faire le point et à définir l'orientation de ces établissements après dix années d'existence »*. Ce groupe, qui se réunira le mois prochain, est composé de onze personnes : universitaires, représentants du monde économique et de diverses instances intéressées à l'organisation des U.I.T.

Il s'agit de MM. Pierre Aigrain, professeur d'université ; Michel-Yves Bernard, professeur au Conservatoire des arts et métiers, qui ont été à l'origine des I.U.T. ; René Blondet, directeur de l'Organisme de qualification professionnelle du bâtiment ; Emile Boursier, directeur de l'Union des industries métallurgiques et minières, et membre du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche ; Charles Dufour, président de l'Association des directeurs d'I.U.T. et ancien conseiller technique à la direction des enseignements supérieurs ; Pierre Byze, président des commissions pédagogiques, gestion des entreprises et technique de commercialisation ; Jacques Farran, recteur de l'académie de Rouen ; président de la commission pédagogique du génie civil ; Claude Michel, directeur de Lever-industrie, président de la conférence des présidents d'I.U.T. ; Louis Neel, prix Nobel de physique, membre de l'Institut ; Laurent Citty, directeur du CNAM et vice-président de l'Association des établissements délivrant le diplôme d'ingénieurs ; Pierre Fauchais, vice-président de la conférence des présidents d'université.

La création du groupe de réflexion complète le dispositif préparé en décembre 1976 par le secrétariat d'Etat, lorsqu'il avait demandé à la Commission pédagogique nationale de chaque section d'I.U.T. de mettre à jour les programmes et de présenter les propositions sur l'organisation des enseignements et leur répartition entre les différentes catégories d'enseignants : le groupe doit analyser ces propositions, qui seront remises à la fin de février au secrétariat d'Etat. Son rôle sera comparable à celui de la commission créée à l'origine des I.U.T. La réunion d'une telle instance était réclamée par les présidents et les directeurs d'I.U.T. depuis plusieurs mois (*le Monde* du 30 novembre 1976).

D'autre part, le secrétariat d'Etat doit présenter de nouvelles dispositions sur la nomination des directeurs d'I.U.T. pour pourvoir les dix-sept postes actuellement vacants. Plusieurs ont été abandonnés par leurs titulaires pour protester contre la politique du secrétariat d'Etat à l'égard des I.U.T. Mais certains sont vacants depuis longtemps, les candidats n'ayant pas été acceptés par le secrétariat d'Etat. Celui-ci ne veut pas nommer des assistants ou des enseignants du second degré.

LE DROIT DES PROPRIÉTAIRES DANS LES ZONES DE BRUIT DES AÉROPORTS

Le Conseil d'Etat vient d'annuler une circulaire du premier ministre du 30 juillet 1973 relative à la construction dans les zones de bruit des aérodromes. Cette circulaire interdisait, dans les zones de bruit des aéroports, l'exécution de programmes de constructions individuelles sous des conditions restrictives.

Le comité de défense des riverains de l'aérodrome Paris-Nord et l'association des populations survolées par les avions utilisant l'aéroport d'Orly avaient attaqué cette circulaire pour le motif qu' *« elle entravait l'exercice du droit de propriétaire »*, et que, en outre, *« elle n'apportait aucune réparation aux dommages causés au sol par le bruit des avions »*.

A L'OMBRE DE BEAUBOURG

Le temps des cerises

Jacques Halbert aime les cerises. Il en peint, il en dessine. Il en fait dessiner aux enfants, il lui arrive d'en offrir, hors saison, sur les marchés — ça s'est passé à Mâcon — au grand étonnement des ménagères qui n'osaient pas les accepter, — il en fait aussi des clafoutis. Pourquoi pas ? On en a vu bien d'autres, et de moins gaies, avec les artistes.

Le 31 janvier 1976, il était venu tout spécialement à Paris — il est de Saumur — pour le vernissage de son exposition, dans une nouvelle galerie du côté de Beaubourg. Mais comme chacun sait, le 31, on vernissait à une tout autre échelle dans le quartier. Le pot de terre, et encore, contre le pot de fer. Comment dire qu'on est là, aussi ? Halbert qui n'a pas été invité au grand événement s'aventure dans la zone interdite. Il a sa tenue habituelle des grands soirs, un habit de cuisinier, et, avec quelques amis, entonne : « Un, deux, trois, nous irons au bois, quatre, cinq, six, cueillir des cerises... » Tout le monde connaît la suite. Celle de la chanson. Pour Halbert c'est différent. Il n'y a pas de suite. A son vernissage.

21 h. 30, il est interpellé, et comme soixante-seize autres personnes, embarqué par le énième panier à salade du siècle. Par mesure de prévention. On ne sait jamais ce que peut cacher pareil slogan. Halbert, qui avait fait un gros gâteau pour ses amis, n'a pas pu en manger. Quand on l'a laissé partir, vers 3 heures du matin, la fête était finie.

Le lendemain soir, mais, c'est une simple coïncidence, le public des soirées littéraires de la Comédie-Française entonnait en chœur avec les comédiens le Temps des cerises. On évoquait la Commune chez Molière.

G. B.

● *A la Bibliothèque Beaubourg.* — C'est le jeudi 3 février, à 11 h. 30, que sera inaugurée au Centre Pompidou la première des manifestations de la bibliothèque publique d'information, et non le 2 comme nous l'avions indiqué dans *le Monde* du 2 février 1977.

● *Les artistes de l'Union des arts plastiques* (communiste) vont ce mercredi 2 février du côté de Beaubourg. Ils ont l'intention de se promener devant l'édifice nantis d'un parapluie *« signe de l'abri précaire qui nous est généralement réservé »* et de deux toiles de format 8 ou 10 F, qu'ils attacheront comme les panneaux publicitaires des hommes-sandwich, et sur lesquelles ils écriront qu' *« un Beaubourg ne fait pas le printemps »*. Ils invitent d'autres artistes à faire come eux ; ils seront sur l'esplanade à 18 heures

● *Le prix Dominique de la mise en scène* a été attribué à Jorge Lavelli pour sa réalisation du *Roi se meurt*, de Ionesco, à l'Odéon. Jorge Lavelli a été révélé, en 1963, au concours des jeunes compagnies par *le Mariage*, de Gombrowicz. En 1970, il a obtenu le prix de la Critique pour *Jeu de massacre*, de Ionesco, déjà, et en 1976 pour *Idoménée*, de Mozart, avec le Théâtre musical d'Angers.

● *Les émissions « Tribune libre » de FR 3* seront interrompues entre le 25 février et le 21 mars, en raison de la campagne électorale. Elles seront remplacées par des magazines régionaux choisis parmi les *Scènes de la vie de province* récemment produits par la société

